

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED KHIDER –BISKRA-
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGÈRES
FILIERE DE FRANCAIS



Thèse élaborée en vue de l'obtention du titre de docteur en
SCIENCES DU LANGAGE

L'APPROPRIATION DE L'ESPACE A TRAVERS LA CATEGORISATION LINGUISTIQUE

Cas des locuteurs arabophones algérien
-Biskra-

Sous la direction du :

Pr BENSALAH Bachir

Présentée par :

ZERARI-BENCHENNOUF
Sihem

MEMBRES DU JURY :

- | | | |
|-----------------------|------------|-----------------------|
| • Dr KETHIRI Brahim | Président | Université de Biskra |
| • Pr BENSALAH Bachir | Rapporteur | Université de Biskra |
| • Dr BENZAOUZ Nadjiba | Examineur | Université de Biskra |
| • Pr KHADRAOUI Said | Examineur | Université de Batna |
| • Dr KHENOUR Salah | Examineur | Université de Ouargla |
| • Dr SLITANE Kamel | Examineur | Université de M'Sila |

Année Universitaire 2019 – 2020

REMERCIEMENTS

Après Allah, le tout puissant, en qui je crois très fort, que je remercie de m'avoir entourée de personnes exceptionnelles qui sont mon mari, ma famille, et mes amis. Mes amis sont aussi mes collègues, mes étudiants et tous ceux qui ont cru en moi. Mes remerciements vont vers la personne chère et exceptionnelle qui a veillé à m'aider de manière substantielle, à m'encourager et a supporté mes humeurs mon mari CHAHIR, Ainsi que ma maman et mon papa pour avoir toujours été là pour moi, pour avoir cru en moi, pour m'avoir soutenue, encouragée, aidée, à qui je dois la vie et bien plus encore.

Je commence par remercier chaleureusement mon directeur de recherche Pr Bachir BENSALAH qui a cru en moi et a accepté la direction de cette thèse, en rendant tout ce qui a été difficile en une expérience enrichissante. Je lui suis reconnaissante de sa disponibilité chaque fois que j'en ai besoin et de ses bons conseils ainsi que de m'avoir donnée la possibilité de réaliser cette thèse. Ce qui fut pour moi à la fois un enrichissement et un honneur. Il a suivi avec attention et bienveillance les différentes phases de ce travail. J'espère avoir été à la hauteur de la confiance qu'il a bien voulu m'accorder.

Je remercie les membres de jurys qui ont accepté de lire, d'évaluer, et de siéger sur le jury de cette thèse doivent aussi trouver ici l'expression de ma reconnaissance et qu'ils trouvent mon respect absolu.

Cette étude n'aurait pas été possible sans la collaboration des participants qui ont accepté avec beaucoup d'ouverture, au travers de leurs engagements, de consacrer beaucoup de temps à me renseigner sur mon enquête, répondre aux questions de mon entretien. Je leur en suis extrêmement reconnaissante.

Je ne saurais terminer sans souligner le soutien amical et chaleureux de Nora, Sabrina, Samia, Hafida ainsi que Mounir Dakhia d'avoir lu une partie de cette thèse et ses remarques m'ont aidé à revoir certains points. Et à tous ceux que j'ai oubliés, mais qui méritent sans nul doute que je les remercie également du fond du cœur.

TABLEAU DE TRANSCRIPTION DES PHONEMES ARABES

A	أ
B	ب
T	ت
t	ث
J	ج
h	ح
h	خ
D	د
R	ر
Z	ز
S	س
S	ش
ʃ	ص
d	ض

t̤	ط
z̤	ظ
‘	ع
g	غ
f	ف
q	ق
k	ك
l	ل
m	م
n	ن
h	ه
w	و
y	ي

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	10
-----------------------------	----

**PREMIERE PARTIE
CONGRUENCE ASYMETRIQUE DE LA COMPOSANTE SPATIALE :
ESPASE –LANGUE - IDENTITE**

**PREMIER CHAPITRE
L'ESPACE DANS LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE**

INTRODUCTION	21
I. L'ESPACE : NOTION TRANSVERSALE	21
1. Définition de la notion d'espace.....	22
2. Les types d'espaces	25
2.1. Espace public/ espace privé	25
2.2. Espace vécu / espace perçu.....	27
2.3. Espace social/ espace physique.....	29
II. L'ESPACE URBAIN.....	29
1. L'urbain : notion emblématique	29
2. L'espace urbain/ l'espace linguistique : opposition ou complémentarité.....	32
III. LA VILLE, UN ESPACE URBAIN : PROBLEMATIQUE DE CHOIX NOTIONNEL	35
1. La ville : espace urbain /lieu.....	38
2. La ville : un territoire à frontière.....	40
3. La ville, un centre/une périphérie, espace ségrégué	44
IV. LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE : UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA PERCEPTION DE L'ESPACE ET DES PRATIQUES LANGAGIERES.....	47
1. Avènement de la sociolinguistique urbaine.....	49
2. Rapports langue et société.....	53
2.1. La langue et société ou la langue dans la société	53
2.2. Les relations sociales et linguistiques dans l'espace	57
V. LA LANGUE DANS UNE PERSPECTIVE SPATIALE.....	57
1. La langue un marqueur spatial	58
2. La dimension spatiale des langues	59
2.1. Le marquage et l'appropriation de l'espace.....	61
2.2. Les procédés d'appropriation et de démarcation de l'espace.....	63
2.2.1. L'appropriation discursive.....	63
2.2.2. L'appropriation par la toponymie.....	64
CONCLUSION.....	65

**DEUXIEME CHAPITRE
LANGUE ET IDENTITE : DES RAPPORTS DE VALENCE DANS L'ESPACE URBAIN**

INTRODUCTION	68
I. LE PROCESSUS D'IDENTITE ET LA REPRESENTATION DE SOI.....	69
1. L'identité : définitions et positionnements théoriques.....	69
2. Les différents types d'identités	72
2.1. L'identité individuelle/l'identité collective.....	72

2.2. L'identité sociale	73
2.3. L'identité culturelle	74
2.4. L'identité linguistique	76
II. LES REPRESENTATIONS SOCIALES : PROCESSUS D'ANCRAGE DES IDENTITES	78
1. Le rapport espace - identité	79
2. L'identité nationale en Algérie	80
3. Le groupe : un espace clé des représentations identitaires	81
3.1. Le groupe : espace d'appartenance	82
3.2. Le groupe : espace de construction identitaire	83
III. COHABITATION DE LANGUE – ESPACE – IDENTITE	83
1. Le contact des langues et des identités dans l'espace	84
2. L'ethos discursif et la construction de l'image de soi	85
3. La variation linguistique et la fonction spatiale	86
IV. LES REPRESENTATIONS SPATIALES ET LINGUISTIQUES : PROCESSUS DE SOCIALISATION	88
1. Production verbale dans le contexte des représentations spatiales	88
1.1. Production verbale et approche interprétative Gumperzienne	90
1.2. Production verbale et approche de pierre Bange	91
1.3. Production verbale et approche des identités discursives de Patrick Charaudeau	92
1.4. Production verbale et approche spatiale de Thierry Bulot	93
2. Contact de langues et changements linguistiques	95
2.1. Le contact de langues	95
2.1.1. Le choix linguistique	97
2.1.2. Les théories du choix linguistique	97
2.2. Le changement linguistique	99
2.2.1. Les facteurs du changement linguistique	100
2.2.2. Les modalités du changement linguistique	102
V. L'ESPACE ET LES PRATIQUES LANGAGIERES	104
1. Conception et modalité de « mobilité »	105
2. Enjeux sociolinguistiques de la mobilité	109
2.1. La langue et la représentation de soi	111
2.2. La langue et la perception de l'autre	112
CONCLUSION	114

DEUXIEME PARTIE

L'ESPACE ET LA LINGUISTIQUE DE LA LANGUE ARABE EN ALGERIE

PREMIER CHAPITRE

DONNEES LINGUISTIQUES ET SPATIALES DE LA LANGUE ARABE

INTRODUCTION	117
I. LA GEOGRAPHIE ET L'HISOIRE DE LA LANGUE ARABE	118
1. L'origine de la langue arabe	118
2. L'évolution de la langue arabe	121
3. Les variétés de la langue arabe	123
3.1. L'arabe classique	123
3.2. L'arabe standard	124
3.3. L'arabe dialectal	126
4. Les différents parlars arabes	129

4.1. Les parlers de la péninsule arabique	129
4.2. Les parlers syro-libanais	130
4.3. Les parlers mésopotamiens	131
4.4. Les parlers égyptiens	131
4.5. Les parlers maghrébins	132
4.6. Les parlers sédentaire / bédouin	133
II. LA LANGUE ARABE EN ALGERIE	139
1. Un survol historique	139
2. Le processus d'arabisation en Algérie	140
3. La diglossie en Algérie	142
3.1. Définition du concept	142
3.2. Les différentes perceptions de la diglossie dans le contexte algérien	146
III. L'ARABE ALGERIEN	150
1. Un aperçu historique de l'arabe algérien	153
2. Les variantes de l'arabe algérien	155
2.1. Le parler oranais	156
2.2. Le parler algérois	158
2.3. Le parler constantinois	159
2.4. Le parler saharien	160
CONCLUSION	161

DEUXIEME CHAPITRE LA PHONETIQUE ET LA PHONOLOGIE DE LA LANGUE ARABE

INTRODUCTION	164
I. L'HISTOIRE DE LA PHONOLOGIE ET DE LA PHONETIQUE DE LA LANGUE ARABE	164
II. LE PHONETISME DE LA LANGUE ARABE	167
1. Le système consonantique	167
1.1. L'articulation des consonnes	168
1.2. Le classement articuloire des consonnes	171
1.2.1. Le mode d'articulation	172
1.2.2. Le lieu d'articulation	172
2. Le système vocalique	173
2.1. La nature des voyelles	173
2.2. Les types des voyelles	176
3. Les caractéristiques articuloires des sons de la langue arabe	182
3.1. La durée vocalique	182
3.2. L'emphatisation	184
3.3. La gémination	186
3.4. Le tanwine	187
3.5. La coarticulation	187
III. LES TRAITS PHONOLOGIQUES DE LA LANGUE ARABE	189
1. L'assimilation	189
2. La métathèse	190
3. L'épenthèse	190
4. L'élision	191
5. Le raccourcissement	191
IV. LA PROSODIE	191
1. La syllabe	192

1.1. Définition.....	192
1.2. La structure syllabique.....	196
1.3. L'architecture syllabique de l'arabe standard.....	197
2. L'accent.....	200
2.1. L'accent : élément phonétique.....	200
2.2. L'accent : facteur de structuration identitaire.....	204
3. Le rythme.....	205
CONCLUSION	207

TROISIEME PARTIE
L'ESPACE UNIVERSITE ET LES PRATIQUES LANGAGIERES DES ETUDIANTS

PREMIER CHAPITRE
LA PERCEPTION DE L'ESPACE UNIVERSITE COMME UN ESPACE URBAIN

INTRODUCTION	211
I. PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET CADRAGE METHODOLOGIQUE	212
1. La problématique générale.....	212
2. Les hypothèses.....	213
3. Les objectifs.....	214
4. Délimitation de l'objet de recherche.....	215
5. Le choix du corpus.....	215
6. Méthodologie et recueil du corpus.....	216
7. L'échantillon des informateurs.....	219
7.1. Présentation de l'échantillon.....	221
7.2. Identification de l'échantillon.....	222
II. TERRAIN D'ENQUETE	224
1. État du lieu.....	225
1.1. Aspect géographique.....	225
1.2. Aspect ethnique.....	227
2. L'université : un espace public ou privé ?.....	228
3. L'université : un espace support des identités individuelles/collectives.....	229
III. PRODUCTION DE L'ESPACE ET COHESION DE GROUPES SOCIAUX	232
1. La formation des groupes.....	232
2. L'identification linguistique et cohésion des groupes.....	235
2.1. Le parler, un marqueur d'appartenance et d'identification.....	235
2.2. Le parler, un moyen de communication en devenir.....	239
2.3. Partager des significations.....	241
IV. LA RELATION DE L'ETUDIANT AVEC SON PARLER A L'UNIVERSITE	243
1. La dynamique langagière dans le contexte spatial centre/périphérie.....	243
2. Le parler, un cryptage d'intégration/ d'exclusion.....	246
CONCLUSION	251

DEUXIEME CHAPITRE
L'EMERGENCE DE NOUVELLES PRATIQUES LANGAGIERES DANS UN NOUVEL ESPACE

INTRODUCTION	255
I. LA MOBILITE SPATIO-LANGAGIERES DES ETUDIANTS	256
1. La mobilité spatiale.....	256
2. La mobilité langagière.....	258

2.1. La variation de l'aspect phonique.....	259
2.1.1. La réalisation des différents traits phoniques	260
2.1.1.1. Les voyelles	260
2.1.1.2. Les consonnes.....	263
2.1.2. La variété adoptée.....	266
2.1.2.1. Les voyelles	266
2.1.2.2. Les consonnes.....	267
2.2. La variation prosodique.....	270
2.2.1. L'interprétation des accents adoptés face à l'accent d'origine.....	271
2.2.1.1. Accent et identité.....	273
2.2.1.2. Accent et territoire	274
2.2.1.3. Accent et intégration vs exclusion.....	276
2.2.2. L'analyse de la structure syllabique.....	278
II. LA GESTION DES POSITIONS SUBJECTIVES A L'EGARD DES PARLERS	279
1. La position du locuteur face aux parlars.....	279
1.1. La fonction sociale du choix.....	279
1.2. La fonction identitaire du choix.....	280
2. La réalité des appartenances et choix phonique	282
3. La dynamique langagière et devenir des étudiants.....	284
3.1. Le conflit langagier et proclamation spatiale et identitaire	284
3.2. Le rapport parlures et appartenance	285
3.2.1. La réalité régionale et sociale des étudiants	285
3.2.2. Le problème du territoire et d'identité.....	286
III. LES INTERACTIONS COMPLEXES ENTRE LES DIFFERENTS PARLERS	287
1. L'incidence du sexe sur la production de l'expression spatiale.....	287
2. L'incidence du sexe sur la variation phonique	288
3. L'incidence du sexe sur l'accent adopté.....	290
IV. LA DYNAMIQUE DE LA PERCEPTION ET L'APPROPRIATION DU PARLER DE L'AUTRE.....	291
1. De l'imitation à l'appropriation	291
2. La ressemblance à l'autre	293
3. La démarcation par rapport à l'autre.....	294
CONCLUSION.....	295
CONCLUSION GENERALE.....	298
BIBLIOGRAPHIE.....	303
LISTE DES FIGURES.....	318
LISTE DES TABLEAUX.....	319
ANNEXES.....	320

**INTRODUCTION
GENERALE**

C'est par instinct que tout être vivant marque et limite son espace de vie en se l'appropriant. Une appropriation qui lui permet de se différencier des autres par des spécificités caractérisées. Bien que la langue en est une, elle permet de différencier les multiples communautés linguistiques que John Gumperz (1989)¹ définit comme étant un espace où un même ensemble de variétés ou de langues se pratique selon des normes d'usages. Cet espace est donc hétérogène par la complexité sociale des pratiques langagières, la dynamique du changement linguistique, les formes et les effets du contact entre les langues différentes. Autrement dit, une communauté linguistique forme un ensemble langagier pratiqué par un groupe identifié à partir de leurs pratiques langagières hétérogènes.

A fortiori, le locuteur parle de manière variable selon sa culture ou son appartenance à une société, à un groupe social spécifique. Tout locuteur, en effet, appartient à une communauté sociale qui est définie par Jean-Louis Calvet (1994)² à partir de quatre critères : « *le lieu* » un espace urbanisé, « *le temps* » toute évolution dépend du critère temps, « *l'action* » tous les rapports maintenus dans la communauté qu'ils soient analogiques ou différents, et « *l'habitus* » le rapport des locuteurs à la langue, à la norme et aux habitudes. Ainsi, nous pouvons dire que tout espace social qui répond à ces critères forme une communauté sociale.

De ce constat, nous pouvons donc considérer l'université comme étant une communauté sociale étant donné qu'elle répond aux critères établis par Jean-Louis Calvet (1994). Un espace marqué par un panel de langues qui cohabitent par un nombre d'individus (les étudiants) qui s'y trouvent, vu que chacun vient doter d'une démarcation sociale, linguistique, culturelle et identitaire qui le différencient de l'autre. Cette démarcation apparaît à travers les comportements et pratiques langagières qui sont le reflet de l'espace de provenance. Cet espace est, selon Thierry Bulot (2004)³, tout d'abord une aire matérielle, un espace social qui rend compte des relations entre lien social et langues ou pratiques langagières. Comme il est aussi un fait matériel, un lieu, déterminé par une localisation, un

¹ GUMPERZ. J, *Sociolinguistique interactionnelle-une approche interprétative*, l'Harmattan et Université de la Réunion, Paris, 1989.

² CALVET. J-L., "Espace urbain et plurilinguisme" dans Barberis J.M. (Dir), *La ville : arts de faire, manières de dire*, Collection Langue et Praxis, Université Paul Valéry, Montpellier III, 161-171, 1994.

³ BULOT. T., « La double articulation de la spatialité urbaine : « Espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique, dans BULOT.T. (Dir), *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*, Paris, L'Harmattan, 113-146, 2004.

nom, des frontières, démarqué par des repères et identifié en discours par un système autonome particulier qui rend compte de l'organisation socio-spatiale de l'espace considéré.

En outre, l'espace au-delà de sa réalité matérielle, est également un lieu d'adaptation de l'homme à son environnement où il est tributaire des représentations de l'espace qu'il a construit depuis son plus jeune âge et la manière dont il partage ses représentations avec les autres individus. En réalité, la conception de l'espace est en rapport avec l'action et avec l'intentionnalité des acteurs sociaux où la construction du sens prend sa source dans la dynamique de l'expérience et de la praxis. De ce fait, La mise en mots, selon Thierry Bulot, représente non seulement une forme de marquage ou d'appropriations linguistiques, langagières ou identitaires par la communauté sociale, mais aussi un indice permettant de renseigner sur ses propres pratiques linguistiques. Autrement dit, l'espace contribue à façonner le ou les discours et à lui ou leur donner du sens.

Suite à cette réflexion, il est clair que l'ampleur et le dynamisme de ce phénomène linguistique n'a cessé de captiver notre attention : c'est la diversité des parlers de jeunes étudiants à l'université où parfois certains adoptent des variétés qui ne relèvent pas de leurs appartenances, des variétés qui leurs sont complètement étrangères qui n'ont aucun rapport avec l'espace ni celui de leur provenance ni celui de l'espace d'accueil. A savoir, chez un même locuteur, plusieurs variations cohabitent induites par l'évaluation portée à sa propre variété. Des pratiques langagières seraient influencées par le contexte spatial aussi bien par les représentations qui s'y trouveraient, ainsi que le parler adopté qui relève d'un choix entre plusieurs variables linguistiques d'ordre phonétique-phonologique, lexical, syntaxique et pragmatique.

Ainsi, la catégorisation linguistique intervient dans le discours des locuteurs afin de mieux cerner et de comprendre le fonctionnement de la langue. Initialement, la catégorisation a été limitée traditionnellement aux catégories grammaticales (les parties du discours). Or, avec l'avènement de la linguistique moderne ainsi que l'émergence de nouvelles théories linguistiques, la catégorisation a embrassé les différents domaines de la linguistique : la phonétique/ la phonologie, la lexicologie, la syntaxe, la sémantique, etc. ce qui suppose que chaque catégorisation linguistique est d'emblée catégorisantes.

Dans l'optique linguistique et discursive qui est la nôtre, nous nous intéressons ici aux approches qui appréhendent la catégorisation en tant qu'elle est produite dans des faits langagiers, et tout particulièrement phonétique et phonologique. Nous concevons ce champ dans une perspective de communication où le fait de décrire les caractéristiques physiques d'un son, d'isoler des phonèmes, de classer des sons en fonction de leur rôle dans le

processus de la communication, s'articule à une situation sociale, et à une identité revendiquée et attribuée à des acteurs sociaux, ce qui nous permettrait de comprendre le comportement linguistique des étudiants en mobilité où la langue est stable ou instable.

De toutes ces réflexions et visions que nous venons de présenter ci-dessus se dessine la problématique de cette recherche. Il s'agit en fait de voir comment se voit et s'évalue l'impact de l'espace sur les pratiques langagières d'un étudiant à l'université algérienne, et plus précisément à l'université Mohamed Khider – Biskra. C'est pourquoi, il faut croire que s'intéresser à l'appropriation d'un nouvel espace par des étudiants venus d'un ailleurs ouvre l'éventail à la description des différentes pratiques langagières de ces étudiants. Dans ce nouveau contexte, et suite à la nature et la complexité de la problématique posée, nous nous sommes interrogées doublement pour renforcer cette même problématique :

- L'appropriation d'un nouvel espace, via la mobilité, influence-t-elle les pratiques langagières de l'acteur social ? ;
- Qu'est-ce qui détermine l'usage des différentes variations adoptées, dans la mesure où le parler à travers l'accent et l'emploi de certains traits phoniques et phonologiques sont des traits distinctifs de son appartenance ?

A cet égard, l'espace via ses locuteurs est à la fois pratiqué et occupé par les locuteurs (étudiants) en mettant en exergue une corrélation subjective qui met deux entités en rapport permanent : l'entité spatiale et l'entité linguistique qui font émerger une identité spécifique relative à cet espace. Pour répondre à ces deux questions, nous émettons les hypothèses suivantes :

- l'espace laisserait son empreinte sur les sujets parlants ;
- les traits phoniques rendraient compte à des manières de parler associées à des espaces spécifiques ;
- l'identité linguistique serait territorialisée dans la mesure où les lieux urbains deviennent des enjeux identitaires forts;
- l'espace université contribuerait à l'unification linguistique en diminuant le sentiment identitaire individuel ou régional et en déterritorialisant les parlers, en les situant dans une conception plus vaste.

Afin d'étayer nos hypothèses, nous nous appuyerons en premier abord sur l'analyse linguistique du corpus des étudiants. Pour ce faire, nous aurons recours aux théories de l'espace urbain de Thierry Bulot, et à l'analyse de discours de Patrick Charaudeau, où cette analyse mettra en lumière des écarts de perceptions de l'identité discursive de la population étudiée. Dans ce processus, nous prenons en considération la mobilité spatiale des étudiants dans une conception de mobilité physique, où l'élément de référence sera la ville de Biskra et l'étudiant qui en réside. Ceci constituera le nucléus du domaine notionnel que nous étudierons, c'est-à-dire, il devient notre référent par rapport au positionnement de l'étudiant qui vient d'un ailleurs. Dans cette conception, nous prenons comme référence notionnel centre et périphérie ou intérieur et extérieur ; un intérieur qui englobe une relation d'identification avec un espace de repérage c'est-à-dire l'étudiant qui vient d'ailleurs, d'un extérieur, est identifié par rapport à l'étudiant issu du centre.

L'objectif de cette étude est de relever des faits linguistiques attestés et de tenter de les référer à l'espace de leur énonciateur. Il s'agit tout d'abord de montrer et puis d'analyser la corrélation entre les faits spatiaux et les pratiques langagières d'une part, et d'autre part la taxinomie sociologique de l'étudiant locuteur (âge, lieu de résidence, sexe, origine, ...), de voir, par la suite, comment l'organisation linguistique explique la dimension spatiale (est-elle au service de l'intégration ou de l'exclusion ?), et de rechercher s'il y a lieu de nouvelles formes langagières imitées et empruntées à d'autres parlers. Enfin, de déterminer comment les étudiants perçoivent leur identification d'abord, et ensuite de révéler la localisation des différentes composantes phoniques des différents parlers en interaction, leur hiérarchisation et leurs influences mutuelles afin de saisir la nature et le sens de leur évolution.

D'ailleurs, l'intérêt porté à cette thématique est dû à la croissance des recherches menées en Europe sur les pratiques et les représentations sociales des jeunes et plus spécialement les parlers des jeunes et les parlers urbains. Quant au terrain urbain en Algérie, il est bien fertile et non exploré ; c'est pourquoi, nous nous intéressons à étudier la corrélation entre les variétés linguistiques et les paramètres sociaux et spatiaux des étudiants algériens en accordant un intérêt particulier et une attention considérable au sujet parlant dont le langage porte l'indice de son origine, de son niveau social et de son espace. Dans cette recherche, toutes les variétés aperçues à l'université ne sont que le reflet de la structure sociale, choix qui est la traduction du système socio-spatial des étudiants. Nous insistons donc sur le changement linguistique par l'imitation et la diffusion de l'accent de l'Autre qui prend place dans les pratiques et dans l'imaginaire des jeunes universitaires.

La méthodologie adoptée relève, dans l'ensemble, de l'analyse du discours telle que l'ont pensée Thierry Bulot et Vincent Veschambre¹, une analyse du « *procès d'appropriation de l'espace* » et de son « *marquage* » langagier. Cette approche qui privilégie la significativité des faits à leur représentativité devrait nous permettre de mettre en lumière que l'espace public peut être construit, produit ou même commandé par les discours des étudiants. Ainsi qu'au niveau des méthodes d'enquêtes et d'explication des données nous allons adopter la démarche « en sablier » de Philippe Blanchet (2000) dans l'étude de la communauté sociale sous son aspect linguistique.

La méthodologie envisagée consiste à travailler d'abord par observation participante, ensuite seulement par enquête. Nous réalisons en premier lieu un questionnaire proposé aux étudiants de la faculté des lettres et des langues de l'université de Biskra, de la filière de français, afin de les identifier à partir des critères principaux : sexe, âge, appartenance sociale et culturelle, la région d'où ils viennent, leur quartier, ... En deuxième lieu, de réaliser deux échantillons sonores ; le premier, va nous permettre d'identifier tous les traits qui caractérisent chaque parler et le deuxième nous permettra de comparer les réalisations langagières car la comparaison est un moyen de validation du fait qu'« *en allant de la prise globale de l'information et d'indices par observation participante de micro-situations jusqu'à l'éventuel échantillon constitué par enquête.* »²

A partir de ces éléments, nous allons essayer de dégager comment la mobilité linguistique explique la dimension spatiale en analysant les interactions verbales et en s'attachant aux différents discours produits par les filles et les garçons, du moment où les étudiants livrent leurs représentations de l'espace dans la dynamique de l'échange. Comme nous essayerons aussi de voir si les timbres spatiaux permettent d'identifier les locuteurs, malgré tout le masquage spatial dans lequel ils se trouvent, du fait qu'ils sont en dehors de leur propre espace. Nous tenterons également de mettre en exergue une réalité sociale et de voir la vie du langage chez les étudiants représentant une société estudiantine.

¹ BULOT. T et VESCHAMBRE. V, « *Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces* », dans SÉCHET. R et VESCHAMBRE. V, (Dir.), **Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale**, Presses Universitaires de Rennes, 305-324. 2006.

² BLANCHET. P., ***La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnolinguistique***, Presses Universitaires de Rennes, 2000, p.49.

Dans cette continuité, l'université est un espace qui comprend des images relatives à la population estudiantine et devenir le support de la *crystallisation* des identités individuelles et collectives. En effet, Ce corpus nous permettra de recueillir les pratiques langagières d'un groupe particulièrement fermé qui représente les jeunes de la société algérienne issue de classe, de culture et de régions différentes. Comme nous pouvons dire aussi que le parler des jeunes est devenu, ses dernières années, un sujet « branché » que les sciences ethnographique, sociologique, sociolinguistique, les sciences du langage plus spécialement se sont intéressées. En tout état de cause, la discontinuité sociolinguistique vécue par les étudiants de l'université de Biskra mérite d'être explorée dans sa diversité et sa complexité.

Sur le plan théorique, nous opérerons à partir d'une démarche de type causal qui vise à trouver des explications aux comportements langagiers des informateurs en s'appuyant sur les travaux de la sociolinguistique urbaine amorcée par Jean-Louis Calvet et prise en charge par Thierry Bulot. Dans cette optique, nous avons mené une enquête de terrain pour théoriser les rapports entre type d'espace /et les pratiques langagières auxquelles s'ajoutent les phénomènes identitaires. Ceci nous positionne dans un carrefour de transdisciplinarité : anthropologique, géographique, linguistique, sociologique, psychologique et sociolinguistique. Ce travail rapproche donc des théories d'urbanisation et de pratiques langagières en tenant compte de certains enjeux identitaires. C'est une réflexion qui nous met dans une posture de questionnement sur les rapports entre l'espace et le linguistique. Notre intérêt consiste à donner des éclairages de l'impact de l'espace sur les représentations langagières en tenant compte de l'arrière-plan social et des identités préfabriquées des témoins observés en amont puis lors de leurs interactions au cours de leur cursus universitaire.

Dans une large mesure, nous nous sommes inspirée des travaux menés en sociolinguistique urbaine, fondée de manière générale, sur l'étude des formes linguistiques des différents groupes selon leur espace urbain où ils vivent et sur la description des *dynamiques* socio-langagières qui permettent de saisir la façon dont l'espace agit sur leur manière de parler. Pour se faire, nous baserons l'analyse des données sur les représentations que se font les locuteurs étudiants, de leur identification à la communauté à laquelle ils appartiennent et de leur différenciation par rapport aux Autres. C'est sur le plan phonétique - phonologique que nous allons centrer notre étude. La démarche qualitative sera privilégiée à l'approche quantitative. L'étude micro-linguistique s'articulera autour d'un axe

interprétatif et constructiviste en passant par l'analyse minutieuse des interactions verbales des étudiants. La dynamique de la variation linguistique sera alors étudiée à partir des données conversationnelles et l'interprétation du discours épilinguistique ainsi que le discours identitaire serviront de base à la recherche.

Cette étude est organisée en trois parties, subdivisées chacune d'elles en deux chapitres.

La première partie : intitulé « congruence asymétrique de la composante spatiale : espace –langue-identité » pose le cadre théorique de la recherche où celle-ci sera axée sur deux éléments : le rapport entre la sociolinguistique urbaine et la sociologie ; la corrélation entre l'espace, la langue et l'identité dans la mesure où nous percevons une congruence dans la construction des rapports entre les différentes notions de bases de cette recherche. Le premier chapitre de cette partie sera consacré à la notion de l'espace dans la sociolinguistique urbaine. Le second chapitre est attribué à l'étude des rapports établis en valence entre la langue et l'identité dans l'espace urbain.

La deuxième partie, intitulée « l'espace et la linguistique de la langue arabe en Algérie » est assignée à l'étude de l'espace et la linguistique de la langue arabe. Nous nous intéresserons dans le premier chapitre aux données linguistiques et spatiales de la langue arabe en générale puis en Algérie vu que l'arabe algérien est ratifié dans le cadre de la dialectologie comme une variété spatiale de la langue arabe restituée dans un cadre historique afin de mieux cerner son évolution. Nous mettrons en exergue ensuite les particularités distinctives et les paramètres qui seront abordés lors de l'analyse expérimentale, notamment à travers certaines études traitant les parlers ainsi que la variation. Le deuxième chapitre s'attachera à décrire la catégorie phonétique-phonologique de la langue arabe où nous verrons les caractéristiques phonologiques, phonétiques et prosodiques qui la définissent.

La troisième partie, intitulé « l'espace université et les pratiques langagières des étudiants » se subdivise également en deux chapitres : le premier intitulé « la perception de l'espace université comme un espace urbain » sera consacré en premier abord à la description du cadre méthodologique de notre démarche d'enquête (modalités d'enquête, échantillons, corpus, traitement des données). Puis, nous procéderons à la description du terrain d'enquête pour accéder à l'arrière-plan social et ethno-géographique supports des sphères d'interactions. Par la suite, nous opérerons à l'analyse des pratiques langagières des étudiants

informateurs en mettant en évidence le discours épilinguistique des étudiants par rapport à l'appropriation d'un nouvel espace.

Le deuxième chapitre, intitulé « L'émergence de nouvelles pratiques langagières dans un nouvel espace », sera réservé aux particularités du parler dans la région des Ziban et les particularités distinctives du parler dans chaque Zab à la lumière de quelques travaux. Nous tenterons de dégager par la suite les composantes phoniques et phonologiques des parlers des Ziban pour percevoir le changement effectué par le locuteur étudiant lors du processus de la mobilité et l'influence de l'espace d'accueil. Nous nous pencherons à travers ce dernier sur la gestion des positions subjectives à l'égard des parlers, puis sur la dynamique de la perception et l'appropriation du parler de l'Autre où l'imitation et la diffusion de certains parlers de l'Autre sont incrustés dans les pratiques et dans l'imaginaire linguistique des jeunes universitaires. Telle est donc l'architecture globale de la présente recherche ; d'autres éléments de détail viendront également décortiquer les trois parties pour répondre aux problèmes posés et mettre en exergue quelques aspects liés à la thématique de la recherche.

PREMIERE PARTIE

**CONGRUENCE ASYMETRIQUE DE LA COMPOSANTE
SPATIALE :**

ESPACE – LANGUE- IDENTITE

Premier Chapitre

L'espace dans la sociolinguistique urbaine

Introduction

Dans ce chapitre, nous présenterons les concepts clés de la recherche qui se situe dans un carrefour d'interdisciplinarité : entre la linguistique, la sociologie et la géographie. Nous esquisserons par la suite l'itinéraire d'un concept emprunté à la géographie et qui a pris une place primordiale en sciences du langage, la notion d'espace qui constitue un pilier central de la problématique du monde contemporain ; nous l'aborderons sous l'optique de (re) production de la vie quotidienne des individus à travers des pratiques langagières de ces espaces.

Sous cet angle, les pratiques émergentes seront pensées en recourant à la construction d'un regard théorique de la sociolinguistique urbaine où nous aborderons la genèse de cette nouvelle approche d'analyse qui révèle le sens et le fondement de la production de l'espace urbain ainsi que les pratiques langagières qui se meuvent dans ces espaces vécus et de l'expérience des locuteurs. Et comme la sociolinguistique urbaine sera le point d'ancrage dans la présente recherche, nous aurons soulevé le questionnement posé par certains linguistes et sociologues ; la langue entretient-elle des rapports dans la société ou et la société ?

Nous nous intéresserons enfin à la problématique de notions que cette approche fait émerger lorsque nous aborderons la notion d'espace : est-ce que l'espace désigne le lieu, le territoire ou l'aire ? S'agit-il de concepts similaires où chacun peut se substituer à l'autre ou sont-ils distincts dans l'analyse linguistique des faits de langues du moment où les dynamiques de production de l'espace urbain révèlent et redéfinissent la différenciation socio-spatiale en tenant compte du concept ville qui émerge une fois que la notion d'espace est évoquée en sociolinguistique urbaine ? Dans cette perspective, c'est la pratique des locuteurs de cet espace et de cette langue, de ce parler qui est l'objet de notre recherche, en explorant de plus près ces rapports à l'appropriation qui projette le locuteur dans un processus d'identification par rapport à un espace. Tout ceci nous amènera à apporter un éclairage et à expliquer les rapports existants entre les différentes notions.

I. L'ESPACE : NOTION TRANSVERSALE

Tout être vit dans un espace déterminé où il exprime son existence et où il développe simultanément un sens d'être. Tout espace est représentatif à partir de la corrélation de soi

au monde et aux Autres, ce qui le met dans une symbiose d'acceptabilité et de communication. Ces dernières années, la notion de l'espace a pris du terrain dans différents domaines de la recherche, alors qu'elle était jadis un concept restreint à des domaines précis tels que la géographie, la géométrie et l'architecture. Actuellement, la vision des choses s'est amplifiée et la notion a pris d'autres dimensions qui relèvent de champs extrêmement diversifiés. Nous avons relevé cette notion de l'espace dans différentes problématiques de domaines variés tels que l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, la littérature, la linguistique, l'art, etc.

1. Définition de la notion d'espace

La première définition donnée à l'espace, dans le dictionnaire d'épistémologie de la géographie, montre clairement qu'il s'agit d'« *une dimension de la société, correspondant à l'ensemble des relations que la distance établit entre différentes réalités.* »¹. C'est un concept qui a vu le jour en géographie à partir de laquelle il a été défini comme « *objet social défini par sa dimension spatiale. Un espace se caractérise au minimum par trois attributs : la métrique, l'échelle, la substance. Une réalité spatiale est souvent hybride, à la fois matérielle, immatérielle et idéale.* »² L'espace géographique renvoie donc à une composante multidimensionnelle de la société, il est une portion, un ensemble des étendues déterminées et délimitées. Or, d'autres études, toujours en géographie, optent pour une vision plus valorisée où ils relient l'espace aux vécus en explorant les profondeurs de la perception, de l'appropriation ainsi que la représentation mentale de cet espace. La géographie traite donc l'espace dans un cadre social où l'homme produit et organise l'espace selon les mouvements sociaux qui régissent et permettent de comprendre le monde.

En sciences humaines, ce concept, selon le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés est relié à l'opposition absolu/ relatif, où Platon et Newton le limitent à la géographie classique et à l'absolu en définissant l'espace comme une entité qui suppose une répartition déterminée, une localisation. Cependant, Descartes et Leibniz se réfèrent au relatif, un espace n'est reconnu qu'à partir des objets qui s'y trouvent dont la relation entre eux entrent dans la construction de cet espace en s'intéressant à l'espace des sociétés. C'est-à-dire, ce sont les réalités spatiales qui organisent l'espace à travers les rapports entre l'acteur

¹ CLAVAL, P., *Epistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, 2001, p. 325.

² *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la direction de Jacques Levy & Michel Lussault, Belin, 2003, p. 67.

social et cet espace qui n'est perçu qu'à partir des pratiques et des identités individuelles de cet acteur social. L'espace n'est donc affirmé qu'à partir du rôle qu'il joue dans la vie des individus dont le rapport entre les deux est un processus culturel, car tout espace est doté d'une dimension historique, culturelle, idéologique, ...

Toutefois, les sciences sociales relient l'espace aux groupes sociaux et aux relations entretenues par les individus à l'intérieur du groupe ainsi qu'à l'égard du cadre matériel dans lequel ils vivent. Durkheim et Mauss furent les premiers à introduire le concept de l'espace social dans la théorie sociologique. Dans ses travaux, Durkheim¹ analysait les relations sociales via des niveaux empiriques et cognitifs où l'espace servait comme modèle d'analyse de la composante de l'espace social ainsi que les unités territoriales. De ce fait, il distingue trois aspects corollaires à l'espace social : l'espace physique qui est un espace mesurable, l'espace écologique (il s'agit des rapports que les communautés entretiennent entre elles : densité, distribution, ressources naturelles), et l'espace structurel qui relève des relations entre les groupes dans un système social.

Pour Pierre Bourdieu (1994), l'espace social est une composante d'agents et de groupes qui y sont répartis en fonction de deux critères de différenciations : *le capital économique et le capital culturel*. Les individus occupent un positionnement dans l'espace social en fonction « *de la structure de la distribution des différentes espèces de capital, qui sont aussi des armes, commandent les représentations de cet espace et les prises de position dans les luttes pour le conserver ou le transformer* »² En l'occurrence un espace social se dessine à partir des rapports entretenus entre les différents acteurs sociaux et groupes.

Dans le domaine de la sociolinguistique urbaine, Thierry Bulot (2004)³ dans sa conception de la ville, estime que l'espace est l'une des facettes de la ville où cette dernière prend en charge deux éléments principaux qui rentrent dans sa formulation : le lieu et l'espace. Un couple qui s'oppose et coopère pour décrire et évaluer la corrélation des sujets sociaux à leur forme d'énoncés. Ceci nous renvoie directement aux représentations

¹ DURKHEIM. E., cité dans LEIMDOREFER, F., **Les sociologues et le langage**, Editions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 2010, p.242.

² BOURDIEU. P., *Raisons pratiques sur la théorie de l'action*, France, Seuil, 1994, p.22.

³ BULOT, T., La double articulation de la spatialité urbaine : « Espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique, dans, (Dir) T. BULOT, *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*, Paris, L'Harmattan, 113-146, 2004.

géographiques de fait de langue qu'il soit d'ordre linguistique, phonologique, phonétique, lexical, morphologique ou autre. Ainsi, Thierry Bulot (2004) propose de définir la ville comme un espace doublement articulé : la première articulation définit l'espace comme étant une sphère *d'unité de rang supérieur* qui regroupe les individus en tant qu'êtres complexes, c'est là où ils vivent, expriment leurs comportements. La deuxième articulation, c'est une *unité de rang inférieur* où l'espace correspond à un lieu, il s'agit d'une double articulation qui s'oppose par le type de rang mais qui se complète.

Dans cette lancée de réflexion, une question se pose avec acuité : comment l'espace organise-t-il les pratiques langagières des locuteurs qui l'occupent ? Selon les études réalisées, nous relevons que chaque individu s'identifie par rapport à son espace grâce à sa manière de mise en mots et aux formes linguistiques employées. En effet, tout espace se caractérise par des particularités déterminantes qui le définissent et qui trace le début ou la fin de celui-là et d'un autre en formant pertinemment un centre et des périphéries en les localisant et en les hiérarchisant du moment où toute pratique est gérée par l'espace où tout être vit, se déplace et communique.

De ces faits, une autre question surgit : l'espace est-il un lieu où chacun est distinct de l'Autre ? Nous répondons à cette interrogation selon la théorie de l'espace de Thierry Bulot pour qui les espaces sont distincts mais sont reliés par les représentations langagières et spatiales permettant d'identifier le lieu du locuteur, ainsi que son appartenance socio-spatiale. Ainsi, il définit le lieu comme étant « *l'unité minimale de l'espace géographique et éventuelle unité discrète d'une conceptualisation sociolinguistique de l'espace* »¹ et l'espace selon la sociolinguistique urbaine « *est une entité relativement efficace où se (dé) jouent les tensions sociales intra-urbaines* »², comme il est aussi un *espace social* (CALVET) (classe), *un espace d'énonciation* (BAGGIONI) (communication verbale entre les locuteurs), *un espace de déplacement*, *un espace sémiotique* (MILLET) (les écrits urbains), *un espace discursif* (BULOT).

De ces points de vue, il s'avère que tout espace se caractérise par sa hiérarchie sociale et par son propre parler (mots, variété codique, structure syntaxique...), car « *il n'est pas un espace clos déterminé très objectivement (« j'habite là »), mais c'est un espace physique,*

¹ Op. Cit, p. 122.

² Ibid.

circonscrit dans une plus ou moins grande clôture, qui peut être ouvert aussi, en circulation avec le centre.»¹ Par conséquent, l'espace est basé sur le critère de la distinction ; langagière, d'attitude, de comportement, de langue, de forme linguistique et d'identité. En ce sens, afin qu'une communauté puisse exister, elle a besoin d'un espace pour ses échanges.

Il est vrai que lorsque nous parlons d'espace, nous parlons de géographie sociale, celle-ci a permis de distinguer entre deux types d'espace : *l'espace vécu* et *l'espace perçu*. Lorsqu'un locuteur parle, ses pratiques langagières renvoient à son espace socio-discursif. Selon Thierry Bulot, cette approche a été insuffisante pour pouvoir apporter des explications pertinentes et explicites au concept de l'espace à cause de son ambiguïté. C'est pourquoi il a été nécessaire de recourir à une autre approche plus efficace qui est *l'urbanisation*. Ainsi, les résultats de cette approche ont démontré que l'espace urbanisé est un produit socio-discursif et le résultat des mouvements spatiaux-linguistiques.

L'espace n'est plus une donnée, mais il est le produit des rapports entre les individus ainsi que les sociétés. La perception de l'espace par les linguistes a pris une autre dimension par rapport aux autres disciplines dans la mesure où toute langue est parlée dans un espace géographique déterminé et limité par des frontières réelles ou symboliques. Tout espace, sans conteste, relève du matériel et leste la société dans la variété spatiale. Il est un produit et non pas uniquement une trace, il construit et reconstruit du sens par les locuteurs qui y inscrivent et gravent leur pensée. Il est relié, en effet, à un certain nombre d'usages, d'activités et de pratiques quotidiennes par lesquels s'exprime un rapport particulier entre lui et tout un chacun. L'espace est donc une notion transversale sans contours délimitables ouvert à toutes les interprétations et à tous les sens proposés, y compris les plus communs.

2. Les types d'espaces

2.1. Espace public/ espace privé

La partition de ces espaces, espace privé et espace public, selon les études anthropologiques de l'espace, est une conséquence de l'urbanisation ; il s'agit d'une distinction floue, peu matérialisée et peu significative à travers des pratiques particulières. L'espace privé est un espace restreint où des rapports de familiarité s'instaurent entre les

¹ MOÏSE. C., « Pour quelle sociolinguistique urbaine ? » dans *Pratiques Langagières Urbaines. Enjeux Identitaires, enjeux cognitifs*, (dirs) Bier. B, Bautier. E, Brevan. C et al, VEI Enjeux, n° 130, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique, 75-85, 2002, p. 84.

différents locuteurs sans aucune distance et la communication y est immédiate, c'est là où la manifestation du moi (ego) par rapport à autrui (alter ego) se fait dans un contexte que nous qualifions d'intime du moment où l'espace repose sur une appropriation concrète reflétant une identité profonde sous une forme de forclusion.

En l'occurrence, le privé est une portion du public dans la mesure où l'existence du moi ne peut être suspendue du public et où s'articulent l'individuel et le social, ce qui nous entraîne dans la théorie des normes sociales. Pour autant, il existe un mouvement de va et vient entre les deux sphères qui inscrit l'individu dans une spatialité individuelle et /ou collective et le foisonne de valeurs sociétales.

En revanche, l'espace public peut être défini de façon simple comme espace ressortissant à la sphère publique, destiné à l'accueil du public, vertueux de la citoyenneté et l'échange interpersonnel ; c'est un espace intermédiaire, un espace de rencontre et de sociabilité qui permet la coprésence des acteurs sociaux. Autrement dit, un espace accessible à tous, il englobe une très large diversité de cadrages théoriques qui a fait émaner plusieurs visions et réflexions. Notre réflexion ici sera donc de cerner les différents points de vue qui entourent cette notion.

De ce fait, Hannah Arendt théoricienne politique (1983) définit l'espace public en se référant à la vie politique en le reliant à la citoyenneté. Pour elle, « *l'espace public n'est pas un concept théorique, mais un espace incarné, un lieu de mise en visibilité, dans lequel les actions, les parlars et les acteurs accèdent à leur être véritable et s'ouvrent ainsi au jugement public.* »¹ Ce qui s'oppose à l'espace privé, qui le définit en tenant compte du sens du mot privé « *être privé de la réalité qui provient de ce que l'on est vu et entendu par autrui, qui provient de ce que l'on est relié aux autres et séparé d'eux par l'intermédiaire d'un monde d'objets communs.* »²

Par ailleurs, le sociologue français Louis Quéré définit l'espace public sous une vision purement philosophique. Pour lui :

« La notion d'espace public comporte deux idées essentielles : celle d'une sphère publique de libre expression, de communication et de discussion, médiatrice entre la société civile et l'Etat, entre les citoyens et le pouvoir politico-administratif ; celle

¹ ARENDT. H., *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris, Collection Agora, 1983, p. 90, Cité par DACHEUX, E., *L'espace public*, L'Hermès, CNRS Editions, 2008, p. 19.

² Ibid, p. 99

d'une scène publique, c'est-à-dire d'une scène d'apparition, où accèdent à la visibilité publique des acteurs et des actions, des événements et des problèmes sociaux »¹.

L'espace public a pris une autre forme en mettant en surface la vie et les relations publics dans les espaces urbains où l'individualité et la sociabilité apparaissent à partir des comportements des personnes dans cet espace. En outre, Etienne Tassin (2008) philosophe et sociologue définit l'espace public sous une optique purement sociologique, pour qui l'espace public « *est plutôt un espace de division qui devrait empêcher toute personnification du corps social, détournant l'individu de toute adhésion massive sans l'identification communautaire.* »² Elle lui donne donc une étiquette du communautarisme car il s'agit pour elle d'un espace partagé où les individus préservent une possible communication.

Pour Bernard Lamizet (2002)³, l'espace public se subdivise en deux types, l'un est matérialisé et l'autre est dématérialisé ; le premier type englobe tous les lieux communs et publics, culturels et ludiques tels que les cafés, les places publiques, les rues, etc. Le second type, est un espace de représentations soumises aux différentes modalités de sociabilités et de pratiques symboliques mises en œuvre par rapport aux nouvelles représentations technologiques et institutionnelles. En se référant à ces définitions, nous concluons que l'espace public s'inscrit sur les fondements de la vie sociale, et la partition public-privé relève du système institutionnel en déployant une normativité qui contribue à la délimitation de chaque espace du moment où chaque individu se spécifie par des valeurs et des potentialités d'usages distincts. Face aux règlements, l'acteur social est exhorté à se plier aux schémas prescriptifs de chaque espace.

2.2. Espace vécu / espace perçu

Le concept de l'espace vécu relève de l'approche néopositiviste fondée dans les années 70 par le géographe Armand Frémont qui le distingue de l'espace de vie. **II** le définit comme « *l'ensemble des lieux fréquentés par une personne ou par un groupe* », alors que l'espace vécu est « *l'espace social plus les valeurs psychologiques qui s'attachent aux lieux*

¹ QUERE. L., « L'espace public : De la théorie politique à la métaphore sociologique » dans Quaderni, n° 18 automne. Les espaces publics, 75-92, 1992, p. 76-77.

² TASSIN. E., « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », dans DACHEUX. E. (Dir), 2008, *L'espace Public*, 2 Hermès, CNRS, Editions, 113-133, 2008, p. 115.

³ LAMIZET. B., *Le sens de la ville*, L'Harmattan, Collection Ville et Sociétés, Paris, 2002.

et unissent les hommes à ceux-ci par les liens matériels. »¹ Selon l'auteur, ceci a conduit non pas à une géographie des comportements mais à une géographie de perception où l'espace vécu n'est en réalité que le lieu de vie, un espace de vie quotidien. Toutefois, l'espace perçu s'appuie sur l'imaginaire et la conceptualisation, cette sphère de l'imaginaire recouvrant l'ensemble des processus qui permettent de transformer l'espace brut en lieu de vie. C'est l'ensemble de « significations liées à son passé ou projetées par ses habitants. Il suscite des sentiments et est doté de valeurs qui en font un support de statut social »². Autrement dit, une fois l'espace brut a un statut social et des valeurs qui le gèrent, il se métamorphose en espace de vie.

L'anthropologue américain, Edward-T Hall a par ailleurs introduit la proxémie dans sa définition de l'espace. Pour lui, l'espace est l'ensemble

« des observations et des théories concernant son usage par l'homme. Tout ce que l'homme est et fait est lié à l'expérience de l'espace. Notre sentiment de l'espace résulte de la synthèse de nombreuses données sensorielles, d'ordre visuel, auditif, kinesthésique, olfactif et thermique. »³

S'agissant toujours de la conception de l'espace en anthropologie, Henri Lefebvre, quand à lui, distingue trois aspects de l'espace :

- Espace vécu : qui est un espace approprié et modifié.
- Espace conçu : c'est l'espace qui relève de la conception de la ville, c'est l'espace dominant dans la société.
- Espace perçu : c'est l'espace que la population utilise concrètement dans sa vie quotidienne : elle peut se l'approprier ou comme elle le changer à son profit.

Cette triade d'Henri Lefebvre montre l'importance de l'espace produit en sa totalité, car chacun des types apporte un ajout par rapport à l'autre. L'espace vécu englobe l'espace perçu et l'espace conçu, tandis que l'espace perçu permet d'étudier la réalité urbaine et la réalité sociale représentée dans les activités quotidiennes de la population ainsi que l'impact de l'aménagement sur l'utilisation de l'espace qui est plutôt un produit dynamique qui résulte

¹ FREMONT. A., « L'espace vécu et la notion de région », Travaux de l'institut de Géographie de Reims, 41-58, 1980, p. 49.

² BONETTI. M, *Le bricolage imaginaire de l'espace*, Marseille : Ed. Hommes et perspectives, 1994, p. 18.

³ HALL. E-T., *La dimension cachée*, France : éditions Le Seuil, 1971, pp. 222-223.

de l'interaction, selon l'auteur. En sociolinguistique urbaine, cette dichotomie est perçue sous une autre optique où les langues et les variétés se territorialisent par les sujets sociaux qui deviennent dans ce cas des locuteurs, et des rapports s'instaurent entre ces deux partenaires et l'espace vécu devient légitime en se l'appropriant via des pratiques langagières et où se valorise tel ou tel usage linguistique.

2.3. Espace social/ espace physique

Cette distinction est relevée par Pierre Bourdieu (1994) où il oppose l'espace social souvent confondu avec l'espace construit, à l'espace physique qu'il considère comme le support et le produit d'une composante sociale. Alors que l'espace sociale est pour lui un espace marqué par les groupes sociaux qui l'ont façonné et l'utilisent, il est soumis à la différenciation sociale où les groupes sont stratifiés selon leur position en classes, c'est-à-dire, la classe occupée dans la structure sociale. Cet espace social, selon la théorie spatiale de Thierry Bulot, met les acteurs sociaux dans une confusion d'usage des espaces. Toujours dans le contexte de l'espace social, Thierry Bulot (2004) distingue d'autres types d'espaces :

- L'espace citadin : exprime la part descriptive et circonscriptible d'un espace que tous les locuteurs doivent s'accorder à reconnaître comme tel.
- L'espace urbain : se situe sur une confusion nécessaire entre un réel objectivé (les catégories citadines) et des pratiques discursives tendues au sein de la communauté sociale.
- L'espace urbanisé : est relié à la perception sociale de l'espace communautaire et aux discours exacerbant, sur une aire géographique réduite.¹

Cette distinction nous positionne au carrefour d'interdisciplinarité où l'espace dans sa conceptuelle globale peut être pris comme la résultante des disjointes.

II. L'ESPACE URBAIN

1. L'urbain : notion emblématique

La notion d'« urbain » est une notion empruntée à la géographie et à l'architecture, désigne ce qui est relatif à la ville. Vu son étymologie, le mot urbain vient du latin *urbs*

¹ Op. Cit, p. 97.

(territoire physique de la ville), qui est lié à l'idée du cercle, et *urbis* qui désigne la « ville ». Quant à Le petit Robert (2003), il est défini en opposition à rural « *qui est de la ville, des villes (opposé à rural)* ». Comme nous relevons aussi sa présence dans les études sociologiques où il a été pris par le sociologue Mc kenziewith, l'Ecole de Chicago, parmi d'autres, pour mettre en évidence « *la spécificité de la ville en général et les traits susceptibles, par leur combinaison, de différencier les villes les unes des autres et les milieux urbains par rapport à la ville.*»¹ Autrement dit, en sociologie, on s'interroge beaucoup plus sur l'aménagement urbain des sociétés et de l'urbanisme.

Thierry Bulot fut le premier sociolinguiste à introduire ce concept qui relève des théories géographiques et d'architectures dans ses études sociolinguistiques, où il désigne par urbain toutes études centrées sur le discours linguistique des villes et dont l'objectif est l'analyse de la complexité des dynamiques linguistiques et identitaires qui règnent dans ces villes. Dans ce sens, nous constatons que la majorité de ses travaux et théories a été élaborée en collaboration avec des géographes tels que Vincent Veschambre avec qui, il a collaboré pour la réalisation de certaines de ses études.

Pour Thierry Bulot, « *la sociolinguistique urbaine devait être comprise comme une sociolinguistique de l'urbanisation* » ce qui induit plusieurs postulats :

- « *concevoir la culture urbaine comme prégnante dans nos sociétés contemporaines,*
- *définir l'urbanisation comme le fait culturel majeur car structurant, spécifiable par la survalorisation dans nos sociétés de la mobilité spatiale,*
- *et considérer que les espaces sont des produits de l'activité sociale et non pas une donnée pré-requise.*»²

Ce qui nous conduit à dire que toute étude de l'espace qu'elle soit citadine ou rurale, relève de la sociolinguistique urbaine où l'urbanisation organise ces espaces, et ce qui nous mène à dire aussi qu'il y a des rapports constitutifs qui instaurent la corrélation entre espace,

¹ GRAFMEYER Yves & JOSEPH Isaac, 2004, p. 21, cité dans, CALVET. J-L., **Les voix de la ville revisitées**, Revue de l'Université de Moncton, vol. 36, n°1, 9-30, 2005, p. 28.

² BULOT. T, « De la matérialité Discursive des murailles Urbaines. Quelques questions autour des écrits illicites », dans, *Variations aux cœurs et aux marges de la sociolinguistique*, L'Harmattan, Espaces Discursifs, 187- 194, 2007, pp.188-189.

langue et société. Autrement dit, l'espace doit être perçu dans sa globalité via les comportements discursifs des locuteurs à partir de la mise en œuvre des relations de communication et de sociabilité.

Thierry Bulot a également distingué entre deux genres d'urbanité ; une urbanité discursive et une autre culturelle : la première se rapporte à la production *langagière* qui correspond aux « *rapports aux langues représentées ou effectivement présentés dans l'espace urbain.* »¹ Il perçoit l'espace urbain comme un tout, une globalité dans laquelle il intègre tous les rapports d'organisation qui gère la vie linguistique de l'espace : le social, le cognitif, les pratiques discursive, le culturel et les pratiques langagières et identitaires. La seconde est reliée à la diversité linguistique du moment où toute langue est représentative via sa culture, et l'espace urbain est le contexte où se joue la mise en mots d'une manière opaque, liée aux différentes pratiques linguistiques valorisantes/valorisées, et la manifestation des identités dans une logique de rencontre, de contact, de métissage et de différences.

Nous avons relevé aussi, que Leila Messaoudi (2003)² dans son étude sur le parler de Rabat, utilise cette dualité en nuancant que l'urbain en sociolinguistique urbaine ne renvoie pas forcément au qualificatif citadin et rural à non urbain ; elle distingue entre deux parlers que la ville de Rabat a connus par le fait d'urbanisation où le parler rabati ancien se caractérise par des traits du parler andalou qui était citadin et le parler actuel caractérisé par des traits ruraux était urbain. Autrement dit, la mise en mots de l'espace n'est pas exclusivement urbaine ou citadine, elle peut être aussi rurale car le concept urbain désigne « *la configuration sociale, économique et spatiale de la ville* »³ et « *recouvre des données observables, mesurables, comparables.* »⁴ De ce fait, l'urbain et l'urbanisation ainsi que la mobilité des locuteurs ont métamorphosé cette vision de stratification des parlers où le contact a permis d'avoir une perception *en grandeur réelle l'illustration de cette réallocation.*

¹ BULOT. T., « Le français, les langues et les villes » dans Bulot. T et Blanchet. P, *Une introduction à la sociolinguistique : Pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*. Editions des archives contemporaines, 113-134, 2013, p.116.

² MESSAOUDI. L., « Parler citadin, parler urbain. Quelles différences » dans Bulot. T et Messaoudi. L, (Dir.), *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires*, (Collection Proximités- Sciences du langage), Fernelmont, Belgique, Editions Modulaires Européennes, 105-135, 2003.

³ ROUSSEAUX. V., « Analogie et disparités du fait urbain au Maghreb », Oran, Revue Insaniyat, 2000, p. 25.

⁴ Ibid, p. 26.

2. L'espace urbain/ l'espace linguistique : opposition ou complémentarité

La définition de l'espace urbain est liée à tout mode d'occupation et d'utilisation du sol lié à la ville ou à sa proximité, elle englobe toutes les activités et fonctions urbaines qui, par définition, sont non agricoles. L'urbain se définit donc par rapport à la nature de l'usage et la fonctionnalité de l'espace qui sont liées à la perception sociale de l'espace communautaire et aux discours. En sciences du langage, l'étude de l'espace urbain ne se fait qu'à travers une optique linguistique où la sociolinguistique urbaine prend en charge l'explication des rapports entre langue(s) (pratiques linguistiques), espace(s) (espace urbain), et locuteurs (pratiques langagières) dans la mesure où ce dernier s'approprie son espace à travers les usages linguistiques qu'il emploie. L'espace urbain devient donc le produit des individus et qui le constituent.

En outre, Jeanne-Marie Barberis définit l'espace urbain comme suit :

« C'est à la fois un espace perçu et un espace que l'on est capable d'organiser mentalement. Les « cartes cognitives » que les gens ont dans la tête leur permettent de se représenter schématiquement leur quartier, leur ville, et de les parcourir en y inscrivant leurs itinéraires. »¹

Autrement dit, l'espace urbain n'est donc pour elle qu'un espace vécu et approprié dans lequel se réalisent l'intégration et l'exclusion à la fois, en finalité un espace territorialisé. Néanmoins, pour Bernard Lamizet (2002), l'espace urbain est un « *espace public, propre à la culture urbaine et aux formes de sociabilités.* »² Avec cette prise en compte de la sociabilité, l'auteur rejoint Thierry Bulot dans la conception de la spatialité qui est conçue par ce dernier selon deux visions ; l'une relève des traits locatifs produits en discours sur les espaces sociaux, l'autre relève des traits spatiaux discursifs sur les lieux. Ceci nous inscrit dans l'approche de l'urbanisation sociolinguistique qui nous permet d'analyser les rapports entre langue pratiquée et l'espace – vécu et perçu- ainsi que le processus d'appropriation.

En effet, la mise en mots des espaces et plus particulièrement la mise en mots de l'espace urbain, comme cela a été nommé par les sociolinguistes urbains parmi eux Thierry Bulot, est une problématique qui a été étudiée non seulement par la sociolinguistique urbaine

¹ BARBERIS. J-M., (dir) *La ville : arts de faire, manière de dire*, Langue et Praxis, Montpellier III, 1994, p.7.

² Op. Cit, p.11.

mais aussi par de nombreuses disciplines, que ce soit pour étudier les géographies, les dénominations de la ville, la toponymie, l'urbanisme, l'anthropologie, la sociologie, les pratiques langagières de la ville ou dans la ville, etc.

Les sociolinguistes ont soulevé la question de l'espace urbain afin de se pencher sur l'urbanisation linguistique que Thierry Bulot (2001b) a préféré appeler l'urbanité langagière, du fait que l'urbanisation linguistique cerne le problème de l'utilisation d'un certain lexique dans l'espace urbain, tandis que l'urbanité langagière, selon toujours Thierry Bulot, cerne la problématique de l'usage des langues, des mots dans un espace urbain dont le but est de comprendre cette mise en mots dans cet espace et non dans l'autre, ainsi que le sens qui lui est attribué par ce locuteur.

En effet, « *conceptualiser la spatialité socio-langagière dans la mesure où la ville n'est pas uniquement un fait démographique ou géographique mais il est d'évidence un fait qui relève du culturel, du social...* »¹ Autrement dit, une langue est le réseau territorialisé des locuteurs dont le rapport langue-espace est représentatif de contact, d'extension et de tissu de changement. L'espace urbain est donc pris en compte par le dynamisme où la langue s'urbanise et l'espace se *lingualise* dès que les déplacements des locuteurs induisent la variabilité des systèmes linguistiques dont ils usent et des espaces qu'ils occupent.

En revanche, évoquer l'espace linguistique relève des travaux de Roland Breton (1975)² et son approche de causalité, de ceux de Jean-Louis. Calvet (1994) et de Joël. Pailhé (2007), où ils mettent en exergue le rapport entre l'espace géographique et la langue. Dans ce contexte, Roland. Breton parle de tissus géographiques et de la répartition des langues, il en élabore trois principes déterminées par : en premier lieu les faits de nature, en second lieu la reconnaissance d'une langue qui est reliée à la position géographique et en troisième lieu, une langue est déterminée par sa fonction de prestige et de pouvoir selon les propres termes de l'auteur.

¹ BULOT. T., « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans *Langues, contact, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, (dir) Blanchet. P et Didier de Robillard, Cahiers de Sociolinguistique n°8, Presses Universitaires de Rennes, 99-109, 2003/1, pp. 101-102.

² BRETON. R., « La place de la géographie des langues », *Annales de Géographie*, n°465, 514-523, 1975.

Pour Jean-Louis Calvet, l'école sociologique de Chicago, une langue est déterminée par sa position spatiale ; une langue du centre et une autre périphérique ; c'est-à-dire il présente la langue en cercle concentrique. L'auteur n'observe que :

« L'importance croissante de la langue « hypercentrale » peut avoir pour corollaire un intérêt exagérément porté à certaines langues centrales et périphériques (minoritaires, régionales,...) au détriment des langues « supercentrales » et des langues centrales importantes. »¹

Ceci nous renvoie à évoquer les variétés linguistiques et les rapports de dynamique entre les langues où la distinction centre et périphérie s'installe et la frontière linguistique s'urbanise. Cette frontière linguistique urbanisée dont parle Thierry Bulot qui la rapporte à l'espace vécu/perçu est prise en tant que facteur identifiant.

D'ailleurs, Joël Pailhé (2007)² dans son approche de la géographie des langues, parle du rapport espace /langue qui relève du réseau des locuteurs. Dans le sens où tout espace linguistique est relié aux pratiques langagières et non pas au territoire des locuteurs dans la mesure où la langue accompagne le locuteur dans ses déplacements, alors que parfois il l'abandonne au profit d'une autre et pas complètement, ce que nous relevons dans notre recherche. Cette projection comme nous l'avons déjà cité relève de la fonctionnalité communicationnelle où l'espace demeure la surface de cette dynamique. A travers ces différentes approches nous pouvons dire que l'aspect linguistique des langues dans différents espaces géographiques peut se juxtaposer ou se superposer à d'autres espaces du même type comme il peut y avoir des chevauchements, le cas par exemple de l'Algérie où le phonème [q] dont la palatalisation de cette occlusive vélaire dans le mot (qutlek), subit diverses réalisations [q] = [q] [g] [k] [']. Cette distinction nous renvoie à une référence spatiale.

Par ailleurs, Gabriel Manessy³, dans son étude sur les langues, décrit le phénomène de véhicularisation/ vernacularisation et de créolisation, il part de l'hypothèse que chaque milieu urbain possède ses propres variétés de langues caractérisées par certains traits d'ordres phonétiques, lexicaux et morpho-syntaxiques. Ces variétés sont décrites dans leurs

¹ CALVET.J-L., Dans, VIAUT. A et PAILHE. J (dirs), *Langue et espace*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine 2010, p. 25.

² PAILHE.J., Géographie des langues : problématique et application, dans VIAUT. A, (dir), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 381-409, 2007.

³ MANESSY. G., Dans, RADA TIRVASSEN., *Langages de jeunes, plurilinguismes et urbanisation*, l'Harmattan, Paris, 2012, p. 15.

spécificités en identifiant leurs fondements sociaux dans l'organisation de la ville. En somme, le langage détermine à l'avance la structuration des réseaux sociaux à partir des compétitions individuelles pour le prestige, pour la différence et pour la position. Ce qui est affirmé également par Véronique Castellotti et Didier de Robillard « *lorsque le locuteur prend la parole, il s'actualise en un point de sa trajectoire sociale et professionnelle tendu entre son passé et des objectifs à venir* ». ¹

Dans ce cas, les rapports entre l'espace, la société, les langues et les parlures relèvent des configurations de marquage linguistique et langagier dans la mesure où elles deviennent l'élément crucial de la stratification spatiale. Dans la continuité de cette réflexion, trois types d'espaces sont distingués par Thierry Bulot (2010) où chacun représente une praxis topologique :

- **l'espace urbain** : caractérise l'appartenance sociale du locuteur à partir des parlures identifiés qui deviennent le facteur de la stigmatisation et de la valorisation des locuteurs.
- **l'espace citadin** : est caractérisé par la production d'un discours spatial commun à tous les locuteurs habitants et qui se partagent la même identité discursive.
- **l'espace urbanisé** : est caractérisé par les représentations et les pratiques langagières renvoyant à l'appartenance sociale du locuteur.

Globalement, nous pensons que ces types d'espace constituent un consensus de l'identité spatiale des locuteurs habitant la ville à partir des pratiques d'un discours énonciatif par lequel ils s'identifient.

III. LA VILLE, UN ESPACE URBAIN : PROBLEMATIQUE DE CHOIX NOTIONNEL

La problématique notionnelle qui tourne autour de la notion de ville par rapport à celle d'urbain, a été soulevée en premier lieu par J-L Calvet qui l'a posée dans son article « *Les voix de la ville revisitées* » (2005). La problématique posée est le pourquoi du choix

¹ CASTELLOTTI. V et ROBILLARD. D., Langues et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociolinguistique, dans *Langage et société* n°98, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 43-75, 2001, p.52.

du concept urbain et non pas celui de ville, et il a proposé ainsi « *sociolinguistique de ville* » étant donné que le terrain sociolinguistique est la ville. Des interrogations se posent par rapport au pourquoi. Le fait d'opter pour un concept et non pas pour un autre, situe les chercheurs dans une dialectique qui s'impose aux différents champs d'études ; du fait que lorsqu'on fait la sociolinguistique urbaine, on étudie *la ville-urbs* ou *la ville-civitas*. Ceci, nous a interpellé à se poser la question des rapports qui relient les différentes notions qui sont souvent assimilés et que relève le champ de recherche de la sociolinguistique urbaine.

La ville dans son sens physique est un contexte socio-historique, une cosmogonie composée de groupes sociaux qui y vivent et font d'elle une appropriation, un habitat, une histoire, une culture et une identité. Il s'agit d'une entité spatiale qui assure à toute communauté sociale qu'elle soit identifiée. De ce fait, Jean-Louis Calvet affirme que « *la ville est à la fois un creuset, un lieu d'intégration et une centrifugeuse qui accélère la séparation entre différents groupes.* »¹ Dans ce sens, la ville est prise donc comme un espace social où l'intégration se manifeste par une hétérogénéité langagière des différentes communautés sociales où la matrice discursive dont a parlé Thierry Bulot (2003) sera la plateforme de l'organisation sociale de l'espace.

A cet égard, la ville n'est pas statique car il ne s'agit pas d'un espace clos, « *la ville est un espace où l'on peut entrer et sortir, un espace qui ne se définit pas uniquement par le dedans, mais par la relation entretenue entre un dedans et un dehors.* »² Cette citation fait référence au parcours de la mobilité et plus particulièrement de l'émigration et son impact sur l'espace et sur les pratiques langagières. Les individus se déplacent, se croisent, se mettent en contact (contact de langues), se regroupent et s'échangent en créant une sociabilité et une territorialisation.

Cet espace complexe est défini par Bernard Lamizet (2002) comme suit :

« *La ville est un espace dans lequel la régulation des rapports sociaux est une contrainte qui s'impose à la pratique de l'espace et aux usages qui en sont faits par ceux qui l'habitent [...] La ville n'est pas seulement un lieu pourvu d'une dénomination, c'est-à-dire une dimension symbolique, qui lui donne une signification : la ville est un fait social et culturel. C'est aussi un ensemble d'hommes et de femmes*

¹ CALVET. J-L., *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot, 1994, p.13.

² MONGIN. O., *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil, Coll. « La couleur des idées », 2005, p.99.

qui la peuplent, qui investissent ce lieu de leurs désirs, de leur inconscient, de leur représentation.»¹

Dans la continuité de cette réflexion, Manuel Castells (1981) perçoit aussi la ville comme une expression spatiale d'une organisation sociale, elle est pour l'auteur « *un espace social avant d'être spécifiquement espace urbain et en tant que tel, fait preuve d'une « épaisseur » socio-spatiale.* »² En revanche, Thierry Bulot perçoit la ville sous une autre dimension, elle est conçue à partir des rapports entretenus entre espace, identité et langue urbaine et il la définit comme suit :

« La ville est une entité pour le moins discursive combinant la dimension perçue comme immuable du structurel, du linguistique, du spatial objectif et la dimension proprement dynamique des relations sociales de tous ordres, du langagier, de l'usage et des perceptions situées de la spatialité urbaine. »³

En insistant sur la matrice discursive de l'espace ville, il ajoute :

« La ville est certes un espace social, mais plus encore un espace énonciatif qui donne sens et valeur à l'ensemble des pratiques, elle est cet espace praxique où, bien que les discours ne soient pas la réalité, parce qu'ils constituent le seul accès au réel, ils finissent par devenir le réel. »⁴

Cette réalité des pratiques langagières dont parle Thierry Bulot relève des pratiques de l'espace où le locuteur manipule son répertoire linguistique selon les besoins et les situations, dans le sens où la réalité vécue conditionne l'usage de (s) langue (s). Pour s'y faire, le locuteur se réfère aux processus représentationnels de la ville organisée spatialement et socialement. Dans ce cas de figure, l'auteur précise qu'

« Il n'est pas (ou plus) suffisant de poser la ville comme seul espace social dont la fonction dominante serait l'intégration (et son corollaire l'exclusion), fonction manifeste à la fois par une hétérogénéité langagière constitutive de toute communauté sociale et par une mobilité linguistique que sociolinguistique [...]. Il faut au moins la penser comme une « matrice discursive » fondant des régularités plus au moins consciemment élicites, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans

¹ LAMIZET. B., op.cit., 2002, pp. 3-4.

² CASTELLS. M., *La question urbaine, (Textes à l'appui. Sociologie)*, La découverte, Collection : La fondation, 1981, p.277.

³ BULOT, T. *Lieux des villes et identité, Perspectives en sociolinguistique urbaine*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.5.

⁴ Ibid, p.8.

doute autant macro-structurelles (entre autre l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières.»¹

De ce fait, la ville est envisagée à partir de ses rapports socio-spatiaux et langagiers qui agissent sur les représentations et les comportements sociolinguistiques. Dans la continuité des différentes réflexions sur la ville, Jean-Louis Calvet (1993) perçoit la ville comme une entité dynamique qui permet au chercheur d'analyser l'espace au-delà de la communication et de la dialectologie vu que les lieux et les territoires sont (re)structurés sans cesse par la mobilité des individus où chacun vient estamper de son historicité qu'il réinvestit dans le nouvel espace d'accueil.

Dans le sillage de cette réflexion, nous relevons également d'autres études qui envisagent la ville comme un espace de dynamiques urbaines d'un point de vue variationniste. Ainsi, Anthony Lodge (1997)² appréhende la dynamique linguistique dans la ville de Paris (le parisien) à partir tout d'abord d'une koinésation, qui est opérée de l'émergence d'un dialecte spécifiquement urbain qui a émergé de simplification des différents dialectes urbains en contacts. Puis, il a mis en relief la (sous)categorisations sociales des variantes dialectales. Et, enfin, l'émergence d'un dialecte standard qui a par la suite banalisé les autres dialectes traditionnels. La ville est donc une variable sociale et linguistique circonscrite dans des espaces assurant l'organisation territoriale des espaces dits linguistiques et sociaux.

1. La ville : espace urbain /lieu

Cette dichotomie nous met dans une problématique non pas juste terminologique mais nous implique aussi dans un questionnement soulevé par Romain Lajarge et Claude Moïse pour qui, c'est l'intervention de l'homme qui transforme le lieu en espace dans la mesure où « *le lieu serait de l'ordre de l'immuable, de l'être là, repères visuels, lieux commémoratifs, monuments, magasins. L'espace serait façonné par les actions, les mouvements, les visions des habitants ou des passants.* »³ En ce sens, les individus attribuent

¹ BULOT.T., « Sociolinguistique urbaine, variations linguistiques : images urbaines et sociales », Cahiers de Sociolinguistique n°6, Presses Universitaires de Rennes, 1-11, 2001, p. 6.

² LODGE. A., *Le français, Histoire d'un dialecte devenu langue*, Fayard, Paris, coll, 1997

³ LAJARGE. R. et MOÏSE. C., « Enseignes commerciales, traces et transition urbaine. Quartier de Figuerolles, Montpellier. » dans *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de villes (Configurations et enjeux sociolinguistiques)*, (Dir) Thierry Bulot et Lise Dubois, Volume 36, numéro 1, Revue de l'Université de Moncton, 97-127, 2005, p. 97.

au lieu une forme concrète tandis que l'espace est abstrait, c'est l'être humain qui le façonne. Thierry Bulot et Vincent Veschambre envisagent également la même perspective en déclarant que « *l'espace est le résultat des mobilités perçues ou vécues par différents acteurs/locuteurs de l'urbanité langagière.* »¹

Quant à Michel de Certeau, il adopte une autre vision pour définir l'espace :

« *L'espace est l'effet produit par les opérations qui l'orientent, le circonstancient, le temporalisent et l'amènent à fonctionner en unité polyvalente de programmes conflictuels ou de proximités contractuelles. L'espace serait au lieu ce que devient le mot quand il est parlé (...) à la différence du lieu, il n'a donc ni l'univocité ni la stabilité d'un groupe.* »²

Ceci explique que l'espace est doté de vecteur de temps, de direction et de positionnement par opposition au lieu qui est considéré comme un élément de stabilité. La distinction entre espace et lieu réside au niveau de la mouvance. Cette distinction, nous la relevons aussi chez Marc Augé (1992) mais sous une autre forme. Il déclare que les lieux se constituent et l'espace s'organise à l'intérieur du même groupe social par rapport aux relations identitaires établies entre les membres du groupe. En ce sens, le lieu pour lui se définit par « *une stabilité minimale et compte du moment où en conjuguant identité et relation* »³ par rapport à l'espace qui inscrit les relations « *dans la durée et les formes spatiales aussi mais ne se concrétisent que dans et par le temps.* »⁴

De ce qui précède, nous concluons que le lieu ne désigne pas l'espace mais sans le lieu l'espace ne peut pas être envisagé, il présente la face matérielle de l'espace dans la mesure où l'identification des lieux par dénomination est une référence à l'identification spatio-linguistique des locuteurs. En outre, l'espace tel qu'il est perçu par Thierry Bulot se fractionne en trois types : espace citadin, espace urbain et espace urbanisé, dont le rôle est l'organisation spatiale. Et Chaque type se caractérise par une pratique spatiale et une représentation langagière qui permettent l'identification et la différenciation sociolinguistique. Donc, la ville est le lieu où coexiste une panoplie de langues dans la mesure où les transformations, les innovations et les dynamismes se manifestent sous l'effet

¹BULOT.T. & VESCHAMBRE. V., « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces », dans *Penser et faire la géographie sociale*, (Dir) SECHET. R et VESCHAMBRE. V, Presses Universitaire Rennes, 305-324, 2006, p.65.

² DE CERTEAU. M., *L'invention du quotidien, L'art de faire*, Guallimard, 1990, p.173.

³ AUGÉ, M. *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la sur-modernité*, Seuil, 1992, p. 68.

⁴ Ibid, p. 76.

des contacts et des brassages visionnés sous l'angle de faits linguistiques qui aient une signification dans cet espace et non pas dans l'autre. Elle n'est qu'un terrain, un lieu de construction sociale où les locuteurs (re)produisent des interactions, des variétés urbaines caractérisées par des traits qui assurent la spécificité et l'identification, un marché fluctuant de productions, de contacts, d'échanges, et de variétés.

2. La ville : un territoire à frontière

Au cours de ces dernières années, la démarche scientifique s'est préoccupée énormément et avec beaucoup d'intérêt de l'espace et du territoire ainsi que de la frontière, en tentant de cerner les langues et les sociétés sous leurs aspects culturels et identitaires et en réduisant les différents rapports qui les unissent et qui les différencient par rapport à leur dimension spatiale. Le sens de « *la ville est un territoire* » nous renvoie aux différentes théories des rapports établis entre les différents groupes sociaux et leurs pratiques langagières afin de s'identifier et de se différencier. La pratique d'un territoire circonscrit en mise en mot constituant un espace social. Et la langue et ses représentations font référence au lieu et à l'identification du locuteur en tant qu'acteur d'appropriation identitaire et spatiale. C'est ce qui ressort des travaux de Philippe Hambye (2008), « *Des banlieues au ghetto* ». La métaphore territoriale comme principe de division du monde social, ainsi que Marie Rispaïl (2009) « *Il y a frontière et frontière* », Jean Sibille (2010) « *Langues de France et territoires* ».

En tout compte fait, nous notons que l'espace est une dimension qui permet de situer l'individu afin d'assurer son existence et son vécu, c'est une dimension cosmique soumise à des normes et marquée par des distances. En ethnologie, la notion de l'espace est liée à celle du territoire, ce sont des synonymes, et cela depuis Aristote. Depuis, les définitions de la notion du territoire sont formulées autour de la notion d'espace ; en étymologie, il est défini comme « *le lieu où l'on peut exercer sa terreur* »¹. Il est défini aussi par le géographe Paul Claval, comme « *une zone protégée et défendue contre toute intrusion, ce qui renvoie à la notion de protection, protégé une aire où on est. [...] Tout comportement territorial vise la défense d'un lieu que marquent ses occupants* »². Le territoire est donc un espace accaparé

¹ Nouveau Dictionnaire Etymologique et Historique 1971, Larousse, Paris, p. 742.

² CLAVAL, P., *La Nouvelle Géographie*, Que Sais-Je. PUF. 1977, P. 100.

par un groupe, protégé et défendu par le sentiment d'appartenance qui se manifeste à travers différentes attitudes. En revanche, Bernard Elissalde définit le territoire comme

« une portion d'espace terrestre envisagée dans ses rapports avec des groupes humains qui l'occupent et l'aménagent en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins. Notion autonome, le territoire, en géographie n'est ni un synonyme, ni un substitut du mot espace. »¹

En biologie, le terme de territoire renvoie à un comportement animalisé où l'animal marque et limite son territoire en le défendant et le protégeant contre l'invasion d'autres concurrents ou espèces. En géographie, la territorialité humaine est définie par Jacques Barou comme un « rapport d'identification qui s'établit entre un groupe humain défini et son cadre de vie, même si le groupe en question n'a pas l'exclusivité de l'espace qu'il occupe. »² Nous pourrions dire que toute unité spatiale englobant un comportement structuré peut être considérée en tant que territoire vu qu'elle est limitée par des frontières physiques qui empêchent la circulation libre des individus. Or, cette frontière peut être aussi symbolique.

En outre, la notion de frontière, qu'elle soit linguistique ou géographique, est un des axes de notre recherche du moment où elle sera remise en cause pour la désignation des espaces linguistiques, mais aussi par le découpage identitaire, du fait que notre corpus vit une dualité des parlures dans le même espace, ce qui nous indique l'existence des frontières entre les membres du groupe. Pour Marie Rispaïl (2009), la notion de frontière est une thématique spatiale, qui comporte toute une symbolique langagière dans sa dimension et sa complexité. Le symbolisme du terme réside non seulement dans sa signification apparente mais il comporte en lui aussi tout un symbolisme instauré par l'utilisateur. C'est une zone hybride entre deux espaces et qui englobe ainsi les caractéristiques de ces deux espaces opposés, en entrant dans une relation de différenciation exprimant une altérité symbolique d'un ici et d'un ailleurs. Pour elle « les mots nous rassemblent-ils ou nous séparent-ils ? »³.

¹ ELISSALDE. B., « Une géographie des territoires », *L'information géographique*, Volume 66, n°3, 193-201, 2002, p. 200.

² BAROU. J., dans, CLAVAL, P., *La Nouvelle Géographie, Que Sais-Je*, PUF, 1977, p. 101

³ RISPAÏL M., « Il y a frontière et frontière », dans BERCHOUD. M-J, *Les mots de l'espace entre expression et appropriation*, Paris, L'Harmattan, 95-117, 2009, p. 96.

Sachant que le mot est le reflet du locuteur qui traduit ses intentions et ses pensées, grâce à ces mots, il extériorise la charge langagière qui est en lui.

Dans ce contexte, elle perçoit que les frontières ne sont que virtuelles et symboliques, c'est un simple repère établi afin de s'identifier, comme elles permettent de distinguer des pratiques langagières et identitaires bien qu'elles soient géographiques, étatiques et linguistiques. En effet, le résultat de l'enquête qu'elle a menée, a été particulier, non seulement au niveau du phénomène du bilinguisme vécu, des représentations langagières ou des frontières mais du point de vue des réflexions et commentaires apportés par les informateurs, ce qui a permis à l'auteure d'avoir une autre vision de la problématique et de se poser la question suivante : « *comment sont vécues et comment sont dites les frontières par ceux qui les franchissent chaque jour, linguistiquement et matériellement parlant ?* »¹

Les résultats sur le plan de l'identification montrent que les français sont les locuteurs les plus identifiés par rapport aux belges et la confusion est pertinente entre ces deux. Or, la détermination des frontières varie selon la situation sociolinguistique des auditeurs. Cette fluctuation relevée chez les locuteurs n'est pas due seulement aux facteurs linguistiques ou géographiques selon les commentaires des auditeurs, mais aussi à leurs origines. A priori, les frontières sont de type linguistique et l'identification fut comparative sur le plan phonologique au niveau des paires minimales qui est expliqué par l'usage d'un tel phonème à la place d'un autre ou l'usage d'un phonème caractérisant tel espace linguistique par rapport à un autre. L'accentuation a été aussi une source d'identification. Ainsi les frontières géographiques ont un impact dans la création d'une nouvelle langue frontalière, ce qui explique que les frontières géographique et linguistique disparaissent dans la mouvance langagière qui va être définie par l'auteur comme « *une identité commune, une solidarité de langage dans ses variations.* »²

Quant à Alain Viaut (2010)³ propose une toute autre approche en parlant de frontière linguistique, il parle d'une macro-notion qui englobe des sous-notions, la notion d'*exofrontière* linguistique et la notion d'*endofrontière* linguistique. La première renvoie aux différents dialectes constitutifs de la langue et les variétés employées en délimitant

¹ Ibid, p. 100.

² Ibid, p. 110.

³ VIAUT. A., « Approche sociolinguistique de la dimension spatiale des langues et de ses déclinaisons », (dir) VIAUT. A et PAILHE. J., *Langue et espace*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2010

l'espace de son usage, ce qui nous renvoie aux dialectes algériens et leurs variations qui caractérisent chaque région. Tandis que la seconde notion résulte des variations *topolectale*, c'est-à-dire qu'il s'agit de variations qui se caractérisent par des limites linguistiques internes où le territoire linguistique correspond à l'espace de communication d'une communauté linguistique et qui s'identifie par une frontière linguistique, par exemple les territoires linguistiques du tamazight. Dans ce cas, le territoire linguistique originel, devenu une référence historique, reste d'actualité dans le cadre de la description linguistique.

Ce fait s'est scindé selon les différents points de vue de chercheurs, il est le résultat d'une réalité socio-politique où la notion de frontière s'est trouvée dans une métaphorisation plurielle où chaque donnée lui sculpte une acception propre aux données politique, sociale, idéologique, linguistique ou même didactique. Une dimension ambivalente qui renvoie à des obstacles réels naturels, physiques ou symboliques. En somme, les territoires sont produits à partir du processus de territorialisation où un espace ne peut devenir un territoire qu'« *au titre de zone d'appui d'une prétention légitime quant à ses usages* »¹, c'est-à-dire la dynamique territoriale ne relève que de (re) construction identitaires des locuteurs. Ce qui est confirmé par l'étude de Thierry. Bulot sur la ville de Rouen où il a relevé que

*« Les locuteurs issus de l'immigration maghrébine s'approprient non seulement l'espace mais encore l'érigent en territoire ; il semble que la territorialisation linguistique ne puissent strictement se rapporter qu'à cette seule tension urbaine. »*²

Globalement, nous pensons que le territoire est conventionnellement corrélé au fait identitaire où la frontière n'est qu'un produit social imagé d'une manière symbolique qui permet l'identification de soi et de l'autre et où se joue l'inclusion et l'exclusion. La territorialisation sera définie dans ce contexte par Thierry Bulot (2004) comme suit :

*« La territorialisation telle qu'elle est envisagée en sociolinguistique urbaine se conçoit également comme un processus engageant un procès d'une part d'appropriation et de discrimination de l'espace par des attributs corrélés aux parlures et, d'autres part, de mise en mots de la complexité locative. »*³

L'espace et le territoire s'apparentent par la dimension sociale qui structure et conditionne l'existence d'un individu ou d'un groupe et l'informe de sa propre identité. Et

¹ BORDREUIL. S., cité dans, BULOT. T., « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques », Paris, Sciences de l'Homme et Société/ Linguistique, 110-125, 2004, p.123.

² Ibid, p : 120

³ Op. Cit, p. 123.

c'est à partir des frontières que l'espace et les territoires sont définis, même si ces frontières semblent disparaître, elles apparaissent sous une autre forme ou elles se déplacent.

Nous concluons que la langue impose donc des frontières virtuelles et symboliques, c'est un simple repère établi afin de s'identifier et d'identifier autrui, comme elles mettent aussi en évidence les traits définitoires de la dynamique des pratiques linguistiques et identitaires de chaque territoire qui se spécifie par une langue ou un parler qui constitue la frontière linguistique de l'espace vécu/perçu. Les notions de territoire et de frontière qu'elles soient linguistique ou géographique, sont des axes de notre recherche du moment où elle sera remise en cause pour la désignation des espaces linguistiques et aussi identitaires.

3. La ville, un centre/une périphérie, espace ségrégué

C'est dans les années 1900 que le duo conceptuel centre/périphérie est apparu en géographie et en économie. Puis, il a pris d'autres dimensions où l'usage conceptuel de ce couple relève non seulement de la spatialité géographique mais aussi de l'espace social tel qu'il est décrit par Maurice Agulhon dans son article « *Le centre et la périphérie.* »¹. Les définitions les plus basiques données à ce couple relèvent de la géographie où la notion de *périphérie* est définie comme « *partie d'un territoire située, près de ses limites, ses frontières* » ou « *ensemble des quartiers éloignés du centre d'une ville.* »² Alors que la notion de *centre* contient plusieurs entrées selon le champ d'application, la définition la plus générale donnée est le milieu d'un espace quelconque, c'est le noyau, le cœur, le siège...

En politique, le centre est l'ensemble des membres d'une assemblée qui siège entre la droite et la gauche. Pour les urbanistes, le centre n'est pas forcément le symbole de la qualité de l'habitat et de la vie. En sociologie, Alain Reynaud explique la centralité comme le fait de

*« la concentration de la population, de richesses, d'informations, de capacités d'innovation, de moyen d'action et enfin de pouvoir de décision qui fait la centralité et par conséquent la dilution, voire l'absence de ces critères qui fait la périphérie. »*³

¹ AGULHON. M., « Le centre et la périphérie », dans, NORA. Pierre. (dir). *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, tome III, 1992, p. 825-852.

² Dictionnaire le petit robert, (Dir) Alain Rey, Le Petit Robert de la langue française. 2002

³ REYNAUD. A., *Société, espace et justice*, Paris, PUF, 1981, p. 105.

Toutefois, la périphérie désigne, selon les urbanistes, les quartiers éloignés du centre d'une ville, c'est-à-dire tous habitats qui se situent à ses limites, et qualifié en sociologie, de banlieue, de faubourg, de zone, etc. Autrement dit, le couple centre-périphérie est utilisé pour la description d'un état des lieux qui relève d'une relation inégale entre deux espaces dont la hiérarchisation postule un lieu prééminent et un autre secondarisé. En l'occurrence, le rapport se joue sans cesse entre centre et périphérie dans la réalité sociale comme dans la dimension fantasmée où la discontinuité relève du mouvement qui s'établit entre l'urbain central et le rural périphérique. L'urbain et le rural sont des qualités spatiales limitées ; où la fin de l'un est le début de l'autre dans un processus de discontinuité.

Dans la continuité de cette dichotomie d'urbain et du rural qui a été structurante jusque dans les années 1980, il y a eu une prise de conscience par les chercheurs où les objets sociaux sont mis en avant par rapport au type d'espace. En effet, les espaces sociaux périphériques subissent la ségrégation qui vise à instaurer des frontières, des territoires, des sous-espaces distincts, à l'extériorité du groupe initial, une sélection intra-urbaine relative à un espace de référence pour ceux qui pratiquent le dit espace où des frontières symboliques sont mises en place afin de différencier les différents espaces. Ainsi, le discours ségrégatif va spécifier tel ou tel groupe social à partir d'attributs sociaux et langagiers. Dans cette lancée d'idée, il serait judicieux de préciser que

« la stigmatisation est caractérisée par des discours tenus sur des groupes visant à les dévaloriser dans une échelle de marques (langagières, sociales, etc.) et à les placer le plus possible dans une logique déterministe de différenciation dépréciative. »¹

Autrement dit, elle sert à produire la représentation d'un espace et de ses habitants, ainsi que leur caractère de connivence, de marginalisation et d'isolement ; une ségrégation spatiale.

Dans le prolongement de cette réflexion, Pierre Bourdieu (1993) montre le rapport des espaces urbains aux façons de parler sans être qualifié en fonction du contexte social ; il souligne qu'

« une part de l'inertie des structures de l'espace social résulte du fait qu'elles sont inscrites dans l'espace physique et qu'elles ne pourraient être modifiées qu'au prix

¹ ZENEIDI D., « Marqueurs et mémoires de squats en Europe », dans, BULOT. T et VESCHAMBRE. V, (Dir), Mots, traces et marques (Dimensions spatiales et linguistique de la mémoire urbaine), L'Harmattan, Espaces Discursifs, 189-204, 2006, p. 193.

d'un travail de transplantation, d'un déménagement des choses et d'un déracinement. »¹

Or, évoquer cette opposition binaire du centre et de périphérie en parlant du système linguistique, la langue comme système nous renvoie à la relation linguistique des unités de rang inférieur et de rang supérieur où les langues sont catégorisées selon des critères déterminants.

De ce fait, le concept centre nous renvoie directement au standard, la langue correcte, la langue normée. Ceci positionne la langue dans la dichotomie valorisée/ non valorisée, standard/ non standard, langue de référence/ minorée...Et la langue n'a de vie que par ses locuteurs où chacun adopte une variation qui le caractérise selon une hiérarchie de réalisation allant du centre à la périphérie selon Claire. Blanche-Benveniste². Un mouvement de va et vient s'installe donc et aura comme conséquence une sorte de changement des pratiques discursives aux niveaux phonologique, syntaxique et morphologique où des déplacements d'usages se manifestent.

Sur ce point, Jean-Louis Calvet a donné l'exemple de la situation sociolinguistique des villes arabophones où il s'agit d'un autre type de distinction émise par les dialectologues qui parlent de citadin et de bédouin ou rural. Leila Messaoudi (2002), à propos de ce contexte, expose la problématique de la complexité de la situation au Maghreb ainsi que la relativité des classifications des parlers : parlers pré-hilaliens vs parlers hilaliens, parlers citadins vs parlers ruraux, montagnards, bédouins, etc, une terminologie englobée en une résonnance de stigmatisation de désignation et de connotations distinctives, voire négative et dévalorisante. Quant à Thierry Bulot (1999)³, il adopte le concept de centralité.

En somme, nous tenons à préciser que le centre n'existe que si une périphérie l'entoure, un rapport indissociable installé entre les deux qui relève d'une différenciation spatiale non seulement géographique mais une référence à caractère dynamique. Cette dichotomie est soulevée en Algérie par Bourdieu qui a déterminé les limites géographiques

¹ BOURDIEU. P., « Effet de lieu », dans BOURDIEU. P. (Dir), *La misère du monde*, Paris, Seuil, Coll. « Point », 249- 262, 1993b, p. 252.

² BLANCHE-BENVENISTE. C., « Le français parlé au XXI siècle : Réflexions sur les méthodes de descriptions : système et variations », dans, M. ABECASSIS et al. (dirs), *Le français parlé au XXI siècle*. Norme et variations géographiques et sociales. Paris, L'Harmattan, 17-39, 2008, p. 34.

³ BULOT. T., « La production de l'espace urbain à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée ». Dans BULOT. T. (éd), *Langue urbaine et identité*. Paris, L'Harmattan, p.39-70, 1999.

du centre par rapport à la périphérie ainsi que chaque parler par rapport à l'espace où il est utilisé, il les définit comme suit :

« Il faut distinguer les villes où l'on utilise des parlers pré hilaliens (dits de citadins par opposition aux parlers villageois employés par exemple en petite Kabylie) ; la zone des parlers bédouins qui comprend d'une part, la région des plaines, des collines et du littoral (hautes plaines constantinoises, Mitidja, Cheliff, collines bordières de l'Ouarsenis et du Dahra, plaines oranaises), peuplées actuellement de nouveaux sédentaires (« semi-sédentaires » à l'origine) qui vivent en habitat dispersé, et d'autre part, les hautes plaines, lieu privilégié des parlers bédouins, habitées par les nomades et les semi-nomades en voie de sédentarisation ou des populations récemment sédentarisées. »¹

En outre, dans le prolongement de cette réflexion, Yasmina Cherrad-Bencheffa rejoint Bourdieu dans l'opposition ville/campagne où chaque espace est déterminé selon une hiérarchie sociolinguistique, économique et ethnique. Pour sa part,

« sur le plan linguistique, nous pouvons distinguer très schématiquement deux cercles emboîtés : le premier a priori homogène représentant les cités, autour desquelles se dessinait un autre cercle plus hétérogène illustrant les campagnes. »²

Donc, il est nécessaire de distinguer un centre par rapport à une périphérie, il s'agit d'une réalité sociolinguistique où le parler par son prestige et sa valeur symbolique a le pouvoir d'évaluer et de positionner le locuteur dans l'espace.

IV. LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE : UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA PERCEPTION DE L'ESPACE ET DES PRATIQUES LANGAGIERS

Cette dénomination de sociolinguistique urbaine n'est pas un fait de terminologie, mais il s'agit d'une nouvelle approche qui assure l'analyse des faits de langues sur le terrain. Il s'agit au fait de l'étude de la langue dans son contexte social où la ville est un lieu par excellence de contacts d'individus dont chacun véhicule sa propre langue qui le met en contact avec celle d'autrui. Pour confirmer ce penchant vers la ville, Claudine Moïse estime que :

¹ BOURDIEU. P., *Sociologie de l'Algérie*, Que sais-je ? PUF, Paris, 1960, p. 42.

² CHERRAD-BENCHEFFA. Y., dans *Le français en Algérie*, QUEFFELEC. A et al, Champs linguistiques, éd De Boeck Supérieur, 2002, p. 35.

« cette sociolinguistique variationniste (...) s'intéresse à la société pour ce qu'elle nous dit sur la langue, elle prend les différences sociales à travers des catégories préétablies, essentialistes (sexe, âge, origine, catégories socioprofessionnelles) dans une forme de réduction nécessaire, maniable et pratique, (...). Mais il y a encore une autre approche de la sociolinguistique et donc la sociolinguistique urbaine qui prend des chemins de traverse, celle qui dit la société à travers l'étude de la langue, des langues et des discours, celle qui dira donc la ville aussi. »¹

Autrement dit, la ville devient le terrain par excellence de l'approche sociale des faits de langue où elle rejoint la perception des différents sociolinguistes tels que J-L. Calvet (1994, 2005), L. Mondada (2000), T. Bulot et C. Bauvois (2002), T. Bulot et L. Messaoudi (2003).

Vu le développement croissant du monde, l'émergence des études linguistiques ont pris une autre dimension que celle instaurée par le structuralisme où William Labov relevait la problématique de la sociolinguistique. Pour lui, *« s'il est nécessaire qu'une langue soit structurée pour fonctionner efficacement, comment les gens peuvent-ils continuer à parler pendant qu'elle se transforme, c'est-à-dire pendant qu'elle traverse des périodes de moindre systématisme. »²* De ce fait, l'analyse de tout acte de parole ne peut être réalisée qu'à partir de son contexte social *« stratification sociale »* et de l'espace dans lequel a été produite *la mise en mots de l'espace*.

Cette nouvelle perception de l'espace via l'observation des variations langagières et l'aspect social des locuteurs permet aux sociolinguistes, selon Médéric Gasquet-Cyrus, que

« l'analyse des changements de la distribution des langues en milieu urbain, l'analyse des effets de l'urbanisation sur le corpus des langues, ou comment l'identité urbaine et la territorialisation des représentations linguistiques sont produites par les groupes sociaux. »³

Cette nouvelle approche analytique de l'urbanité langagière est ancrée dans une dimension de la covariance entre les structures socio-spatiales et les stratifications langagières.

¹ MOISE. C., « Des configurations urbaines à la circulation des langues ...ou...les langues peuvent-elles dire la ville ? » Dans *Sociolinguistique urbaine, frontières et territoires, Proximités*, E.M.E, Cortil-Wotan, 2003, p.56.

² LABOV. W., cité dans BOYER. H., *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, 1996, p. 11.

³ GASQUET-CYRUS. M., « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique » *Marges linguistiques*, n°3, 2002, p. 55. Disponible sur : <http://www.Revue-texto.net>. Consulté le 23/5/2013.

1. Avènement de la sociolinguistique urbaine

La sociolinguistique urbaine est apparue au moment où les situations linguistiques, Selon Louis-Jean Calvet, « sont menées à une sorte d'urbanisation de la linguistique, à des études de terrain »¹. Aussi, du moment où la sociolinguistique a pris en considération la perception de l'espace comme un fait de la variation langagière, nous constatons qu'elle adhère la géographie sociale au niveau de la prise en compte de l'aspect social en observant l'espace. Ce qui est confirmé par le linguiste Thierry Bulot et le géographe Vincent Veschambre, pour qui il s'agit d'une rencontre nécessaire de deux disciplines du fait que :

« Ce qui interroge globalement, mais foncièrement les deux disciplines [...] est la mise en mots du spatial, du social et des corrélations réciproques entre chacun des deux plans, mais peut-être plus encore la dimension praxique du discours, cela dans le rapport constant à l'hétérogénéité constitutive de toute production/action humaine. »²

Sous cet angle, l'espace est abordé par deux disciplines sous une optique qui mis en exergue les pratiques langagières et sociétales dont le point de convergence est relevé au niveau des buts et des variables. Dans la mesure où « la géographie (sociale notamment) affirme désormais la nature sociale de l'espace, la sociolinguistique revalorise la dimension spatiale des faits sociaux ou en d'autres termes la spatialité. »³. De ce qui précède, il convient d'affirmer que Thierry Bulot fut le premier à emprunter ces notions (espace, spatialité, territoires, territorialité, frontières) à la géographie sociale du moment où la sociolinguistique urbaine perçoit les pratiques langagières dans le milieu social via l'espace en tenant compte de la valeur identitaire et les représentations sociales.

En outre, Médéric Gasquet-Cyrus (2001) place la sociolinguistique urbaine entre deux faits sociolinguistiques, l'un classique et l'autre prioritaire où l'interdisciplinarité construit le champ théorique et interroge la ville dans une perspective langagière. Il perçoit la ville en tant qu'espace de contact et de conflit où la dynamique des relations entre langues, territoires, espaces et discours fait émerger des tensions et des formes de ségrégations entre les différents groupes sociaux qui luttent pour une affirmation identitaire via leurs pratiques

¹ CALVET. L-J., *La sociolinguistique*, PUF, (7^{ème} édition), 2011, p. 39.

² BULOT. T, Veschambre. V, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces. » Dans, SECHET.R & VESCHAMBRE. V (dir), *Penser et faire de la géographie sociale*, Presses Universitaires Rennes, Géographie Sociale, 305-324, 2006, p. 310

³Ibid, p. 319.

langagières et leur accent qui l'ont mis dans un dilemme de (re)construction d'identité mouvante.

Par ailleurs, dans le sillage des études de Thierry Bulot et Esabelle Ledegen-Gudrun. (2008)¹, la sociolinguistique urbaine est une sociolinguistique qui met en exergue les liens qu'entretiennent la langue et l'espace, plus précisément l'espace urbain tout en prenant en charge dans son champ d'analyse l'organisation sociocognitive de l'espace ville, les pratiques linguistiques, les pratiques discursives ainsi que les attitudes linguistiques et langagières. En ce sens, le sociolinguiste parcourt donc des chemins pluridisciplinaires en une posture de bienséance en analysant la langue non seulement en tant qu'objet linguistique mais en l'engageant, à la fois, dans des domaines de recherches tels que la minoration sociale, la variation linguistique dans les espaces urbains ainsi que la variation des usages et des représentations langagières et spatiales.

A cet effet, l'analyse du rapport entre la langue et l'espace a permis à Jacques Lévy d'énumérer « *dans l'histoire de la pensée trois grandes espèces de catégories d'espace : "kantienne"- l'espace est une "forme à priori", "cartésienne" – "l'étendue" est un attribut de toute chose -, "Leibnizienne" – l'espace est une relation entre coexistant.* »². C'est-à-dire, tout espace représente le cadre de toute cohabitation entre l'individu, la langue et l'espace dans la mesure où toute langue vit dans un espace où tous les deux sont limités par des frontières, ce qui nous renvoie à une composante ternaire ; espace, territoire et frontière. Cette quête de reconnaissance de l'espace en tant qu'un fait social et non pas une donnée nous conduit à dire que l'espace est un paramètre permettant de faire apparaître les représentations linguistiques des locuteurs.

Dans ce contexte conceptuel, le rapport entre langue et espace est au centre de l'activité langagière de la pensée de tout être, du moment qu'il s'exprime à travers des comportements langagiers ou autres, et du moment où la langue détermine le territoire qui lui procure des assises et des limites. Ainsi, cette langue s'inscrit dans l'espace par ses locuteurs qui vont être identifiés par rapport à elle aussi. Elle est donc une marque d'appartenance très significative dès qu'elle colore des pratiques langagières en leur donnant

¹ BULOT.T & LEDEGEN-GUDRUN. E., « Langues et espaces. Normes identitaires et urbanisation. », dans Cahiers de sociolinguistique n°13, Presses Universitaires de Rennes, 5-14, 2008/1.

² LEVY. J., « A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire ? », Dans, VIAUT. A. et PAILHE. J. (dir), *Langue et espace*, Espaces temps, n°51-52, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 102-142, 2010, p. 105.

un caractère typique qui lui serait propre. Ceci ne peut en fait se concrétiser qu'en se référant aux différentes variables et mutations de la communication dans un univers humain global qualifié de *tant intensif qu'extensif, tant général que partiel, tant exclusif que subsidiaire*.

Désormais, les objets d'études de la sociolinguistique urbaine sont la covariance entre les structures spatiales et la hiérarchisation sociolinguistique, ainsi que l'appropriation de l'espace urbain et des parlers dans un contexte social déterminé, et également l'impact social des parlers sur l'espace urbain. Elle met en évidence l'identité et les pratiques langagières et elle considère tout espace comme un espace social. La sociolinguistique urbaine étudie donc la diversité linguistique et langagière propre à une communauté urbaine dont l'objectif est de relever la spécificité langagière d'un espace bien déterminé en posant les fondements d'analyse de la manière dont les pratiques langagières produisent un espace identitaire.

D'après Jean-Louis Calvet (1994), la sociolinguistique n'a pris en considération le terrain urbain comme facteur d'analyse qu'à partir de 1994, au moment où il y a eu des questionnements sur l'apport du terrain ville sur une situation linguistique en se posant les questions : *where, why et how ?*, qu'il a ajouté à celles posées par Joshua Fishman, *whospeaks, what language to whom and when ?* Dès lors, ce questionnement l'a penché sur une autre optique d'analyse des faits de langue où la ville devient son terrain d'exploitation avec la publication en 1994 « *Voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine* ». Ses études ont porté sur les villes plurilingues : « *la forme des langues dans la ville, la mise en mots des villes par l'appropriation des lieux à travers la langue, la ville considérée comme productrice lexicale.* »¹. Comme il ajoute plus loin le pourquoi de la ville :

« *La ville comme terrain donne à voir plus nettement au linguiste les interactions sociales à travers les interactions linguistiques, elle lui montre en quelque sorte que la linguistique ne peut être qu'une science sociale (ce qui bien sûr valide l'idée même de la sociolinguistique). Mais ceci existe partout, dans tous les usages linguistiques, et se trouve simplement être plus manifeste en ville.* »²

Comme la ville a été le champ d'investigation de toutes les études en sociolinguistique urbaine, Jean-Louis Calvet met en surface un questionnement et un

¹ CALVET, J-L., « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ? » Revue de l'Université de Moncton, vol. 36, N°1, 9-30, 2005, p. 11.

² Ibid, pp. 18-19.

positionnement envers cette dénomination de sociolinguistique urbaine qui l'a vraiment importuné en proposant pourquoi pas une *linguistique de la ville*. En somme, la sociolinguistique urbaine est une approche illustrée exhaustivement par les travaux de Thierry Bulot qui définit la sociolinguistique urbaine comme une approche qui permet d'étudier

« de manière non hiérarchisée et non exclusive, la mise en mots de la covariance entre la structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique, le contexte social des discours (notamment épilinguistiques) de la ville posée comme matrice discursive et le façonnement réciproque des structures socio-spatiales sur les comportements linguistiques et langagiers des sujets et des discours (leurs discours) sur l'espace social et la mobilité vécue ou perçue. »¹

Il s'agit donc du traitement des pratiques langagières par rapport à l'espace et la société vu que l'espace influence les comportements sociaux vis-à-vis à la langue.

Au Maghreb, une sociolinguistique dite urbaine s'est développée à partir des travaux de Mohamed Naciri (Maroc) (1985), de Dominique Caubet (Fès) (1989) et de Leila Messaoudi (Rabat) (2003). Ces travaux ont servi d'un point d'ancrage de mettre en exergue les différentes variétés qui cohabitent dans une même ville, à partir des appartenances ethniques « *communautaires* » ainsi que le changement des parlers urbains. Ils ont démontré comment l'exode rural (flux de population) a transformé les parlers urbains en distinguant le parler sédentaire qualifié d'innovant du parler dit nomade ou bédouin qui est un parler distingué par la conservation des traits des parlers pré-Jahili.

En outre, la linguistique variationniste urbaine s'est développée en premier lieu chez les anglo-saxons et en Orient (au Mashrek) avec Clive Holes, Abdel Jawed, Mohamed Amara, Nillofar Haeri, ... dont les études réalisées relèvent de la variation linguistique et son évolution chez des locuteurs différents en fonction de leur : âge, sexe, origine, statut, ... en focalisant ce phénomène sur la fameuse question de diglossie qui caractérise les pays arabophones en parlant de variété haute (H) des villes, une variété parlée par l'élite de la ville par opposition à la variété basse (L), aspect rural. En Algérie, selon les recherches effectuées sur terrain, le contexte est largement différent car l'élite est plutôt bilingue

¹ BULOT. T., « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques », dans *Le Città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane/ Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Forum Editrice Universitaria Udinese SRL, Udine, 111-125, 2004, p. 11.

(francophone), pas trop arabisée en dépit de la politique d'arabisation, tandis que le parler de la classe moyenne relève de la variété locale ou régionale.

En somme, l'ambition théorique et méthodologique de cette discipline est, selon les chercheurs, d'étudier l'espace urbain par rapport aux pratiques linguistiques adoptées par les interlocuteurs en abordant des thématiques focalisées sur : l'identité(s) urbaine (s) et imaginaire linguistique (Juillard, 1997), le vernaculaire(s) urbain(s), le territoire(s) en ville (Calvet, 1993), la mise en mot de l'espace urbain (Bulot, 1999a et 1999b), la ségrégation spatio-linguistique (Bulot et Tsekos, 1999), langue et développement durable (Calvet, 1994, 1999, Melliani, 2000), Formes et figures de l'urbain (Mondada, 2000). Le point commun de ces études est l'espace ville d'une part, et d'autre part, les approches adoptées qui relèvent de la sociologie du langage et de l'interaction en analysant la diversité linguistique dans différentes situations de communication en tenant compte du rapport entre langues et sociétés.

2. Rapports langue et société

2.1. La langue et société ou la langue dans la société

Notre réflexion envers cette composante conceptuelle n'est pas due au hasard, vu la polémique et les interrogations soulevées de la part des linguistes et sociolinguistes depuis Saussure, où la langue a pris différentes définitions selon les écoles et mouvements linguistiques. En s'interrogeant sur le rapport qu'entretient la langue avec la société, la langue est un fait social selon Antoine Meillet (1965)¹, pour qui les faits de langue n'ont aucun sens en dehors du contexte social.

Concrètement, la langue relève du groupe qui la parle, c'est-à-dire elle est partagée par tous les membres d'une société et dont le fonctionnement est représentatif d'une norme sociale. Tout d'abord, les deux notions sont complémentaires et se combinent, l'une ayant besoin de l'autre dans une ambiance de socialisation. La langue ou la parole-en dehors de la dichotomie saussurienne-ne pourrait exister que dans un contexte social. Il s'agit en quelque sorte « *de rencontre entre une théorie linguistique et une théorisation sociale, voire*

¹ Op. Cit., LEIMDORFER. F., p.81.

sociologique du fait linguistique, elle tend à devenir-au moins dans les pratiques de recherches- une discipline autonome.»¹

A ce propos, Leonard Bloomfield note aussi :

« Nous ne suivons pas l'emploi d'une forme linguistique dans une communauté dans chaque acte de parole. Une fois que l'individu a pris l'habitude d'employer une certaine forme linguistique, nous supposons que sous l'influence de certains stimuli physiques de circonstances personnelles, et d'habitudes extra - linguistiques du groupe, il la produira. Etant donné l'existence d'une certaine forme linguistique dans une communauté, nous supposons qu'elle est employée sous de telles influences, et nous nous intéressons qu'à la place qu'elle occupe dans l'ensemble du pattern linguistique et à ses modifications progressives. »²

Nous pouvons dire donc que la communauté linguistique qui a été considérée jadis uniforme et homogène, n'est en réalité hétérogène qu'à partir de la diversité et la complexité des pratiques linguistiques en son sein. Ce qui est mis en évidence par les différentes études réalisées par William Labov : la stratification sociale du /R/ à New York (1976), et Joshua Fishman : la modélisation des types de communautés linguistiques (1967), ainsi que John Gumperz qui a réalisé une étude ethnographique : les comportements langagiers dans une communauté norvégienne (1989). L'analyse de la langue dans son contexte social est confirmée par les propos de William Labov ; ceci est la facette qui a uni notre vision à celle d'Antoine Meillet :

« Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé « linguistique générale » : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique [...]. S'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail et l'étude du langage hors de tout contexte social, je dirais volontiers qu'il s'agit là tout simplement de linguistique. »³

Toute société est donc organisée institutionnellement en dépit du sens de l'organisation sociale que possède chacun et où il s'intègre dans cet espace qui représente la

¹ BULOT, T., L'approche de la diversité linguistique en sociolinguistique, dans Bulot. T., Blanchet, P., *Dynamique de la langue française au 21^{ème} Siècle : Une introduction à la sociolinguistique*, 2011. www.sociolinguistique.fr. Consulté le 7/3/2015.

² BLOOMFIELD. L., 1927, cité par LABOV. W., Qu'est-ce qu'un fait linguistique, dans SANTACROCE. M (Ed), *Fait de langue-Faits de discours. Données, processus et modèles*, Volume1, L'Harmattan, p. 20, 2002.

³ LABOV. W, dans, CALVET. J-L., *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Editions Payot & Rivages, 1994, p. 85.

société dans laquelle il accomplit des activités diverses. Selon Peter Berger et Thomas Luckmann (1986) : « *toute activité humaine est sujette à l'accoutumance et toutes actions ainsi répétées fréquemment se font dans un modèle qui peut être produit avec un peu d'effort et qui, ipso facto, est appréhendé par son auteur comme ce modèle* »¹. La réalisation de ses activités répond donc à un besoin afin qu'elles soient appréhendées dans une réalité sociale en situation sécurisante, comme elles ne peuvent être réalisables sauf si elles font déjà partie de ses habitudes. Et, la vie dans un espace oblige à produire des activités où la socialisation s'opère par rapport à une réalité objective et par rapport au langage qui est l'instrument de cette socialisation. Idée confirmée par Peter Berger et Thomas Luckmann qui avance que « *le langage est l'instrument de la socialisation, qui permet d'intégrer ces deux formes de réalité subjective et objective.* »²

Or, l'anthropologue Bronislaw Malinowski, pour qui la langue est pragmatique, soutient l'idée que la parole n'a de sens que dans le contexte situationnel où elle a été produite, il postule que :

*« Nos réflexions nous ont permis de conclure que les mots, dans leur sens premier et essentiel, font, agissent, produisent et accomplissent. Par conséquent, si l'on veut comprendre en quoi consiste la signification, c'est la fonction dynamique des mots qu'il convient d'étudier et non leur fonction purement intellectuelle. Le langage est essentiellement un moyen d'agir, et non pas de raconter une histoire, de divertir ou d'instruire d'un point de vue purement intellectuel. »*³

L'auteur relie le langage aux activités sociales produites par les acteurs sociaux et toutes les productions sont la conséquence d'une situation. De ce fait, la détermination de la langue dans la société relève de la détermination de l'espace où elle s'inscrit en tenant compte de toute la symbolique qu'elle englobe.

Néanmoins, l'intégration dans un nouvel espace urbain se traduit par la constitution de nouvelle relation sur le plan social dont les conséquences sur les pratiques langagières varient d'un individu à un autre, elles varient du maintien ou d'intensification de son propre parler ou l'oubli et l'abandon. Par conséquent, les différences linguistiques entre les langues

¹ BERGER. P & LUCKMANN. T., cité dans Costalat-Founeau. A-M., *Identité sociale et dynamique représentationnelle*, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 17.

² Ibid, p. 18.

³ MALINOWSKI. B, cité dans LEIMDORFER. F., *Les sociologues et le langage*, Editions de la maison des Sciences de l'Homme, 2010, p. 80.

ou les parlars permettent de mesurer l'écart séparant chacune des autres par l'origine des mots ou leur prononciation. Chaque acteur choisit et adopte des stratégies à son nouvel espace afin d'assurer son insertion sociale, un nouveau parler coloré de nouvelles expressions, d'emprunts, ... qui est dû à ses nouveaux contacts avec les nouveaux groupes de pairs. En effet, être engagé dans un nouvel espace c'est être engagé dans une nouvelle vie où tout un chacun développe une nouvelle identité linguistique axée sur l'affirmation identitaire.

Les études sociologiques et linguistiques sont imbriquées du moment où les éléments sociologiques deviennent la source de variations linguistiques et où ses dernières seront la marque d'une identité sociale, participant ainsi à la formation des groupes sociaux. Les travaux de William Labov sont d'un apport primordial pour les sciences sociales et ils expliquent exhaustivement le rapport entre la langue et la société. Dans ce sens, Basil Bernstein (1964), dans sa nouvelle théorie sociologique, a mis en exergue les rapports qui relient les formes de langages aux classes sociales, des usages de la langue aux conditions sociales ; ce qui est démontré à travers son étude où il s'interroge : « *comment une structure sociale donnée devient partie intégrante de l'expérience de l'individu, par quel processus se réalise cette transformation, et quelles en sont les conséquences en matière d'éducation ?* »¹. Ce qui relève des rapports qu'entretiennent les situations avec les productions discursives.

Enfin, dans cette perspective, le rapport qu'entretient la langue aux faits sociaux (sciences sociales) est à fortiori une source de pluralité d'approches qui permettent d'expliquer les différents faits langagiers par rapport aux faits sociaux dans la mesure où ces derniers ne sont pas extérieurs à la langue car le cadre de la sociologie du langage présente également l'avantage d'être une discipline interprétative et permet l'analyse qualitative de la construction du sens dans les discours épilinguistiques et à « *l'actualisation des processus de subjectivation en discours* »². Comme, il s'agit d'éléments constitutifs des pratiques langagières où le social organise, représente, produit, annule, et réactualise la langue. Exhaustivement, selon William Labov, les pratiques sociales et langagières peuvent exercer une influence déterminante sur les formes de la langue.

¹ BERNSTEIN. B., « Classes sociales, systèmes de parole et psychothérapie », 1964 dans, <http://journals.Openedition.org/Sociologie/8245>. Consulté le 23/3/2013.

² CANUT. C., « *De la sociolinguistique à la sociologie du langage : de l'usage des frontières* », dans, Langage et société n° 91, 89-95, 2000, p. 93.

2.2. Les relations sociales et linguistiques dans l'espace

Cette corrélation relie le macro- et le micro-linguistique et la sociologie en mettant en rapport les réalisations langagières et les regroupements sociaux (classes et catégories) à des espaces discursifs qui représentent des cadres de références dans lesquels une pratique particulière peut être observée. Ainsi, la dimension spatiale des pratiques articule avec précision les deux processus qui sous-tendent à la fois les pratiques sociales et la mise en mots des espaces dans les modes de prononciation, dans la production de discours en fonction des appartenances sociales et géographiques, et dans les formes de parlars (le parler des jeunes de banlieue par exemple).

La prise en compte de l'espace dans l'analyse de la production langagière des groupes sociaux inscrit l'action et les pratiques dans un contexte de normes (linguistiques, sociales) et de valeurs (de communication et d'identité) dont elles seront la source des nouvelles réalisations linguistiques des différents groupes sociaux dans la mesure où les variétés linguistiques et les formes de prononciation (Labov : 1976) sont motivées socialement et constituent des signes et des marqueurs sociaux d'identité et de spatialité (Rippol : 2006). Cette mise en discours de l'espace permet aux groupes sociaux de conférer donc un statut aux lieux et ses habitants, un statut vécu à partir d'appropriation ou de hiérarchisation de l'espace.

V. LA LANGUE DANS UNE PERSPECTIVE SPATIALE

La langue, une notion qui s'est trouvée comme l'âme de toutes les recherches en rapport avec la communication, elle est conçue comme un système de signes verbaux extériorisés par des pratiques lors du processus de communication. Il s'agit en effet de pratiques verbales variées de communication dans la mesure où celles-ci deviennent un système de catégorisation sociétale et de désignation. Dans le sens où la langue est un fait social qui permet l'identification et la reconnaissance des acteurs sociaux par rapport à une appropriation et à une appartenance sociale ou spatiale.

Comme nous nous inscrivons dans l'approche de sociolinguistique urbaine, une définition de pionnier de celle-ci nous y utile pour la conceptualisation de la langue dans notre recherche. Thierry Bulot s'empare d'emblée une définition opératoire de la langue :

« Le concept de langue renvoie en l'état à une production tierce [... une langue n'existe que parce que les locuteurs intériorisent son existence via des/ leurs pratiques

linguistiques tant représentées qu'effectives [...] Deux systèmes linguistiques identiques sont des langues différentes si leurs locuteurs respectifs les construisent ainsi ; elle est diverse et hétérogène (son usage varie localement, socialement, selon les types d'interactions, le sexe des interlocuteurs, les genres de discours...) ; elle est constituée par et pour un système d'interactions entre des locuteurs sur une aire territorialisée, c'est-à-dire un espace de légitimité sociale que les mêmes locuteurs construisent comme étant celui d'une légitimité d'usage linguistique.»¹

De ce qui précède, il convient de dire que Thierry Bulot fait référence à la territorialisation du moment qu'il y a une appropriation d'espace via les langues « *une mise en mots des espaces* » et une sociabilité ; une appropriation socio-langagière des espaces. Autrement dit, une mise en mots des espaces où la langue, voire parlars anticipe à la valorisation ou la dévalorisation des lieux et attribue une identité à ceux qui y habitent où les fréquentent.

1. La langue un marqueur spatial

Le concept de marquage est, à priori, une notion qui s'applique à la géographie spatiale et qui représente une action matérielle à travers laquelle les repères sont conventionnelles, créés et tracés soit avec des bornes, des barrières, des graffitis, ...soit à travers la présence des signes, des langues, des parlures, En l'occurrence, Selon cette définition du concept de marquage, globalement, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une articulation par laquelle l'espace est marqué et limité par des traces ou des signes qui lui assure l'intégration de sa dimension dans un contexte géographique et même linguistique, et par lequel se manifeste l'appropriation. Dans ce sens, nous constatons que l'appropriation devient un principe associatif du locuteur qui lui permet de lier un parler, une langue à un espace déterminé, un schéma triangulaire se dessine entre langue, espace et locuteur où l'appropriation les attache en une corrélation d'affirmation en relation avec le profil social et les pratiques de l'espace par les groupes sociaux.

De la sorte, nous pouvons dire que la langue devient un marqueur spatial du moment où elle donne un sens à l'espace, non seulement dès que ce dernier soit représenté en tant qu'un arrière-plan, un cadre ou un support mais il sera la source de l'activité langagière. Elle lui donne une assise et des limites où il soit tangible non fictif, la langue devient dans ce contexte une inscription spatiale. De ce point de vue sociolinguistique et selon Thierry Bulot

¹ BULOT. Thierry, op.cit, 2013, pp.7-8.

(2004c), le marquage est double, il se décompose *en signalétique langagière* qui renvoie au choix d'utilisation de tels ou tels variété de registre et de langue dans tel ou tel espace, et en *signalétique linguistique* qui renvoie aux traces inscrites tels que les enseignes, les graffitis, les tags, ...et sous des formes aussi architecturales. Ceci nous renvoie aux patrimoines d'urbanisme qui sont des marquages identitaires et une mémoire des groupes sociaux.

Dès lors, la langue aura donc la fonction d'identification spatiale et au même temps celle du locuteur. En effet, sa première fonction est communicative du fait que c'est la langue qui gère la communication par des codes établis et appropriés, comme elle a une seconde fonction qui est fonctionnelle à l'intérieur d'un espace au-delà duquel ces codes ne seront plus reconnus. A travers cette référence, la langue construit et reproduit la dimension spatiale à partir des marqueurs qui assurent l'appropriation de l'espace.

La démarche de la langue dans ce sens, s'inscrit dans l'espace en tant que marqueur spatial ou culturel d'un groupe ou d'une communauté, elle sera un paramètre de territorialisation et de socialisation. En l'occurrence, l'espace sera la surface où la langue se permet d'investiguer, se fluctuer, d'être en situation de contact avec d'autres langues. A cet égard, le lien immédiat avec l'espace géographique ressort et la distribution spatiale des faits distinctifs d'une langue sont établis. Ce qui nous renvoie, d'une part à la géolinguistique et à la dialectologie qui se consacre à l'étude des parlures locales, voire même la réalisation des monographies de lieux, ou des atlas linguistiques. Et d'autre part, à la sociolinguistique urbaine où le marquage s'applique aux parlures, aux langues, aux discours des lieux et aux formes de spatialité (T. Bulot, 2004c), par exemple le cas de notre étude où il nous semble utile de questionner les parlures des jeunes étudiants à l'université, et selon les exigences de cet espace.

2. La dimension spatiale des langues

Nous nous attacherons dans ce qui suit à présenter les différents rapports qu'entretiennent la langue à l'espace ainsi que leurs usages par les locuteurs selon la théorie de Alain Viaut (2010)¹ pour qui la langue s'adapte à l'espace et l'occupe selon les besoins. Il décrit la dimension spatiale des langues selon cinq notions de bases empruntés à l'interdisciplinarité de notre champ de recherche ; la sociolinguistique, la géolinguistique et

¹ VIAUT. A., « Approche sociolinguistique de la dimension spatiale des langues et des déclinaison », dans **Langue et espace**, (dirs) Alain VIAUT et Joël PAILHE, Maison Des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 23-50, 2010.

la dialectologie. En se basant sur les différentes notions se rapportant à l'espace, notion globale (macro-notion), et ses rapports à la langue en suivant son évolution sociolinguistique. De ce fait, il distingue la frontière linguistique en démontrant le rapport latent entre deux types de frontières où chacune influence l'autre dans la mesure où les représentations et les comportements linguistiques font émerger la distinction.

Il distingue une frontière linguistique externe (exofrontière) qui englobe tous les dialectes qui assurent le marquage des espaces par opposition à l'air d'usage de la variété standard de la langue. Et une frontière linguistique interne (endofrontière) où les frontières sont instaurées à partir des différentes variations topolectales par rapport à une forme standardisée. Comme exemple illustratif de ce type de frontière linguistique ; le cas de la Suisse et le cas de la Belgique, des espaces qui vivent une endofrontière politico-administrative et une exofrontière linguistique à la fois. Comme il évoque aussi dans sa conception du marquage ; le territoire linguistique qui le conceptualise en une forme triangulaire en corrélant la langue à l'espace et aux locuteurs.

Dans ce sens, l'espace est pour lui un territoire linguistique d'appartenance où les langues et les dialectes géographiques sont en usages par les locuteurs qui assignent des limites à leurs composantes dialectales qu'elles soient primaires, secondaire ou tertiaire en tenant compte des frontières linguistiques interne et externe. Selon son approche, les rapports de la langue, de l'espace et du locuteur résident dans un continuum où la variété standard ou communes ont un rôle primordial de tracer les territoires linguistiques d'appartenance. Ce qui s'explique par le fait, qu'un territoire peut être limité par des frontières linguistiques et non pas par une territorialisation politico-administrative ; le cas de l'occitan en France et en Italie d'une part ou le contraire, le cas du français en Belgique et en Suisse où les frontières politico-administrative sont là alors que les frontières linguistiques sont inexistantes.

Quant au territoire linguistique de référence renvoie au fait de migration ou d'immigration où le territoire devient symbole, et l'attachement à ce dernier sera un signe d'identification, une référence. L'inscription spatiale se traduit par l'expression linguistique dans la mesure où les territoires linguistiques sont gérés par la communication et les organisations en sociétés. En parallèle, il distingue aussi l'aire linguistique qui renvoie aux zones qui regroupent un ensemble de dialectes distingués par des variations lexicales, phonologique ou phonique dans la mesure où les traits distinctifs contribuent à identifier l'exofrontière.

En effet, le constat rationnel que nous déduisons relève de la dynamique des langues par rapport à l'espace envisagé. La description de toute aire spatiale comporte, dans cette perspective, une dynamique des langues où des territoires et des frontières précisent les évolutions en diachronie de cette dynamique, ce qui permettait d'esquisser l'extension spatiale des langues à l'intérieur de chaque aire linguistique par le fait que ces dernières sont commandées par des facteurs politiques, économiques et sociaux identitaires qui les mettent en situation d'enclassement, de superposition ou unique.

2.1. Le marquage et l'appropriation de l'espace

La problématique de l'appropriation de l'espace a été exploitée en amont en géographie et à fortiori en géographie sociale. Son usage en sociologie débute avec l'anthropologie de Marx, pour qui l'appropriation est un processus par lequel « *les hommes dépassent ce qu'ils ont extériorisé grâce à un effort d'objectivation pour s'engendrer eux-mêmes à travers la maîtrise et l'évolution des savoirs.* »¹. En ce sens, l'appropriation est un fait d'accomplissement intérieur d'acquis que l'individu extériorise dans des expériences sociales.

Les recherches en sociolinguistique ont abordé cette problématique de l'appropriation de l'espace avec Thierry Bulot et Vincent Veschambre, qui ont abordé le processus d'appropriation de l'espace en mettant en exergue le rapport homme/ terre, une liaison qui caractérise tous les groupes humains. Un rapport géographique introduit dans le contexte linguistique dans la mesure où un groupe communautaire s'approprie une langue commune par rapport à l'espace de son vécu qui va être le fondement d'une identité collective et celui de la communauté et de la région habitée, ainsi que sa spécificité culturelle.

Selon Vincent Veschambre (2005)², l'appropriation est rarement étudiée pour elle-même, une notion reliée le plus souvent à l'espace, au territoire et à la cartographie, elle est prise comme un *état* relié à la *possession*, à la *propriété* et à la *dimension affective*. Elle est définie par Lévy (2003) par rapport à la démarcation, il stipule que : « *l'appropriation et la démarcation d'un espace en tant que territoire linguistique passent, dans toutes les*

¹ SERFATY-GARZON. P., « L'appropriation », *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, (dirs) Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant, Paris, Editions Armand Colin, 27-30, 2003, p. 29.

² VESCHAMBRE.V., « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest », dans Vincent VESCHAMBRE. V., et RIPOLL. F., (dir) *L'appropriation de l'espace. Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoirs*, PU de Rennes, Revue Norois n° 195, 79-92, 2005.

situations évaluées, par le marquage toponymique de la région en question »¹ ainsi la démarcation et l'appropriation sont en étroite parenté où la dénomination de lieu qu'elle soit en langue dominante soit en langue minoritaire ; il s'agit d'un fait de démarcation, le cas du catalan en Espagne, et actuellement le Tamazight en Algérie.

Dans la continuité de cette réflexion, nous déduisons que des liens s'établissent entre l'espace et le soi où ce dernier attribue à partir de ses pratiques une signification à cet espace ; identitaire, territoriale et linguistique. A propos de ce fait, Jean Coutras souligne :

« Les liens que nous tissons avec notre environnement et, à travers lui, avec les autres individus et groupes sont économiques, psychologiques, sociaux, culturels ; ce sont eux qui font la densité de l'appropriation spatiale, qui transforment une étendue en territoire et, ainsi dessinent les contours de l'identité spatiale des personnes et des groupes. »²

Ainsi, l'espace par l'appropriation devient territoire et se faire sien par l'intermédiaire du langage qui devient ainsi un symbole de démarcation et non seulement de communication. Dans ce contexte, Georg Kremnitz postule que :

« Les deux fonctions du langage se réalisent toujours en même temps et de manière dialectique [...] Il est vrai que leur importance relative peut changer et que pratiquement, le rôle de la communication est plus important (on ne parle que rarement pour ne pas être compris), mais il n'est possible de parler sans employer des formes langagières qui permettent d'analyser et par conséquent de situer le locuteur et de le démarquer des autres. »³

En effet, le marquage représente une action matérielle sous forme de repères (marquages signalétiques) ou par des langues ou de parlures que les interlocuteurs pratiques (marquage identitaire) et par lequel ils seront identifiés.

La sociolinguistique urbaine prend donc en charge, dans le champ de son étude, l'appropriation en la liant aux faits spatio-langagiers des phénomènes migratoires en mettant en exergue certes les parlures urbaines et les pratiques linguistiques, mais aussi la production des attitudes par rapport aux pratiques langagières. Dans le contexte de notre recherche

¹ LEVY. J., « Territoires », dans LEVY. J., LUSSAULT. M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Berlin, 907-910, 2003, p. 908.

² DI MEO. P et BULEON. G., *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 98.

³ KREMnitz. G., « Normes, variation linguistique, frontières et communication. » dans VIAUT. A. (Dir), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, MSHA, 19-31. 2007, p. 19.

l'appropriation nous intéresse à partir de son rapport avec la mise en mots des espaces d'une part, et d'autre part, son rapport aux pratiques spatiales et langagières liées aux indices individuelles.

2.2. Les procédés d'appropriation et de démarcation de l'espace

Les procédés de l'appropriation et de démarcation de l'espace sont soumis à la territorialisation du fait qu'il s'agit du processus de catégorisation de soi et de l'Autre sur les bases d'un choix linguistique par rapport à un espace bien déterminé.

2.2.1. L'appropriation discursive

Il s'agit d'une forme d'appropriation qui se justifie par le recours à une référence où le statut et la dominance marque la frontière franchit par le locuteur, une frontière virtuelle dans l'espace. En effet, le recours à une autre langue ou à un autre parler que le sien est une appropriation dès que l'usage de quelques aspects linguistiques d'une autre langue est présent dans le discours. A ce propos Bakhtine écrit « *Le discours du sujet rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, il ne peut pas entrer avec lui dans une interaction vive et intense.* »¹ Ceci signifie que le choix d'une langue, d'un registre ou d'un parler dans le discours n'est pas inconscient, mais il s'agit d'un choix fonctionnel masqué par une finalité sociale. Comme il peut être lié à une action de politique linguistique.

En fait, s'approprier un autre code dont le statut est autre que la langue parlée, dans ce cas, la langue devient un attribut d'identification catégorielle, elle définit la position sociale d'une part, et d'autre part l'origine régionale. L'appartenance liée aux choix de code est marquée dans le discours en termes de critères catégoriels qui assure la catégorisation de soi et d'autrui et qui influence les associations et les perceptions des locuteurs. Comme elle procède par la référence au statut d'autochtonie de la domination ou de privilège, une image de sélection sociale et identitaire où les locuteurs utilisent des stratégies individuelles dans leurs échanges.

Toutefois, l'appropriation discursive est en plein centre du processus de socialisation et d'individualisation car, c'est via le langage que les appartenances sociales et individuelles

¹ BAKHTINE. M., cité dans TODOROV. T, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique, suivi d'Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil, 1981, p. 98.

sont exprimées dans les espaces sociaux qui établissent au même temps les conditions d'appropriation, et du fait que l'espace habité est chargé de valeurs liées à l'identité collective et linguistiques. Sa mise en mot pourra nous renseigner sur les pratiques linguistiques des locuteurs qui relèvent soit des besoins linguistiques de la société, soit des fonctions sociales des langues, ce qui nous renvoie aux attributs langagiers qui permettent aux locuteurs l'appropriation sociale d'un lieu ainsi que son hiérarchisation par rapport à d'autres lieux.

Pour la sociolinguistique urbaine, la dimension spatiale est considérée comme un facteur constitutif des analyses dans la mesure où par exemple, le parler des jeunes dans un sens global de quartier relève d'une forme d'appropriation, une forme qui leur permet de se différencier en usant des procédés linguistiques tels que la dérivation, l'innovation, le néologisme..., un code spécifique qui leurs assure la singularisation et la distinction par rapport à l'autre. La perception de soi par rapport à d'autrui est la perception d'un espace différencié renvoyé de l'autre à l'un.

2.2.2. L'appropriation par la toponymie

Le marquage toponymique est une autre facette d'appropriation, le fait de dénommer un espace en implantant des noms de lieu en langue dominante ou dominée, c'est une façon de marquer un espace en tant que territoire linguistique et la langue devient dans ce cas le marqueur d'une identité collective. Ce fait est observable en Bretagne en France où les panneaux de signalisation et quelques enseignes sont écrits en langue régionale, qui est le breton. Le même fait est observé en Kabylie en Algérie. A ce sujet Gibelin Béatrice considère cette pratique de traduction en langue régionale comme un fait « [...] *sympathique, couleur locale, mais ce n'est pas toujours le cas. En Corse, au Pays basque, on sait bien que le territoire par les toponymes est aussi un message politique.* »¹ Alors que Joëlle Pailhé perçoit la toponymie comme marqueur spatial d'un autre angle où elle relève à ce propos que :

« La langue est aussi un marqueur territorial, notamment par la toponymie. Elle désigne les aires de diffusion et d'extension, sans rapport direct avec la situation

¹ GIBLIN. B., « Langues en territoires : Une question géopolitique. », Hérodote, n° 105, 3- 14, 2002, p.11.

actuelle des locuteurs. Il s'agit d'héritages de pratiques entrant dans le cadre de la géohistoire et de la dimension territoriale des identités historiquement construites. »¹

Le marquage sert donc à délimiter l'espace revendiqué d'une part, et d'autre part, il assure aux locuteurs la construction d'une identité collective. Et par le discours que l'appropriation peut se faire et qui lui sert d'indices en réinvestissant des formes matérielles à marquer l'appropriation identitaire, symbolique ou territoriale.

Conclusion

Toutes les sciences humaines et sociales s'intéressent au langage humain produit tout en tenant compte de son aspect extralinguistique. Il est ainsi que le linguiste, le sociolinguiste, le géographe ou encore l'anthropologue nous permettent de comprendre les faits de langue. A cet égard, il nous a paru essentiel de fonder le concept d'espace autour d'un point nodal de notre recherche qui est la sociolinguistique urbaine et autour d'une série de réflexions et de théories où l'espace est une composante multidimensionnelle de la société. Les espaces sont multiples ; il y a l'espace de vie qui est relié aux déplacements des individus et l'espace vécu qui est relié aux pratiques et aux imaginaires et la territorialité c'est toutes les dimensions du vécu territorial d'un individu.

La définition de l'espace urbain est liée dans notre contexte de recherche non seulement à un type d'occupation et d'utilisation du sol selon la géographie mais il s'agit d'une nouvelle prise de conscience de l'espace en tant qu'objet social, ce qui est nommé par Thierry Bulot l'espace urbain où la mise en mots de cet espace relève d'une autre vision, et ce qui nous permet de parler de faits de langue autant que de faits sociaux où la langue dans l'espace devient une expression symbolique d'identification et d'évaluation socio-langagière assumée par le locuteur.

De ce fait, c'est la sociolinguistique urbaine qui se charge d'analyser le comment du discours et la pratique de l'espace par les locuteurs du moment où la ville est déterminée selon le processus d'organisation territoriale. Evoquer la dichotomie centre/ périphérie est une projection d'une symbolique déterminée par des relations, des pratiques, des attitudes et des représentations que les acteurs sociaux se font sur l'autre et sur leur propre place dans la

¹ PAILHE. J., « Géographie des langues : Problème et application. » dans VIAUT. A., (dir), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 65-85, 2007, p.66.

ville. Ainsi, l'appropriation devient forme de distinction et de différenciation du fait qu'elle prend forme de marque qui reflète un espace et un acteur social scindés par un rapport de catégorisation-hiérarchisation.

Enfin, cela suppose d'y percevoir les rapports qu'entretient l'espace avec les pratiques à composante linguistique et identitaire qui impliquent d'une manière ou d'une autre la spatialité dans la mesure où l'espace urbain nous renvoie aux relations sociales particulières, au contexte urbain et aux dimensions langagières ; complexité, diversité, contact...C'est ce que nous allons aborder au cours des chapitres suivants où nous présenterons les différents rapports qu'entretiennent les notions fondamentales de notre recherche dans une perspective tridimensionnelle et dynamique.

Deuxième Chapitre

**Langue et identité : des rapports de valence dans l'espace
urbain**

Introduction

Dans ce chapitre, nous aborderons en premier lieu la notion d'identité sous une optique linguistique et spatiale dans la mesure où l'usage du terme valence, dans le cas de notre étude, relève des rapports établis entre espace, langue et identité, notions clés de notre recherche et qui représentent selon la théorie moléculaire en chimie des molécules associées à un atome qui est l'individu et la socialisation. En effet, les rapports associatifs se font selon des règles précises où chaque atome peut avoir des liaisons avec d'autres atomes en créant une combinaison soumise à des lois.

Des études antérieures ont montré le rapport dialogique de la construction identitaire, la langue et l'espace comme réseaux d'influence. Dans ce chapitre, nous examinerons de quelles manières l'identité affecte les représentations langagières ainsi que les attitudes linguistiques des locuteurs, des rapports qui unissent langue, identité et espace. En amont, nous définirons l'identité ainsi que les différents types, puis nous démontrerons comment l'espace est un élément primordial dans la conception de l'identité et enfin nous aborderons cette valence qui met en exergue la façon dont les trois notions s'enchainent. Nous mettrons en exergue quelques principes généraux dont la problématique nous servira d'essence à notre réflexion fertile pour la suite de la présente recherche.

Dans un second temps, nous mettrons en exergue le rapport langue-espace-identité qui a été abordé en premier lieu non seulement par la sociolinguistique urbaine (Thierry Bulot : 2002) mais aussi par la géographie des langues et les études en géopolitique. Nous allons démontrer les rapports qui lient des notions de champs différents et comment les linguistes ont abordé ce fait où le langage et les langues sont étudiés dans la dynamique spatiale et identitaire qui entourent les locuteurs. Le lien que nous évoquerons relève du fait que toute langue naît et survit dans un espace qui permet aux langues en présence le contact, la mobilité, l'appropriation et la production.

I. LE PROCESSUS D'IDENTITE ET LA REPRESENTATION DE SOI

1. L'identité : définitions et positionnement théorique

Tout d'abord nous nous interrogeons sur la conception du terme « identité ». Il s'agit en fait d'un concept très ouvert, riche et étendu dans un champ varié qui a suscité la réflexion de nombreux chercheurs dans différentes disciplines. La notion de l'identité est de nature insaisissable et problématique car elle relève d'une démarche dynamique, interactionniste et interdisciplinaire. Les réflexions sur l'identité ont débuté dès les premières questions en philosophie chez les Grecs jusqu'aux philosophes contemporains. Depuis, son caractère pluridisciplinaire a contribué d'une façon importante à la doter d'un pouvoir de singularité dans la mesure où les critères définitoires sont établis selon la discipline, l'investissement personnel et la problématique ; les chercheurs utilisent donc des conceptions qui leur sont propres.

En psychologie et en psychanalyse, Freud parle d'identification et Erik Erikson la conçoit à travers un angle différent; il la définit selon les rapports de celle-ci avec la société, dans une optique où l'individu s'intègre dans un contexte résultant du « (...) *processus grâce auquel une société (souvent par l'intermédiaire des sous sociétés) identifie le jeune individu en le reconnaissant comme quelqu'un qui avait à devenir ce qu'il est et qui étant ce qu'il est, est considéré comme accepté* »¹. Le processus de la construction identitaire est donc déterminé par la société dans la mesure où l'identification devient un miroir réfléchissant le regard de soi et celui des autres, « critique » ou « élogieux », ce qui lui donne l'expression d'un sentiment de confiance de base ou méfiance de base selon la théorie d'identification de Erikson.

En sociologie, l'intérêt de Erving Goffman vis-à-vis de l'identité s'est porté sur les modalités qui permettent à un individu d'assumer ses rôles en sociétés. Alors qu'en anthropologie, les recherches ont porté une large contribution à l'étude de l'identité, l'intérêt de Claude Lévi-Strauss s'est porté sur l'étude de l'identité par rapport à l'Histoire. En géopolitique, Yves Lacoste lui accorde une place spécifique dans l'introduction de son dictionnaire. En sciences sociales, le concept d'identité a été introduit dans les années 60

¹ ERIKSON. E. H., *Adolescent et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion, 1975, p.167.

aux Etats Unis grâce aux travaux d'Erik Erikson qui a utilisé l'expression de « *crise identitaire* ».

Devant ce champ pluridisciplinaire et cette abondance de conception, Claude Lévi-Strauss s'est interrogé sur la problématique de l'identité en affirmant que :

« le problème de l'identité, à travers la réponse que donnent à ce problème plusieurs disciplines essentielles : les mathématiques, la linguistique, la biologie, la philosophie et le résultat a été le même : à chaque fois on aboutit davantage à une critique de l'identité qu'à son affirmation pure et simple(...) je me demande jusqu'à quel point cette unité que l'on postule correspond d'une façon quelconque à quelque chose de réel. »¹

Ce foisonnement de définitions s'est puisé non dans la subjectivité des chercheurs mais aux sources disciplinaires multiples. La notion de l'identité se trouve en effet dans un carrefour pluridisciplinaire où l'analyse des valeurs, des comportements et des relations entre les individus et les groupes ne saurait se passer de son étude. Comme il nous semble qu'elle repose sur un jeu de miroirs métonymique et métaphorique, ce qui a engendré un amalgame de définitions. En outre, Patrick Charaudeau a défini l'identité comme un processus

« qui permet au sujet de prendre conscience de son existence qui se constitue à travers la prise de conscience de son corps (un être-là dans l'espace et le temps), de son savoir (ses connaissances sur le monde), de ses jugements (ses croyances) de ses actions (son pouvoir de faire). »²

L'identité forme donc une paire avec la conscience du moment où l'être fait partie de ce monde, c'est-à-dire qu'il appartient à un environnement où il n'apparaît qu'à travers l'autre et en présence de l'autre.

A cet égard, nous soulignons que dans l'ordre humain, toute personne est dépendante de la collectivité où elle est née et s'y insère jusqu'à sa rupture avec elle. Chacun s'identifie en premier abord à sa première cellule c'est-à-dire sa famille puis cette cellule va s'élargir et prendre de l'ampleur dans la mesure où chaque acteur social va créer ou s'intégrer dans d'autres cellules ; le quartier, l'école... en tant qu'entité personnelle. Il sera le maillon d'une chaîne générationnelle et contemporaine qui assure la transmission de l'héritage culturel. Et

¹ LEVI-STRAUSS. C., *L'identité*, Séminaire interdisciplinaire, Paris, P.U.F, 1977, p. 331.

² CHARAUDEAU, P., *Identités Sociales Et Discursives Du Sujet Parlant*, L'Harmattan, 2009, p. 15.

à travers ces différentes cellules, son identité va subir des transformations selon sa disposition psychologique, ce qui entrainera par la suite des transformations sur le plan langagier.

L'identité est née donc dans un paradoxe. Un paradoxe de conscient et d'inconscient, de différences et de ressemblances, d'acceptation et de rejet, ...où l'identité de chaque individu ne se manifeste que par rapport à une autre et à un travers « *un regard évaluateur* » de telle sorte que le moi n'existe qu'à partir de l'autre et de la conquête de l'autre : « *c'est de l'autre que je tiens le moi* » et « *il n'y a pas de je sans tu, ni de tu sans je : le tu constitue le je.* »¹. Autrement dit, dès la naissance, l'identité de chacun est imposée par son environnement sociétal : nom, prénom, origine, histoire, vécu... un capital instauré par sa relation avec cet environnement où tout le processus identitaire se (re)construit dans cette corrélation avec autrui ; Bakhtine affirme « *je ne suis rien sans l'autre.* »². Ce qui est confirmé aussi par Sylvia Ostrowetsky qui affirme qu'

*« (...) il est impossible de tenir l'autre à l'écart quand on définit l'identité. L'individu ne saurait acquérir la moindre conscience de soi sans autrui (...) l'identité passe de toute façon, par l'établissement d'un rapport entre soi et l'autre, individuel ou collectif ».*³

L'identité n'est alors opérationnelle qu'à partir de l'autre dans des interactions dont les conséquences constituent la base de la construction du sens identitaire.

Ces différentes définitions sont des réponses aux multiples interrogations qu'à susciter les différents phénomènes que l'individu affronte dans son environnement, tels que les affrontements ethniques, religieux, communautaires, l'accélération des changements technologiques et sociaux, la mobilité géographique et professionnelle, la mondialisation... A travers ces définitions, la question d'identité a été abordée comme le reflet du monde et les réalités subjectives où l'exploitation de la notion de Soi est conçue comme processus d'élaboration de connaissances et de croyances sur le je et le moi, sur autrui ainsi que sur les groupes d'appartenance et de non-appartenance.

¹ BENVENISTE. E, cité dans P. CHARAUDEAU, Ibid, p. 23.

² BAKHTINE, cité dans, AISSAOUI. L et DE SOUSA. M., Etranger ici, étranger là-bas. Le discours identitaire des jeunes issus de l'immigration en France, Synergie Monde n°5, 17-27, 2008, p. 17.

³ OSTROWTSKY. S., Le différend identitaire, dans, *Question (s) d'identité, Sens*, Editions Evreux, 33-53, 1999, p. 44.

2. Les différents types d'identités

A partir des années 60, le concept de l'identité a connu une nouvelle configuration en associant un adjectif afin de donner naissance à de nouvelles séquences comme identité culturelle, identité religieuse, identité nationale.

2.1. L'identité individuelle/l'identité collective

Dans ce cas d'opposition, nous nous situons devant un cas de figure de la dualité entre individu et collectif, deux types d'identités qui sont souvent conçues comme deux pôles entre lesquels les conduites oscillent sans cesse. Jacques Berque (1978)¹ définit l'identité collective par rapport à l'histoire des peuples et son déroulement temporel en postulant ses recherches sur l'histoire des peuples arabo-musulmans, à partir de leurs revendications d'identité collective. Sa théorie a été formulée à partir de son observation de ces peuples au moment où ils revendiquent leurs identités collectives en dépit du colonialisme, sa politique d'acculturation et d'assimilation adoptée. Et, en se basant aussi sur certains critères regroupés en pairs, Jacques Berque définit les identités collectives comme suit :

- La continuité et la transformation : l'identité est en perpétuel renouvellement grâce à sa dynamique qui assure sa continuité. Elle est transformable vu que le monde est en mutation permanente. Et ces mutations touchent les groupes qui se trouvent en mouvement d'uniformisation planétaire ou ceux qui se replient sur eux-mêmes en conservant les marques identitaires héritées.
- L'objectif et le subjectif : pour Jacques Berque, l'objectivité et la subjectivité représentent les deux faces de l'identité.
- La globalité et la différenciation : l'identité est une unité globale et décomposable en unités différentielles.

L'identité collective est donc d'être semblable et différent à la fois. Un rapport contradictoire mais qui permet à l'individu d'être semblable aux membres du groupe auquel il appartient, c'est-à-dire qu'il y a similitude et fusion. La différence est significative par rapport aux autres qui ne font pas partie du groupe, de la collectivité. Cependant l'identité individuelle, dite personnelle aussi, relève du sentiment de différence par rapport à autrui,

¹ BERQUE. J. Identités collectives et sujets de l'histoire, (Sous Dir) MICHAUD. G, *Identités collectives et relations inter-culturelles*, PUF, 11-18, 1978.

elle ne peut exister qu'à travers le collectif du fait que la façon de voir le monde n'est possible qu'à partir de contextes sociaux (la famille, l'école...).

Ceci à fortiori, nous a stimulés à définir en premier abord l'identité collective. Ce contexte social, nous semble, qu'il est la source qui a rendu l'identité individuelle une variable prise dans une dynamique où le moi est instable d'une part, et elle est changeante d'autre part. Elle évolue en spirale de construction, de déconstruction et de reconstruction selon les expériences vécues et subies par la personne. En somme, l'identité individuelle et l'identité collective sont les deux facettes de l'identité, elles se complètent et s'entretiennent mutuellement, constamment, elles se trouvent dans une spirale d'influence.

2.2. L'identité sociale

La notion d'identité sociale paraît être aujourd'hui une notion communément utilisée par tous dans toute sa complexité et son ambiguïté. Elle baigne dans une réflexion pluriscientifique qui pose le problème de la reconnaissance mais aussi du conflit social, le cas de notre étude. Elle se situe à l'articulation de la sociologie et de la psychologie, c'est un concept complexe à cerner du fait qu'il se construit entre le « je » et le « nous », le soi et les autres étant donné que l'individu est considéré comme une construction sociale où le soi peut en effet être envisagé comme un produit socioculturel.

René L'Ecuyer (1994)¹, l'a considéré comme un concept multidimensionnel car elle est liée à la notion d'appartenance au groupe de référence et d'appartenance qui stimule le processus d'identification, c'est-à-dire la reconnaissance sociale. Dans le prolongement de cette idée, l'identité sociale peut être définie comme étant le fait d'appartenir à un groupe social, par opposition à l'identité individuelle qui est « *l'ensemble des représentations, sentiments, connaissances, souvenirs et projets rapportés au soi.* »². L'identité n'est pas une réalité concrète mais un ensemble de représentations et de significations perçues par la personne elle-même et pour elle-même. Erik Erikson y voit un rapport de va et vient entre l'identité individuelle et l'identité sociale, ce rapport de va et vient évoqué n'est assuré que par un continuum dont la visée est définie par l'acteur social et son environnement et en fonction des autorisations socioculturelles. De surcroît, selon l'hypothèse d'Henri Tajfel

¹ L'ECUYER, R., *Le développement du concept de Soi de l'enfance à la vieillesse*, Montréal : Presse de l'Université de Montréal, 1994, p. 89.

² LIPIANSKY E.M., ET CO., *Guide de l'interculturelle en formation*, Paris, Metz, 1999, p. 61.

(1978),¹ l'identité sociale n'est acquise qu'à partir de la place occupée dans la société, c'est-à-dire que c'est à travers le sentiment d'appartenance à un groupe que l'individu acquiert une place sociale qui le mettra en position supérieure ou inférieure. Ce qui engendre la comparaison sociale intergroupes et la catégorisation intervient au niveau des relations interpersonnelles, la différenciation entre le soi et autrui.

Dans le contexte de notre étude, chaque personne a une identité sociale qui se manifeste à partir d'actes langagiers où l'identité à ce moment-là est le résultat de l'addition de l'identité sociale et une forme d'actes langagiers par rapport à une conscience de soi réactivée dans une stratégie de discours qui construit une posture d'ordre psychosocial. Le comportement langagier de la personne est un des éléments constructifs de l'identité sociale dans un processus de confrontation, de renforcement et d'occultation afin qu'une identité discursive puisse se construire. Dans la même voie, l'identité sociale, selon Patrick Charaudeau, est ce qui donne au sujet « *son droit à la parole* » dans des situations bien déterminées et en répondant à la question « *je suis là pour quoi dire, en fonction du statut et du rôle qui m'est assigné par la situation ?* »². Une identité qui puisse prendre donc plusieurs formes en la reconstruisant, en la masquant ou en la déplaçant selon l'espace et le temps.

Faisant partie donc de l'identité collective, l'identité sociale est de nature complexe car les représentations sociales sont enracinées dans la conscience de la personne, puis elles sont transformées pour qu'elles soient appropriées et ensuite réintroduites et articulées dans de nouvelles réalités sous forme de discours et d'actions. Afin que la personne puisse s'adapter et donner du sens à ses comportements individuels au sein de la collectivité, des stratégies identitaires doivent être adoptées afin de désigner les opérations et les constructions identitaires nouvelles qui ne se concrétisent qu'à travers la représentation de soi, car elle constitue le fil conducteur de la personne en fonction de ses prédispositions individuelles, contextuelles et temporelles

2.3. L'identité culturelle

L'idée fondamentale qui fonde la conjugaison de l'identité et de la culture est la dynamique qui relie l'individu à sa culture dans un espace sociale qui est considéré par

¹ TAJFEL, H. 1978, « Social catégorisation, social identity and social comparaison » cité dans DESCHAMPS. J-C, MOLINER. P., **L'identité en psychologie sociale : des processus identitaires aux représentations sociales**, Paris, Armand Colin, 2008, p. 148.

² CHARAUDEAU. P., op cit, p. 21

Joseph Nuttin (1980)¹ comme le contenu de la vie psychique de l'individu à partir de ses comportements, ses expériences, sa langue et ses projets... La culture s'exprime donc via certains traits caractérisant tout individu lors des échanges relationnels actifs. Un dynamisme qui assure à l'individu de se développer dans un espace culturel dont la modification est reliée aux différents échanges avec autrui, il élabore et partage des significations communes avec eux. Ainsi, il contribue à la structuration de sa personnalité souvent remaniée.

Dans ce contexte, Franz Boas (1948)² énonce que les différences entre les groupes sociaux ne sont pas liées à la race mais à la culture et à l'organisation sociale qui construit la personne d'une façon particulière. Ceux-ci induisent que la culture est hétérogène ; elle se compose de sous-cultures liées à l'âge, le sexe, la catégorisation sociale, la catégorisation professionnelle, les croyances religieuses, les pratiques et les appartenances politique et idéologique. Francis Carton (2001)³ distingue les différentes composantes par rapport à la construction identitaire de chaque individu :

- la culture générationnelle : il met en opposition la culture dite des jeunes et celle des vieux, en décrivant le problème générationnelle vécu de manière différentes par les deux catégories.
- la culture sexuelle : une opposition fille / garçon perçue et vécue selon des valeurs et normes sociétales.
- la culture religieuse : il met en rapport le vécu des religions par l'individu en tant que significations différentielles spécifiques à une tradition de pensée particulière et ne relevant point de l'universalité.
- la culture rurale : il oppose la culture rurale à la culture urbaine, ainsi que les cultures régionales.
- la culture professionnelle : chaque profession a sa propre culture.

¹ NUTTIN. J., *La structure de la personnalité*, Paris, PUF Le psychologue, 1980.

² ESPAGNE. M., « La question des imbrications culturelles chez Franz Boas », *Revue germanique internationale* 2002, [En ligne], 17 | 2002, mis en ligne le 21 juillet 2011, consulté le 18 janvier 2014. URL : <http://journals.openedition.org/rgi/892> ; DOI : 10.4000/rgi.892.

³ CARTON. F., « Etre confronté à un système éducatif différent : témoignages d'étudiants », Les cahiers de l'Asdifle n°13, *Education comparée et enseignement des langues*, Paris, 2001, p. 33.

Chaque individu vit donc sa culture de manière différente de telle façon que ces composantes déterminent sa façon d'être et de penser. Il s'érige en acteur de sa propre identité et socialisation qui s'élaborent par (re)construction dans un environnement où l'hétérogénéité prime sur l'homogénéité culturelle. La culture se présente donc comme la matrice du fondement de l'identité de l'individu qui lui assure la distinction et son appartenance au groupe à la fois. Elle est à considérer comme facteur important d'intégration sociale, dans la mesure où elle constitue la norme du groupe et son identité aussi. Elle est reliée donc aux différents vécus des groupes sociaux par rapports aux similitudes et aux différences ; une diversité sociale perméable valorisant la communication entre les différentes cultures dans la mesure où chaque société est singulière par sa culture.

2.4. L'identité linguistique

Parler de l'identité linguistique, c'est mettre en rapport deux domaines distincts. L'identité, un concept qui renvoie comme nous l'avons antérieurement signalé, à une vision psychologique, sociologique et anthropologique...de l'individu. Un individu qui par modalité est perçu dans le cadre de groupe où il est reconnu et accepté par l'autre. Devant cette situation, nous assistons donc à une confrontation d'un *je* à un *tu*, une corrélation abordée par Emile Benveniste qui explique que :

« Je n'emploie je qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un tu. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne car elle implique en réciprocité que je deviens tu dans l'allocution de celui qui à son tour, se désigne par je. [...]. Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en revoyant à lui-même comme je dans son discours. »¹

Un discours inscrit dans un double processus linguistique ; l'un relève de l'héritage et l'autre de l'acquisition. Tout individu se rattache à un héritage linguistique via lequel il s'identifie à une collectivité unique lui garantissant la cohésion sociale et à travers lequel il exprime son sentiment d'appartenance. La langue est un don qui est légué dès la naissance constituant ainsi un patrimoine et une histoire, comme elle assure aussi l'intégration, la catégorisation et le rapprochement à l'Autre. Ces processus nous conduisent à dire que la langue devient un sentiment identitaire soumis à des jugements de valeurs. En effet, quel que soit le groupe d'appartenance, grâce au miroir d'une langue commune les territoires sont délimités, les individus se reconnaîtraient et le contact crée les conflits de défense ou

¹ BENVENISTE. E., *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1974, p. 260.

d'appropriation. L'identité linguistique est donc un trait tributaire à une collectivité lui permettant de se lier les uns aux autres construisant une communauté linguistique.

Communément, la langue est le maillon fort de la constitution de l'identité, c'est la substance et l'élément vital de la construction identitaire. Parler une langue, c'est parler de soi, de son appartenance et de sa société. En tenant compte des propos de Patrick Charaudeau, pour qui l'identité

« résulte d'un croisement de regards : celui du sujet communiquant qui cherche à la construire et à l'impose à son partenaire, le sujet interprétant, lequel ne peut s'empêcher, à son tour, d'attribuer une identité à celui-ci en fonction de ses propres à priori. »¹

Nous avançons que l'identité linguistique se manifeste lors de communication où les sujets parlants exaltent des comportements linguistiques portant sur leur propre groupe comme sur tous les groupes avec lesquels ils communiquent. Donc, il est évitable de dire que la langue devient un repère identitaire dans la mesure où la manière de parler reflète l'identité et la manière dont la langue est utilisée est la conséquence de quatre compétences spécifiques : situationnelle, discursive, sémiolinguistique et sémantique. Ces compétences, selon Patrick Charaudeau sont profondément liées en (re)construisant l'identité linguistique.

D'emblée, la construction de l'identité linguistique est reliée à la conscience identitaire de telle manière que les dimensions sociales et politiques de la communauté linguistique entraînent des phénomènes telles que l'acculturation, l'assimilation, l'hybridation, métissage, Des phénomènes dus aux contacts de langues où la domination de l'une et l'influence de l'autre entravent l'évolution d'une autre, ainsi la disparition et la perte de telle langue est évidente. Pour Abdenour Arezki :

« une langue peut être effectivement le fondement d'une identité sociale et d'un ensemble de valeurs qui sont associés à cette identité. [...] l'identité sociale peut correspondre à l'identité linguistique et cela sans doute d'autant plus vrai dans une situation de hiérarchisation et de conflits linguistiques. »²

Ceci dit, l'identité sociale est définie par rapport à l'identité linguistique où la langue détermine le statut et l'appartenance de l'individu et du groupe.

¹ CHARAUDEAU. P., 2009, op.cit, pp. 27-28.

² AREZKI. A., L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction Socio-discursive ? Synergies Algérie, n°2, 191-198, 2008, p. 197.

II. LES REPRESENTATIONS SOCIALES : PROCESSUS D'ANCRAGE DES IDENTITES

En réalité, l'identité est abstraite et invisible, elle n'apparaît qu'à travers les comportements sociaux et c'est le regard de l'autre qui la détermine à partir de plusieurs facteurs, dont l'âge, le sexe, le milieu d'origine, la profession... ; ce qui renvoie à la multiplicité des identités. En effet, c'est l'identité qui définit l'individu en le classant selon ses actions et selon les situations, « *un jeu de rôle* » dont parle Erving Goffman (1973)¹ en distinguant entre l'identité sociale réelle et l'identité d'aspiration. En effet, Erik Erikson (1972)² a essayé de démontrer les rapports entre l'identité et la société dans la mesure où les constructions identitaires ne se réalisent que dans la socialisation, et l'identité ne s'organise que selon les étapes scandées par les histoires personnelles et sociales.

C'est dans ce rapport qu'elle se situe entre l'image propre et l'image sociale, conçue comme un processus d'adaptation. C'est dire que l'identité n'apparaît qu'à partir de la représentation de soi chez l'autre. Par ailleurs, Patrick Charaudeau voit que « *l'identité va de pair avec la prise de conscience en soi* », ³ comme il précise que cette prise de conscience « *a besoin de différence, de différence vis-à-vis d'un autre que soi. Ce n'est qu'en percevant l'autre comme différent que peut naître la conscience identitaire.* »⁴. Autrement dit, c'est à partir de l'autre que le *je* se construit et il n'y a pas de *je* sans l'autre du fait que l'identification de soi ne se concrétise qu'après avoir identifié l'autre. C'est pourquoi, Edmond Marc (2004) pense que : « *la conscience de notre propre identité est une donnée première de notre rapport à l'existence et au monde. Elle résulte d'un processus complexe qui lie étroitement la relation à soi et la relation à autrui.* »⁵ Ce rapport à l'autre engendre d'une part l'identification de l'autre et d'autre part l'identification de soi-même par rapport à cet autre.

En ce sens, l'individu ou le groupe appréhende ses particularités et ses différences via des représentations sociales qui sont définies par Moscovici (1972) comme des « *univers d'opinion* », de sorte que les différents groupes qui constituent cette société ont des

¹ GOFFMAN. E., *La mise en scène de la vie quotidienne*. Vol II. Les relations en public, Paris, Minuit, 1973.

² Op.cit.

³ Op.cit, p. 15.

⁴ Ibid, p. 15.

⁵ MARC. E., *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*, Dunod, 2004, p. 33.

représentations différentes d'un même objet social. Dans le cas de notre recherche, les représentations constituent un attribut d'accentuation des ressemblances et des différences entre les membres du groupe ou entre l'endogroupe et l'exogroupe.

1. Le rapport espace - identité

Le rapport établi entre l'espace et l'identité oscille entre la construction des territoires et l'identité des personnes. Pour ce faire, nous reprenons la vision de Relph (1986) qui distingue entre « *identité de l'espace et identité avec l'espace* » "*identity of place et identity with place*". Ce point de vue nous positionne dans une optique qui relie l'identité à l'appartenance qui est un fait social témoignant du rapport qui relie l'être vivant à l'espace, et du fait que l'identité est le premier élément à partir duquel nous nous définissons, elle n'est pas uniquement déterminée par notre histoire personnelle, mais également par notre appartenance à des espaces et à des groupes sociaux.

En effet, le processus d'appartenance à un espace relève de la problématique sociale du territoire qui est définie par Guy DI MEO comme « *espace socialisé, culturellement hérité, identifiable, appartenu voire approprié et socialement pratiqué. Le territoire est constitutif des processus d'interaction entre espace et société.* »¹ L'appartenance est une reconfiguration du processus psycho-spatial de disposition d'un espace dans la mesure où l'identité est le produit des diverses pratiques de l'espace que vit un individu au cours de sa vie. Ainsi, la nationalité où la langue contribue souvent à la façon dont nous nous définissons. Une identité définit comme une « *partie de soi qui provient de la conscience qu'a l'individu d'appartenir à un groupe social (ou à des groupes sociaux), ainsi que la valeur émotionnelle qu'il attache à cette appartenance* »².

Se retrouver dans un nouvel espace géographique induit se retrouver en face d'une autre culture et d'une autre langue tout en considérant le parler comme langue en supprimant de notre conception la polémique de toutes terminologies d'idiome ou dialecte. Ce face à face déclenche la quête de soi dans un horizon plus large et plus ouvert ; la recherche d'une identité commune par rapport à ce nouvel univers absorbe l'éclatement du même qui est une façon de reconstruire la conscience de soi prise dans la tourmente des transformations que

¹ DI MEO. G, *Les territoires du quotidien*, Paris, l'Harmattan, 1996, p.165.

² TAJFEL.H., Human groups and social catégorie. Cité dans AZZI. A-E, KLEIN. O., *Psychologie sociale et relations intergroupes*. DUNOD, Paris, 2013, p. 66.

tout un chacun traversera d'un point de vue culturel ou social et qui vont modifier profondément la structure identitaire. L'espace changeant exige donc de l'individu une adaptation sans cesse renouvelée. Et, la langue est l'un des éléments les plus puissants de la construction identitaire, même si de puissantes identités culturelles peuvent exister sans le partage d'une langue commune.

2. L'identité nationale en Algérie

En réalité, déterminer l'identité nationale n'est pas chose simple, du fait qu'elle relève de multiples facteurs. Elle n'est pas édictée, elle s'édifie à travers l'histoire. Omar Lardjane (1997) décrit le problème du nationalisme algérien comme étant un produit de « *valeurs, symboles, images, parfois opposés ou antagoniques, portés par les différents courants de pensée concurrents : islam, arabisme, modernisme et laïcisant.* »¹, un produit paraissant épineux vu le danger de conflit et d'acculturation que risque la société. Le pouvoir instaure donc l'identité nationale à travers une attitude politico-sociale, une mise au point d'une identité nationale dès les premières années de l'école. Une identité forgée à travers les opérations pédagogiques, en tenant compte et en se référant bien évidemment à la culture arabe et la tradition islamique, une identité arabo-musulman officiellement idéologique qui représente le fondement socioculturel de la personnalité algérienne n'a pas réduit le poids des particularités régionales.

La politique éducative est fondée sur des valeurs nationales où « *le nationalisme algérien est porteur d'un projet de communauté (que) d'un projet de société* »². C'est-à-dire la notion de « Al-Umma », l'identité collective ou plus exactement l'identité communautaire, a été inculquée dès les premières années de la scolarisation. La stratégie de l'école, selon Nouredine Toualbi, est de former un citoyen capable de soutenir « *les enjeux politiques et économiques de la région face à une mondialisation tentaculaire* »,³ si bien que le principal objectif de l'école est la socialisation de l'enfant dans le culte de la différence culturelle et religieuse face à cette mondialisation et globalisation, en le mettant dès son jeune âge dans un espace de normes et de valeurs qui lui assurera d'être plus stable dans un système établi de logique structurale, en introduisant bien sûr implicitement un modèle de

¹ LARDJANE.O, « Identité collective et identité individuelle », dans, *Elites et questions identitaires en Algérie*, édit. Casbah, Alger, 32-65, 1997, p. 46.

² HARBI.M, cité dans, TOUALBI. N, *L'identité au Maghreb, L'errance*, Casbah, 2000, p. 116.

³ TOUALBI. N., pp. 117-118.

représentation culturelle et identitaire. Dans ce cas, l'enfant se développe dans un contexte où sont réunis des repères religieux, linguistiques et culturels communs. Seulement, il faut être d'accord avec Nouredine Toualbi qui pense que :

«Quelle que soit l'herméneutique dans laquelle la question de l'identité algérienne est saisie, sa complexité apparaît continûment comme le produit de son organisation syncrétique, cependant que l'ambivalence qui en caractérise l'expression sociale serait la traduction, au niveau du vécu, de son empreinte psychologique.»¹

En effet, les critères de l'identité sont déjà établis officiellement dans l'espace école, représenté comme un espace naturel d'acquisition de culture et d'identité, à travers les modèles éducatifs et les programmes scolaires où l'organisation du moi communautaire est enseignée subjectivement à travers le collectif qui est le reflet inverse de l'identité de l'Autre. En somme, l'identité algérienne est le produit de l'expression sociale caractérisée par le degré du vécu d'une part, et l'empreinte psychologique, d'autre part. Dans un de ses articles sur l'identité algérienne, Mustapha Madi (1997)² met en exergue le conflit des langues du paysage linguistique algérien et la question identitaire. La langue arabe, langue officielle de l'état, symbolise l'identité nationale et concrétise les valeurs sacrées de l'islam.

3. Le groupe : un espace clé des représentations identitaires

Le processus identitaire assure à l'individu d'élaborer et de prendre en compte les différentes informations à propos de soi et d'autrui, à propos des différents groupes auxquels il appartient et à propos des différents groupes avec lesquels il sera en interaction. Le groupe est en effet le lieu où l'individu donne sens et consistance à ses représentations, et comme il a une influence dans la construction de son identité personnelle et sociale. Il est l'espace de construction (re)construction identitaire qui lui permet de prendre à la fois de la distance et de la proximité pour représenter son soi. Dans la continuité de cette idée, Edmond-Marc Lipiansky définit le groupe non pas comme « *un ensemble d'individus en interaction ; c'est plus fondamentalement une institution porteuse de valeurs, de normes et de règles qui structurent la perception, les sentiments et les comportements de ses membres.* »³

¹ Ibid, p. 121

² MADI, M., « Langue et identité : de la marginalisation à la résistance (Analyse de quelques repères », dans, Collectif : *Réflexions. Elites et questions identitaires*. Alger : Casbah Éditions, pp 107- 127, 1997.

³ LIPIANSKY. E-M., *Identité communication*, Paris, PUF, 1992, p. 92.

Le groupe est donc une trame de références à laquelle l'individu se réfère en se percevant comme très différent des membres du groupe (exogroupe) ou très semblable (endogroupe). A cet effet, c'est la nature des relations intergroupes qui jouera un rôle crucial dans la perception que les individus auront de la distance entre ces groupes. En somme, le groupe est un espace de vie favorable aux constructions identitaires du moment où l'appartenance à un groupe se réalise au travers des relations entre individus et la perception d'autrui.

3.1. Le groupe : espace d'appartenance

Si nous reprenons la définition primaire du groupe, il s'agit de la réunion de plusieurs personnes dans un même lieu et qui génère des rapports d'inter-relations. En psychologie sociale, le groupe est appréhendé comme un espace de vie où tout individu se projette et s'identifie, communique, agit et se montre, en se situant dans des champs sociaux. La notion de groupe adosse au principe de catégorisation qui est défini comme « *des processus psychologiques qui tendent à ordonner l'environnement chez un individu en termes de catégories selon qu'elles sont semblables, équivalentes pour l'action.* »¹. De ce fait, nous pouvons dire que l'appartenance à un groupe génère soit des ressemblances soit des différences. Les groupes sont constitués d'individus qui partagent une identification sociale commune, dans le sens qu'ils perçoivent, ayant des caractéristiques communes comparativement à d'autres groupes. Le groupe devient, de ce fait, un lieu d'appropriation symbolique, un espace d'appartenance générateur de processus identitaires du moment où chaque membre semble être investi, contribue à l'existence du groupe qui lui attribue une représentation sociale permettant une expression de soi.

Cette image de soi émane du sentiment d'appartenance à des groupes où les spécificités individuelles prennent d'autres formes par rapport aux représentations groupales qui sont déterminées par la nature des rapports entre les membres du groupe du fait que le maintien des sentiments positifs et la cohésion soient une condition de convergence de valeurs et de visées. Le processus d'inclusion et d'exclusion est la conséquence de la mise en œuvre de stratégies identitaires génératrices de différences et par conséquent des frontières sociales s'installent. Enfin, la structuration groupale a une organisation de traits que les membres du groupe attribuent de façon consensuelle aux membres de leur propre

¹ TAJFEL. H., « La catégorisation sociale », cité dans MOSCOVICI. S., *Introduction à la Psychologie sociale*, Paris, librairie Larousse, 1972, p. 272.

groupe ou aux membres d'un autre groupe, une ligne de différenciation assignait au processus de catégories d'appartenance et de non-appartenance de « *Nous* » et de « *eux* ».

3.2. Le groupe : espace de construction identitaire

Chaque individu est intégré dans un groupe ou plusieurs groupes d'appartenance où il exprime son appartenance à la société, son rapport aux autres et à partir desquels il construit son identité. Globalement, l'affirmation d'une appartenance résulte du rapprochement de l'identité personnelle (Soi) et de celle du groupe. Certes, les stratégies adoptées d'assimilation et de conformité peuvent être menées par le biais de l'intégration des caractéristiques du groupe d'appartenance dans la représentation de soi mais elles peuvent aussi être menées par l'adhésion aux représentations sociales dominantes du groupe. Tout simplement, par la survalorisation des caractéristiques que l'individu partage avec les membres du groupe.

Cependant, comme le Soi est souvent en évolution, les représentations groupales peuvent elles aussi évoluer de la même manière. Ainsi, les interactions sociales et les expériences individuelles sont en mesure d'influencer la structuration des représentations identitaires et permettent à l'individu de produire des informations sur soi et sur le groupe. Ce qui suppose donc que l'individu n'est pas le seul acteur de sa propre construction identitaire. L'identité est alors mouvante dans la mesure où la dimension sociale assure la reconnaissance dans des groupes, être comme les autres (l'identification) ou se distinguer et être différent des autres. Par exemple, il est insuffisant de réclamer une appartenance, mais il est nécessaire d'être reconnu et accepté par les autres membres du groupe. C'est-à-dire, leur perception sera déterminante et leur évaluation sera en fonction de son appartenance sociale, ethnique, sur le physique, le vestimentaire, les langues utilisées, la façon de parler, son accent, ... Pour que l'individu soit reconnu comme membre, il est important que sa revendication identitaire soit validée par les membres du groupe auquel il désire appartenir.

III. COHABITATION DE LANGUE – ESPACE – IDENTITE

Le rapport entre langue, identité et espace a fait l'objet de plusieurs études du fait que toute identité quel que soit son type se (re)construit par le biais de codes linguistiques pratiqués par l'individu. Autrement dit, l'identité est reliée à la pratique de telle ou telle langue dans un espace, ce qui nous conduit à partager l'idée que l'identité est par essence instable et en perpétuelle mutation. Dans cette optique, nous adoptons le point de vue de

Robert Le Page et Andrée Tabouret-Keller (1985), qui considèrent la langue comme « *le lien privilégié de la construction identitaire, car elle permet de catégoriser un individu comme membre d'un groupe.* »¹. En outre, Nicolas Pepin (2007) démontre comment l'identité personnelle des locuteurs se révèle à travers les comportements langagiers qui se présentent sous forme de « *série d'actes d'identité.* »². C'est-à-dire que toutes les langues sont porteuses de diverses facettes identitaires, la pratique de telle langue ou de tels registres est reliée à l'identité de l'utilisateur.

L'identité évolue selon un processus dynamique gérée par des attributs qui ne peuvent être donc unique et stable. Dans cette optique, Cécile Sabatier avance qu' :

*« ainsi, tout comme la langue n'apparaît plus comme un système unilectal immuable (Labov, 1976 ; Gumperz, 1989 b; Larroussi, 2000), l'identité ne semble plus devoir, elle aussi, être perçue comme une identité figée et unique ; elle apparaît désormais comme une structure évolutive, variable au gré des relations que l'individu entretient avec son environnement. »*³

Ce point de vue rejoint la théorie des catégorisations d'appartenance de Nicolas Pépin, (2007) qui souligne que l'identité est un phénomène dynamique du moment que les locuteurs le négocient par le biais de leur discours. Ainsi, l'identité apparaît à partir des différentes manières d'être et d'agir lors des interactions sociales. En somme, c'est la langue qui permet au locuteur d'assumer pleinement son identité, qu'elle soit individuelle ou collective, elle lui assure sa différence par rapport à ceux qui parlent d'autres langues et qu'elle spécifie son appartenance et sa sociabilité (accents, idiolectes, particularités sociales de langage).

1. Le contact des langues et des identités dans l'espace.

La liberté de parler sa langue à l'extérieur du territoire est une manifestation de soi à laquelle l'individu se sent érudit. Il existe des parlers qui sont étrangers même à l'intérieur du territoire où l'usage des différentes langues du répertoire constitue une richesse et un

¹ LE PAGE.R ET TABOURET-KELLER., 1985, cité dans Tabouret-Keller. A., Incidences de la normalisation des langues instituées (standard) sur l'alphabétisation et « la mort des langues », *Langue Communauté - Signification. Approches en linguistique fonctionnelle*. Actes du XXVème colloque international de linguistique fonctionnelle, édité par Harald Weidt, Frankfurt/ Main : Peter Lang, pp. 154-163, 2002, p. 158.

² PEPIN. N., *Identités fragmentées : éléments pour une grammaire de l'identité*, PETER LANG, Frankfurt, 2007, p. 9.

³ SABTIER. N., Figures identitaires d'élèves issus de la migration maghrébine à l'école élémentaire en France ». *Education et Francophonie*, n°34 (1), 111-132, 2006, p. 116.

multilinguisme, même s'il est pratiqué par une minorité. Cette étrangeté reflète une identité, un lieu, un trait distinctif. Quoique l'étrangeté de ce parler réside seulement dans des concepts ou des notions qui sont uniques. « *La langue est la demeure de l'être* »¹ et selon Hans-Georg Gadamer « *le seul être qui est censé être compris est la langue* »². L'être humain n'exprime donc sa pensée, sa perception du monde qu'à travers la langue, qui selon Mohammed. Chaoucki Zine, ne présente qu'un abri, un territoire dans lequel l'individu construit avec sa communauté un imaginaire collectif fertile au sein duquel il agit, réagit et communique.

Pour les géo-linguistes, la langue n'est qu'une *cartographie* de la pensée, elle est une sorte de guide pour localiser l'emplacement des locuteurs, à travers laquelle l'individu cherche son soi et détermine son lieu, son foyer et sa géographie. Le contact engendre souvent une pluralité, un métissage dont le visage de cette coexistence exprime un plurilinguisme et un pluriculturel. Une pluralité qui ne signifie pas le fait d'exister en grand nombre, mais d'exister dans une société diversifiée, constituée d'ethnies et de groupes très différents les uns des autres par la langue, les traditions, l'héritage culturel, face au groupe majoritaire, lui aussi possédant une identité faite d'une longue histoire, de traditions et d'expériences.

Dans ce sens, nous pouvons dire que la pluralité ne met pas en doute la notion et la réalité des identités individuelles ou collectives, mais pose la problématique du rapport existant entre les identités et les langues, leur croisement et les conséquences. A ce propos, le métissage qui s'effectue dans un espace n'est pas qu'un type d'identité existant, mais il s'agit d'un processus qui s'installe au moment où surgissent les corrélations entre les langues. Les relations identitaires font apparaître le métissage, en quelque sorte c'est le Moi qui se manifeste à un moment donné en suscitant le rapprochement des différences.

2. L'éthos discursif et la construction de l'image de soi

L'éthos est une notion qui se rattache au discours du fait qu'elle est le résultat de l'interaction. Le locuteur construit une image de soi même articulée par son discours, c'est l'image qu'il désire transmettre à son interlocuteur selon son intention. A cet effet, des

¹ GADMER. H-G, cité dans, CHAOUCKI ZINE. M., *Identités et Altérités, Réflexions Sur L'Identité au Pluriel*, Editions El-Ikhtilef, 2002, p. 152.

² Ibid, p. 152.

stratégies discursives vont être adoptées, des enjeux basés sur « *la nécessité pour le sujet de s'assurer que le partenaire de l'échange communicatif entre bien dans son projet d'intentionnalité, c'est-à-dire partage ses idées, ses opinions, et/ou est impressionné (touché son affect)* »¹ d'une part. Et d'autre part, il adopte selon Patrick Charaudeau des attitudes discursives de séduction, dans la mesure où « *cette attitude se manifeste la plupart du temps par un récit dans lequel les personnages peuvent jouer le rôle de support d'identification ou de rejet pour l'interlocuteur.* »²

De ces propos, nous constatons que l'auteur corrobore l'idée confirmée par Pierre Bourdieu où l'éthos discursif se construit à partir de l'identité sociale du locuteur, du moment où « *l'efficacité d'un discours ne dépend pas que de la mise en mots ou de la pertinence des arguments, mais bien de la légitimité de la personne qui le prononce relativement à son statut social et au lieu (physique et temporel) dans lequel il le produit.* »³ Autrement dit, l'éthos est généré à partir de la conjugaison de deux facteurs combinés par le locuteur, le statut social qui sera pris comme premier plan et un arrière-plan qui englobe le genre de discours, lieux spatiaux et temporel dans lequel le locuteur s'exprime. Dans telle perspective, et dans le contexte de notre recherche, l'analyse de l'éthos discursif est axée sur la problématique socio-spatiale où les pratiques langagière et la construction de l'image de soi s'effectuent souvent grâce à une conformation ou à un mimétisme linguistique ou culturel dont l'objectif pourrait être :

- soit de valoriser l'image de soi et de s'imposer comme tel au groupe social dominant,
- soit d'effectuer des changements linguistique et identitaire à la fois et de s'assimiler aux autres où la parole n'est le reflet que de l'image de soi.

3. La variation linguistique et la fonction spatiale

Le phénomène de la variation linguistique dans sa dimension spatiale est pris en charge en amont par la linguistique diachronique puis par la géolinguistique dans la mesure où le comportement langagier évolue dans le temps et dans l'espace. La variation est

¹ CHARAUDEAU. P., op cit, p. 5.

² Ibid, P. 5.

³ BOURDIEU. P., *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982, p.75

considérée comme un trait pertinent de toute langue d'autant que celle-ci est définie comme un ensemble de variations qui la constitue et qui la rend hétérogène.

La variation linguistique peut être aussi un facteur de discrimination et d'intégration ; elle est représentative d'une appartenance sociale, régionale, ethnique, ... de l'individu ou de la communauté en théorisant les dimensions sociales souvent conflictuelles générées par la catégorisation. Dès lors, la place qu'occupe la langue dans le système linguistique permet d'identifier son statut par rapport aux parlers et dialectes qui l'entourent et par rapport aux autres langues dont elles partagent l'origine. Son extension et sa diffusion spatiale se limitent par les aires linguistiques qui assurent sa dynamique selon un processus complexe géré par des facteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, migratoires, ... qui lui assurent soit la diffusion, soit l'extinction.

La situation socio-politique de la langue est le facteur principal du classement des langues en langue dominée ou dominante à partir de ses propres différents niveaux d'usages, en langue officielle, nationale, étrangère, première (vernaculaire), seconde (véhiculaire), régionale, dialectale, langue d'enseignement, etc. Ces substantifs et adjectifs qualifiants le statut de la langue renvoient à la dimension territoriale et géographique de l'usage de la langue. Sur cette question, Thierry Bulot (1999) a situé les variétés relevées à Rouen sur des axes de catégorisations gradués en les rassemblant en entités dichotomiques : Rouen vs ailleurs, rive droite vs rive gauche, centre-ville vs banlieue rouennaise et enfin quartier Rouen Saint Sever vs quartier Rouen Les Sapins. En s'appuyant sur le processus de territorialisation sociolinguistique et sur le continuum linguistique normand-picard, il a fait état de quatre variétés dialectales concurrentes : « *française extrarégionale (non normande), française régionale non rouennaise, française régionale rouennaise et française régionale rouennaise populaire.* »¹

En outre, il a mis en évidence le parler Rouennais en le morcelant – se basant évidemment sur une réalité linguistique – en cinq lectures ou accents urbains : « *un parler immigration africaine, un parler immigration maghrébine, un parler rouennais courant, un parler rouennais normé et un parler rouennais stigmatisé.* »². La variation rouennaise est donc corrélée au contexte urbain différenciateur où le parler rouennais se caractérise par la

¹ BULOT. T., op.cit, 1999, p. 61.

² Ibid, p. 62.

variation diastatique et diatopique. Cette variation perçue sous l'optique spatiale est appréhendée selon la territorialisation sociolinguistique où certaines variétés sont dévalorisantes et stigmatisées par rapport à certains espaces et lieux, et d'autres valorisantes sont localisées dans des espaces et lieux de la norme par excellence. La ville de Rouen est, par nature, partagée en deux rives, socialement et linguistiquement antagonistes, l'une valorisée positif et l'autre dévalorisée négative, un modèle socio-spatial qui constitue un facteur structurant des rapports intra-urbains.

IV. LES REPRESENTATIONS SPATIALES ET LINGUISTIQUES : PROCESSUS DE SOCIALISATION

1. Production verbale dans le contexte des représentations spatiales

Les études des représentations ressortent en premier abord des travaux d'E. Durkheim (1912), où il a distingué entre les représentations individuelles dans les différentes formes de la vie de l'individu (la vie religieuses, les états mentaux propres à l'individu et les représentations sociales.), c'est-à-dire les états collectifs d'une société bien déterminée par son mode de vie, sa religion, sa culture, etc, et pour qui les représentations ne seront explicites qu'à partir des actions sociales réalisées par les différents acteurs sociaux en communication.

D'ailleurs, les représentations sont définies par Paul Laurendeau comme « *activité cognitive sursumante portant sur du déjà schématisé (le concept). Dans l'activité conceptuelle, intervient le rapport social au monde historique par l'interaction, avec présence corollaire à ce niveau des images mentales.* »¹. De cette définition, il nous semble que les représentations constituent une activité mentale qui se manifeste par l'interaction où la pensée sera extériorisée par l'expression, ce qui met en rapport le cognitif et le linguistique. Dans le cas de notre étude, elles relèvent de la nature discursive.

Par ailleurs, nous retiendrons en compte deux définitions : celle de Jean-Blaise Grize (1987) pour qui les *représentations* « *sont des connaissances, sont inscrites dans des cadres sociaux, commandées par des déterminations socio-économiques, (...), elles sont nourries*

¹ LAURENDEAU.P., « Percept, praxie et langage », dans Siblot. P et Madray-Lesigne. F., *Langage et praxie*, Publications de la recherche, Université de Montpellier, 99-109, 1999, p. 106.

des rapports que les sujets entretiennent avec leurs pratiques »,¹ elles sont donc le lieu de manifestation de la socialisation. Et celle de Jean-Claude Abric qui tient compte de l'aspect de la socialisation des représentations qui est définie comme « *le produit ou le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique.* »². Toutes sont donc liées à l'imaginaire d'une société et la vision mentale d'un individu ou d'un groupe, d'une réalité.

Quant à Willem Doïse (1989), elle ajoute une autre perception où les représentations sont incluses dans les attitudes du fait que « *étudier l'ancrage des attitudes dans des rapports sociaux qui les génèrent revient à les étudier comme des représentations sociales.* »³ L'auteur relie les représentations aux attitudes dans la mesure où l'étude des représentations a donné des nouvelles perspectives à l'analyse des pratiques langagières à travers des discours porteurs de représentations sociales et langagières.

De la sorte, les sociolinguistes se sont intéressés aux représentations, concept emprunté à la psychologie sociale, du moment où celle-ci leur permet de définir une réalité de mise en mots dans un ancrage social. Globalement, les représentations investissent le comportement en situation réelle et y jouent un rôle crucial. En effet, les deux notions d'attitudes et de représentations que nous utilisons tout au long de notre étude sont deux notions voisines apparues tout d'abord dans le domaine de la psychologie sociale, puis reprises par les sociolinguistes à partir des années 60.

Sur le plan psychologique, les attitudes sont définies par Icek Ajzen comme « *une disposition à répondre de manière favorable ou défavorable à un objet, une personne, une institution ou un évènement* »⁴ ; elles permettent de décrire les dispositions individuelles par rapport à un Autre qui renvoie à tout ce que peut rencontrer tout un chacun dans son environnement. Cette individuation est prise dans le contexte sociolinguistique afin de

¹ GRISE.J-B., « La logique naturelle et représentations sociales » dans Denise. J (Dir), *Les représentations sociales*, PUF, Sociologie aujourd'hui, Paris, p. 170-186, 1997, p. 173.

² ABRIC.J-C., 1997, L'étude expérimentale des représentations sociales, dans, Jodelet. Denise (Dir), *Les représentations sociales*, PUF, Paris, p. 205-223, p. 109.

³ DOÏSE. W., « Attitudes et représentations sociales », dans JODELET. D (Ed.), *Les représentations sociales*, Presses Universitaires de France, Paris, 220-238, 1989, p. 224.

⁴ AJZEN.I., cité dans Bergamaschi. A., « Attitudes et représentations sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, 1988, [En ligne], 49-2 | 2011, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 30 septembre 2015. URL : <http://ress.revues.org/996>.

comprendre les rôles que le locuteur-individu- attribue au langage en relation avec des situations construites dans et par les expériences quotidiennes de sa vie sociale.

Ce rapport entre la psychologie sociale et la linguistique est mis en exergue par Serge Moscovici. Il affirme que toute production langagière met en œuvre des représentations de l'acteur social, qui sont construites à partir de la situation sociale dans laquelle il se trouve d'une part, et d'autre part de la situation d'interaction communicative. Un processus cognitivo-discursif se traduit par l'élaboration de stratégies discursives. D'ailleurs, toute production discursive est inscrite essentiellement dans des modèles d'analyses telles que celle de John. Gumperz (1982), de Pierre Bauge (1992), de Patrick Charaudeau (1997, 2001), de Thierry Bulot (2007, 2009) ; considérés tous comme des modèles qui montrent l'importance de la dimension interactionnelle dans l'analyse des pratiques langagières.

Nous allons en parler sous l'optique des études réalisées par les différents linguistes cités à travers un survol des principaux modèles d'analyse des activités discursives. Car le choix discursif auquel se livrent les locuteurs de notre échantillon pour transmettre des faits langagiers sera ajusté selon leurs intentions individuelles en mobilisant des ressources identitaires, psycho-sociales et linguistiques, ce qui nous permet aussi de dégager les processus qui jouent un rôle dans l'appropriation –production linguistique du moment où nous allons nous appuyer dans notre étude sur les situations d'usages discursives du fait que c'est le locuteur qui construit le langage qu'il utilise.

1.1. Production verbale et approche interprétative Gumperzienne

La théorie de John Gumperz¹(1982) postule que tout comportement verbal est influencé par le contexte, ce qui va être le socle embryonnaire de notre recherche. Un contexte pris non pas dans sa matérialité, mais comme une production des acteurs de l'interaction concrétisé par la réalisation des buts de la communication. Nous constatons que cette réflexion a été soumise aux influences des travaux d'Harold Garfinkel (1982) qui focalise sur les rapports établis entre le locuteur et le destinataire dans des interactions en face à face. Selon l'approche interprétative sociolinguistique de John Gumperz, la stratégie discursive efficace est constituée de trois éléments fondateurs de toute interaction : la

¹ GUMPERZ. J., **Discours et stratégies**, Cambridge, Cambridge University, 1982.

compétence communicative, la cohérence stratégique et le processus d'interprétation. Ces éléments se basent sur les inférences conversationnelles.

Les activités verbales, souligne John Gumperz, ne sont pas unilatérales, mais elles s'inscrivent dans des échanges où les acteurs d'interactions usent de signes verbaux et non verbaux pour se faire comprendre, et vu que la compétence linguistique seule est insuffisante dans la mesure où le locuteur doit être attractif afin de maintenir l'attention de son interlocuteur et ce dernier pouvoir interpréter son message. Dans ce sens, la compétence communicative est un outil crucial qui permet à tout locuteur de se faire comprendre. Toutefois, John Gumperz précise que l'interprétation du message doit être effectuée au moment de l'interaction dans la mesure où les interactants construisent le contexte de leur conversation qui leur permettra d'interpréter et donner sens à leurs messages selon les situations. Ce qui est nommé par John Gumperz « la *contextualisation* », le maillon central de sa théorie.

Nous soulignons que tout énoncé peut être interprété de plusieurs manières selon l'optique et l'angle de sa perception ; une interprétation qui est conditionnée par le contexte et le moment de l'interaction sans évoquer l'espace dans lequel se trouvent les interactants, et qui est plus tard pris en considération par les sociolinguistes dans l'analyse conversationnelle tel que William Labov (1972). Pour John Gumperz, l'interprétation est basée sur des présuppositions extralinguistiques en corrélation avec le linguistique. Ces facteurs extralinguistiques dont parle l'auteur sont pris comme des « *indices de la contextualisation* » telle que la prosodie ; un changement de hauteur, d'accentuation par exemple colore le message d'un autre sens.

Ces indices sont évidemment liés à la culture de chaque société dans la mesure où la contextualisation intègre dans son processus les différents phénomènes linguistiques tels que le changement de code et de style, la prosodie, les variations phonétiques et morphologiques, les choix lexico-syntaxiques ; ce qui représente le socle de notre recherche.

1.2. Production verbale et approche de pierre Bange

Pierre Bange (1992) inscrit la production verbale dans une dimension multiple qui relève de la psychologie, de la psychologie cognitive et de la sociologie où l'interaction verbale relève de l'analyse des comportements individuels. Son modèle d'analyse consiste à hiérarchiser en séquences l'action selon des niveaux fonctionnels et en situant l'action

discursive dans son élément cognitif par rapport à la manipulation des significations et son caractère social. Autrement dit, il relie l'action verbale aux buts et l'intention ainsi que leurs rôles dans une situation de communication. De ce fait, nous pouvons dire qu'il relie sous cette optique l'élément intentionnel à l'élément cognitif de la production verbale, et pour qui :

« Une stratégie consiste dans le choix d'un certain nombre de buts intermédiaires et subordonnés dont on croit que la réalisation dans des actions partielles conduit de manière adéquate à la réalisation du but final. Chaque action partielle pouvant à son tour se subdiviser en actions-moyens pour arriver à la réalisation de son propre but. L'idée de « stratégie » inclut donc l'idée de hiérarchie de buts et de moyens et l'idée de l'action qui lui est liée est complexe. »¹

Dans la continuité de ce qui précède, Pierre Bange distingue les niveaux stratégiques des niveaux opérationnels dans la conversation. L'interaction verbale accompagne les étapes du déroulement de l'action, c'est-à-dire en procédant à une organisation stratégique où le tour de parole représente une étape de l'action, un enchaînement d'action par rapport à ce qui précède et ce qui suit. Il s'agit d'un continuum où l'action de chaque partenaire de l'activité verbale repose sur la compréhension de l'action de l'autre. Ce qui revoie à dire que toute interaction présuppose la compréhension dans la mesure où les interactants attribuent un sens à l'action, une coopération considérée comme le paramètre d'équilibre pour pouvoir réaliser les buts des actions de communication.

1.3. Production verbale et approche des identités discursives de Patrick Charaudeau

Cette réflexion de l'espace dans la construction du sens social ne peut être prise en dehors d'une situation de communication. C'est elle qui définit l'identité sociale des interactants de l'échange langagier en leur présentant la manière de se comporter discursivement. Patrick Charaudeau parle du concept de contrat de communication au lieu de situation de communication, car pour lui le concept « *contrat* » assure la description des particularités discursives en fonction des processus psycho-socio-langagiers du discours en tenant compte des enjeux d'un échange.

Quant au concept de communication, il doit être selon Patrick Charaudeau pris au tant qu'acte d'échange conditionné par quatre principes : « *un principe d'altérité, un principe*

¹ BANGE. P., *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier, 1992, p. 76.

d'influence, un principe de pertinence et un principe de régulation. »¹. Par ailleurs, l'auteur oppose le comportement actionnel au comportement langagier, en considérant l'action et le but comme deux faits physiques qui s'enchaînent et dont l'analyse permet de distinguer « *ce qui est de l'ordre de la planification actionnelle et ce qui est de l'ordre de la stratégie langagière.* »² Et, le processus de transaction consiste, pour celui qui produit l'acte de langage, à donner à son discours une signification psychosociologique de son acte. Par conséquent, cette opposition permet de distinguer le but et la visée où le but s'accorde à l'action d'une part, et la visée s'accorde à l'activité langagière d'autre part.

Par ailleurs, l'influence que stipule tout acte de langage se produit dans l'altérité où chaque interactant s'identifie à travers l'autre lors d'une situation de communication et dans un espace bien déterminé. Ce dernier constitue le cadre de référence auquel se rattachent les individus d'une communauté et là où se jouent les échanges sociaux et ce qui en constitue leur valeur symbolique.

1.4. Production verbale et approche spatiale de Thierry Bulot

La construction des discours tenus sur les façons de parler de soi-même ou celle d'autrui nous conduit vers le processus de la production de normes, de codes, de pratiques et de représentations. Autrement dit, il s'agit des références d'identification et d'appartenance où la mise en mots est le reflet des rapports entre *langues perçues et habitat vécu* (Bulot, 2009) ; c'est-à-dire que la langue devient, dans ce cas un facteur ségrégationnel où les espaces sont discriminés par les langues.

Dans ce contexte, Thierry Bulot (2009) évoque dans son étude sur la communauté étrangère à Rennes, que les pratiques langagières sont en étroite relation avec la discrimination, que ce soit celle des personnes ou celle des espaces socio-géographiques. Ainsi, le choix de langues en usage lors des productions discursives est une action d'appropriation d'un espace où le locuteur s'inscrit dans une dynamique par son discours. En effet, cette discrimination des espaces a permis au chercheur la hiérarchisation des

¹ CHARAUDEAU. P., « *Le dialogue dans un modèle de discours* » dans Cahier de linguistique française 17, *Les différents plans d'organisations du dialogue et leurs interrelations*, Université de Genève, 141-178, 1995, p. 142.

² Ibid., p. 163.

espaces de références, ainsi que l'enjeu de la mobilité socio-spatiale sur la vie des locuteurs non Rennais (l'accès à l'emploi, l'accès aux espaces communs...).

Ce processus complexe de territorialisation, d'urbanisation et de pratiques discursives dont parle Thierry Bulot est soumis aux transformations sociétales et discursives, et où un multilinguisme prend forme via la mobilité et les identités linguistiques qui se multiplient et s'adaptent par rapport à ceux qui veulent que l'individu ait une langue qui lui assure un bien-être identitaire et en se manifestant dans la construction des différences sociales. Par conséquent, de nouvelles pratiques sont produites et émergent, reflétant la diversité ainsi que la réaffirmation d'une identité multiple qui a émaillé et a marqué la trajectoire personnelle de tout un chacun dans un nouvel espace.

Pour ce faire, dans un souci réflexif, Thierry Bulot, en s'appuyant sur les perspectives ouvertes par la problématique, a tenté de répondre à toutes les interrogations sans perdre de vue l'intrication permanente de notre objet d'étude, des pratiques langagières et des discours sur la langue dans un espace urbain, une voie qui permet de considérer la variation langagière comme un marqueur qui génère une signification sociale et spatiale en fonction des diverses compétences dont dispose le locuteur. Grâce à une mise en mots, le locuteur exprime ses attitudes et ses représentations en rendant l'espace sien.

Une question d'appropriation de l'espace émerge où le discours va relever de l'urbanité en considérant l'espace comme le produit de l'acteur social. De ce fait, Thierry Bulot relie les représentations linguistiques aux espaces sociaux et aux différents discours, dans la mesure où l'appropriation et le marquage des espaces relèvent des discours urbanisés qui permettent de comprendre la différenciation des espaces, ainsi que la hiérarchisation des personnes et des groupes qui occupent ces espaces ; un discours distinctif ségrégatif et discriminant dans le sens où « *un discours ségrégatif pose des lieux comme spécifiques de tel ou tel groupe social dans la ville, tandis qu'un discours discriminant va poser des attributs sociaux et langagiers.* »¹

De ce point de vue, l'espace discursif est une expression identitaire qui assure aux acteurs sociaux l'identification et l'évaluation par rapport à soi et aux autres. Dans le sillage

¹ BULOT. T., « De la matérialité discursive des murailles urbaines. Quelques questions autour des écrits urbains ». Dans, *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, (éds) LAMBERT. P et al, Paris, L'Harmattan, 187-194, 2007.

de ces études, nous tenons à préciser que les espaces discursifs sont pertinemment variés et différenciés et les locuteurs constituent par leurs pratiques langagières des espaces de discours d'occupation, et l'analyse de ces discours est une mise en relation entre les productions langagières et les contextes auxquels les locuteurs se réfèrent et se placent par leur parole.

2. Contact de langues et changements linguistiques

Les études contemporaines ont démontré qu'« *une communauté linguistique n'est jamais homogène et presque jamais fermée.* »¹. Les dialectologues ont souligné aussi que « *les cellules linguistiques sont perméables, et les changements linguistiques se propagent comme des ondes à travers l'espace. La diversité linguistique commence chez le voisin.* »². Autrement dit, tout individu vit en communauté, ce qui le met en contact avec autrui possédant un capital linguistique qu'il adopte selon les situations de communication et les interlocuteurs avec qui il échange.

Souvent, les interlocuteurs utilisent un processus d'adaptation soit en utilisant une autre langue, (situation de bilinguisme), soit dans le même système mais en usant d'autres traits plus prestigieux par rapport au sien ou le passage de la familiarité au standard, (situation de diglossie). Une variabilité liée à la situation d'énonciation ; une norme déterminée par rapport au contexte de l'énonciation. Ce point de vue vient à point nommé renforcer notre point de vue où tout espace est hétérogène et tout choix produit un effet certes de sens mais aussi d'un imaginaire linguistique qui assure la socialisation.

2.1. Le contact de langues

Le contact de langues dans les études linguistiques a été soulevé à priori par Ferdinand de Saussure en utilisant la notion de diversité et de variation qui sont associées à l'espace et au temps, dans la mesure où tout fait de langue dû au contact relève de la linguistique externe ; il s'inscrit dans la linguistique diachronique et la linguistique géographique. Pour Ferdinand de Saussure, tous les faits de variations sont des faits de parole et non pas de langue, il écarte son étude du champ de la vraie linguistique, la linguistique interne. En revanche, d'autres linguistes, en l'occurrence les linguistes genevois, se sont

¹ TABOURET-KELLER. A., « *Traduction de la préface d'André Martinet à *langues in contact* d'Uriel Weinreich* », dans *La Linguistique*, Paris, PUF, (Vol. 37), 29-32, 2001, p. 29.

² Ibid, p. 31.

intéressés à la diversité des idiomes en mettant en exergue l'effet de la géographie sur la coexistence des langues, ainsi que l'action du temps sur la dialectalisation et le changement linguistique, un angle qui relève de notre étude.

En outre, dans la grammaire générative et transformationnelle (Chomsky, 1965, 1986), aucun intérêt n'est porté au contact des langues, vu que son champ d'étude est focalisé sur la compétence du locuteur-auditeur appartenant à une communauté homogène. Ceci s'oppose à la théorie de l'hétérogénéité des communautés linguistiques et des comportements verbaux. Cependant, avec l'avènement de la sociolinguistique, les recherches se sont préoccupées du contact des langues et de la variation langagière dans les sociétés. Dans un premier temps, les recherches furent consacrées à dégager les causes et les conséquences du contact des langues dans le champ de la dialectologie comparée. Puis, grâce au structuralisme américain (Bloomfield, 1933 ; Weinreich, 1953 ; Hagen, 1956) le contact des langues « *inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu.* »¹ Ce qui se traduit par l'état de bilinguisme individuel ou communautaire.

La perception du contact des langues a en effet changé et a pris une nouvelle dimension en analysant les interférences phoniques, syntaxiques et sémantiques dues au contact des langues étant perçu sous plusieurs angles non seulement linguistique, car son ampleur relève aussi des dimensions sociales, psychologiques et culturelles afin de dégager le comportement langagier réel des locuteurs dans le contexte social. Ce contact est opéré dans les sociétés selon des facteurs (*la géographie, la migration, la colonisation, les échanges internationaux, etc.*) relevés du vécu des locuteurs et qui ont une incidence sur l'aspect linguistique de la langue.

En somme, nous pouvons dire que les individus jouent un rôle primordial dans le contact des langues où les fluctuations se traduisent par une diversification des usages de système/ variation dont les normes objectives/subjectives sont le point d'ancrage du système linguistique et ses différentes réalisations sociales. Notons que les normes objectives sont définies comme des « *règles qui sous-tendent les comportements linguistiques indépendamment de tous discours méta-épilinguistiques.* »² Autrement dit, elles renvoient

¹ WEINREICH. U., 1953, cité dans, MOREAU. M-L., *Sociolinguistique, Concepts de base*, MARDAGA, Liège, Belgique 1997, p. 94.

² MOREAU. M-L., *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, Liège, Belgique, 1997, p. 218.

aux différentes règles établies afin de pratiquer une langue sans tenir compte des faits métalinguistique. Alors que les normes subjectives ou évaluatives relèvent des attitudes et des représentations linguistiques, elles s'associent aux différentes formes de jugements de valeurs esthétiques affectives ou morales ; des évaluations de prestige et d'approbation par opposition au dénigrement en matière d'usage linguistique relatif à des situations de bilinguisme ou de diglossie. Ces normes peuvent être explicites ou implicites, elles sont considérées aussi comme génératrices de stéréotypes.

En somme, le contact de langues, dans les sociétés actuelles, a des significations plutôt sociales, culturelles, affectives, économiques et politiques que purement linguistiques. L'acuité de l'observation des diverses études de situations de contact de langues nous mène à conclure que le plurilinguisme plonge le locuteur dans de nouvelles dimensions de compréhension des rapports complexes existant entre les langues pratiquées et le soi et par rapport à l'autre à travers des reformulations sociales, culturelles et identitaires.

2.1.1. Le choix linguistique

Les langues pratiquées par une personne plurilingue ne sont plus une simple addition de système linguistique, il s'agit selon John Gumperz (1982) d'un répertoire langagier composé de ressources verbales et non verbales soumises à une variété de contextes dans et par lesquels le langage se manifeste et se révèle. Le mode de présence des langues dans les pratiques langagières des locuteurs dans l'espace d'expression et de communication des locuteurs procède à partir de la détermination du choix, de l'investissement et de la négociation des ressources langagières par rapport aux contextes sociaux et les situations d'interaction. Pour l'utilisation de certaines théories dans notre recherche, de s'interroger sur les critères du choix linguistique nous a permis d'inscrire notre recherche au carrefour de différentes théories ; sociologique, psychologique ou situationnelle.

2.1.2. Les théories du choix linguistique

Tout d'abord, nous évoquons la dimension sociale du choix qui se rapporte au fait que les pratiques langagières telles qu'elles sont constituées permettent de construire des versions différentes de la réalité telle que le locuteur la perçoit, ou telles qu'il désire qu'autrui la perçoive. Pour cela, le locuteur utilise des ressources linguistiques selon les caractéristiques et déterminations des situations d'interactions ; les participants, le sujet de conversation, le lieu ainsi que le moment. Il puise dans ses sources en mettant en usage

certaines éléments langagiers plutôt que d'autres et les organise de certaines façons plutôt que d'autres. Cette production langagière met en œuvre des représentations construites par le sujet social à partir de la situation sociale dans laquelle il se trouve.

Ce qui relève aussi des travaux de recherches de John Petter Blom et John Gumperz (1982) sur les pratiques langagières et l'analyse des choix linguistiques où les lieux, les situations sociales et les événements sociaux représentent des critères significatifs déterminants dans le choix linguistique. Ce fait nous incite à s'interroger sur la façon dont un sujet social peut fournir via ses pratiques langagières des indices de son attitude à l'égard d'autrui et de l'espace socioculturel dans lequel il se trouve.

En revanche, les recherches en psychologie sociale ont apporté un enrichissement profond aux études sociolinguistique sur la question du choix linguistique du moment où l'articulation du psychologique et du social sont tenus comme facteurs déterminants du choix linguistique. La théorie de l'accommodation (Giles et al, 1991)¹ qui est une théorie de psychologie sociale de la communication est employée sous une autre optique, en sociolinguistique où elle renvoie aux attitudes des locuteurs d'embrasser les mêmes habitudes linguistiques de leurs interlocuteurs en adoptant certains traits de leur comportement langagier tels que l'accent, la prononciation, le choix des mots, la posture, le code, etc.

En situation de contact de langues ou de dialectes, l'accommodation est exprimée par l'adoption de différentes stratégies communicatives, soit au niveau micro-discursif où le locuteur adopte le même comportement linguistique que son interlocuteur en essayant de réduire l'écart afin d'être similaire (un comportement « *d'adaptation convergente* » qui dépend du *processus d'échange social*); soit au niveau macro-discursif qui relève de la différence intergroupe, elle prend en charge l'aspect socio-psychologique, et comprend l'adaptation divergente. Dans ce processus, le locuteur maintient sa différence et la marque à travers son comportement linguistique particulier.

De surcroît, la théorie de la marque tient compte également des facteurs socio-psychologiques et cognitifs pour interpréter les différents processus qui assurent la gestion du choix linguistique. Dans une situation de contact de langues, chaque langue est une

¹Albrespit. J, Lacassain-Lagoin. C, Le Priault. H, « L'accommodation en linguistique (proposliminaire) », *Anglophonia* URL:<http://journals.openedition.org/anglophonia/1096> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anglophonia.1096>, en ligne, 24 | 2017, Consulté le 23 décembre 2017.

marque distinctive qui permet au locuteur de se définir par rapport à l'autre, à l'interlocuteur et de s'apercevoir en fonction de la langue choisie. Un ensemble de comportements langagiers basé sur des relations sociales sous-jacentes détermine la variation des comportements langagiers adoptée selon les situations d'interactions communicatives, ainsi que les caractéristiques des identités des locuteurs qui déterminent le processus « cognitivo-discursif » qui se traduit sur le plan langagier par la mise en place de stratégies discursives réalisées par l'utilisation conjointe de diverses marques langagières. Le choix linguistique en effet, est selon les différentes approches déterminé par l'articulation de plusieurs facteurs de natures différentes.

2.2. Le changement linguistique

L'étude du changement linguistique fut longtemps marginalisée des études linguistiques, vu que la linguistique structurale postule que « *la langue est une structure qui résiste fortement au changement.* » un point de vue qui converge à l'hypothèse que la langue est homogène et la diversité des productions langagières relèvent de la parole et non pas de la langue. Ceci renvoie à la dichotomie langue/parole où le changement relève de la parole et non pas de la langue. C'est ce qui est affirmé par Ferdinand de Saussure dans son ouvrage « *le cours de linguistique générale* », « [...] *tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole. C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements : chacun d'eux est lancé d'abord par un certain nombre d'individu avant l'usage.* »¹

L'intérêt de l'aspect diachronique de la langue est pris en compte dans les études linguistiques qu'avec les travaux sur la grammaticalisation (Lehmann, 1982 ; Wittman, 1983 ; Hopper et Tranggott, 1993 ; Heine et Kuteva, 2002). Et l'émergence de la sociolinguistique a mis en question l'évolution des langues pensées comme des objets sociaux avec les travaux de William Labov et Weil Weinreich, rejetant l'hypothèse postulée par la linguistique structurale saussurienne et en s'appuyant sur l'idée que « *la langue est un objet qui possède une hétérogénéité ordonnée et, corollaire, l'état de la langue fonctionne comme déterminant ses propres changements.* »²

Globalement, le changement linguistique est un phénomène qui se manifeste dans toutes les sociétés, et spécifie les sociétés à caractère non seulement plurilingue mais aussi

¹ DE SAUSSURE. F., *Cours de la linguistique générale*, Payot, Paris, 1971, p. 138.

² Ibid, p. 65.

celles à caractère unilingue où les barrières s'écroulent libérant les voies et les voix des normes d'interactions. C'est un phénomène qui apparaît sous différentes formes et qui sont les conséquences de contact de langues ; nous relevons l'interférence, l'emprunt, le mélange des codes, le changement de code, le bilinguisme et la diglossie. Ce fait touche surtout les langues qui se sentent faibles par rapport à d'autres qui se caractérisent par une force politique.

2.2.1. Les facteurs du changement linguistique

Roger Lass (1980) avoue que « *nous n'avons pas la moindre idée des causes ou contraintes régissant le changement linguistique, ou même si causes ou contraintes il y a* »¹. A cet égard, Antoine Meillet relie le changement linguistique au changement social, ce qui lui a permis de mettre en rapport les différentes composantes de la société dans la mesure où la structure sociale conditionne les autres composantes par des motivations susceptibles de provoquer l'assignation de jugement de valeur à des variantes linguistiques, qu'elles soient diaphasiques ou diastratiques

William Labov, qui adhère son point de vue sur le changement linguistique à celui de Antoine Meillet, met en corrélation le changement linguistique au groupe de référence, élément qui le distingue par rapport à la théorie de Meillet. L'adoption de nouvelles formes appartenant à un autre groupe que le sien ne se fait que dans un objectif déterminé qui est le prestige social. William Labov souligne encore que cette vision est semblable à celle de Robert Le Page et André Tabouret-Keller (1988), mais en adoptant le concept d'actes d'identité. Dans la continuité, William Labov considère que « *le fait qu'une forme linguistique jouit de prestige serait montré par le fait qu'elle a été adopté par autrui.* »², en faisant référence à J.K. Chambers et Peter. Trudgill (1998), dans leur ouvrage sur la dialectologie, qui mettent le changement linguistique en rapport avec la variation et le prestige ; tout locuteur modifie sa façon de parler en fonction du discours et situation de communication en adoptant une nouvelle variation considérée comme marqueur de prestige social, de pratiques sociales et de genre. Ils postulent une explication autre que celle portée de coutume où le changement linguistique est l'essor du genre féminin. C'est ainsi que :

¹ LASS. R., 1980, cité dans, ARMSTRONG. N., « Les français devant la norme urbaine non méridionale. » *Changement linguistique et identité sociale, Cahiers de sociolinguistique, 2008/1 (n°13), Presse Universitaire de Rennes, p. 15-29, p. 15.*

² Ibid, p. 24.

« La variabilité linguistique se concentre sur le fait que là où on observe différenciation selon la classe sociale dans une variable linguistique, plus de prestige est accordé à la variante employée par les classes supérieures que les autres variantes. Il s'ensuit que dans les situations dans lesquelles est exercée plus d'auto-surveillance, les locuteurs provenant de toutes les classes auront tendance à employer un pourcentage accru de variantes ayant plus de prestige. Dans cette hypothèse, la variation diaphasique résulte directement de la variation diastratique. Les différences de classe sociale provoquent l'assignation de jugements de valeur à des variantes linguistiques particulières, et les situations surveillées incitent un usage accru de prononciation à haute valeur. »¹

D'autre part, le rapport entre le changement linguistique et l'urbanisation a été mis en évidence par Nigel Armstrong (2008). Celui-ci effectue une étude en mettant en exergue le rapport entre changement linguistique et mutation des identités sociales, en comparant la situation britannique et française sur une base théorique qui relève des pratiques sociales de son échantillon, leurs réseaux sociaux, leurs actes d'identités ainsi que leurs pratiques linguistiques et leurs catégorisations en prestige latent/ patent. De cette étude des deux pays, il constate une convergence au niveau du rôle de l'identité sociale dans le processus d'adoption de normes supra-locales qui renvoient à des valeurs sociales autres que le prestige apparent. Il précise, même si les deux pays ont des traits communs en se rapportant à la démocratisation, à la standardisation et à la post-industrialisation, ils divergent dans le comportement linguistique. Ce processus implique la variation par rapport à la hiérarchie sociale et les normes régissant la langue en s'appuyant évidemment sur les rapports internes et externes qui relient les locuteurs aux différents réseaux sociaux.

Il faut enfin dire que les changements de langue au cours d'une conversation positionnent le locuteur dans un contexte de préjugés et de discrimination comme ils seront à la fois un facteur d'intégration. En effet, le glissement à une variété propre au groupe d'appartenance ou à un autre sert à positionner le locuteur vis-à-vis de son discours. Toutefois, la situation de communication et le contexte conditionne le moyen linguistique de la variation, qu'elle soit syntaxique, prosodique, stylistique, lexicale, phonologique...ou même d'enchâssement de syntagmes d'une variété donnée dans une autre variété ou bien de l'ancienne variété et de la nouvelle, de l'urbain et du rural. Ce fait linguistique du

¹ CHAMBERS.J.K. & TRUDGILL. P., *Dialectology*, Cambridge University Press, 1998, p. 70.

changement relié au mode de vie des différentes populations, où les frontières ne sont plus closes, a augmenté les contacts entre les communautés bilingues ou monolingues.

2.2.2. Les modalités du changement linguistique

Les études diachroniques sont décrites en fonction des faits observés et répartis en catégorie linguistique d'appartenance, la phonétique/phonologie, la morphologie, la sémantique, la syntaxe, voire la pragmatique. Une classification basée sur une vision classique des études diachroniques et de la linguistique en générale, chaque unité segmentale est influencée par des changements particuliers et distincts à des degrés divers. Dans la continuité, nous soumettrons quelques principes généraux représentatifs de base de réflexion pour la suite de notre travail sans présenter de cas d'études qui corroborent les différents changements phonétique, morphologique ou syntaxique.

Commençons par le changement phonétique/phonologique considéré comme le domaine le plus traité dans la littérature sur la diachronie. En linguistique, le son est défini comme une unité minimale complexe qui est, soit la conséquence sonore d'un processus articulatoire (allophone), soit une unité constitutive d'un système (phonème). Les changements phonétiques correspondent à l'histoire de toute langue en évolution dont le système linguistique subit des répercussions en cherchant un équilibre ou une économie qui seraient le potentiel des transformations.

Le changement phonétique affecte surtout l'asymétrie des organes articulatoires qui, selon Georges Straka (1965), ont un rôle éminent, de même que l'énergie ou la faiblesse articulatoire. Autrement dit, le changement affecte beaucoup plus le point et le mode d'articulation où le point d'articulation peut avancer, reculer, baisser, même se concentrer. Quand le mode d'articulation change, l'énergie articulatoire augmente ou baisse, par conséquent nous obtiendrons une palatalisation, une affrication, une dentalisation, etc. Parmi d'autres changements, nous relevons les deux couples d'assimilation/ dissimilation et d'affaiblissement/renforcement (seules les consonnes sont concernées) d'une part, et d'autre part les phénomènes d'élision, d'insertion et de réorganisation. Pour l'élision, nous recensons quatre types affectés par le changement :

- L'aphérèse : le son est éliminé en début de mot.
- La syncope : le son est éliminé en milieu de mot.

- L'apocope : le son est éliminé en fin de mot.
- L'apologie : la réduction de deux syllabes similaires en une seule.

Pour l'insertion nous recensons deux types :

- La prothèse : l'ajout d'une voyelle en début de mot.
- L'épenthèse : l'insertion à l'intérieur du mot d'une voyelle ou d'une consonne.

Souvent, c'est par emprunt que les phonèmes fassent leur apparition dans le système phonologique, du fait que ces changements émanent lorsque les modifications syntagmatiques relèvent des représentations (mentales, socioculturelles) des sons chez les locuteurs.

A l'égard des multitudes études menées sur le changement phonétique, l'évolution syntaxique a connu moins d'intérêt, du fait que le changement syntaxique s'explique à partir de la variation en synchronie. Néanmoins, les courants linguistiques qui ont abordé ce fait, l'ont pris sous une optique directe des formes syntaxiques mais ils l'ont décrit à partir des catégories grammaticales affectées par le changement. Toutefois, ce changement de catégorie relève non pas de la structure profonde mais il affecte la structure de surface dans la mesure où un élément de catégorie lexical majeur (verbe ou adjectif) devient un élément de catégorie grammaticale secondaire (auxiliaire, pronom, déterminant), etc. Nous constatons que le changement syntaxique s'effectue selon une hiérarchie catégorielle et dans une seule direction du moment où les éléments de catégorie, par exemple, tertiaire (les affixes, les clitiques) n'accèdent pas à une catégorie supérieure, lors du changement, elles disparaissent.

Quant au changement morphologique, au-delà des anciennes approches d'analyse du changement morphologique basée sur la grammaticalisation qui se définit comme le passage d'un mot autonome en élément grammatical qui peut opérer des modifications du système par analogie ou par ré-analyse. Les analyses récentes abordent le changement morphologique sous l'optique de l'évolution discursive. En effet, l'innovation sur une base segmentale du morphème est livrée à l'activité langagière où le locuteur construit une représentation linguistique à partir d'une réalité référentielle du fait que le changement morphologique est lié à la combinaison forme/sens et à la nature du morphème qui est soit compositionnel soit non-compositionnel. L'appréhension de la créativité se réalise grâce à

l'affixation qui foisonne de schémas de productivité réalisés à partir de dérivation, d'inflexion ou de conversion.

En ce qui concerne le changement sémantique, il s'agit d'un fait linguistique qui se rapporte aux termes d'usage et de diffusion d'usage, il dépend de facteurs culturels, temporels, spatiaux, sociaux, etc. qui sont considérés comme des facteurs externes, il s'agit de procédés centraux de l'évolution de la connotation. Pour ce qui est des facteurs internes ou linguistiques, nous dénombrons une composante binaire ; l'amélioration/ la péjoration, l'affaiblissement/le nivellement, l'élargissement/la restriction, la métonymie/la métaphore, qui sont considérés comme des figures rhétoriques principales pour tout changement sémantique.

Par ailleurs, de nombreuses études relient le changement sémantique à l'adéquation entre les mots et celles des représentations mentales en situation d'énonciation et selon les différentes structures sociales comme l'expliquent les propos de Antoine Meillet :

« Les faits linguistiques, les faits historiques et les faits sociaux s'unissent, agissent et réagissent pour transformer le sens des mots : le moment essentiel est le passage d'un mot de langue générale à une langue particulière, ou le fait inverse ou tous les deux. Les changements de sens doivent être considérés comme ayant pour cause principale la différenciation des éléments qui constituent les sociétés. »¹

Il s'avère donc que l'évolution sémantique en générale, est déterminée par des causes linguistiques et extralinguistiques du moment où le sens est le produit d'une réalité sociale à un moment donné.

V. L'ESPACE ET LES PRATIQUES LANGAGIERES

Selon la réalité vécue, les espaces sont pluriels par la mobilité du fait que la diversité linguistique se manifeste par l'usage des langues et des pratiques linguistiques selon les différents espaces fréquentés par les acteurs sociaux dont le répertoire langagier est composite d'une multitude de langues et de langages. Ce répertoire évolue souvent de pair avec l'évolution des pratiques et le parcours de vie de l'acteur social. Selon les pratiques de

¹ MEILLET. A., cité dans PAVEL. S., « Changement sémantique et terminologique », *La terminologie dans le monde : Orientation et recherche*, Meta, Volume 36, n°1, 41-48, 1991, p. 44.

l'espace et le parcours de vie, l'usage des langues serait conditionné par les besoins et les situations et selon la production sociale.

En effet, ce sont le statut, les attributs et les fonctions sociolinguistiques assignés aux langues qui déterminent l'adéquation qui relie le locuteur à l'espace légitime en s'affirmant et en se l'appropriant par des pratiques. Un répertoire langagier complexe se construit au fur et à mesure des mobilités et des contacts sociaux avec d'autres locuteurs d'une même langue ou d'autres langues, c'est là où se crée des frontières entre un « moi » et les « autres », une confrontation linguistique, culturelle, sociale s'impose.

1. Conception et modalité de « mobilité »

Le concept de mobilité est interdisciplinaire, sa signification est multiple en fonction du domaine de son application. Dans tous les cas, il renvoie à une seule et unique idée : celle du déplacement, bien évidemment dans l'espace et dans le temps, ce qui implique le processus du changement et celui d'adaptation. Or, son champ d'application ne se restreint point à l'idée du déplacement physique, mais il prend d'autres dimensions ; mobilité géographique, mobilité linguistique, mobilité sociale, mobilité culturelle, mobilité professionnelle, mobilité spatiale et même virtuelle avec le développement des TIC.

Dans le sillage des études de Murphy-Lejeune sur la mobilité spatiale des étudiants étrangers qui ont choisi le changement et la différence, la mobilité est définie comme :

« le caractère de la personne qui a la capacité de se déplacer et par conséquent de s'adapter à des environnements divers. La mobilité, qui peut n'être que géographique, se décline en générale, et l'on parle de mobilité linguistique, sociale, psychologique, professionnelle, culturelle. »¹

Toute mobilité d'acteur social ayant quitté sa communauté d'origine pour un autre espace a donc un impact sur ses pratiques langagières et sur la construction de sa nouvelle identité linguistique et sociale. Avant que nous inscrivions dans ce champ d'étude, il nous paraît judicieux de nous interroger comment des marqueurs linguistiques sont révélateurs lors d'un déplacement, qu'il soit interne ou externe, d'une expérience d'adaptation, de

¹ MURPHY-LEJEUNE. E., *L'étudiant européen voyageur, un nouvel étranger*, coll. Crédif Essais, Paris, Didier, 2003, p. 11.

certains traits identitaires, de toute une histoire personnelle et familiale où le besoin de mobilité et ses conséquences sur l'individu peuvent être dus à plusieurs facteurs.

Nous précisons qu'en géographie et en sociologie, la mobilité peut être temporaire ou définitive. Dans le cas de la majorité de notre échantillon, la double localisation est temporaire, notre objet scientifique que constitue cette alternance est de montrer la manière dont les étudiants gèrent leur identification et de tout ce qu'elle pourrait comporter comme signification dans un dédoublement de lieux où elle engendre une démarche constructive de la personne vis-à-vis de sa propre identité et de sa relation avec l'Autre.

La mobilité peut être perçue sous plusieurs angles. Elle peut être géographique du moment où elle est définie comme

« l'ensemble de manifestations liées au mouvement des réalités sociales (homme, objets, matériels, et immatériels) dans l'espace, ainsi que comme un concept englobant dont il importe de décliner toutes les notions qui en découlent (déplacement, transport, migration, etc.) »¹

Autrement dit, la mobilité est un mouvement effectué dans l'espace et le temps dont les répercussions ne sont pas d'un degré zéro, mais elles seraient sociales, linguistiques vu le contact des langues et même psychologiques, car *« le déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat implique une modification significative de l'existence sociale quotidienne. »²*. La mobilité peut être aussi spatiale du fait que le changement de lieu peut avoir plusieurs intentions. Les sciences sociales évoquent quatre acceptions de la mobilité :

- la mobilité quotidienne qui désigne les déplacements effectués dans la vie quotidienne ;
- les voyages qui désignent tous les déplacements effectués avec l'idée du retour, à temporalité limitée ;
- la mobilité résidentielle désigne le changement de résidence, de localisation ;

¹ LEVY. J & LUSSAUT. M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p.633.

² Ibid, p. 615

- la migration qui est le fait de s'installer dans un autre pays que le sien avec l'intention de l'installation à long terme.

Ces sous types de mobilités spatiales se réalisent, selon le sociologue Vincent Kaufmann (1999), en mouvement ; il parle de mouvement en cursive qui renvoie aux deux premiers types vu que dans la mobilité quotidienne, l'individu se déplace dans un mouvement interne, alors que pour les voyages, il s'agit d'un mouvement vers l'extérieur. Pour le second type, il parle de mouvement linéaire.

Pour plus d'éclaircissement, Vincent Kaufmann fait référence à la temporalité en mettant en exergue la combinaison des différentes formes de la mobilité par rapport à la temporalité qu'il considère comme facteur principal de toute mobilité. Dans le cheminement de cette réflexion, il introduit un nouveau concept, extérieur à la terminologie sociologique, celui de « *motilité* » qu'il définit comme l'aptitude à être mobile du moment où cela est partie intégrante des capacités de l'individu. Pour lui :

« la mobilité se compose de l'ensemble des facteurs définissant la potentialité à être mobile dans l'espace, soit par exemple les capacités physiques, les aspirations à la sédentarité ou à la mobilité, les capacités et potentialités d'accès aux systèmes techniques de transport et de télécommunication existants et leur accessibilité, les connaissances acquises, comme le permis à conduire, l'anglais international pour voyager, etc...la mobilité se compose donc de facteurs relatifs aux accessibilités. »¹

Il s'agit donc d'une mobilité qui est déterminée par la fonction du projet établi par la personne et les objectifs de cette mobilité.

A cette mobilité s'ajoute celle dite la mobilité linguistique qui renvoie aux différents faits de pratiques plurilingues dans la mesure où les pratiques linguistiques sont parfois mises en veille afin de les utiliser dans différents contextes de communication et pour diverses raisons. Autrement dit, le plurilinguisme des individus en mobilité est en étroite relation avec la mobilité spatiale, un espace interactionnel où cohabitera une multitude de variétés linguistiques dont le statut est éventuellement inégal. En effet, le capital linguistique dont dispose chaque individu en tant qu'acteur social est composé de diverses variétés activées

¹ KAUFMANN. V., « Indispensable et indésirable : les paradoxes de l'automobile en ville », dans *Les sens du mouvement, modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Colloque de Cerisy/ Institut pour la ville en mouvement, Belin, 239-248, 2004, p. 33.

selon les diverses situations. Il ressort donc que la mobilité linguistique et la mobilité spatiale sont deux processus liés l'un à l'autre du fait que, pour Thierry Bulot qui postule que :

« l'un des effets inhérents à la mobilité spatiale est de mettre à distance les individus et les groupes, et de recomposer le lien social autour notamment des représentations que l'on s'accorde sur autrui et sur soi-même. Plus l'espace est urbanisé, plus l'épaisseur identitaire est mise en rupture : c'est le rapport à l'autre, le rapport à sa façon de parler qui fonde les limites et frontières, mais c'est aussi le rapport à l'absent, là où le discours sur autrui, sur la langue ou la pratique de langue d'autrui devient par défaut autrui. »¹

De ces propos, nous précisons que le changement d'espace conduit effectivement l'ensemble des acteurs sociaux à participer au (re)construction et au développement des langues et à une dynamique de transformation linguistique dans un processus de mobilité spatio-linguistique.

En l'occurrence le processus de la mobilité sociale est relié à celui de l'espace et à la linguistique, l'un dépend de l'autre. Il s'agit d'un phénomène qui est aussi ancien que l'être humain. Depuis la nuit des temps, l'être humain n'a cessé de se déplacer, et celui-ci fait déplacer avec lui systématiquement tout un comportement social, langagier et identitaire. A cet effet, ceux qui quittent leur propre contexte social pour un autre seraient dans l'obligation de se soumettre à des processus qui mobilisent leurs aptitudes de s'adapter à de nouvelles réalités dans un nouvel espace, car ils devront faire face à de nouveaux processus sociaux et identitaires.

Nous tenons à préciser que la mobilité est une composante de la construction linguistique ainsi qu'identitaire de chaque acteur social du fait que celui qui parle, ce que l'on dit, et la façon de le dire sont des indices sociaux dans la mesure où tout acteur social se sert de son capital social culturel et linguistique en vue de s'exprimer (production langagière). Dans ce contexte, nous sommes d'accord avec Michel Bassand et Marie-Claude Brulhard pour dire que :

« la mobilité n'est pas que spatiale. Elle peut être aussi bien professionnelle ou bien sociale, ou bien culturelle. Pour ce qui est de la première, l'acteur se déplace d'un emploi à un autre, ou d'une entreprise à une autre, n'entraînant pas nécessairement un changement de domicile. Cette mobilité est aussi qualifiée de mobilité sociale

¹ Op cit, 1999, p. 54

horizontale. La seconde, les spécialistes parlent alors de mobilité sociale ; elle peut être ascendante ou descendante d'où certains parlent aussi de mobilité verticale.»¹

De ce point de vue, la mobilité sociale régénère tous les mécanismes des relations et des rôles sociaux où l'on passe d'un usage linguistique restreint à un usage élaboré en passant à une forme parfois personnelle, tout en adhérant à un système autre que celui assuré par affiliation. Il devient congru d'envisager la mobilité sociale sous une optique plus large où le choix linguistique sera un indicateur d'une appartenance sociale. Cette quête d'appartenance concrétise la langue comme un indicateur social et un critère de position lié aux classes sociales. De ce fait, l'identité linguistique représente donc le critère le plus important de la mobilité sociale.

Nous constatons ainsi que la mobilité sociale et la mobilité linguistique sont deux processus fortement liés l'un à l'autre. Thierry Bulot nous invite à saisir ce que la perception de soi et de l'autre, unis en discours, dit des rapports sociaux. L'imbrication des différentes mobilités déterminent la production de discours en permettant à tout locuteur de s'identifier et de se reconnaître par rapport à soi et par rapport à l'autre.

2. Enjeux sociolinguistiques de la mobilité

Confronté à l'usage de deux ou plusieurs langues, l'individu se positionne face aux forces de chaque langue, fait qui le conduit à modifier son comportement quotidien. Il subit une pression situationnelle le poussant à changer son parler ou sa langue ; nous le distinguons à partir de la provenance des mots, de l'accent, du timbre phonique utilisés. Ce qui révèle la force inégale émanant de chaque langue, une acculturation verbale perceptible et variable chez chacun, comme il peut s'agir d'un multilinguisme quand il s'agit de « *sa propre variété de langue* ».

Dans les travaux de la sociolinguistique, la majorité des études sont focalisées sur les jeunes qui se trouvent dans une période de croissance d'autonomisation à double facettes : l'une est sous l'influence du groupe de pairs où la cohésion, la sociabilité et l'identification aux normes vernaculaires deviennent l'objectif majeur ; l'autre lui assure la différence par

¹ BASSAND. M, BRULHARD. M-C., Mobilité spatiale : bilan et analyse des recherches en Suisse, dans, CORDIER. Ariel, GAUTHERON-BOUTCHATSKY. Christina., Mobilité et processus identitaire : deux regards sur les trajectoires de normaliens de l'ENS de Fontenay Saint-Claud, (dir) ZARATE. Geneviève, **Mobilité internationale et formation : dimensions culturelles et enjeux professionnels**, Recherche et formation. N°3, Edition Géorgi, 63-82, 2000, p. 64

rapport aux normes des adultes. Les pratiques langagières sont capables donc d'indexer l'affiliation à un groupe d'appartenance et la désaffiliation à un autre (Labov., 1978, Billiez et al, 2003), l'appartenance à un espace et non pas à un autre (Auzanneau., 2015, Conein et Gadet., 1998, Bulot., 2004). Des travaux sociologiques mettent également en évidence la catégorie de jeunes où Julian Devaux 2015¹ pose la problématique du comportement de jeunes adolescents issues d'espace rural par rapport aux différences sociales et leurs mobilités, ainsi que leurs influences sur la construction des parcours de vie.

Selon les études empiriques en sociolinguistique, la diversité des pratiques langagières est en rapport avec le processus de différenciation ou d'affiliations sociales. William Labov (1976) affirme, à partir des données obtenues de son enquête réalisée sur la réalisation de la variation du /r/ et la stratification sociale dans les grands magasins New-yorkais, l'idée que « *si deux sous-groupes quelconques de locuteurs new-yorkais sont rangés dans un certain ordre sur une échelle de stratification sociale, cet ordre se traduira tel quel par leur différence quant à l'emploi du /r/.* »². Dans la continuité de cette réflexion, Suzie Telep (2019)³, en analysant les pratiques linguistiques de jeunes migrants camerounais en France, rend compte que le parler de ces jeunes, le *francanglais*, relève du processus de différenciation sociale d'ordre générationnel y compris du genre. Les analyses d'entretiens semi-directifs réalisés éclairent le rapport d'identification et de différenciations socio-langagières, et montrent que « *la différenciation sociale peut ainsi être vue comme le résultat d'un dispositif catégoriel fournissant des ressources pour penser et agir, saisissable à travers l'analyse des pratiques langagières.* »⁴. Tout cela justifie l'existence du rapport, d'une part, entre la langue et la représentation du soi ; et, d'autre part, entre la langue et la perception de l'autre.

¹ DEVAUX. J., « L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale », *sociologie*, n° 4, vol. 6, 2015, mis en ligne le 3 janvier 2016, URL : <http://sociologie.Revues.org/2648>. Consulté le 20 mars 2016.

² LABOV. W., « La stratification sociale de /r/ dans les grands magasins new-yorkais » in *sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit, 94- 126, 1976, p. 96.

³TALEP. S., « Withiser, c'est parler comme un Blanc ». Langage, subjectivité, postcolonialité chez des militants afro descendants d'origine camerounaise à Paris, thèse de doctorat en science du langage, Université de Paris Descartes, France, 2019.

⁴ AUZANNEAU. M., et al., « Parole de jeunesse : vers une meilleure prise en compte de la différenciation sociale » in *GLOTTOPOL*- n° 29- juillet 2017, <http://glottopol.univ-rouen.fr>, consulté le 2/11/2017.

2.1. La langue et la représentation de soi

La langue est dotée d'une fonction symbolique liée à la représentation de soi, ce qui a induit des conséquences sur la position sociale et les attitudes linguistiques. Ce rapport est mis en évidence dans les recherches du sociologue Pierre Bourdieu (1980) qui attribue des valeurs sociales aux diverses productions linguistiques dans la mesure où la langue, le dialecte ou l'accent sont « *l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception ou d'appréciation, de connaissances et de reconnaissances, où les agents investissent de leurs intérêts et leurs présupposés.* »¹. Autrement dit, à travers tout comportement langagier, le locuteur construit une facette de son identité personnelle ou collective qui lui assure de se catégoriser et de s'identifier par rapport aux autres, il s'agit de la perception de soi et de l'autre qui découle d'une prise de conscience propre aux différentes représentations langagières propre à chaque individu.

A ce propos, Lambert et al (1960)² identifient des différences distinctives importantes dans l'évaluation des groupes en présence à Montréal où les résultats de l'étude ont démontré que les anglophones étaient mieux perçus que les francophones sur l'échelle sociale, alors que les francophones sont évalués sur une échelle personnelle. Ce fait est dû selon l'auteur au prestige latent lié aux variations dominantes. Quelques années plus tard, la situation a évolué. L'étude réalisée par Elke Laur (2008)³ en examinant les perceptions linguistiques dans le même espace a démontré que la situation à changer ; il ressort que les francophones sont mieux évalués durant les années 60, avec une nouvelle perception de la langue française (en dépit de certaines attitudes des années 60 qui ont persisté), une valeur accrue à cette langue, un statut instrumental et prestigieux au sein du marché linguistique, qui a favorisé son intégration en contexte scolaire.

Il est clair donc qu'un renversement de traits évaluatifs, par rapport à l'étude réalisée par Elke Laur, où le critère phonologique exerce un effet important associé à des jugements à valeur négative vis-à-vis de la grammaire, du lexique ainsi que la morphosyntaxe. Le critère phonologique devient un trait crucial de la perception et du jugement d'autrui. Par

¹ BOURDIEU. P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Ed. De Minuit, p. 65.

² LAMBERT. W. E et al 1960, cité dans, BOURHIS. R-Y, GAGNON. A, MOISE. L.C., **Discrimination et relations intergroupes, Stéréotypes, discrimination, et relations intergroupes**, (Ed) BOURHIS. R.Y et LEYENS. J- P, deuxième édition, Mardaga, 161-193, 1999.

³ LAUR. E., « Le statut a-t-il un genre ? La perception du français et de l'anglais à Montréal en 1960 et en 2004 », dans Actes du Congrès mondial de linguistique française, Paris, Institut de linguistique française, p. 23-35, 2008. En ligne : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08117>, Consulté le 23/5/2013.

conséquent, ceci converge vers la définition labovienne (Labov : 1972) qui précise que ne sont pas les productions linguistiques qui définissent la communauté, mais ce sont les traits d'évaluation communs qui définissent la communauté. Ainsi, le pattern d'usage linguistique assure la participation aux normes communautaires et dote le locuteur d'une identité ethnolinguistique. Paradoxalement, le contact façonne de nouvelles distinctions entre les différents usagés d'un même espace, à travers le regard de tous sur tous de telle manière que les pratiques langagières deviennent un facteur très important d'intégration et d'exclusion.

2.2. La langue et la perception de l'autre

Les valeurs et les habitudes de chacun ne cessent de se heurter à chaque moment où tout individu entre en contact avec l'autre. La cohabitation des individus de différentes appartenances quelle que soit sa nature (sociales, ethniques, linguistiques...) ne peut y être qu'à partir des différences existantes ; tout individu s'identifie par rapport à une entité qui va le distinguer des autres où les différences linguistiques permettent de mesurer la différence par l'origine des mots, leur prononciation, etc. A ce propos, Josiane Boutet (2001)¹ décrit la part du langage dans les différenciations sociales, dans la mesure où les processus langagiers ont un impact dans les dynamiques d'affiliation voire la différenciation relative aux groupes et aux réseaux sociaux. Notre champ d'étude relève d'une catégorie bien déterminée : celle de jeunes étudiants considérés par les différentes études sociolinguistiques portant sur la jeunesse comme une catégorie qui *résulte de constructions discursives qui lui confèrent intelligibilité et opérationnalité.*

Cependant, les divergences linguistiques sont réelles et l'asymétrie linguistique est significative. Elles peuvent affecter le sentiment identitaire et influencer sur la relation à l'autre selon les enjeux, les individus et les situations. En situation de contact, chacun se catégorise selon un savoir social et à partir de traits linguistiques. Ces marqueurs linguistiques de l'identité sociale s'échangent sur un mode consensuel où les locuteurs créent leur propre modèle de règles de conduite adaptées à la situation, sur le fondement de leur savoir social ; ils réalisent un travail cognitif destiné à la résolution des écueils communicatifs. A cet égard, ils adoptent d'autres formes en évitant leurs propres formes sociolectales trop marquées avec

¹ BOUTET.J., « La part langagière du travail : bilan et évolution », *Langues et insertion sociale*, Langage et Société, Editions de la Maison des Sciences de L'homme, n° 98, 17-42, 2001.

des interlocuteurs extérieurs au groupe d'appartenance et ce à cause des interprétations de connivence révélatrices de leur valeur sociale classificatrice.

Cette classification se matérialise à partir de marques produites au niveau de leur discours en usant de variétés dialectales, des termes socialement marqués, des traits phoniques spécifiques, des formes élidées, ... qui mettent le locuteur dans une situation d'autocontrôle en les rendant plus normatifs et plus convergents avec les formes de références qui sont pour lui plus neutres que ses propres marques linguistiques et identitaires. Un sentiment de refus s'installe où ses comportements langagiers deviennent incompatibles avec l'identité revendiquée.

La déstabilisation et la frustration, par rapport à l'autre, ont pour conséquence l'abandon de l'emploi de sa langue maternelle et l'appropriation de la langue de l'autre ou l'inverse. L'usage de la langue de l'autre aura à ce moment une fonction protectrice et rassurante qui lui assure l'intégration. Le discours contrôlé et neutralisé censure le parler familier et efface les traces identitaires où l'assimilation s'engage dans un processus de réappropriation de nouveaux répertoires linguistiques. L'individu, par son choix du comportement linguistique, manifeste une identité spatiale et sociale, une position conflictuelle par rapport à la différence ou une prise en compte de l'altérité linguistique devient rassurante et où les marqueurs sociolectaux et régionaux ne seront guère rejetés et l'imitation de la langue de l'autre serait dénuée de l'idéalisation.

Cette tentative de s'identifier à l'autre crée encore des obstacles fictifs entre le moi et l'autre où le sentiment identitaire se manifeste afin de défendre ses valeurs et ses propres intérêts car les valeurs et les habitudes de chacun ne cessent de se heurter dès que le contact à l'autre est établi. En effet, la dynamique des individus exacerbe l'intérêt au processus d'adaptation dans des sociétés dites actuellement complexes vu que le monde urbain contient autant de matériaux et de matériels à observer et à interpréter du moment que la cohabitation ne peut y être que par la différence elle-même. A cet égard, nous validons l'idée de Cécile Bauvois & Thierry Bulot qu' « *un locuteur fait montrer de ce processus de différenciation révèle que lui-même parle différemment. En identifiant autrui, le locuteur (re) construit sa propre identité sociolinguistique.* »¹. De ce fait, la langue devient un miroir à travers lequel

¹ BAUVOIS. C & BULOT. T., « *Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique* », Revue Parole 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 61-80, 1998, p. 62.

les individus se voient appartenant à une même communauté linguistique en s'identifiant et en se reconnaissant par rapport à une collectivité unique.

Conclusion

Dans cette optique de valence, nous tenons à préciser que la langue est un vecteur essentiel de l'identité dans son rapport à l'espace, car elle permet au sujet acteur social de construire une identité neuve à la croisée d'un nouvel espace géographique, social et cognitif. Elle est le cœur du rapport de l'identité et indice d'appartenance. Un rapport abordé tout au long des analyses freudiennes où l'individu utilise la langue dans son aspect linguistique de parole afin de se présenter, dans un discours de moi et de l'autre, et où l'acteur social donne l'image de soi par rapport à l'autre.

En outre, nous déduisons que l'espace d'appartenance des sociétés et les liens qui sont tissés avec cet espace sont des liens vitaux, symboliques et affectifs ; alors que le rapport qui les relie est un rapport d'enracinement identitaire et la langue est un facteur pertinent d'affirmation territoriale. De ce fait, nous pouvons dire que les représentations linguistiques de la variation et les représentations identitaires sont fusionnées de telle façon qu'elles constituent l'ensemble des connaissances qu'ont les individus en tant qu'acteurs sociaux à propos de soi et à propos du groupe d'appartenance avec qui l'individu constitue sa pluralité identitaire via ses choix linguistiques. Une identification qui s'est réalisée à partir des opérations de comparaison le conduisant à divers constats de similitude et / ou de différence.

Enfin, comme nous venons de le voir, la question de langue renvoie non seulement à la spatialité mais, à une question sociale et identitaire. Aussi, le locuteur transmet l'usage de sa langue en fonction de son appartenance sociale et spatiale où la mobilité introduit un effet de mouvance et de dynamique linguistique, ce qui explique que toutes les langues ne demeurent point attachées à un seul territoire fixé par des limites, mais connaissent des glissements possibles d'une forme vers une autre (en diachronie et en synchronie) et d'un territoire à un autre. Confronté à l'existence de frontières, l'individu en tant qu'acteur social, les déplace, les efface, les approprie, les modifie, tout en leur donnant sens et formes par rapport à soi et à l'autre.

DEUXIEME PARTIE

**L'ESPACE ET LA LINGUISTIQUE DE LA LANGUE
ARABE EN ALGERIE**

Premier Chapitre

Données linguistiques et spatiales de la langue arabe

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons survoler la situation linguistique de la langue arabe en abordant son histoire, son évolution, sa structuration et son organisation, ainsi que ses variétés. Nous allons ensuite proposer une typologie des dialectes arabes sur les plans géolinguistique et sociolinguistique en mettant en exergue les grandes différences existantes entre l'arabe classique et les différents dialectes en fonction des zones géographiques et sociales. En effet, l'étude de la dimension de la variation des différents parlers nous situe dans le contexte du comportement linguistique qui varie, d'une part, en fonction de facteurs extralinguistiques et d'autre part d'un point de vue lexical, phonologique, phonétique, etc.

Ensuite, nous réaliserons un parcours concernant la langue arabe en Algérie et plus spécifiquement le parler algérien. Nous allons aborder au premier lieu l'histoire de la langue arabe en Algérie vu que le pays a en réalité connu le passage de plusieurs civilisations. Cette piste nous positionne dans une démarche à rétrospective historique sur la question de la langue arabe en Algérie dans la mesure où cette dernière s'insère dans une problématique plus complexe et plus influente qui est celle de l'identité dont la définition est toujours en question controversée dans les sociétés post-coloniales où la langue se fait comme une hypostase d'une identité mal vécue donnant lieu à un discours qui l'hypertrophie.

En effet, parler du processus d'arabisation en Algérie nous semble un point crucial à aborder afin de démasquer la conscience de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques selon deux optiques distinctives l'une est idéologique et l'autre est sociolinguistique, qui nous permettra de définir le corollaire paradoxal entre faits et statuts du moment où le locuteur algérien vit une situation linguistique unique caractérisée par une variation régionale exceptionnelle où plusieurs formes d'une même variation sont en usage, et la diglossie nous semble plus appropriée pour introduire la notion de variété ou de variante.

Par la suite, comme notre recherche s'inscrit dans les parlers algériens, aborder les différents parlers de la composante linguistique de l'arabe algérien ainsi que les traits distinctifs qui caractérisent chaque parler nous oriente dans une optique dialectologique dont le but est la mise en exergue les différences dialectales d'un point de vue spatial. En partant du fait qu'une langue est l'appropriation des espaces différents, subit des changements divers dus à des facteurs externes et/ou internes, nous essayerons de procéder à leur délimitation et à leur description en se basant sur la notion de ligne d'isoglosse où la démarche et les

résultats de la géographie linguistique, notion abordée dans la première partie, permettent d'aboutir à l'établissement des différences régionales, ce qui est rapporté par les différents dialectologues de l'espace maghrébin Jean Cantineau (1930, 1940, 1960), William Marçais (1930), Philippe Marçais (1954), David Cohen (1996) et Aziza Boucherit (2004).

Ainsi, L'étude et la localisation spatiale des variations nous situent sur deux axes ; la dialectologie d'une part et la sociolinguistique d'autre part. Une investigation peut nous renseigner sur la situation linguistique du pays et celle des locuteurs afin d'établir l'histoire des variantes diachronique et de les situer par rapport à leur distribution géographique. Ainsi, cet apport de la dialectologie se manifeste à travers des niveaux d'études de la sémantique, la phonétique et le lexical. La sociolinguistique dont les méthodes sont fondées par William Labov, rend compte de la contextualisation psychosociale des faits dialectaux où la variation linguistique sera évaluée selon les deux dimensions sociales et spatiale établies par Jean Cantineau ; sédentaire, rurale et bédouin.

I. LA GEOGRAPHIE ET L'HISOIRE DE LA LANGUE ARABE

1. L'origine de la langue arabe

La langue arabe appartient à la famille des langues chamito-sémitiques réparties dans une partie de l'Asie et dans une partie de l'Afrique. Géographiquement, elle s'étale « *du Maghreb au Nigéria, une partie du Cameroun, l'Ethiopie, l'Erythrée, la Somalie et de Malte, tous le proche Orient jusqu'au frontières de l'Iran.* »¹. Une extension très importante assurée par l'expansion de l'Islam.

La carte géographique ci-après montre la répartition des langues chamito-sémitique:

¹ AL-SAMARAI. A., *L'évolution de la langue historique*, Beyrouth, Maison Andalousie, 65-80, 1983 p. 73.

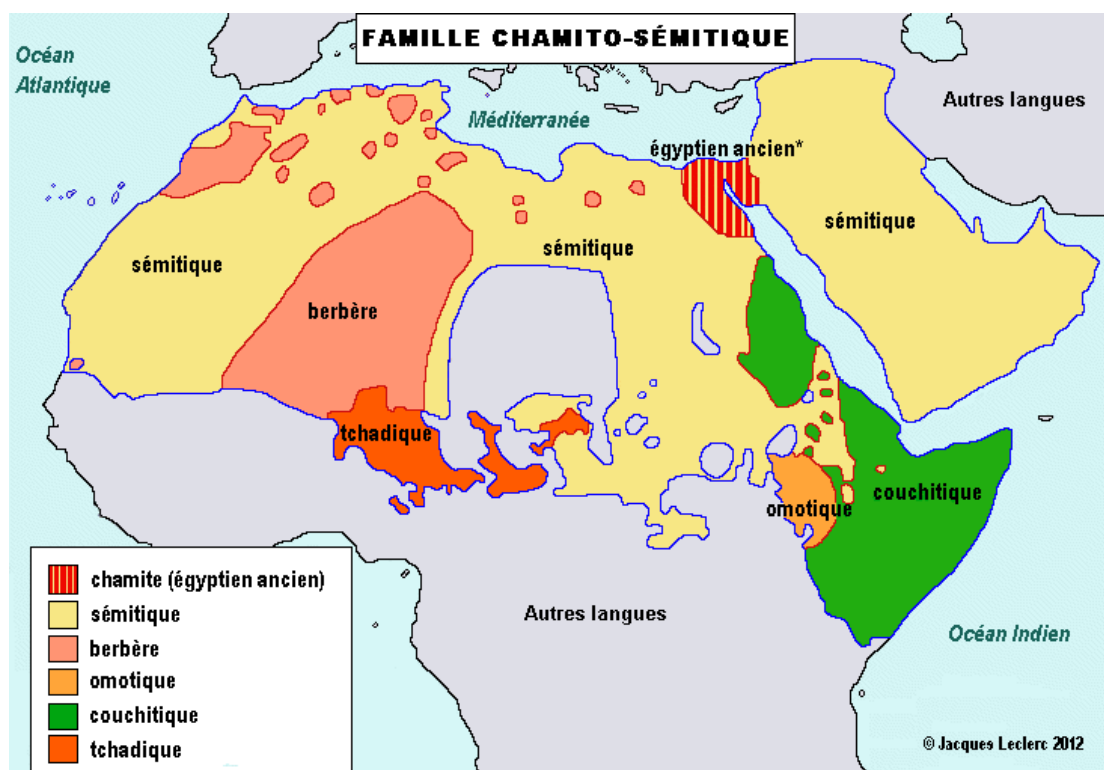


Figure 1 : La famille chamito-sémitique(ou afro-asiatique) source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/monde/famarabe.htm>

La langue arabe appartient à la famille chamito-sémitique, autrement les langues Afro-asiatique, comme rapporte Daniel Cohen, « *L'arabe est une langue sémitique, elle appartient génétiquement à la même famille que l'akkadien, l'amorite, l'ougaritique, le cananéen, (hébreu, phénico-punique, moabite), l'araméen, le sudarabique et divers idiome éthiopiens (guèze, amharique, etc. »*¹ Ceci explique que la langue arabe partage avec ces langues les mêmes caractéristiques en dépit de quelques différences dans la mesure où ces caractéristiques ne relèvent pas de toutes ces langues. Dans cette perspective, Michel Malherbe (1995) a énuméré les caractéristiques principales que ces langues se partagent :

- « *un système de consonnes très complet : beaucoup d'entre elles sont articulées dans la gorge, il existe aussi des consonnes (emphatiques) : qui se prononcent avec une expiration plus importante.*
- *Les mots se forment le plus souvent par enrichissement d'un radical de trois lettres.*

¹ COHEN. D., "Le chamito-sémitique", dans *Les langues dans le monde ancien et moderne*, J. Perrot (Ed), CNRS, 1996, p.708.

- Le féminin est souvent dérivé du masculin grâce à la lettre *t* suffixée, préfixée ou bien à la fois préfixée et suffixée.
- Les pronoms compléments d'objets et les possessifs suffixés au verbe ou aux pronoms personnels indépendants.
- Le verbe est souvent en tête de la phrase, les propositions subordonnées suivant la principale.¹

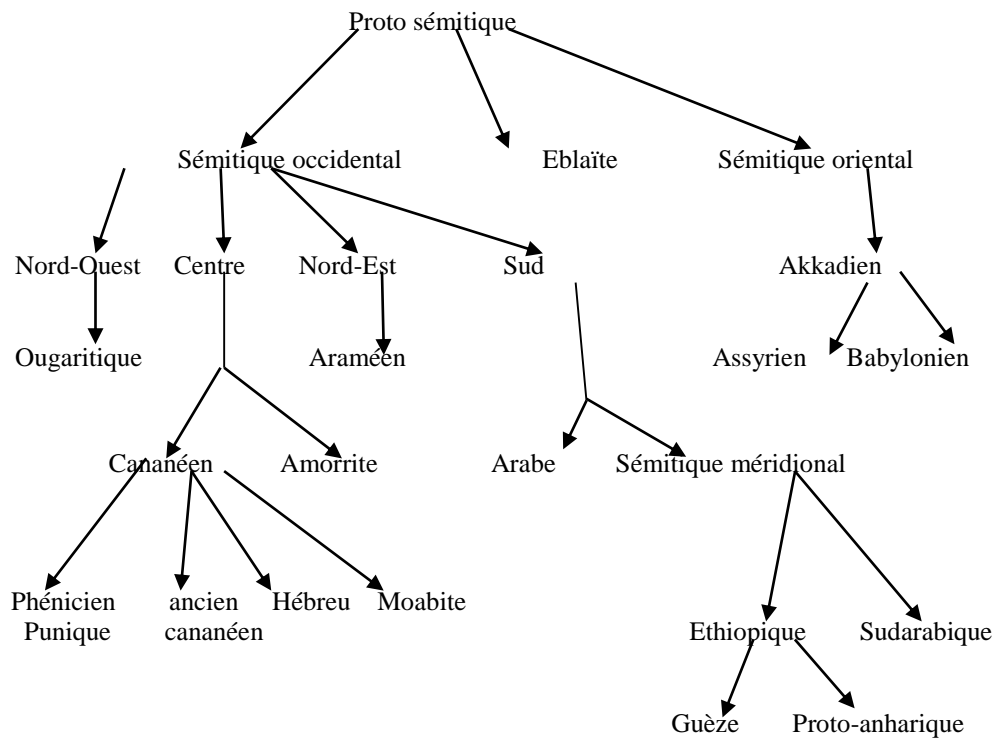


Figure 2 : Arbre linguistique des langues sémitiques²

Cet arbre linguistique des langues sémitiques montre que la langue arabe appartient à la branche des sémitiques occidentaux du groupe Sud. Elle est considérée comme la langue la plus ancienne des langues proto-sémitiques. Elle se partage donc avec les autres langues sémitiques un certain nombre de traits linguistiques énoncés précédemment, qui les unissent et les distinguent étant donné que la source est commune.

¹ MALHERBE.M., « Les Langues de l'humanité » dans *Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde* ; avec la collaboration de Serge Rosenberg », Paris, Laffont, 198-231, 1995, p. 222.

² Source : Fr. wikipedia.org.

2. L'évolution de la langue arabe

La langue arabe à l'ère préislamique était considérée comme un idiome commun aux différentes tribus de la région, transmise via la poésie et les poètes qui étaient à l'orée de cette époque les ambassadeurs et les négociateurs de leurs tribus selon les propos de André Roman « *La langue arabe entre linguistiquement dans l'histoire, à la fin du VIème siècle, d'abord avec les vers de ses premiers poètes connus puis avec le coran qui va déterminer son destin et elle entre dans l'histoire comme une langue aux tribus.* »¹. Une histoire de langue fondée beaucoup plus sur la richesse du vocabulaire et la construction morphosyntaxique qui caractérisent la langue arabe où la poésie préislamique et les parlers des bédouins furent par la suite l'assise de toutes analyses linguistiques.

D'ailleurs, l'islam a donné à la langue arabe un véritable prestige et un essor culturel du fait que selon André Roman :

*« Le coran est la rupture par laquelle commence la nouvelle culture arabe et musulmane, parce qu'il est la Rupture qui nie toute rupture. Le coran, néanmoins, ne pouvait être une rupture linguistique que sur le plan du style. Le coran, dans une autre langue, n'eût pas été reçu. Cependant les Arabes musulmans dans une démarche totalisante inspirée par le Coran, vont, vers l'an 800 de notre ère, la déclaration instituée par Dieu lui-même. Elle était donc la langue prédestinée du Coran. »*²

Ce critère constitue un facteur fondamental de cohésion linguistique et de norme immuable, et ce qui l'a maintenu pure en dépit des influences non négligeable infligées par le contact avec d'autres langues. Dès lors, son apprentissage et son enseignement aux peuples musulmans ou à ceux nouvellement convertis étaient la source de tous les travaux réalisés dans cette période où la langue a été notée, répertoriée et décrite dans des ouvrages spécialisés : des dictionnaires de langue, des dictionnaires encyclopédiques et des dictionnaires spécialisés. Une culture de dictionnaire fut adaptée en cette période corrélée à l'apprentissage du Coran et à l'activité des philosophes ainsi que l'analyse des divers aspects de la langue arabe.

De ce fait, pour une interprétation correcte des versets a conduit les grammairiens à consacrer leurs différents travaux à l'examen des sens des mots, au développement de la phonétique, au développement du système d'écriture et enfin de donner une importance à la

¹ ROMAN. A., *Grammaire de l'arabe*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1990, p. 4.

² Ibid, p. 5.

traduction qui grâce à *Bayt al-Hikma* d'innombrables travaux en traduction ont été réalisés. Celle-ci a joué un rôle colossal dans la diffusion de la philosophie et des sciences hellénistiques dans le monde arabe.

Toutefois, à l'orée du XIII^{ème} siècle, la langue arabe a connu le déclin et elle est devenue que la langue de la religion lorsque « *l'hégémonie sur l'empire musulman passe à des dynasties non arabes. Demeuré langue religieuse, l'arabe n'est plus langue officielle [...] La littérature entre progressivement en léthargie, et la littérature cesse d'évoluer.* »¹ A cette époque, la langue arabe a perdu sa prééminence au profit d'autres langues où elle ne symbolise que le Coran et les rituelles. Certes, la situation linguistique de la langue arabe présente une image diversifiée hors de la Péninsule Arabique, mais elle a peu à peu pris de l'ampleur et d'expansion au-delà des frontières moyen- orientales, où elle s'est substituée à d'autres langues déjà présente qui se sont progressivement restreintes pour n'exister qu'au sein de regroupements comme le copte en Egypte, le syriac en Syrie, etc.

Aujourd'hui, la langue arabe n'est pas seulement la langue de religion, celle du Coran, mais elle est la langue officielle de 22 pays et parlée par plus de 377 millions de personnes en Asie et en Afrique ; des statistiques confirmées par Michel Malherbe (1995) :

*« La langue arabe [...] une langue parlée par près de 150 millions de personnes, ce qui la place au 6^{ème} rang dans le monde, derrière l'espagnol et le russe et nettement devant le français et l'allemand. C'est depuis 1974, la 6^{ème} langue des Nations Unies. Mais l'importance de la langue arabe, par son influence culturelle et religieuse, est encore plus considérable. »*²

Daniel Cohen souligne aussi à ce propos que :

*« La langue arabe a gardé intacte cette richesse à la déclamation du Coran, qui se transmet identique de génération en génération. C'est ainsi qu'a été évitée une certaine usure phonétique constatée généralement dans les autres langues au cours de leur évolution. (...) L'arabe est maintenu très pur et unique grâce au Coran. »*³

En effet, en dépit des conquêtes et des brassages ethniques la langue arabe n'a subi aucun changement sauf un enrichissement du vocabulaire où un très grand nombre de vocables étrangers fait partie actuellement de la langue sans lui faire subir des modifications

¹ COHEN. D., *Langue arabe*, Paris, Encyclopædia Universalis, S. A, 707-713, 1996, p. 710.

² Op. Cit, p. 223.

³ Ibid, p. 198.

dans la structure grammaticale, alors que la prononciation s'est allouée des articulations différentes.

3. Les variétés de la langue arabe

A l'instar de la littérature technique relative à la situation linguistique arabe, les linguistes en l'occurrence les sémitisants estiment que la langue arabe compte plusieurs variétés linguistiques qui cohabitent ensemble. Une gageure où les différents registres sont représentés par différentes formes existantes de la langue, telles que : l'arabe classique, littéraire (variété haute), par opposition à l'arabe dialectal (variété basse), qui coexiste en variétés régionales. Entre autre de ces deux formes, nous distinguons une autre forme désignée par l'arabe moderne, voire encore standard moyen ou contemporain. Cette cohabitation corrobore un mélange d'utilisation par les locuteurs arabophones des variétés hautes et basses dans les différentes situations communicationnelles.

Cette cohabitation des différents registres a été la problématique de différents auteurs qui la qualifient de situation diglossique (Marçais, 1930-31 ; Ferguson, 1959), triglossique (Youssi, 1983, 1995 ; Ennaji, 1991, 2002a) et même quadriglossiques (Ennaji & Sadiqi, 1994 ; Ennaji, 2002a). En revanche, pour certains sociolinguistes, ces variations constituent un continuum linguistique du fait que les variables sont produites dans des situations de communication bien déterminées.

3.1. L'arabe classique

L'arabe classique est une langue attribuée aux tribus de la péninsule arabique selon les propos de Daniel Cohen :

«Aux environs du XIème siècle de l'ère chrétienne, au moment où nous en saisissons les premières manifestations, et jusqu'au début du VIIème siècle, l'arabe était l'idiome de quelques tribus nomades, pour la plupart, errant dans les immenses désert de l'Arabie, et dont seule une petite fraction s'était sédentarisée dans des oasis.»¹

Alors qu'avec l'avènement de l'islam, la langue arabe a pris de l'envergure et acquis le prestige de la langue des sciences et de la culture ce qui lui a donné une place universelle « en l'espace de quelques décennies, cet idiome obscur allait se trouver porté jusqu'aux

¹Ibid, p. 707.

confins d'un immense empire recouvrant le Proche-Orient, l'ensemble de la bordure méditerranéenne de l'Afrique, l'Espagne, la Sicile, Malte. »¹

D'ailleurs, la langue arabe est devenue une langue officielle du monde musulman en 685 sous l'empire du calife *Oumeya Abd Al Malik Ibn Marwan*, lorsqu'il a accédé au pouvoir, il a imposé la langue arabe comme unique langue officielle. C'est à ce règne que les premiers dictionnaires et les premiers traités de la grammaire sont apparus et la langue arabe a connu un essor fabuleux, elle est devenue une langue d'enseignement, de sciences et de technologie en traduisant des manuscrits grecs de philosophie et de sciences. Ce qui a fait d'elle une langue de civilisation durant quatorze siècles. Néanmoins, actuellement l'usage de l'arabe classique est restreint à deux domaines, le Coran et la littérature.

3.2. L'arabe standard

A l'orée de la renaissance linguistique, après une période de léthargie, une nouvelle variété s'est développée surtout dès le XIX^{ème} siècle où une relecture du patrimoine et l'ouverture sur la culture européenne par la traduction, l'emprunt, les calques, une évolution s'est opérée sur la langue classique ce qui a engendré l'arabe standard. Un concept utilisé actuellement comme d'autres, arabe moderne, arabe contemporain pour désigner une dérivation de l'arabe classique, il s'agit d'une variante qui a toléré des mutations sémiologique et sémantique, en acceptant le glissement de certaines tournures syntaxiques et lexicales et même phonologique.

Il s'agit d'une norme dont on a attribué le statut d'officiel, norme utilisée dans des contextes particuliers tels que l'éducation, les discours formels, etc. Taieb Baccouche (1994)² discerne deux registres de l'arabe standard :

- L'arabe moderne renvoie à la langue utilisée dans l'enseignement, les livres scientifiques ainsi que le style journalistique. Il s'agit d'un continuum qui relie le littéraire et le dialectal.
- L'arabe littéraire classique renvoie à la langue utilisée dans les écrits littéraires et religieux ; une langue de haut niveau stylistique.

¹ Ibid, p. 708.

² BACCOUCHE. T., *L'emprunt en arabe moderne*, Beit-el-Hikma – IBLV, Tunis, 1994.

En somme, il s'agit d'une langue certifiée politiquement, qui possède une norme linguistique lui assurant d'être le monopole de tous processus officielles, administratifs et universitaires du fait qu'elle a conservé la morphologie et la syntaxe de l'arabe classique avec quelques aspects qui ont effectivement évolués sur différents plans. A ce propos Norbert Tapiéro (1976)¹ souligne que l'arabe standard n'est pas aussi académique que l'arabe classique mais ses structures et sa racine les puise de l'arabe classique.

De ces propos, nous constatons que sur le plan phonologique l'arabe standard n'a pas conservé quelques traits articulatoires aussi pertinent pour l'arabe classique, tel que la perte du son [ḏ a : d] qui était la référence de son appellation, la langue du ḏad, un timbre prononcé parfois [d] en Egypte, prononcé comme [ḏ] en Tunisie et quelque fois [l] dans certaines régions d'Arabie. Les sons [q, ʒ] et certaines voyelles sont également produites différemment d'une région à une autre. En ce qui concerne les interdentes [θ, ḏ, ḏ] ne sont pas prononcées partout de la même manière, elles sont réalisées comme des dentales au Maroc, des sifflantes en Egypte, en Algérie cela diffère d'une région à une autre où le dialecte influence considérablement le niveau littéral.

Sur le plan morpho-syntaxique, l'arabe standard a conservé sa caractéristique fondamentale, à savoir la structure dérivationnelle, l'organisation des unités lexicales en paradigmes de schèmes. Et comme la langue arabe étant une langue flexionnelle, les désinences suffixées qui indiquent la fonction du mot dans la phrase, sont maintenues. Sur le plan lexical et sémantique, l'arabe standard s'est adapté à l'évolution technologique où nous constatons un enrichissement éminent via l'emprunt et le calque mais le mot se forme par la combinaison d'une racine consonantique et d'un schème (stratégie= [istra:ti ʒ ijja]. Ce rapport positionne la langue standard dans un continuum qui lui permet d'user ses sources de l'arabe classique.

A ce sujet, nous signalons que Julien Dufour résume ce fait de continuum comme suit :

« quant à l'arabe dit « standard » ou « moderne » d'aujourd'hui, on peut y reconnaître, sous l'apparence d'une continuité, une ère nouvelle de la langue. D'une part, en effet, tout discours ayant un caractère public ou prétendant à une certaine officialité (qu'il soit religieux, politique, didactique ou médiatique) use de l'arabe

¹ TAPIERO. N., *Pour une didactique de l'arabe moderne langue de communication : Apprendre à communiquer en arabe moderne avec des moyens audio-visuels*. Paris : Klincksieck, 1976, p. 34.

littéral (standard), dans des proportions variables. D'autre part, le passage à l'écrit implique presque automatiquement l'emploi de la langue classique. Ainsi, le journal télévisé comme la presse écrite s'exprime en arabe littéral (standard). Dans des sociétés où l'école, la télévision et l'usage de l'écrit concernent désormais le plus grand nombre, la maîtrise au moins passive de ce niveau de langue devient essentielle.»¹

Une forme actualisée relativement assouplie pour l'adaptation aux exigences et aux besoins de la communication. Pour Khaoula Taleb Ibrahimy :

«la standardisation comprise comme processus d'uniformisation qui ferait de l'Arabe Standard (AS) la variété utilisée par tous les locuteurs arabes (scolarisés s'entend) avec une très large intercompréhension : la langue unifiée muwahhada et unifiante muwahiida celle de la oumma, référence normative et creuset-symbole de l'identité collective moderne des Arabes et qui les réconcilierait avec eux-mêmes grâce à sa fidélité au modèle surnommé (AC) d'une part, mais aussi grâce à sa souplesse et son appropriation des expressions du monde moderne.»²

3.3. L'arabe dialectal

La notion de dialecte renvoie à un système de signes combinés en règles comme tout système de langue, en assurant évidemment des échanges linguistiques mais en dehors de tout processus officiel et normalisé. De la sorte, elle constitue donc une langue vernaculaire dont les fonctions sont assez restreintes par rapport à une langue, il désigne aujourd'hui selon Pierre Knecht :

« n'importe quelle forme d'écart linguistique, d'emploi restreint (en général quant à la géographie) par rapport à une autre variété relativement proche qui est soit un autre dialecte, soit une norme centrale sociolinguistiquement dominante, appelée langue et tenue seule pour correcte.»³

De ce cas de figure, et selon les propos de l'auteur nous pouvons certifier que l'arabe dialectal est le résultat de contacts lors des conquêtes militaires de l'arabe classique et des parlers de populations conquises : africaines, berbères, sud-arabiques, etc, où l'arabe classique à cause de l'influence de ces parlers, plusieurs règles grammaticales ont disparues ainsi que des changements morphosyntaxiques lui ont été infligés. L'arabe dialectal est donc

¹ DUFOR. J., « L'arabe en France, Langues et cité », dans *Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n° 15, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2009, p.3.

² Op. Cit, 1991, pp. 22-23.

³ KNECHT. P, cité dans Moreau. M-L., *Sociolinguistique, Concept de base*, MARGADA, 1997, p. 120.

une variation parlée par une population déterminée dans un espace déterminé aussi, ce qui nous conduit à dire que chaque espace peut contenir des variations régionales.

Il s'agit, en effet, d'une forme utilisée dans les communications quotidiennes par toutes les catégories sociales et pour certains une langue maternelle, le cas des arabophones. Elle est dénommée aussi langue commune « *āmmiyya* » ou langue courante « *dārija* », comme nous relevons aussi d'autres appellations tels que l'arabe vernaculaire proposée par (Smith, 1917) et l'arabe parlé par (Salib, 1981). Elle est définie par les différents sociolinguistes arabes comme étant une langue courante utilisée dans les activités quotidiennes, c'est une langue généralement parlée, quoiqu'elle soit parfois écrite. Elle varie non seulement d'un territoire arabe à un autre, mais aussi d'une région à une autre au sein du même territoire. Ainsi, nous pouvons dire que tous les pays arabes ont leurs propres dialectes qui sont plus au moins distincts les uns des autres au sein du même pays, et plus naturellement, de ceux des autres pays. Ces différences sont reliées évidemment à l'histoire de chaque pays et de sa position géographique.

La langue dialectale a connu une évolution remarquable, selon David Cohen (1970)¹ se sont les pratiques linguistiques des militaires arabes lors des conquêtes, composés d'individus d'origines de tribus différentes de la Péninsule Arabique qui ont été la source du développement d'une nouvelle forme vernaculaire dans les centres urbains. Une variété émergeant d'un mélange de dialectes différents en présence et, au terme de son évolution, avoir un type homogène dont la structure ne compte que quelques traits communs avec l'arabe classique dus à l'influence de la variation haute de la situation diglossique. Une langue qui se caractérise par une syntaxe plus simple, un lexique plus riche que l'arabe classique où plusieurs vocables étrangers sont relevés et une phonologie modifiée.

Différents chercheurs ont établi des classifications des dialectes arabes en se basant sur les différences géolinguistiques, et également sociolinguistiques. Ces différentes études ont tenté de classer les dialectes arabes en zone géographiques, certains parlent de cinq zones régionales et dialectales, d'autres de deux ou trois zones, etc. Kees Versteegh (2001) postule pour une classification en cinq zones dialectales en se basant sur des facteurs

¹ COHEN. D., Koinè, « Langue communes et dialectes arabes », dans *études de linguistique sémitique et arabe*, Mouton, Paris, 105-125, 1970.

purement géographiques, et cette classification pour lui n'est pas pertinente du fait que les critères ne sont pas clairs.

Si bien que d'autres dialectologues ont optés pour des classifications des dialectes arabes en deux ou trois zones dialectales. Les uns proposent deux grandes zones dialectales regroupant les dialectes du Moyen-Orient en sous-groupes (tous les pays arabes de l'Asie, l'Égypte, le Soudan et l'Est Libyen) et les dialectes du Maghreb, un autre sous-groupe (le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Ouest Libyen). Cette répartition est illustrée par Michel Malherbe comme suit :

« les deux principaux groupes de dialectes sont ceux de l'orient (Mashreq) et de l'Afrique du Nord (Maghreb : "Occident"). Les différences que présentent les dialectes par rapport à l'arabe classique portent sur les conjugaisons verbales, l'utilisation de la négation ma au lieu de la, l'absence de désinences nominales et, plus généralement, sur une limitation du rôle des voyelles, ainsi que des modifications de prononciation de certaines lettres. En outre, les différents dialectes ont, bien sûr, des particularités de vocabulaire. Ce qui constitue l'une des causes de l'incroyable richesse du vocabulaire arabe dans son ensemble. »¹

En revanche, certaines études suggèrent trois zones tout en considérant la troisième comme une zone intermédiaire composée de la Tunisie et de l'Égypte, selon Salem Ghazali et al (2002)². Ces classifications en régions géographiques déterminent la situation linguistique de la langue arabe. Toutefois, nous observons dans cette classification l'émergence des dialectes sédentaires et bédouins dans toutes les aires dialectales arabes. Dans ce qui suit, nous survolons les cinq zones décrites par Kees Versteegh (2001) que nous considérons comme une classification géographique pertinente :

- les parlers de la Péninsule Arabique,
- les parlers Syro-Libanais ou les « parlers levantins » ou de [bilādiššām],
- les parlers Mésopotamiens,
- les parlers Égyptiens,
- les dialectes Maghrébins.

¹ Op. Cit, p. 201.

² GHAZALI. S, HAMDI. R et BARKAT, M., "Rhythm Variation in Arabic Dialects", *Speech Prosody*, Aix-en-Provence, 2002.

4. Les différents parlers arabes

4.1. Les parlers de la péninsule arabique

Les descriptions linguistiques ont démontré une différence pertinente entre les parlers de l'Est et de l'Ouest. Kees Versteegh (2001)¹ qualifie les parlers de cette région de parlers nomades vu le mode de vie des communautés et leurs déplacements récurrents. Dans cette région, plusieurs parlers sont discernés par Heikki Palva (1991)² comme suit:

- Les parlers Arabiques du Nord-Est : regroupant les dialectes du Nejd, répartis en trois sous-groupes : 1) les parlers de 'anaziqui regroupent les parlers du Koweït, de Bahreïn et des autres pays du Golfe. 2) Les parlers de Šammar regroupant certains parlers bédouins d'Irak. 3) Les parlers bédouins Syro-Mésopotamiens regroupant les parlers de bédouins du Nord d'Israël et de la Jordanie.
- Les parlers Arabiques du Sud- Ouest : regroupant les parlers du Yémen, d'Aden, de Hadramaout, d'Aden, ainsi que les dialectes shiites de Bahreïn.
- Les parlers Arabiques de l'Ouest, la région du Hiğāz : regroupant les parlers de nomades du Hiğāz (le littoral de la Mer Rouge et du Golfe d'Aqaba) et de Tihāmā (le Nord du Yémen) et les parlers des sédentaires des grands centres urbains comme la Mecque et Médine.
- Les parlers Arabiques du Nord-Ouest : regroupant les parlers bédouins du Néguev, du Sinäi, du Sud de la Jordanie et de la côte occidentale du Golfe d'Aqaba et des régions du Nord-Ouest de l'Arabie Saoudite.

Toutes ces régions adoptent le même système vocalique à huit voyelles /i i : e : a a : o : u u : / les deux voyelles /e : o : / correspondent aux anciennes diphtongues de l'arabe classique /ajaw /. Au niveau consonantique, ces parlers sont distinctifs, chacun se caractérise par l'usage de certains timbres des occlusives /g/, /q/ et de /k/ qui sont considérées comme traits distinctifs et discriminatoires les plus importants pour la classification des parlers des différentes régions. Or, le parler de l'ouest se caractérise par l'effacement de l'affrication de /k/ et /t/. Cependant, certains d'autres parlers possèdent les caractéristiques des parlers

¹ VERSTEEGH. K., *The Arabic Language*, Edinburgh University Press, 2nd édition, 2001, p. 145.

² PALVA. H., "Is there a North West Arabian dialect group?" in *Festgabe für Hans-Rudolf Singer*, M. F. (Ed), P. Lang, Frankfurt am main, 151-166, 1991.

sédentaires comme le parler de la Mecque alors qu'il s'agit de parlers bédouins. Nous relevons la réalisation de /q/ de l'arabe classique comme un muet-post-vélaire occlusive /k/.

4.2. Les parlers syro-libanais

Ces parlers ont été une cible d'études par un certain nombre de chercheurs tels que Cantineau (1938) ; Ferguson (1956) ; Fleisch, (1974) ; Iriksoussi, (1981) ; Suleiman (1985) ; Palva (1984, 1991) ; Lentin (1994, 1995/96) ; etc. Les parlers Syro-Libanais ou les « parlers levantins » ou les parlers de « bilādiššām » sont regroupés en trois groupes :

- Le parler syrien du Nord : est celui d'Alep où il y a une distinction de parler communautaire (les chrétiens et les musulmans).
- Le parler syrien du Sud : regroupe les parlers citadins et villageois de la Palestine Centrale, les parlers du Sud de la Palestine et certains parlers jordaniens du sud de la Syrie.
- Le parler libanais et du Centre syrien : regroupant la majorité des dialectes libanais, les parlers syriens, et le dialecte "maronite" de Chypre qui est relié aux parlers libanais.

Ces régions ont le même système vocalique à huit voyelles /i i : e e : a a : o o : u u : / en dépit de certaines variations du point de vue de la nature vocalique. Fleisch (1974) évoque un système à sept voyelles /i i : e e : a o : u u : / où le /a : / s'assimile avec le /o : /, à Tripoli par exemple. Jean Cantineau (1935) relève un autre type d'assimilation dans les parlers des Druzes du Sud du Liban, où le /a : / subit un phénomène d'imāla très important et devient alors /i : /.

En outre, Ferguson (1956) et Iriksoussi (1981) parlent d'un système à dix voyelles avec cinq timbres vocaliques opposant les voyelles longues et courtes : /i i : e e : a a : o o : u u : /, dans le dialecte de Damas. Au niveau consonantique, la majorité des dialectes de cette région possèdent des traits généralement sédentaires où le phénomène d'affrication est pertinent de la consonne palatale [k], la réalisation de la consonne /q/ sourde et le passage du [d'] à [z]. En somme, ces parlers se distinguent par des critères phonético-phonologiques tels que l'Imāla, l'opposition sédentaires / nomades (bédouins sédentarisés / sédentaires bédouinisés).

4.3. Les parlers mésopotamiens

Tous les dialectologues sont d'accords que les parlers de cette région sont des parlers bédouins. Ils englobent en un seul et unique groupe les parlers qui se localisent dans la région des deux bassins du Tigre et de l'Euphrate, c'est-à-dire, le nord de l'Irak qui se distingue par sept parlers à caractère religieux pour la région de Bagdad, à savoir : les parlers juif, chrétien et musulman. Cette distinction a été réalisée en se référant au timbre articulatoire [q] du mot [qultu] (j'ai dit) قلت. La première articulation renvoie à l'ancien parler sédentaire, une articulation dévoisée qui caractérise toute une région qui s'étale de l'Iraq à la Turquie et à l'Ouzbékistan et ce qui caractérise les deux premiers parlers. Tandis que la deuxième articulation est une prononciation typiquement bédouine : une articulation voisée de /q/ et l'affrication de la fricative post-alvéolaire /ʒ/ = [dʒ] qui caractérise le parler musulman aussi. Au niveau vocalique, ces parlers présentent un système vocalique à cinq voyelles longues /i : e : a : o : u : / et à deux voyelles brèves /ə a/, et / ə/ est la forme réduite des deux voyelles suivantes /i u/. Le phénomène d'Imāla est bien marqué dans les parlers de cet espace.

4.4. Les parlers égyptiens

Cette région est marquée par de nombreuses études dialectologiques ; Hagège (1973) ; Kaye (1976, 1982, 1986) ; Owens (1993) ; Roth (1994) ; etc. Les parlers de cette région sont répartis en quatre groupes :

- les parlers de la région du Delta qui sont subdivisés en parlers de l'Est et parlers de l'Ouest. Ces derniers partagent quelques traits morphologiques avec les parlers Maghrébins,
- le parler du Caire,
- les parlers égyptiens « intermédiaires » qui correspondent aux parlers de moyenne Egypte, ils regroupent tous les parlers localisés depuis le plateau de Gizeh (au Sud du Caire) jusqu'à Assiout,
- les parlers de Haute-Egypte qui regroupent tous les parlers des régions situées au Sud d'Assiout jusqu'à la frontière soudanaise.

Au niveau du système vocalique, tous les parlers égyptiens présentent un système vocalique à cinq voyelles longues /i : e : a : o : u : / et à trois voyelles brèves /i a u/. Or, les deux voyelles /i u/ sont élidées en syllabes ouvertes non accentuées et le passage de /aw/ et

/aj / à [o :] et [e :]. Au niveau consonantique, des traits mixtes sont relevés : la prononciation du ‘qaf’ (trait nomade) et l’absence des fricatives interdentes (traits sédentaires).

4.5. Les parlers maghrébins

Cette région a connu de nombreuses études dialectologiques aussi ; Marcel Cohen (1912) ; Daniel Cohen (1963, 1964, 1975); Grand Henry (1972); Philippe Marçais, (1977); Talmoudi, (1980, 1981, 1984) ; Owens (1984) ; Caubet (1983, 1993, 1998) ; Taine-Cheikh (1978, 1991); Laria (1996); etc. Les parlers de cette région se caractérisent par un récit historique du fait qu’il s’agit d’une région non arabophone, elle a connu un processus d’arabisation qui a rendu la structure linguistique des parlers aussi complexe et variée.

Les habitants autochtones du Maghreb sont des berbérophones, la langue arabe a été introduite au Maghreb pendant le VIIe siècle, lors des conquêtes de l’Afrique du Nord par Oqba Ibn Nafaa (640), puis Moussa Ibn Nousayr (711). La présence des tribus des Banû Hilal, Banû Maqîl et Banû Sulaym sur le territoire maghrébin a renforcé la diffusion de la langue arabe même dans les centres urbains comme Bougie, Tlemcen, Alger, Fes, Tétouan, Rabat..., une propagation accentuée aussi par l’expulsion des andalous. Les arabes conquérants se sont installés dans les centres urbains déjà existants à cette époque.

Kees Versteegh (2001) postule que cette situation a favorisé l’apparition de parler « sédentaire », le parler arabe des Juifs du Maghreb constitue un bon exemple, selon l’auteur. Durant la période pré-hilalienne, la majorité des espaces urbains furent arabisées, alors que les espaces ruraux et les espaces des bédouins n’ont pas connu ce flux d’arabisation. Et, la propagation fluctueuse de la langue arabe s’est effectuée lors de la période hilalienne où, même les espaces ruraux se sont arabisés.

Cette dynamique a favorisé l’apparition de deux types de parlers maghrébins, un parler sédentaire de la période pré-hilalienne, relevé dans les espaces urbains et le parler bédouin de la période hilalienne. Les parlers maghrébins sont regroupés en six sous-groupes :

- Les parlers « *pré-hilaliens* » de l’Est parlés en Libye, en Tunisie, et à l’Est-algérien, se caractérisent par le maintien des trois voyelles brèves de l’arabe classique /i a u/.
- Les parlers « *pré-hilaliens* » de l’Ouest parlés dans l’Ouest Algérien et au Maroc, se caractérisent par la présence de deux voyelles brèves /ə u/ uniquement.

- Les parlers « *hilaliens* » des Sulaym de l'Est regroupent les parlers du Sud Tunisien et du désert libyen.
- Les parlers « *hilaliens* » de l'Est regroupent les parlers du Centre tunisien et de l'Est algérien.
- Les parlers « *hilaliens* » du Centre regroupent les parlers algériens du Centre et ceux du Sud.
- Les parlers « *hilaliens* » de Ma'qil regroupent les parlers de l'Ouest du Maroc, de l'Algérie, ainsi que le dialecte arabe de Mauritanie.

Au niveau vocalique, tous les parlers Maghrébins, à l'exception ceux de l'Est (de la Libye, de la Tunisie, et de l'Est-algérien) se différencient des autres parlers par la présence de deux voyelles brèves / ə u/, où / ə / est la conséquence directe de la réduction de /i/ et /a/. En plus des voyelles brèves, tous les parlers Maghrébins présentent les trois voyelles longues héritées de l'arabe classique /i : a : u : /. En position inaccentuées en contexte neutre les anciennes diphtongues /ajaw/ se centralisent pour tendre vers /i : u : /. Au niveau consonantique, les fricatives interdentes et les occlusives vélares et uvulaires subissent une articulation différenciée d'un parler à un autre. Ceci dit, que le système vocalique et syllabique des parlers maghrébins est assez éloigné de l'arabe classique et de l'arabe des autres régions (le Moyen Orient).

4.6. Les parlers sédentaire / bédouin

Cette dichotomie de sédentaire / bédouins apparaît dans la terminologie préislamique où la distinction entre « *arab* », les sédentaires vivants dans les villes et « *arāb* », soit les arabes bédouins. Déjà, de cette définition, nous pouvons dire qu'une classification s'opère selon une répartition géographique et ethnique du fait que l'appellation *arāb* désigne les arabes vivants dans la Péninsule Arabique, alors que l'appellation *arab* désigne les populations sédentaires ou nomades vivant à l'extérieur de la Péninsule Arabique. Les premiers se font appelés les « vrais arabes » : al 'arab al-'āriba, qui sont considérés comme les descendant des tribus de qahān, qui sont du Sud. Par contre, ceux du second groupe sont appelés al-arab al-mut 'arriba ou al-'arab al-musta 'riba.

Les premiers font parties des tribus bédouines qui maintiennent une prononciation « *pure* » de l'arabe, alors que les seconds l'usage des caractéristiques innovatrices de la langue

sont perçus. Pour Ibn Khaldoun (XIV^{ème} siècle)¹, les arabes bédouins parlaient l'arabe selon leurs intuitions linguistiques et ils n'avaient pas besoin de grammairiens arabes pour leur apprendre la « *bonne prononciation* » de la langue. Jean Cantineau (1938) ajoute que :

*« la dualité sociologique du Monde Arabe a naturellement son reflet dans la langue : il y a des parlers de sédentaires et des parlers de nomades. Une des questions capitales qui se pose pour le dialectologue est d'établir une discrimination entre ces deux types de parlers et de définir les faits de phonétique, de morphologie, de syntaxe et de vocabulaire qui les opposent. »*²

Les conquêtes islamiques ont contribué à la diffusion de la langue arabe de la péninsule dans la mesure où la ruée vers les nouvelles villes, les populations sédentarisées ont subi des formes d'innovations et ont vu leur langue changer afin de communiquer et s'intégrer aux nouvelles populations avec lesquelles elles partageaient les territoires. Les arabes bédouins ont maintenu beaucoup de structures de la langue classique qui les distinguent des populations sédentarisées. Donc, la présence de ces deux types de parlers : bédouins et sédentaires est liée aux vagues d'arabisation selon les deux périodes : la période pré-hilalienne et la période hilalienne.

Lors de la période pré-hilalienne, ce sont les populations bédouines de la Péninsule Arabique qui ont introduit et propagé la langue arabe et par la suite l'arabisation des différentes populations présentes dans les autres parties du Monde Arabe, ce qui a induit l'apparition des populations sédentarisées dans les grandes villes conquises. Tandis que les autres populations bédouines qui étaient installées à l'extérieur des centres urbains, n'ont pas été touchées par l'arabisation, comme ils ont même conservé en plus de leur parler leur mode de vie non sédentaire.

En outre, lors de la période hilalienne, avec l'expansion des différentes tribus nomades comme les Banū Hilāl, les Sulaym ou les Maqil selon certaines théories, leurs arrivées dans les différents territoires ont contribué à l'homogénéisation de la situation linguistique de l'empire islamique, selon Kees Versteegh « *à l'inverse des dialectes urbains, leurs dialectes n'ont pas subi les effets de contacts avec les dialectes et langues des*

¹ IBN-KHALDOUN, A. Z. A., *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, 1852, traduit de l'arabe par le Baron de Slane, Alger, imprimerie du gouvernement, Tome 3, nouvelle édition 2007.

² CANTINEAU.J., 1938, "Remarques sur les parlers de sédentaires syro-libano sédentaires", dans, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Vol. 40, 80-89, 1938, p. 80.

populations locales. »¹ Par exemple, en examinant les études réalisées sur les dialectes maghrébins, leur majorité se caractérise par les deux types de parlers le bédouin et le sédentaire.

Les parlers de la Libye, en dépit de l'influence du type sédentaire dans les centres urbains, les caractéristiques du type des parlers bédouins persistent et sont toujours présents. Pour la Tunisie, selon Taieb Baccouche (2003)², il distingue les parlers des villes (Tunis, Kairouan, Sousse, Sfax) et du Sahel, les parlers bédouins du nord-est (parlers proches de ceux des bédouins de l'est algérien) et les parlers bédouins du sud (proches de ceux des nomades Tripolitaine). En ce qui concerne l'Algérie, les parlers ne sont pas homogènes du fait que par exemple, dans le Constantinois, nous relevons la présence des deux parlers le bédouin et le sédentaire, or, le parler algérois est de type bédouin.

Pour David Cohen, (2002), les dialectes algériens se subdivisent en de nombreux sous-groupes : les parlers des villes orientales (comme Constantine), centrales (Alger, Blida, Cherchel, Médéa) et occidentales (Tlemcen, Nedroma) ; les parlers de la Kabylie septentrionale, des Traras, des nomades telliens, des semi-nomades et des sédentarisés du Constantinois, et les parlers d'Oran. Pour le cas du Maroc, les parlers bédouins sont parlés dans les villes comme Casablanca, alors que les dialectes sédentaires sont parlés à Rabat et Fès. D'une manière générale, David Cohen (2002) explique que les dialectes marocains regroupent les parlers citadins de Tanger, ceux des grandes villes du centre (Fès, Meknès, Rabat), les parlers des Jabla et ceux des bédouins. Quant à la Mauritanie, le type des traits bédouins influence toutes les régions.

Actuellement, avec la mobilité des populations (bédouines, sédentaires, rurales), les études sociolinguistiques affirment la présence d'une trichotomie ; parlers citadins, parlers urbains et parlers ruraux. Dans ce contexte, Leila Messaoudi (2002)³ définit chaque parler par la localisation de dedans et dehors, les parlers ruraux sont utilisés par des populations vivant en dehors des villes, à la périphérie (les plaines, les montagnes), les parlers urbains sont utilisés par des populations vivant dans les espaces urbains et enfin les parlers citadins

¹ Op. Cit, p.78.

² BECCOUCHE. T., « Dialectes et dialectologies en linguistique arabe », *L'arabe dialectal : enquêtes, descriptions, interprétations*, S. Mejri (Dir), CERES, Tunis, 15-26, 2006a.

³ MESSAOUDI, L., 2002, « Le parler ancien de Rabat face à l'urbanisation linguistique », dans *Proc. of the 4th Conference of AIDA* (Association Internationale de Dialectologie Arabe), Marrakech, Maroc, 223-233, p. 225.

par des populations autochtones, elle précise qu'au Maghreb ; les parlers citadins se sont des parlers aux caractéristiques pré-hilaliennes. Comme elle ajoute que les parlers urbains sont en développement croissant, alors que les parlers ruraux sont délimités à un espace géographique et les parlers citadins sont en régression constante.

Par ailleurs, Mohamed Embarki (2008)¹ à une autre perception de la situation sociolinguistique des parlers. Il distingue cinq zones géographiques et trois contextes sociolinguistiques (sédentaires citadins, sédentaires villageois et nomades), ce qu'il présente dans le tableau suivant :

Division géographique/ Sociologique	bédouins nomades	Bédouins Sédentaires	Citadins
Arabique	dz, dʒ, θ, ð, Õ ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, a	dʒ-g, θ, ð, Õ ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, a	dʒ-g, θ, ð, Õ ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, a
Mésopotamien	dʒ, θ, ð, Õ ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, a	g, θ, ð, Õ ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, a	q, t, d, d ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, a
Levantin	k, θ, ð, Õ ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, a	k ^ʕ , g, θ, ð, Õ ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, a	ʔ, t-s, d-z, d ^ʕ -z ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, a
Égyptien	g, s, z, z ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, e, o, a	k, s, z, z ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, e, o, a	ʔ, s, z, z ^ʕ , i :, u :, e :, o :, a :, i, u, e, o, a
Maghrébin	g, θ, ð, Õ ^ʕ , i :, u :, a :, i, u, a, ə	g, t, d, d ^ʕ , i :, u :, a :, i, u, a, ə	q, t, d, d ^ʕ , i :, u :, a :, i, u, a, ə

Table 1 : Liste des unités phonologiques, vocaliques et consonantiques, caractéristiques des quinze systèmes dialectaux, en fonction des cinq groupes régionaux et des variétés sociologiques qui les divisent. Etablit par M. Embarki, (2008).²

Nous constatons du tableau que chaque région et chaque contexte est particulier avec des caractéristiques particulières, ce qui a engendré, selon Mohamed Embarki (2008) quinze variétés. *In facta*, les parlers sédentaires se caractérisent, selon une optique phonétique, par la substitution des fricatives interdentes par les occlusives correspondantes où « th » est remplacé par « t » [talata] trois, celle-là [Hadhi] [Hadi], bien que ces mêmes traits sont

¹ EMBARKI, M., « Les dialectes arabes modernes : état et nouvelles perspectives pour la classification géosociologique », dans *Arabica* 55, 583 – 604, 2008.

² Op.cit, p. 592.

maintenus dans les parlers bédouin. Nous relevons aussi que l'opposition phonématique entre les deux voyelles fermées [i] et [u] n'est plus pertinente dans les parlers sédentaires et le plus souvent convergent vers le phonème central [ə] ou l'effacement, par exemple [mu]kila] = [mə]kla]. Et les réalisations sourdes du « qaf » uvulaire [q] ou glottale sont marquées dans les parlers sédentaires uniquement car dans les parlers bédouins elles s'opposent à une articulation sonore en [g].

Cette dialectique de l'articulation du qâf a donné lieu à de nombreux travaux. Sibawayhi explique cette articulation de qâf qu'une quatrième zone est ajoutée lors de la production du son, une zone qui « réunit la partie la plus reculée de la langue et la portion de la voûte palatale au-dessus d'elle : là se réalise le qâf. »¹. Or, l'articulation de kâf qui caractérise la production des bédouins, se réalise en un point un peu moins postérieur que le qâf. Jean Cantineau (1960) détermine cette distinction par le fait que :

« les dialectes modernes de l'arabe, la prononciation du qâf est la plus haute importance pour leur classement. Posons d'abord un premier principe : les parlers dans lesquels l'ancien qâf est présenté par une sourde (...) sont des parlers sédentaires. Au contraire, les parlers dans lesquels il est représenté par une sonore sont des parlers nomades »².

Cette particularité phonétique est prise donc comme un trait distinctif permettant la classification des parlers arabes en termes géographiques et sociologiques, comme elle a permis aussi d'établir des regroupements dialectaux. Pour Mohamed Embarki (2008) la discrimination entre les différents parlers arabes est fondée sur les valeurs articulatoires des consonnes interdentes et l'occlusive uvulaire sourde /q/, ainsi que la structuration du système vocalique. Certes, ces unités phonologiques assurent la distinction et la différenciation des différents parlers mais ils sont unifiés sous une koinè, c'est-à-dire, ils émanent tous d'une origine commune. Comme il souligne aussi, que la distinction au niveau du système vocalique est également pertinente du fait que l'aspect quantitatif des voyelles augmente et diminue d'une variété à une autre dans la mesure où les trois voyelles cardinales sont maintenues. Philippe Marçais note que « le vocalisme bref se réduit de façon croissante

¹ SIBAWAYHI, cité dans ROMAN.A., 1983, op, cit, p. 49.

² CANTINEAU.J., *Etudes linguistique arabe*, Paris, Klincksieck, 1960, p. 68.

d'Est en Ouest »¹ où les productions ultra- brèves des voyelles ont été observées dans les parlers marocains.

Dans la continuité de cette réflexion, nous relevons l'étude trans-dialectale réalisée par Salem Ghazeli (1979)² sur les effets de la durée vocalique sur les valeurs formantiques des voyelles qui sont reliées au débit et style de la parole, l'état émotionnel du locuteur et les différences psychologiques, sociales et régionales. Il a mené cette étude auprès de douze locuteurs appartenant à six zones géographiques différentes, autrement dit, six parlers différents dans la mesure où il a deux locuteurs pour chaque parler (égyptien iraquien, jordanien, libyen, algérien, tunisien). Pour cela, il a émis l'hypothèse suivante : le système vocalique de la langue arabe ne comporte pas trois timbres vocaliques avec une opposition de durée, mais il est constitué de deux systèmes ; un qui renvoie aux trois voyelles brèves et un autre qui renvoie aux trois voyelles longues. Cette étude a confirmé que la différenciation des timbres entre l'arabe standard et l'arabe dialectal relève de la phonétique et non pas de la phonologie.

Par ailleurs, d'autres traits distinctifs ont été mis aussi en exergue permettant d'établir une typologie dialectale arabe où le rythme et la syllabe constituent des facteurs discriminants. Dès lors, en ce qui concerne l'aspect rythmique, une étude réalisée par Rym Hamdi (2007)³ où elle a démontré que les langues accentuelles sont par cette nature prédisposées à la variabilité vocalique que les parlers syllabiques où le rythme dans ce cas est un trait distinctif. Comme elle a évoqué aussi l'existence de deux processus vocalique ; le premier renvoie à la durée des voyelles brèves et longues en affirmant que dans les parlers maghrébins la durée des voyelles brèves et longues est moindre par rapport à celle relevée dans les parlers orientaux.

En l'occurrence, le second processus renvoie à la variabilité et la réduction vocalique où elle a comparé trois langues romanes (le français, le catalan et l'anglais) avec les parlers arabes. L'auteur a enregistré que les langues accentuelles (l'arabe et l'anglais) n'ont pas la même amplitude de variabilité vocalique. Bien que le français soit plus proche des parlers orientaux et différent des parlers maghrébins. Comme, elle a constaté aussi que les parlers

¹ MARÇAIS.P., *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Anrien Maisonneuve, Paris, 1977, p. 98.

² GHAZELI. S., 1979, Du statut des voyelles en arabe, *Analyses- théories (2/3)*, 199-219.

³ HAMDIA.R., 2007, La variation rythmique dans les dialectes arabes. Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2.

maghrébins affichent des schémas rythmiques ressemblants à ceux de l'anglais, tandis que le rythme des parlers orientaux est en grande partie semblable au rythme français.

En outre, l'aspect syllabique fut aussi l'objet d'étude de la recherche menée par Rym Hamdi (2007) où elle a démontré que le poids syllabique est différent dans les différents parlers arabes. Elle a analysé la distribution des syllabes complexes CVCC, CVVC et CCVC dans les trois parlers (le parler libanais, le parler marocain et le parler de Tunis). Les résultats obtenus corroborent que le parler marocain favorise la séquence CCVC tandis que les structures CVVC et CVCC affichent différentes distributions : elle se place en situation finale dans les différents parlers, et en position médiane et finale dans le parler tunisien qui fait aussi usage de voyelles brèves. En revanche, le parler libanais a tendance à utiliser des syllabes simples CV, CVC, CVV, CVVC et les voyelles longues.

Nous tenons à préciser que les différents traits distinctifs sont aussi pertinents du fait que les différents critères soient segmentaux ou suprasegmentaux représentent un constat empirique qui vient à point nommé renforcer notre assise théorique que nous adopterons dans cette recherche.

II. LA LANGUE ARABE EN ALGERIE

1. Un survol historique

L'Algérie est l'un des pays du grand Maghreb dont le sort est lié à l'histoire du territoire. Avant l'arrivée des conquêtes islamiques, le territoire a connu le passage de plusieurs civilisations dont les Phéniciens dès le II^{ème} siècle avant Jésus-Christ, ensuite les carthaginois au VI^{ème} siècle avant Jésus-Christ, puis les romains. Ce passage a fait répandre les différentes langues de ces civilisations sur tout le territoire en concurrençant la langue locale et le berbère.

Ce fait a été abordé par Mouloud Gaïd (1990)¹, où il a attesté la domination des langues des occupants qui ont concurrencé les langues locales où la langue phénicienne a été longtemps employée comme langue maternelle et qui a engendré par la suite, selon les écrits, un sabir structuré d'un mélange de langues en mots et en structure morphosyntaxique. Quant au latin, après la chute de l'empire carthaginois et l'arrivée des Romains, il a dominé sur

¹ GAID.M., 1990, *Les berbère dans l'histoire*, Editions Mimouni, Alger.

tous les plans religieux, administratifs, savoir, etc. Après, c'était la conquête des arabes et l'islamisation des habitants autochtones dont l'objectif est d'apprendre le Coran car l'enseignement de la religion était dispensé en langue locale pour ceux qui n'étaient pas encore arabisés.

En outre, les conquêtes se poursuivent avec celles des turques puis les espagnoles et finalement les français. Ces occupants ont marqué la configuration sociolinguistique du pays, nonobstant, dès l'arrivée des français sur le territoire algérien en 1830, la langue turque qui était à l'ère de l'empire ottoman employée seulement dans l'administration et le domaine militaire fut supprimée du paysage linguistique et remplacée par la langue française qui devient la langue officielle du territoire et imposée comme langue de communication même pour les habitants autochtones. La langue arabe et le berbère furent relégués à un second plan, où leur usage fut trop restreint juste pour la communication familiale.

2. Le processus d'arabisation en Algérie

La question des langues en Algérie corrobore les différents enjeux politiques, culturels et sociaux. La langue est l'expression d'une identité, d'une histoire, d'une culture et d'un territoire, etc., du fait que la problématique de ces différents paramètres est abordée par l'approche sociolinguistique dans le cadre d'une remise en question de la politique d'arabisation (At-Taârib) initiée officiellement à la veille de l'accession du pays à l'indépendance nationale en 1962, dont l'objectif est de restituer une identité nationale perdue durant la domination française. En effet, lors de la colonisation française, la langue arabe avait été marginalisée après avoir limité son enseignement aux écoles coraniques, les mosquées et les zaouïas. Selon l'arrêté du 8/3/1938 établi par le ministre français de l'intérieur Camille Chautemps « *des mesures furent prises par l'autorité coloniale pour démanteler le système d'enseignement que l'Algérie possédait avant la conquête et l'arabe fut déclaré langue étrangère.*»¹

Après l'Indépendance il y a eu le projet de l'arabisation entrepris dans un cadre d'Etat dont l'objectif est d'unifier le peuple selon l'utopie de préconiser la langue arabe (sous différentes dénominations : arabe classique, littéraire, moderne ou standard) comme la seule langue nationale et officielle du pays. Une loi qui a marginalisé toute forme de pluralité ; qu'elle soit identitaire, culturelle ou linguistique, selon ce projet la langue arabe est prise

¹ STORA. B., *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 2004, p. 99.

comme « *une réconciliation avec nous-mêmes et un retour normal à notre identité.* »¹. La logique répandue reflète l'idée que l'unité nationale ne se concrétise que lorsque la diversité est écartée et ce qui constitue pour les uns une menace potentielle car le spectre de la politique coloniale de division du peuple algérien demeure profondément enraciné dans la conscience collective.

Dans la continuité de ce postulat, Aziza Boucherit (2004) avance que :

*« De l'indépendance de l'Algérie à nos jours, la langue arabe a été considérée comme l'expression de la souveraineté, de l'identité et de l'unité de la nation. Quarante ans après l'indépendance, les différences linguistiques et culturelles devraient pouvoir être considérées non comme des facteurs de désunion mais de rassemblement dans le cadre d'un Etat où coexisteraient les composantes arabes et berbères de la Nation et où se verrait assumer le passé colonial sous tous ses aspects, négatifs et douloureux, mais aussi positifs et, en ce sens, la langue pourrait être vue comme un moyen d'ouverture au monde. »*²

A partir de cette politique d'arabisation, la politique algérienne compte donner à la langue arabe une place fondamentale dans le milieu social algérien où la langue française dominait. Gilbert Grandguillaume, dans ce sens, a décrit cette situation en révélant que cette politique est confrontée à des résistances ; « *la résistance des langues parlées et le maintien du français face à l'arabisation révèle bien des limites de l'intervention de l'état par le biais d'une planification linguistique.* »³

En outre, l'arabisation avait comme objectif principale d'introduire la langue arabe dans l'éducation où le système scolaire national prend en charge la langue arabe qui devient langue d'enseignement du primaire au secondaire. Puis, en 1968, cette langue a été imposée administrativement, dans la fonction publique. Par la suite, en 1971, elle a été imposée à l'université pour les filières des sciences sociales, mais dès l'année 1980/1981 toutes les filières étaient unanimement arabisées sauf les filières scientifiques où l'enseignement était assuré en utilisant les deux langues. Effectivement, la politique d'arabisation avait deux objectifs : « *l'un explicite, l'autre implicite. Le premier consistait à remplacer la langue*

¹ Le président de l'Assemblée Nationale algérienne, Le Monde, 28/12/1990.

² BOUCHERIT.A., *L'arabe parlé à Alger : aspect sociolinguistique et énonciatif*, Editions ANEP, 2004, p. 65.

³ GRANDGUILLAUME. G., 2003, « L'interpénétration des cultures dans le bassin occidental de la Méditerranée », *Actes du colloque de l'Association Mémoire de la Méditerranée, Sorbonne*, 14 novembre 2001, Edition mémoire de la Méditerranée, Paris, 99-110, p. 105.

française par la langue arabe dans tous ses usages en Algérie, le second visait à faire tenir à la langue standard unique la place des langues parlées multiples, arabes et surtout berbères.»¹. Autrement dit, la généralisation et l'utilisation obligatoire de la langue arabe dans toutes les institutions algériennes est devenue une nécessité du fait que l'unité nationale et linguistique ne peut être assurée que grâce à la suppression de la langue française imposée par le colonisateur et unir le peuple sous un seul emblème.

En effet, depuis le mois de février 1989, l'article 3 de la constitution préconise que « *l'arabe est la langue nationale et officielle du pays* » ce qui a assuré à la politique d'arabisation de s'intégrer dans tous les domaines ; l'administration, l'enseignement, les médias... Cette politique de promouvoir la langue arabe a induit la marginalisation des variétés locales. Ce qui a conduit, par la suite à des protestations et des revendications de reconnaissance de la langue et de la culture berbère.

Cependant, le 28 novembre 1996 lors d'un référendum l'amazighité a obtenu le statut de langue nationale en la considérant comme une des composantes fondamentales de l'identité algérienne avec l'islam et l'arabité. Cette reconnaissance a permis à cette langue de promouvoir en 2016 au statut de langue officielle. Depuis, elle s'est imposée dans différents domaines ; les médias (la télévision, la radio, les journaux), l'enseignement où elle est devenue une langue à enseigner dans les écoles même à l'université où il y a actuellement des départements d'enseignement de langue et de culture berbères. De ce fait, nous concluons donc que l'arabisation linguistique en Algérie est un processus dynamique visant à renforcer le fondement unificateur de la « *umma* » (religion musulmane, enseignement en langue arabe, arabisation des institutions...), une politique imposée en dépit des facteurs sociolinguistique et historique.

3. La diglossie en Algérie

3.1. Définition du concept

Ce concept a surgi à partir des travaux de William Marçais (1930) qui fut le premier à utiliser la notion de 'diglossie' en spécifiant la coexistence de deux variétés dont le domaine de pratique de chaque variété diffère. Puis, Ferguson (1959) a développé ce concept afin de spécifier des situations de coexistence de plusieurs variétés de statuts différents ; une

¹ GRANDGUILLAUME. G., « Langue et nation : le cas de l'Algérie » dans, *L'Algérie contemporaine, bilan et solutions pour sortir de la crise*. Paris, L'Harmattan, 89-99, 2000, p. 89.

a statut haut prestigieux (*higt variety*) et une autre a statut bas (*low variety*). La diglossie est donc un fait social où plusieurs variétés coexistent dans un espace commun mais d'une manière conflictuelle étant donné qu'il y a deux niveaux : haut vs bas.

Cette hypothèse de dilemme ou de conflit linguistique se distingue lorsque deux langues distinctes par leurs fonctions sociales se mesurent ; l'une socialement et politiquement dominante et l'autre socialement et politiquement dominée. Pour Henri Boyer, en discutant la question de l'existence de deux langues, pense que « *dans un contexte de domination, il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme.* »¹ Cette situation décrite, nous positionne dans un contexte d'usage de deux codes distincts (deux variétés de langue ou deux langues) pour la communication quotidienne dans la mesure où certains contextes impliquent l'emploi de l'un des codes (langue A) à l'exclusion de l'autre (langue B), qui pourra servir de façon complémentaire, dans les situations dans lesquelles la première langue est exclue. De ce fait, nous pouvons donc dire, la diglossie est une situation réelle vécue au quotidien nécessairement conflictuelle pour certains, et pour d'autres, même si les deux langues n'occupent pas les mêmes fonctions sociales et ne sont pas en compétition, il y a diglossie.

En outre, partant de la définition originale de Charles Ferguson, traduite par Lambert-Felix Prudent (1981) :

«La diglossie est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, en plus des dialectes premiers de la langue (qui peuvent comprendre un standard ou des standards régionaux), il existe une variété superposée très différente, rigoureusement codifiée (souvent plus complexe du point de vue de la grammaire), qui est le support d'un recueil imposant et considérable de textes littéraires provenant d'une époque antérieure ou d'une communauté linguistique étrangère, qui est largement apprise par le biais de l'école, et qui est utilisée pour la plupart des textes écrits et des discours formels, mais qui n'est jamais utilisée, dans quelque segment de la société, pour une conversation ordinaire.»²

Autrement dit, une situation diglossique ou de diglossie est en fait une configuration linguistique générée lorsque deux langues ou deux variétés d'une même langue coexistent

¹ BOYER. H., *Éléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*. Paris, Dunod, 1991, p. 93.

² PRUDENT L. F., « *Diglossie et interlecte* », *Langages*, n° 61, 13-38, 1981, p. 22.

dans une même communauté et sur un même territoire de façon relativement stable ; l'une ayant une fonction dominante par rapport à l'autre.

Cette définition s'applique conformément au cas de la langue arabe Classique où celle-ci jouit du statut de la "*variété Haute*" et dont le système est hautement confectionné véhiculant un corpus écrit qui est utilisé principalement dans des communications écrites ou orales formelles mais rarement utilisée dans des conversations ordinaires. Cependant, l'arabe Dialectal "*variété Basse*" est en distribution complémentaire avec l'arabe classique, ne bénéficie pas d'un titre officiel, elle est donc utilisée comme nous l'avons déjà énoncé dans les conversations ou les discussions courantes.

Nous constatons qu'il y a une transposition de la catégorisation héritée de la linguistique italienne entre langue classique vs parlers vulgaires au contexte arabophone dans la mesure où une seule norme domine (la norme classique) et s'impose en tant que « *doxa* » officielle des pays arabophones. Cette conception diglossique de la langue arabe met en évidence *al-'arabiyya al-fushâ (al-fushâou al-lugha al-fushâ)* d'une part et *allahjât, al-'âmmiyya, 'âmmiyyât* (au Moyen orient) ou *ed-dârija* (au Maghreb) d'autre part. la première catégorie relève de l'arabe classique comme norme idéale de pureté, de bon usage et d'éloquence, la seconde constitue la variété dialectale, variété basse, vernaculaire désignée par Ibn Khaldoun comme variété défectueuse (*rakîka*), corrompues (*fâsida*) et grossières (*qabîha*).

Sur cette question, William Marçais (1930) perçoit la diglossie au Maghreb selon deux visions, une première comme une dualité langagière du fait que :

« Devant les tribunaux indigènes les dépositions sont faites dans le parler local. Elles sont immédiatement, inconsciemment même, traduites en arabe écrit sur le plumitif de l'audience, ce qui ne va pas sans inconvénient pour la bonne administration de la justice. »¹

Et la seconde, l'auteur l'inscrit dans un processus colonial dans la mesure où la langue arabe classique recule au bénéfice du français en énonçant que :

« Là où deux peuples parlant deux langues vivent côte à côte et se mêlent étroitement, si l'un conçoit, ordonne et distribue des salaires et que l'autre exécute, obéit et vit de ces salaires, il faut s'attendre à ce qu'à la longue les dirigés, les salariés, trouvent plus

¹ MARCAIS. W., 1930, cité dans PRUDENT L. F., « *Diglossie et interlecte* », Langages, n° 61, 13-38, 1981, p. 17.

d'intérêt et soient plus portés à acquérir quelque usage de la langue des directeurs, des salariés, que ceux-ci à apprendre le parler de leurs subordonnés, de leurs employés. Il est sans doute fort utile pour certains français de l'Afrique du Nord d'avoir une pratique courante de l'arabe. Il est et sera plus utile pour beaucoup d'indigènes de parler peu ou prou le français (...) Et l'on conclura, je crois, que le deuxième responsable de la crise de l'arabe, c'est le français.»¹

L'auteur préconise la diglossie dans un contexte autre, où il la situe par rapport à deux langues différentes par statut et par nature. Donc, deux comportements linguistiques différents soumis à des critères sociopolitiques pour que la situation soit positive le locuteur natif devrait adopter des valeurs européennes dans ses pratiques. En ce sens, nous parlons de situation de diglossie non pas lorsqu'il s'agit de variétés d'une même langue, mais aussi lors de situation où il existe deux langues dont les fonctions sont distinctes et même s'il n'y a aucune relation génétique, le lien génétique n'est pas une obligation entre les deux langues.

A cet égard, nous percevons l'hypothèse de la situation linguistique élaborée par Ferguson selon le contexte algérien, sous une optique double, où nous évoquons en premier lieu le vécu des locuteurs par rapport à l'arabe classique / l'arabe dialectal en précisant le contexte de chaque langue. En effet, la langue arabe classique représente avant tout la langue du Coran, c'est pourquoi elle a eu une prévalence par rapport aux autres langues. Ce qui est confirmé par Daniel Cohen (1996) où « *Le Coran, un corpus qui, par sa seule existence de texte, constituait un élément fondamental de cohésion linguistique. De plus, apparaissant comme la propre parole éternelle et immuable de Dieu, il prenait une valeur de norme définitive.* »². Ceci a contribué à la rendre une langue certes employé à l'écrit, être lue mais rarement utilisé pour la communication. Ce qui a engendré par la suite l'apparition d'une nouvelle forme normée, accessible aux différents acteurs de la communication qui est l'arabe standard. C'est pourquoi, la diglossie affecte tous les aspects de la vie quotidienne, que ce soit dans les médias, les espaces publics, à l'école ou à l'université, y compris les institutions de l'information.

Nous illustrons nos propos par la position de Juliette Garmadi qui évoque la diglossie arabe comme suit :

« La diglossie est une situation linguistique relativement stable où, en plus de la ou des variétés acquises en premier (variétés qui peuvent compter un standard ou la

¹ Ibid, p. 17.

² Op. Cit, p. 709.

juxtaposition de deux variantes d'une même langue (l'arabe) caractérise parfaitement la diglossie telle qu'elle est définie par Ferguson (1959). La présence de l'arabe dialectal, langue d'usage quotidien, dans le milieu familial aussi bien que dans le milieu public, et l'arabe classique dont l'usage est limité aux médias étatiques et à l'école (langue d'enseignement), illustre cette situation diglossique. La juxtaposition de deux variantes d'une même langue (l'arabe) caractérise parfaitement la diglossie telle qu'elle est définie par Ferguson (1959).»¹

Cette seconde perception relève du contexte intra-dialectale que Kees Versteegh (1997) met en exergue selon la nouvelle théorie de Pidginisation / Créolisation. Il stipule que la situation de la diglossie arabe est confrontée au phénomène de contact de la langue arabe à d'autres langues des peuples conquis qui aurait mené à une nouvelle forme désignée par *pidginisé d'arabe*. Une variété émergente pour tout processus de communication et intercompréhension qui renvoie à la koinè de Ferguson.

Quant à Philippe Blanchet, il perçoit la diglossie autrement en se référant aux pratiques micro-sociolinguistiques. Ainsi, la diglossie se réalise «*selon des stratégies individuelles plus ou moins déterminées ou libre de choix de variétés de mélanges, de variations ponctuelles significatives, pouvant aller jusqu'à la contre norme...*»². Dans cette mesure, nous pouvons dire que le choix de variantes est conditionné par des contextes et des intentions où l'emploi par exemple de l'arabe classique se limite à des connaissances liturgiques qui relèvent de la récitation de hadiths ou de versets coraniques, ou bien elle se limite à quelques énoncés qui ne donnent pas lieu à une véritable communication où s'installe une réelle interaction ou échange verbal. Bien que lors de situations ordinaires la communication se déroule en une variété autre qui peut même être étrange à toute norme, le cas des parlers jeunes où la créativité prédomine entre emprunt et mélanges basculant la norme référentielle. Cette situation évoquée par l'auteur a donné lieu à la prise en compte d'autres langues ou variétés qui assurent cette polyglossie.

3.2. Les différentes perceptions de la diglossie dans le contexte algérien

En Algérie, la situation diglossique est complexe, la décrire nous conduit dans une vision pré-linguistique d'où la façon platonique adopté. Pour cela, nous nous limitons au modèle fergussonien entre la langue arabe classique et l'arabe dialectal. Cette dernière a un

¹ GARMADI.J., *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 1981, p. 139.

² BLANCHET. P., *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 2000, p. 130.

statut inférieur par rapport à l'arabe classique qui est la langue officielle et nationale du pays. Cependant, d'autres visions la perçoivent sous une autre optique plus approfondie où Abdou Elimam pour qui la diglossie en Algérie ne relève pas que de deux variétés en soulevant la question des variétés et dialectes présents en Algérie mais marginalisés, il stipule :

« Nous avons affaire à une véritable mosaïque linguistique. Se côtoyaient des formations langagières assez diverses. Pour commencer par les plus marginales, mentionnons le "juif algérien" et l'espagnol. Parmi les formations langagières regroupées derrière le générique berbère, nous pourrions citer le kabyle, le chaouiïa, le mozabite, le touareg. Ajoutons à celles-ci le shleuh de la communauté berbérophone du Maroc installée dans l'Oranie. Quant aux formations langagières assimilées peu ou prou à l'arabe ("dialectes arabes", "parlers arabes", etc.), on ne peut dire qu'elles apparaissaient comme une unité à la fois lexicale, phonologique et syntaxique. Il serait plus conséquent de parler de variantes avec, à l'intérieur de chacune d'entre elles, une distinction entre le "rural" et le "citadin" à défaut d'un véritable atlas linguistique, qui reste à constituer.»¹

Ces propos situent l'Algérie non pas en situation diglossique mais multiglossique.

Dans le dictionnaire de linguistique, la diglossie reçoit également une autre définition aussi spéciale qui tient compte de « l'aptitude d'un individu à pratiquer couramment une langue autre que sa langue maternelle. »². Ce qui renvoie dans ce cas aux francophones en Algérie, le cas du bilinguisme. Selon cette vision, nous pouvons tenir compte aussi de la définition établie par John Gumperz (1962)³ qui réfère la diglossie aux registres en envisageant la diglossie comme une différence de vocabulaire selon les situations de communication ; par exemple, le langage utilisé entre amis n'est pas celui utilisé en classe ou dans une réunion de travail. Il positionne la diglossie dans un aspect dynamique où le locuteur recourt à telle ou telle compétence en fonction de la situation à laquelle il est confronté et qui présente dans ce sens une variable socialement pertinente.

En effet, vu la situation linguistique complexe, nous pouvons dire que l'Algérie est un pays où règne non seulement une diglossie mais il s'agit d'un pays quadriglossique dans

¹ ELIMAM. A., « Politique linguistique ou linguistique politique, Le cas de l'Algérie », dans, *Langues et Conflits*, 1986, p. 2, www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique47.

² DUBOIS. J., *Dictionnaire linguistique*, 1980, p. 155.

³ GUMPERZ.J., "Types of linguistic communities", *Anthropological linguistics*, n°1, 28-40, 1962.

la mesure où plusieurs variétés coexistent. Cette situation est décrite par Ferguson (1966)¹ en utilisant un schéma explicatif sous forme de formule présentée comme suit :

$$\text{Algérie} \iff 3 \text{ L} = 2 \text{ L maj.} + 1 \text{ L min.}$$

Ce qui s'explique par le fait que la situation linguistique en Algérie, selon la vision de Ferguson, est composite où nous relevons trois langues en présence : deux langues majeures qui représentent l'arabe standard et le français langue dominante et une langue mineure. La langue mineure ou dominée renvoie aux dialectes locaux (le berbère et l'arabe dialectal). Selon cette perception, nous tenons à signaler que Ferguson positionne la langue française, langue du colonisateur, comme langue dominante, langue de prestige au même niveau de l'arabe standard réservé uniquement aux discours officiels et à l'écrit ainsi qu'à l'enseignement et à l'oral lors des prêches religieux.

Cette conception fergusonienne a été reprise par Farouk Bouhadiba (1998)² mais en adoptant une autre vision que celle de Ferguson, il saisit une équation différente de celle de Ferguson :

$$\text{Algérie} \iff 3\text{L} = 2\text{L maj. } 1 \text{ (Cl Ar, AS, LA, SMA, ESA, LW, V} + 1\text{(S) (V) + 1L min (V2)}$$

Dans cette nouvelle formule, l'auteur évoque d'autres variétés de la langue arabe relevées de la situation linguistique réelle de l'Algérie. Il parle dans cette description de deux langues majeures, la première renvoie à l'arabe classique (Cl Ar), l'arabe standard moderne (SMA), l'arabe parlé éduqué (ESA), Lughha Lwusta (LW) et les dialectes (V). La seconde renvoie à une forme standard ; un parler standardisé à la norme officielle (S), à laquelle il ajoute une forme parlée (v). Dans cette conception Farouk Bouhadiba a annexé à cette deuxième langue majeure les langues de spécialité dont le statut officiel est langue étrangère tel que l'anglais.

En somme, nous déduisons que toutes ces descriptions mettent en exergue les différentes variétés de l'arabe classique représentatives de la situation linguistique en Algérie qui se caractérise par une variation déterminante. Ce phénomène donne lieu à des situations

¹ FERGUSON.C.A., « National sociolinguistic profile formulas », dans W. Wright (Ed), *Sociolinguistics Hague*, Paris : Mouton, 309-315, 1966.

² BOUHADIBA. F., « Continuum linguistique ou alternance de code ? Essai d'analyse dynamique des faits (états des lieux) », *Cahiers de Linguistique et Didactique* (1), 1-11, 1998.

de tension linguistique généralement caractérisées par l'apparition de variétés (hautes) et (basses) de la langue. Une situation non pas diglossique mais triglossique selon le schéma de Bouhadiba. Dans la continuité de cette réflexion nous tenons à exploiter la théorie de Khaoula Taleb Ibrahim (1991–1997). Son modèle affiche une réalité sociolinguistique contemporaine en tenant compte de l'hétérogénéité des pratiques langagières des locuteurs, en précisant selon une échelle toutes les variétés de la langue arabe :

- «1. *l'Arabe Classique (AC), la sur norme par excellence.*
2. *l'Arabe Standard (AS) (ou moderne chez certains) norme de la standardisation de l'usage formel contemporain de la langue parmi les locuteurs qui en maîtrisent l'usage surtout à l'écrit.*
3. *l'Arabe Sub-standard, essentiellement représenté par l'oral standard [OLA tel qu'il vient d'être décrit] [...]*
4. *l'Arabe parlé par les scolarisés ou Educated Spoken Arabie [ESA][...] et enfin*
5. *l'usage le moins norme, les dialectes (vernaculaires propres à un quartier, à une ville ou parlés régionaux [...]) ; modèle auquel nous serions enclins à ajouter une variété intermédiaire supplémentaire et qui résulterait du phénomène de koinésation dialectale surtout dans les grandes villes, mais ce n'est encore qu'une hypothèse qu'il faudrait mettre à l'épreuve des faits pour en confirmer la validité.»¹*

Cette conception est distinctive où l'auteure a classifié la langue arabe contemporaine selon les différentes variétés en situations plus ou moins formelles ou quotidiennes ainsi que les usages dialectaux ou normalisés dans le contexte algérien et la réalité algérienne. L'auteure a effectué une catégorisation de la situation diglossique algérienne en se référant au modèle fergussonien qui s'inscrit dans une tradition fonctionnaliste et dont la dichotomie ne tient pas compte de la réalité complexe des pratiques.

D'ailleurs, la hiérarchisation des langues en variétés haute et basse n'est en réalité qu'une théorisation des choix politiques, donc idéologiques. C'est pourquoi le modèle fergussonien ne peut pas être pris comme modèle descriptif des faits vécus en réalité. Quand bien même ce modèle devrait être lu et interprété comme étant une occurrence historique

¹ Taleb Ibrahim. T., *Les algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger : Editions el Hikma, pp. 70-71, 1997.

comme le postule Sonia Branca-Rosoff¹, où la réalité sociolinguistique de l'époque coloniale en Algérie était beaucoup plus complexe que celle qui a été décrite en 1959. La diglossie étaient autres que celle décrite, du moment où le français étant langue officielle de l'Algérie coloniale dès les premières années de domination et le colonisateur a effectué une campagne de francisation accompagnée d'une politique de dés-arabisation comme le rapporte Khaoula Taleb-Ibrahimi «*des mesures discriminatoires à l'encontre de la langue arabe et de son enseignement vont se multiplier et aboutir à la destruction des mosquées, zaouias...*»². Une politique d'acculturation par assimilation où l'identité arabo-musulmane serait substituée par celle de nation française.

La situation diglossique en Algérie est donc aussi complexe qu'elle est qualifiée de pluriglossique. Elle est la conséquence, d'une part, d'un parcours historique long et varié, et d'autre part, d'imbrication des diverses variétés et du continuum linguistique où la théorie conflictuelle des langues n'est qu'un mythe idéalisé idéologiquement dans la mesure où il nous semble que les représentations linguistiques s'imposent en tant que norme dans les pratiques langagières des locuteurs.

III. L'ARABE ALGERIEN

La langue arabe qui caractérise le peuple algérien est une langue qui serait acquise dès l'enfance (excepter) de façon naturelle et spontanée dans un environnement familial. Il s'agit de la langue de communication utilisée dans différentes situations informelles du quotidien. Une variété pratiquée différemment d'une région à une autre, une variété ayant plusieurs dénominations : arabe dialectal, arabe algérien, arabe maghrébin, *al-ammiyya* (langue populaire selon l'étymologie), *darija* (langue courante), une variation marquée par le contexte socioculturel et géographique dans la mesure où il nous semble que la référence à une variété régionale est plus pertinente.

Dans ce contexte de dénomination Ibtissem Chachou³ évoque la question de la dénomination des langues qui se fait en fonction de valeur et de critère préétabli par des postures intellectuelles et idéologique. En ce qui concerne l'appellation d'arabe algérien,

¹ BRANCA-ROSOFF. S., « Les imaginaires des langues » dans, Boyer H., *Eléments de sociolinguistique, Langue, communication et société*, 1996, p. 119.

² Op. Cit, p. 36.

³ CHACHOU. I., Aspects des contacts des langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistiques, thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Mostaganem, 2011, p. 110.

cela résulte du processus de dialecte encastré dans une dimension soumise à des stéréotypes, à des croyances et à des critiques constitués par la dialectologie. Dans *linguistique et colonialisme* (1974), Louis-jean Calvet affirme que l'appellation de dialecte opposée à celle de langue ne renvoie qu'à un statut culturel, social et politique, mais que, sur le plan linguistique, rien ne semble justifier cette distinction : «*la différence réside dans un statut acquis.*»¹. Comme il a posé une autre problématique aussi qui relève des critères qui déterminent un concept.

Cette attitude critique permet également d'expliquer le comment et le pourquoi, car «*nommer une langue, loin d'être un problème linguistique, est à la fois le moyen et le révélateur d'enjeux généralement contradictoires, parfois discordants qui intéressent les sociétés et leurs institutions, et du même coup le sort des personnes.*»². La dénomination accordée aux différentes langues du paysage linguistique n'est qu'une catégorisation mise en œuvre par une appréciation / dépréciation qui n'a aucune référence sociale du contexte réel. En effet, la langue nationale qui est l'arabe institutionnel jouit plus d'un statut officiel que d'un statut national, alors qu'elle n'est pas parlée sur l'ensemble du territoire national comme le sont en revanche l'arabe algérien qui est qualifiée de dialecte par la désignation officielle. Il en est de même pour le français qui est selon le contexte social, une langue écrite et parlée à la fois par la majorité de la population, dans les deux domaines formels et informels, est définie comme langue étrangère.

L'acte de dénomination d'une langue n'a été jamais un acte gratuit. Il relève de décision sociopolitique dans la mesure où les diverses appellations qui recouvrent le réel des pratiques langagières prévalant en Algérie et partout ailleurs au Maghreb. En effet, «*les mots (...) «dialecte», «langue» reflètent le statut qu'une culture donnée accorde à ses langages*»³. D'ailleurs, la catégorisation et la dénomination induisent une hiérarchisation par rapport à une réalité linguistique, d'échelonnements opérés au niveau des réalités linguistiques qui reflète les représentations socio-langagières des locuteurs.

Dans un contexte plus académique, l'approche sociolinguistique se situe au centre d'une réflexion qui aborde la question de l'arabe dialectal à la fois comme un fait linguistique

¹ CALVET. J-L., *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glossophagie*, Paris, Payot, 1974, p. 68.

² TABOURET-KELLER A., cité dans, CHERIGUEN, F. (éd.), *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 7.

³ BOYER. H., *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, 1996, p. 104.

et une pratique sociale, un fait marqué par l'histoire de l'espace où il est employé. Pour ce qui est de l'appellation arabe dialectal, la distinction est marquée par rapport à l'arabe classique sur un plan conceptuel. La dichotomie arabe classique / arabe dialectal est problématique non pas d'actualité mais la référence est faite dans ce cas au modèle diglossique qui distingue une langue « *high* » et, à un degré moindre, une variété « *low* », ou « *la non langue* », langue employée quotidiennement dans la vie courante.

Toutefois, cette reflexe binaire ne reflète guère la situation linguistique réelle des algériens qui est plutôt marquée par une hétérogénéité des pratiques langagières. Ce qui nous permet à dire que la réalité qui affecte la dualité linguistique de la langue arabe ne correspond pas au schéma diglossique de langue haute et de langue basse, mais il s'agit, au contraire, d'un continuum qui décrit une situation linguistique multiple et dynamique, organisée suivant une échelle de catégorisations allant du pôle le plus normé à un autre pôle moins normé, aboutissant à une expression dialectale (Khaoula Taleb-Ibrahimi 1995 : 81).

Par contre Fouad Laroussi sujette une autre idée qui stipule :

«C'est dans l'usage courant et quotidien des langues maternelles que la valeur du prestige est liée à des considérations sociales et historiques; une langue de prestige n'est ni plus ni moins que la langue d'un groupe socioculturel qui, au-delà de la domination, s'assure l'hégémonie»¹.

L'arabe algérien en tant que norme sociale demeure dépositaire de l'identité et de la mémoire du peuple algérien. En dépit de cette valeur, l'arabe algérien avec les différentes variétés ne jouissent d'aucun statut et ne sont point reconnues comme langues nationales sauf le berbère qui a bénéficié de ce statut. Pour la sociolinguiste algérienne Khaoula Taleb Ibrahimi, elle ne peut être nommée que « *langue algérienne* ».

D'ailleurs, cette langue se caractérise par une divergence de parlers sur l'unanimité du territoire algérien déterminé comme une preuve que l'arabe algérien est une langue vivante qui continue à vivre et évolue dans l'espace et dans le temps grâce à la créativité dynamique relevée dans le parler des jeunes ainsi que les différents domaines artistiques tel

¹ LARO USSI. F., Processus de minoration linguistique au Maghreb, dans F. Laroussi (dir.), *Minoration linguistique au Maghreb*, Cahiers de Linguistique sociale n° 22, CNRS, Université de Rouen, 45-56, 1993, p. 53.

que la chanson du rap. Comme nous relevons aussi son usage dans les annonces publicitaires et les discours politiques.

1. Un aperçu historique de l'arabe algérien

L'arabe dialectal est en général une ou des langues vernaculaires que constituent les langues maternelles des arabophones. Comme nous l'avons déjà énoncé antérieurement, la dialectologie arabe distingue cinq zones décrites par Kees Versteegh (2001) que nous regroupons en trois groupes :

- les dialectes du Maghreb (le groupe de l'Ouest) qui regroupent : l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie et la Libye.
- les dialectes du Machrek (le groupe de l'Est) qui regroupe : l'Égypte, la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine.
- Les dialectes du Golfe (le groupe du moyen orient) qui regroupe : l'Arabie Saoudite, le Yémen, Oman, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Bahreïn, le Koweït et l'Irak.

Ces dialectes se subdivisent en d'autres dialectes nationaux (natiolectes), en dialectes régionaux (régiolectes) et même des dialectes locaux (topolectes), parlés sur un espace limité (village, localité,...). Dans ce contexte, nous avons relevé une polémique qui enrobe ce fait de dénomination qui est due à l'absence de catégorisation évidente où de nombreuses dénominations renvoient aux noms de la région, du clan, de la ville, du pays, etc, ou elle combine l'appartenance au lieu et la langue / variété parlée à la fois. D'autres dénominations sont effectuées à partir de catégorisation socio-dialectales (parlers sédentaires, parlers bédouins, parlers urbains, parlers magrébins, etc), à partir de nationalité (parler tchadien, parler soudanés, à partir de l'appartenance ethnique (le hassaniyya).

L'arabe algérien est l'un des dialectes du Maghreb parlé en Algérie, sa dénomination a soulevé une polémique scientifique où certains linguistes actuels le désignent par *دا رجة* *daArjaħ* جزائري , *jazaAyriyou* دزيري *dziyriy*, *maghrabi*, etc. Des appellations qui renvoient d'une part à une identité et d'autre part, souvent à l'espace où ce dialecte est parlé. Il s'agit, en somme d'une langue employée dans la presse, la télévision, la communication sociale, les échanges Internet, SMS, etc, sauf dans les communications officielles en lecture et en écriture. Il est caractérisé par une variation en fonction de la situation géographique des

locuteurs. Ce dialecte est influencé principalement par trois langues : l'arabe, le berbère et le français selon la variation et le contexte socioculturel et géographique des locuteurs.

C'est ce qui ressort des propos du célèbre humoriste et comédien algérien, Mohamed Fellag, qui décrit l'arabe algérien comme suit : « *L'algérien de la rue est une langue trilingue, un mélange de français, d'arabe et de berbère.* ». Une diversité qui a contribué à avoir un paysage linguistique à la fois riche et complexe à la fois, un paysage décrit aussi par Khaoula Taleb Ibrahim, (2006) comme suit :

« le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord ».¹

De ce fait, le dialecte algérien ne peut pas être présenté comme un système linguistique homogène, mais il est hétérogène, voire les multiples variétés linguistiques qui le structurent. Selon les différentes études réalisées sur le parler algérien, ce dernier se subdivise en quatre variétés linguistiques :

- *L'Oranais* : variété parlée dans l'ouest de l'Algérie, précisément depuis la frontière algéro-marocaine jusqu'aux limites de la ville de Ténès.
- *L'Algérois* : cette variété est largement répandue dans la zone centrale de l'Algérie jusqu'à Bejaia.
- *Le rural* : désigne la variété qui se situe dans l'est de l'Algérie comme Constantine, Annaba ou Sétif. Nous signalons aussi que les locuteurs localisés plus à l'est, c'est-à-dire de Constantine à la frontière algéro-tunisienne, sont aussi regroupés dans cette catégorie. Comme nous tenons à préciser qu'il existe des sous variations de cette variante propre à certaines villes, comme le cas des villes d'Annaba et de Constantine.
- *Le Saharien* : renvoie au dialecte des locuteurs algériens habitant la partie sud de l'Algérie, à partir de l'Atlas saharien.

¹ TALEB IBRAHIMI. K., « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », dans *L'Année du Maghreb*, CNRS Editions, 207-218, 2006, p. 207.

Ces différentes variations sont influencées par les langues du colonisateur qu'a connu l'histoire de l'Algérie, tel que le turc, l'espagnol, l'italien et le français. Nous pouvons dire que le dialecte algérien est la conséquence du contact de l'arabe avec de nombreuses langues qu'a connu l'Algérie au cours de son histoire (Arabe, Berbère, Phénicien, Andalou, Mudéjar, Romain, Espagnol, Turc, Sicilien, Français, etc.), depuis des siècles, ce qui a donné lieu à l'apparition d'une grande palette de couleurs régionales ou même locales de variétés pour le dialecte Algérien.

Ces variétés sont marquées par un système de prononciation multiple qui varie d'une région à une autre, par l'alternance codique aussi, en plus les emprunts souvent utilisés dans les conversations sans aucune convenance phonologique. En effet, tous ces faits linguistiques dus au contact qualifié comme multilinguisme ou poly-glossique ont été la problématique d'un certain nombre d'études effectuées par Dalila Morsly (1986) ; Khaoula Taleb-Ibrahimi (1997) ; Benrabah (1999) ; Abdenour Arezki (2008).

L'histoire de la langue arabe en Algérie remonte aux conquêtes islamiques, du moment où l'Algérie est un territoire berbère où règne la langue berbère en tant qu'une langue maternelle. L'arabisation des algériens a été initiée donc avec les conquêtes islamiques qui ont introduit la langue arabe comme moyen d'apprentissage du Coran en premier lieu, puis d'apprentissage de savoirs et de communication. Au XVI^e siècle, les Ottomans ont aidé l'Algérie contre l'invasion espagnole qui occupait les zones dans l'ouest de l'Algérie, la région oranaise. L'occupation espagnole, pendant trois siècles, et celle des turcs ont été la principale raison de l'existence du turc et de l'espagnol dans le dialecte algérien, et surtout dans l'ouest. Or, en dépit de la présence de ces langues en Algérie, la langue arabe a pu résister à cette influence qui a duré fort longtemps ainsi que le français lors de la colonisation où le français fut imposé comme le seul moyen de communication durant 132 années.

2. Les variantes de l'arabe algérien

Appréhender la variation linguistique en Algérie nous positionne à un carrefour où se rejoignent les différents parlers maghrébins bannissant toutes les frontières politiques même si l'un des enjeux à relever est de voir dans quelle mesure nous pouvons distinguer les différents parlers. Dans ce contexte, nous nous inspirons des travaux de Jean Cantineau et ceux de William Marçais. Ce dernier perçoit les différentes variations du parler algérien comme suit : « *la langue des villes [...] héritière de la vieille koinè citadine* » d'une part, «

la langue des campagnes et des steppes reposant sur le prototype qu'apportèrent avec eux les envahisseurs nomades du XIe siècle, Hilâl et Solaim»¹. Autrement dit, il y a deux types de parlers : l'un citadin et l'autre bédouin dont l'origine se rattache à l'histoire de l'arrivée de la langue arabe dans le Maghreb. Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, ces terres ont été envahies par deux grandes tribus venues de la Syrie et de l'Arabie Saoudite, celle des bani Hilâl et celle des banu-Solaïm, puis une troisième tribu s'y rejointe à eux venue du Yémen, la tribu des Maʿqil. Chacune des tribus a marqué linguistiquement la zone géographique où elle s'est établie, les premiers au centre, les seconds à l'est et les derniers à l'ouest (et au sud-ouest). L'Algérie est au centre, représente les hautes terres des tribus hilaliennes, comme le mentionne Charles-André Julien :

*«L'invasion hilalienne est à coup sûr l'événement le plus important de tout le Moyen âge maghrébin...les Bédouins apportèrent avec eux leur langue, que l'on distingue facilement des dialectes citadins, legs des premiers conquérants musulmans. De cet arabe bédouin viennent la plupart des dialectes arabes ruraux parlés aujourd'hui en Afrique du Nord.»*²

Les variantes du parler algérien dont la dénomination est associée aux régions d'appartenances ou aux tribus se distinguent d'un parler à un autre selon des traits phonologique / phonétique et lexicaux où l'usage véhiculaire se traduit par l'émergence d'une différenciation de variétés qui tendrait à être appropriée comme représentative d'un groupe ou d'une région spécifiques. Lorsqu'il s'agit de faire une présentation globale des parlers algériens, il est clair que la description de ces variétés soit relative aux différentes communautés qui influent sur la description des faits linguistiques vu leur historique et les déplacements qui s'y sont produits.

2.1. Le parler oranais

Le parler oranais est une variante marquée linguistiquement par les différentes conquêtes qu'a connu la région, les musulmans en premier lieu puis, il y a eu d'autres passages de colonisateurs ; les espagnols qui ont colonisé Mars El Kébir en 1504, puis la ville d'Oran en 1509. En 1830 la colonisation française. Ces passages ont marqué les pratiques langagières des locuteurs de la région linguistiquement et culturellement. En effet,

¹ MARÇAIS. W., *Articles et conférences*, Adrien-Maisonneuve, 1961, p. 185.

² JULIEN. C-A., *Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à 1830*, Paris, Payot, 1994, p. 643.

aujourd'hui, nous constatons l'usage de l'héritage linguistique espagnol au détriment de la langue française par les habitants de la région d'Oran ce qui s'explique par la conservation et la transmission de ce patrimoine de génération en génération dans la mesure où ce parler oranais est truffé d'interférences linguistiques et emprunts de vocables espagnols, un aspect qui illustre évidemment l'interculturalité.

En analysant son aspect phonologique, le parler oranais relève du parler *pré-hilaliens* de l'Ouest qui regroupe deux zones géographiques, la zone ouest de l'Algérie et le Maroc. Un parler qui se caractérise de manière très générale, selon Jean Cantineau (1940) dans son étude du parler arabe du département d'Oran, par la présence de trois types de parlers ; le sédentaire celui des grandes zones urbaines, le nomade pour les zones rurales et le montagnard qui regroupe la région des Traras et la région de Msirda (le nord de Tlemcen). Cette classification est basée sur la réalisation du « qaf » qui disparaît dans ces zones au profit de la variante sonore [g].

L'ensemble de ces parlers se joignent dans la réalisation sonore pour la plosive uvulaire /q/ > [g], sauf pour la région de Tlemcen où elle est réalisée glottale, prononciation fréquente dans les parlers du Moyen Orient et au Maroc à Fès dans le parler des juifs et certains locuteurs âgés. Comme ils présentent aussi un cas particulier et original de perte des interdentes. Par ailleurs, La plupart des consonnes sont pharyngalisées dans ces parlers en contexte d'arrière [m ʕ f ʕ z ʕ l ʕ r ʕ] et les phonèmes / ʃ/ et / ʒ/ ne connaissent pas d'affrication. Et il y a cinq segments vocaliques : trois longs [a: i: u:] et deux brefs [u ə]. Du point de vue morphologique, le futur est exprimé par le biais de l'auxiliaire marocain / ʔ a:di/.

D'ailleurs, selon les études réalisées, les parlers des montagnards sont comparables sur certains points au parler des juifs d'Oran et se caractérisent par le déplacement vers l'avant du point d'articulation des occlusives palato-vélaires, le cas de : /q/ > [k ʔ], /k/ > [k ʔ], [t ʃ] ou [ç]). En réalité, ces traits caractérisent les parlers de citadins influencés par les parlers de nomades environnants qui eux, appartiennent au groupe des parlers *'hilaliens'*. Ces parlers hilaliens sont ceux des Ma ʔ qil qui regroupent les parlers de l'Ouest de l'Algérie, du Maroc, ainsi que le dialecte arabe de Mauritanie. Comme nous relevons aussi le maintien de la prononciation du « djim » [dj] qui n'a pas subi de modification et l'influence des parlers nomades, ainsi que la gémiation qui est très marquée dans le parler tlemcenien, exemple de [baggarti] [nahhadmū].

Avant le développement de la ville d'Oran, la ville de Tlemcen représentait à une certaine époque, le plus grand centre urbain de l'Ouest dont le parler est connu comme citadin (W. Marçais, 1902 ; J. Cantineau, 1940), du fait que toute la région Oranaise compte que des parlers de bédouins (J. Cantineau, 1940). Par contre, aujourd'hui, les populations jeunes tendent, à l'Ouest, à adopter le parler oranais, qui constitue dans cette région, la variété vernaculaire commune.

2.2. Le parler algérois

Le parler algérois est une variété du dialecte algérien, il se parle dans la ville d'Alger et les villes anciennes de son département. Il s'agit de l'un des parlers étudiés par Marcel Cohen (1912) « *Le parler arabe des juifs d'Alger* » et Jean Cantineau qui a mené des enquêtes afin de relever les principales caractéristiques des parlers sédentaires d'Alger musulmans ; de Cherchell, Dellys et Ténès, de Blida musulmans et de Blida juifs, de Miliana musulmans et de Miliana juifs et enfin celui de Médéa musulmans.

Le parler algérois est considéré comme un parler sédentaire vu sa composante linguistique. Selon l'étude réalisée par G. Million¹ sur les parlers de la région d'Alger, dont l'objectif est de connaître les caractéristiques des parlers sédentaires de la région d'Alger. D'un point de vue phonétique/phonologique, il y a l'altération de l'occlusive dentale /ta'=/ /tsâ'/, la substitution des interdentes /ta'/, /dâl/ et /dâ/ par les occlusives correspondantes /t/, /d/ et /t/ emphatique alternant avec /d/ emphatique. Le maintien du qâf sourd par opposition aux parlers bédouins qui ont un gâf sonore. Quant aux voyelles, le timbre [e] ou [ô] voyelles des pronoms des 2^{ème}s et 3^{èmes} personnes du pluriel soit /kem/ ou /kom/, /hem/ ou /hôm/, alors qu'on entend habituellement /hum/ et /kum/.

Pour le cas de la gémination, l'absence de gémination et de voyelle au préfixe de conjugaison des verbes sains au pluriel de l'inaccompli, par exemple la prononciation sédentaire de [iketbo] par opposition à la prononciation nomade [yekketbo]. Ce fait articulatoire est aussi absent dans les noms trilitères à terminaison féminine quand ils sont suivis d'un suffixe vocalique ; tel que le nom vache prononcé [bgorti] par rapport à une prononciation nomade [baggarti]. Le même procédé a été relevé à l'intérieur des noms à

¹ MILLION.G., « Les parlers de la région d'Alger », revue Africaine, volume 80, 345-351, 1937.

préfixe /m/ ; le cas de musulman [msolmin] prononciation sédentaire par opposition à celle des nomades [mssôlmin].

Sur le plan morphologique, le parler algérois se caractérise par l'absence de forme spéciale pour distinguer le féminin de la deuxième personne du singulier du pronom indépendant et du verbe à l'accompli et à l'inaccompli. Pour ce qui est de la troisième personne du féminin singulier de l'accompli suivie d'un suffixe vocalique, par exemple ils disent : [drôbto] au lieu de dire [dorbâto] qui est une forme commune aux sédentaires et aux nomades telliens. Lors de la conjugaison, l'absence de voyelle au préfixe et de la gémiation au radical des verbes sains au pluriel de l'inaccompli ; tel que [iketbo] par opposition à la forme nomade [ykketbo]. La terminaison [û] des pluriels de l'inaccompli des verbes à troisième radicale faible, tel que [yemsû] au lieu de [yemsu] qui est la forme nomade.

La liste des traits distinctifs est exhaustive que nous nous limitons à ces exemples du fait que l'objectif n'est pas de faire un inventaire des distinctions mais de démontrer que le parler algérois est considéré comme un parler sédentaire dont les distinctions coïncident avec ceux des vieux centres urbains, et ils se rapprochent d'une part par le consonantisme et par le fond du lexique, et s'opposent d'autre part au parler des nomades ou anciens nomades sédentarisés qui les entourent, en dépit des influences de contacts de langues et de culture le parler algérois a conservé les caractéristiques sédentaire, en somme la situation kaléidoscopique n'a pas affecté le centre par rapport à la périphérie.

2.3. Le parler constantinois

La région constantinoise se caractérise par les parlers sédentaires du fait que nous relevons la conservation de la consonne uvulaire sourde « *qaf* » ainsi que l'absence des interdentes et par l'altération non-conditionnée des consonnes /t/ et /k/. Les parlers de cette zone sont marqués par plusieurs phénomènes d'affrication et/ou de spirantisation, tel que /t/ > [ts] [t^h] [th] et /k/ > [kj] [t^h] [ç]. A Constantine même, Aït-Ouméziane (1980-1981)¹ souligne la valeur phonologique du segment /z^h/ qui s'oppose dans plusieurs paires à /z/ par exemple dans les mots suivants : [z^h bla] = bouse vs [z^h bla] = gaffe, bévue, ainsi que le cas de [ʁ^h azz] = il s'est moqué vs [ʁ^h az^h z^h] = mousse.

¹ AÏT-OUMEZIANE, 1980, "*Etude phonologique et phonétique du parler de Constantine*", Thèse Nouveau Régime (N.R.) en Sciences du Langage, Université la Sorbonne Nouvelle, Paris, p. 356.

Selon Philippe Marçais (1956), l'analyse des parlers situés plus au Nord de Constantine (celui de Jijel) a permis de voir comment l'arabe s'est propagé dans la région Kabyle. La première chose qu'il remarque est que, dans cette région de l'Algérie, l'arabisation est moins complète qu'ailleurs. L'auteur relève certains traits dus au substrat berbère, comme, au niveau phonétique par exemple, l'amuïssement des consonnes, le cas de la spirantisation du /b/ > [v], la palatalisation du /g/ > [g^ɨ] et l'altération du /l/ > [j]). Au niveau morpho-phonologique, la fréquence de l'emploi du préfixe berbère /-d/ en tête du prédicat d'une phrase nominale. Ce parler, de la même manière, n'est pas marqué par les interdentes, un trait inexistant en berbère, où les locuteurs de cette région les produisent en tant que les occlusives correspondantes. Notons toutefois que l'affriquée [ts] représente à la fois / θ/ et /t/, sauf dans les vocables empruntés à l'arabe classique et/ou aux langues étrangères, dès lors que les locuteurs de cette région préfèrent la variante conditionnée [t].

De cet exemple, nous constatons qu'à l'intérieur d'une zone, la situation est hétérogène où plusieurs variétés se côtoient et se partagent les mêmes traits. Par exemple, le parler constantinois englobe des traits similaires aux parlers tunisiens et au parler algérois dont les caractéristiques linguistiques tendent à le classer parmi les parlers de bédouins où le maintien des interdentes et prononciation sonore du « *qaf* », selon Cantineau (1937) et Boucherit (1985-86).

2.4. Le parler saharien

Quant aux parlers sahariens, Jean Cantineau (1941) distingue les parlers des nomades sahariens, les parlers arabes de la région du M'zâb, ceux du centre du Sahara algérien et les parlers du sud-ouest oranais. En ce qui concerne les parlers des nomades sahariens, il relève le passage de /q/ à [ʁ], le maintien des anciennes diphtongues classiques et réduction maximale de ā ou ō, par exemple [bēit/bēt] et [lōun/lōn]. Et maintien aussi de l'imala du /a:/ en position finale [nsä] et des voyelles en syllabe ouverte sous forme de voyelle ultra-brève ; le cas par exemple de [lebän / laban]. Comme il a relevé aussi des cas de métathèses et de dissimulations du jīm à un zā au contact des sifflantes ou des chuintantes ; le cas des voyelles [s, z], par exemple pour le cas des métathèses : jazzār est passé à zazzār (*boucher*), 'jzūz = 'azūz (*vielle*), serj = serz (*selle*). Pour le cas de dissimilation, par exemple jeb est passé à zeb puis zebš. Le passage du qâf en gayn comme dans gâba = qâba (*forêt*), ġnām = qnām (*moutons*).

Ce type de parler est étendu sur une zone considérable, c'est en fait l'unique forme dialectale employée sur tout le territoire saharien. Les seules exceptions observées, renvoient aux parlers des Oasis, notamment celles de Tolga, Biskra, Sidi-Okba, Mghaïer, Jamaâ et Touggourt, qui se partagent bien plus de points communs avec les parlers du Sud tunisiens (comme celui d'El-Hâmma de Gabès). Ceci s'explique par la mobilité des populations, qu'autrefois, les nomades du Sud tunisiens et de l'Erg oriental se déplaçaient davantage vers l'Ouest.

Conclusion

La présentation de la langue arabe à travers le parcours de son histoire et ses variations linguistiques où nous avons relevé que certains dialectologues favorisent une classification des parlers selon le critère géographique, d'autres optent pour le critère sociolinguistique dans la mesure où les dialectes sont définis comme l'ensemble des pratiques linguistiques d'un regroupement humain. Dès lors, l'évolution de la langue arabe et le brassage des populations via la mobilité avaient entraînés des changements linguistiques sur différents plans ; lexical, phonologique et phonétique, etc. au niveau inter-dialectal et inter-région.

L'entrée macro-linguistique du modèle des langues en Algérie a eu pour but de mettre en exergue comment se présentent la palette linguistique en Algérie ; en précisant le statut de chaque langue et en retraçant le parcours de sa présence sur le territoire algérien. De ce fait, aborder l'histoire de la langue arabe en Algérie nous a permis de comprendre les stratifications des variétés du parler algérien vu que tant de processus se sont opérés pour schématiser le panorama sociolinguistique hétérogène et complexe de l'Algérie.

En effet, le modèle diglossique proposé a eu pour but d'expliquer l'organisation des langues pratiquées par les locuteurs qui sont le réel modeleur et manipulateur de celles-ci où les rapports de domination ne sont qu'un processus idéologique non significatif. D'ailleurs les variétés dialectales sont le reflet de la hétérogénéité linguistique et culturelle corrélativement liée à l'hétérogénéité sociale et ethnique déterminant les distinctions entre les différentes variétés du dialecte algérien qui se caractérisent par des traits distinctifs assurant leur classification en parlers ruraux (nomades) et parlers citadins (en particulier ceux d'Alger, Constantine, Jijel, Nedroma et Tlemcen) et de voir se dessiner quatre grandes régions dialectales : l'Est autour de Constantine, le centre l'Algérois, l'ouest l'Oranais puis

le Sud qui, de l'Atlas Saharien aux confins du Hoggar, connaît lui-même une grande diversité dialectale d'Est en Ouest.

Dans le contexte de cette recherche, nous considérons le fait de connaître les traits caractérisant les différents parlers du territoire algérien, est important et utiles pour notre analyse car la variation est considérée comme un trait distinctif de toute langue, dans la mesure où nous avons relevé que Uriel Weinreich (1954) a introduit les méthodes structurelles dans la dialectologie où il a créé le concept de *diasystème* sur lequel nous allons nous baser pour expliquer les différentes pratiques langagières de notre échantillon d'une part. D'autre part, nous constatons que le domaine de la phonétique et de la phonologie est un axe moins abordé par rapport au lexique qui est un axe beaucoup abordé. En ce qui concerne les autres points, la sémantique et la pragmatique l'analyse des différences est plus au moins réduite par rapport aux points précédents.

Deuxième Chapitre

La phonétique et la phonologie de la langue arabe

Introduction

Ce chapitre sera consacré à l'étude du système phonético-phonologique de la langue arabe, en l'occurrence celui dit standard. Il sera l'ossature théorique de la présente analyse. L'arabe standard est une variété utilisée dans les situations formelles et les médias, il se rapproche, selon les études comparatives réalisées Cantineau (1960), Angoujard (1981, 1984, 1993), Barkat (2000) Hamdi (2007) par sa structure linguistique à l'arabe dialectale maghrébin et dont la distinction est beaucoup plus phonétique.

Nous aborderons en premier temps les aspects phonético-phonologiques de l'arabe standard afin de cerner son caractère vocalique et consonantique en abordant l'évolution du phonétisme arabe. Par la suite, nous mettrons en exergue les deux systèmes vocalique et consonantique selon l'articulation, les traits articulatoires distinctifs, ainsi que l'aspect prosodique où nous aborderons les différentes structures syllabiques, accentuelles et rythmiques.

I. L'HISTOIRE DE LA PHONOLOGIE ET DE LA PHONETIQUE DE LA LANGUE ARABE

La phonétique arabe est aussi vieille que toutes les sciences de la langue arabe. Les premiers phonéticiens se sont les anciens grammairiens comme Sibawayhi, Ibn Ginni as-sirāfi, Raḍiād-Din Astarābādi, Zamaḥṣari- Ibn Ya,,iš. Au VIIIème siècle, Sibawayhi a réalisé le premier classement des consonnes selon le lieu et le mode d'articulation, les timbres des voyelles et la durée vocalique. Cependant, Jean Cantineau (1960)¹ critique les grammairiens arabes en déclarant que toutes les études en phonétique sont normative et descriptive et qu'il n'y a eu que des études comparatives de deux systèmes linguistiques celui de l'arabe classique et les divers dialectes.

En outre, le développement de la dialectologie arabe a apporté des paramètres qui ont suscité par la suite d'innombrables recherches telles que les travaux de :

- William Marçais sur « *le parler de Tlemcen* » (1902) et « *des Ūlād Brāhim de Saida* » (1908),

¹ CANTINEAU. J., *Cours de phonétique arabe*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1960, p. 158.

- Michel T. Féghali (1919) le « parler de Kfar'abîda »,
- Jean Cantineau sur « *Le parler Arabe de Palmyre* » (1934), « *Etudes sur quelques parlers de nomades arabes d'Orient* » (1936 - 1937), « *Les parlers arabes du Hōrān* », ainsi que la réalisation d'un atlas linguistique comprenant des cartes phonétiques. Comme il a réalisé des recherches sur l'aspect phonologique de la langue arabe ; « *La phonologie de l'arabe classique* » (1948), « *une analyse phonologique du parler arabe d'El Hāmma de Gabes* » (1951), « *Réflexions sur la phonologie de l'arabe marocain* » (1950).

Cette chronologie de recherches montre que l'aspect phonologique de la langue arabe a évolué dans une perspective diachronique, vu les différentes variations qu'a connu l'arabe à travers l'espace et le temps. Et ce qui jalonne de l'affirmation portée par Karel Petráček (1981) en postulant que :

« L'arabe représente un système sémitique innovateur, non seulement en morphologie, mais aussi en phonologie. Cette langue appartenait au centre des langues sémitiques. Cette appréciation ce reflète aussi dans la classification des langues sémitiques, l'arabe trouve sa position parmi les langues centrale. »¹

De ce constat rationnel, nous relevons que toutes les études ont portés leurs intérêts beaucoup plus à l'aspect consonantique que vocalique du fait que la langue arabe se caractérise à fortiori par une réduction d'articulation glottale en faveur d'articulation pharyngale. En effet, la consonne, qui a subi des variations selon Sibawayhi est la sonorité de la consonne / q / qui est par nature sonore ou sourde. Pour André Martinet (1953), le phonème /q/ a évolué selon le processus suivant : / k'>g>k'>q /, cette hypothèse a été infirmée dans sa moitié par Salem Ghazeli² (1981) en avançant que le / k' / est préglottalisé en /g' /, et la partie maintenue est l'idée de l'évolution du /k' / en /q/. Pour André Romain (1987), la question du /q/ est reliée à deux facteurs :

« Un seul exemple aujourd'hui, /g' / se substitue à /q/, a été reformé comme le partenaire sonore, qui manque, de /k', dans les parlers du sud tunisien et ailleurs. André Martinet a observé excellemment : " l'arabe classique révèle une structure qui aurait laissé attendre un affaiblissement généralisé de l'articulation consonantique :

¹ PETRACEK. K., *Le système de l'arabe dans une perspective diachronique*. Arabica, 28/2-3 : 162-177, 1981, p. 162.

² GHAZELI. S., « La coarticulation de l'emphase en arabe », *Etude de linguistique arabe*, Leiden, E.J. Brill, 225-277, 1981.

il combine en effet un accent faible et de fréquentes géminées. Or, on y trouve bien des traces d'affaiblissement, surtout dans la série sourde « à la glotte ouverte » ou la labiale, par exemple, s'est relâchée en [F]. Mais le système morphologico-lexical de la langue, fondé sur la permanence des racines et des schèmes, est tel qu'un laisser-aller articulatoire aurait vite eu des conséquences linguistiques trop révolutionnaires pour ne pas être stoppé.»¹

Cette vision relève de l'approche comparative de la langue arabe par rapport aux autres langues protosémitique et celle de l'arabe classique et ses variantes, les travaux de Cantineau (1934), Cowan (1960), Alwer (2003), Embarki (2008) soulignent que le changement de lieu d'articulation est un facteur enrichissant de l'évolution du phonétisme arabe même si un seul genre de consonnes (palatales) qui a connu un changement éminent de lieu d'articulation. Et ce qui a stimulé l'émergence d'autres langues, par exemple le proto-arabe du protosémitique et l'arabe moderne de l'arabe classique.

Quant au système vocalique, les données révèlent que l'évolution relève beaucoup plus de la quantité que du timbre car l'opposition de quantité est relative à la longueur présente des variations de timbre où on parle d'archiphonèmes et d'allophones. André Roman (1987), dans la continuité de cette réflexion, explique que

« Pour ce qui est des voyelles, il peut être avancé que l'organisation générale des langues sémitiques a pris son origine dans un fait phonétique qui aurait été, jadis, une caractéristique particulière du système de ses sons : la préglottalisation de ses voyelles. Cependant, une réalisation de /v/ comme [ʔv] ne semble pouvoir se maintenir après consonne, [ç], que par le moyen d'un assourdissement sur la fin de la consonne. Et, par-là, elle est instable. Dans l'hypothèse présentée, lorsque [ʔv] du proto-sémitique a perdu sa préglottalisation après consonne sonore [ç], la séquence [çʔv] devenant [çv], la séquence [çʔv] d'une consonne sourde, [ç], d'une voyelle préglottalisée, [ʔv], est apparue comme la séquence d'une consonne post glottalisée, [çʔ], et d'une voyelle simple, [v].»²

De ce postulat nous constatons que l'évolution du système vocalique est liée aussi au lieu d'articulation des voyelles dans la mesure où celles-ci diffèrent selon une répartition spatiale et une hiérarchie sociale. En effet, le nombre de voyelles cardinales qui ont été jadis que trois voyelles, s'est accru où nous relevons en plus des voyelles longues correspondantes, d'autres voyelles indiquées comme moyennes. Par conséquent, Mohamed

¹ ROMAN. A., *Des causes de l'évolution des langues : l'exemple de la langue arabe*, Arabica (34), 129-146, 1987, p. 136.

² Op.cit, p. 136.

Embarki ¹avance que le système vocalique de l'arabe primitif devait être composé non pas de six voyelles mais de huit : trois brèves *i /i/, *u /u/ et *a /a/ et cinq longues *ī /i : /, *ū /u : /, *ē /e : /, *ō /o : / et *ā /a : / où la distinction entre les deux voyelles longues réside au niveau de la durée vocalique.

II. LE PHONÉTISME DE LA LANGUE ARABE

1. Le système consonantique

La langue arabe est une langue constituée globalement, de vingt-huit sons répartis en (26) consonnes et deux semi-voyelles, ils sont désignés par ḥurūf (sing, ḥarf). Ibn Ginni, selon Henri Fleish (1961), définit le ḥarf comme « *le produit d'un maqṭa (lieu de coupure), sur le sawt (résonance émise par la poitrine), véhicule continuellement par le nafas (souffle) en ascension dans la gorge, puis dans la bouche.* »². Comme il complète sa définition en disant que chaque ḥarf se distingue par (ḡars). Autrement dit, le ḥarf est le produit de la transmission de l'air des poumons jusqu'à la cavité buccale en cheminant le larynx et le pharynx. Lors de cet itinéraire, pour produire les différents sons de la langue, l'air peut rencontrer des obstacles constitués d'organes phonatoires. Ainsi, pour produire une occlusive, par exemple, l'air rencontre un obstacle constitué dès les deux lèvres, où une commissure légère permettant à l'air de s'échapper. Par la suite l'air respiratoire entre alors en contact avec l'air extérieur qu'un bruit occlusif se réalise. Ainsi, nous pouvons dire que toutes les consonnes sont articulées selon le processus du passage de l'air et les organes d'articulation.

En outre, Khaoula Taleb-Ibrahimi (2004)³ définit les consonnes de la langue arabe comme toutes les langues par leurs modes et lieu d'articulation. Elle distingue les occlusives des fricatives qui sont dues à une friction de l'air lorsqu'il rencontre un léger resserrement avec un frottement continu. Elle distingue aussi les nasales des orales en donnant l'exemple de la consonne م [m] et ن[n], la première est réalisée par une bi-labialité et une nasalisation (constriction dans les fosses nasales), alors que la deuxième est réalisée par une occlusion alvéolaire plus une nasalisation. Le même processus pour la réalisation des consonnes [l] ل

¹ EMBARKI. M., « Evolution et conservatisme phonétiques dans le domaine arabe », dans *Diachronica* 31(4):506-534, 2014.

² FLEISCH. H., « Traité de Philologie Arabe », dans *Phonétique et Morphologie Nominale*, Vol I Préliminaires, Imprimerie Catholique, 1961, p. 204.

³ TALEB- IBRAHIMI. K., *Initiation à la linguistique arabe*, La Casbah, 2004, p. 58.

et [r] ر, celles-ci sont réalisées comme suit : la première consonne est réalisée par un écoulement plus ou moins symétrique de l'air de part et d'autre du barrage médian constitué par langue où la pointe de la langue (apex) se colle à la zone alvéolaire, elle est donc apico-alvéolaire. Et, la seconde consonne est réalisée par des battements de l'apex contre les alvéoles.

1.1. L'articulation des consonnes

Les consonnes de la langue arabe sont constituées des sons suivants produits selon un processus articulaire assez distinct où nous relevons plus de sons produits en postériorité qu'en antériorité, répertoriés ainsi :

- Trois phonèmes labiaux : [b] → {ب}, [m] → {م}, [w] → {و}
- Un seul phonème labiodental : [f] → {ف}
- Trois phonèmes dentaux : [z] → {ظ}, [d] → {ذ}, [t] → {ث}
- Sept phonèmes Apicaux Alvéolaires : [d] → {ض}, [d] → {د}, [t] → {ط}, [t] → {ت}, [z] → {ز}, [s] → {ص}, [s] → {س}
- Trois phonèmes Alvéolaires : [l] → {ل}, [r] → {ر}, [n] → {ن}
- Trois phonèmes palataux : [ʃ] → {ش}, [j] → {ج}, [y] → {ي}
- Un seul phonème vélaire : [k] → {ك}
- Trois phonèmes uvulaires : [q] → {ق}, [g] → {غ}, [h] → {خ}
- Deux phonèmes pharynx : [ʕ] → {ع}, [ħ] → {ح}
- Deux phonèmes laryngales : [ʔ] → {أ}, [h] → {ه}

Néanmoins, Sibawayhi, selon Jean Cantineau (1960), distingue seize points d'articulation des sons consonantiques de la langue arabe et en les catégorisant en dix10 groupes distinctifs :

- les gutturaux, nommées « *ḥalqiya* », regroupant les consonnes suivantes :
 - le hamza (ء), le hā' (ه) et l'alif (ا) sont articulées dans la partie la plus postérieure de la gorge (le larynx).
 - ayn (ع) et ḥa (ح) sont articulées dans la gorge moyenne (pharynx).
 - ḡayn (غ) et ḥā' (خ) sont articulées dans la partie antérieure de la gorge.
- les uvulaires nommées « *lahawiya* », regroupant les consonnes suivantes :
 - qāf (ق) est articulé avec la partie postérieure de la langue et le voile du palais, la partie qui est en dessus de zone arrière de la langue.

- kaf (ك) est articulé avec le même mécanisme mais un peu moins en arrière.
- les consonnes de l'ouverture de la bouche nommées « *šağriya* », regroupant les consonnes suivantes :
 - ġim (ج),
 - šin (ش),
 - yā (ي)
 Ces consonnes sont articulées dans la région médiane du voile du palais et de la langue
- les consonnes prononcées avec l'apex nommées « *dalqiya* » regroupant les consonnes suivantes :
 - zād (ظ) articulée avec l'extrémité antérieure de la langue et les dents molaires,
 - lām (ل) articulée avec toute l'extrémité antérieure de la langue qui se met en contact avec le palais (partie antérieure) et les incisives, les molaires et les canines,
 - nūn (ن) articulée avec l'apex et les incisives,
 - rā (ر) articulée selon le même processus que celui du lām mais, un peu plus postérieurement du dos de la langue.
- les consonnes prononcées avec l'apex, nommées « *niṭ'iya* » qui sont des pré-palatales, regroupant les consonnes suivantes :
 - tā' (ط),
 - dāll (د),
 - tā' (ت)
 toutes ces consonnes sont articulées avec l'apex et les alvéoles des incisives.
- les consonnes prononcées avec la pointe de la langue effilée, nommées « *asaliya* », regroupant les consonnes suivantes :
 - zāy (ز)
 - šād (ص)
 - sin (س)
 toutes ces consonnes sont articulées avec la pointe de la langue et les incisives inférieures (la partie interne)
- les consonnes gingivales, nommées « *liṭawiya* », regroupant les consonnes suivantes :
 - dā' (ض)
 - dāl (ذ)
 - tā' (ث)
 toutes ces consonnes sont articulées avec la pointe de langue et les incisives supérieures (la partie interne)

- la consonne fā' (ف) est articulée avec la lèvre inférieure qui se met en contact avec les incisives supérieures.
- Les consonnes bilabiales, nommées « *šafawīya* », regroupant les consonnes suivantes :

<ul style="list-style-type: none"> ➤ bā' (ب) ➤ mîm (م) ➤ wāw (و) 	}	ces consonnes sont articulées avec les deux lèvres
---	---	--

La consonne nasale nūn (ن) est articulée de telle manière que l'air sort par les fosses nasales.

En somme, nous présentons ce point par un tableau récapitulatif qui décrit d'une manière détaillée les différentes articulations des consonnes de la langue arabe. Celui-ci est constitué donc de consonnes produites selon des niveaux articulatoires différents : au niveau du pharynx (pharyngales), au niveau du larynx (laryngales), au niveau des lèvres (bilabiales), au niveau du palais (palatales), au niveau du voile du palais (vélaire), au niveau des dents (dentales ou apicodentales lorsque l'apex intervient), au niveau des alvéoles (alvéolaires), et au niveau du nez (nasales).

Niveaux	Articulations	Occlusives	Emphatiques	Fricatives
Bi-labiales	Sonores	ب [b] و [w]		
	Nasale	م [m]		ف [f]
Labiodentale				
Inter- dentales	Sonores		ظ [z]	ذ [d]
	Sourde			ث [t]
Dentales	Sonores	د [d]	ص [ḍ] ض	ز [z]
	Nasale	ن [n]		
	Sourdes	ت [t]	ط [t]	س [s]
Alvéolaires	Sourdes			ر [r] ل [l] [ʔ]
Palatales	Sonores	ي [y] ي [j] ض	ج [j]	
	Sourde			ش [ʃ]
Vélaires	Sonore			غ [g]
	Sourdes	ك [k]		خ [ħ]
Uvulaires	Sourde	ق [q]		
Pharyngales	Sonore			ع [ʕ]
	Sourde			ح [ħ]
Laryngale	Sourde			ه [h]
Glottale	Sourde	ء [ʔ]		

Table 2 : Le système articuloire des consonnes arabes¹

1.2. Le classement articuloire des consonnes

Selon Daniel Jones, l'inventeur de ce système de classement articuloire, il précise que le classement se fonde sur un ensemble de critères qui relève des qualités acoustiques et les positions de la langue et des lèvres. En reprenant ces points, les consonnes vont être définies et classées selon le mode d'articulation ; soit occlusif (avec fermeture totale puis ouverture brusque du canal buccal produisant un bruit d'explosion), soit constrictif (avec resserrement des organes produisant un bruit de friction), le lieu d'articulation (s'échelonnant de labial, le plus en avant, à vélaire, à pharyngale le plus en arrière), la présence ou l'absence de vibrations des cordes vocales (sourde – sonore) et, enfin l'adjonction ou non de résonance des cavités nasales.

¹ www.Dilap.com

1.2.1. Le mode d'articulation

Les consonnes de la langue arabe se distinguent selon Sibawahi par *mağhūra* pour désigner la sonorité et *mahmūsa* pour désigner la surdité. Il définit la sonorité par le processus du passage de l'air expiré par les poumons qui crée la vibration des cordes vocales (la résonance), tandis que les sons sourds sont émis au niveau de la cavité buccale. Quant à Jean Cantineau, il explique ce processus de sonorité / surdité en utilisant une autre terminologie ; il parle de consonnes « *pressées* » et consonnes « *non pressées* ». Les premières sont produites par une forte tension des organes avec une articulation non soufflée. Par contre, les secondes sont produites par une faible tension avec un souffle (une pression). Les consonnes que renferme la première catégorie sont [b, m, d, n, ḍ, z, ḡ, r, ġ, y, w, ʿ, l, ḏ, ʾ] et la seconde catégorie renferme les consonnes [t, ṭ, ḥ, ḥ, s, š, š, ṣ, ṣ, f, q, l, h].

Le classement en occlusive/ fricative est basé sur le mode d'articulation des différentes consonnes, nous distinguons les consonnes suivantes comme occlusives : [b, d, t, m, n, ṭ, k, q, ʾ] et les consonnes [f, ḏ, z, ṭ, z, s, š, ḡ, š, ḏ, ġ, ḥ, ʿ, ḥ, h] comme fricatives. Pour ce qui est de la nasalité / oralité, nous relevons que deux consonnes nasales le م [m] et le ن [n]. Ce fait articulatoire est désigné par *Khaoula Taleb-Ibrahimi*¹ par la résonance nasale qui est produite au niveau des fosses nasales où le voile du palais s'abaisse en bloquant le conduit vocal pour que l'air s'écoule par le nez, ce qui engendre l'articulation des deux consonnes [m] et [n].

1.2.2. Le lieu d'articulation

L'articulation des différentes consonnes se réalise à partir du contact de deux organes articulateurs :

- La consonne bilabiale est produite par l'accolement des deux lèvres, puis, lorsque la pression de l'air s'accumule derrière ce barrage, il se produit un écartement brusque, ainsi se produisent les consonnes [م و ب] [b w m].
- La consonne labiodentale est produite par le rapprochement de la lèvre inférieure incomplètement des dents supérieures, en permettant un passage central de l'air, produisant ainsi un bruit de souffle, ainsi est produite la consonne [ف] [f].

¹ Op. Cit, p. 84.

- La consonne interdentale est produite par le contact de l'apex avec les alvéoles des incisives supérieures, ainsi sont produites les consonnes [t̪, d̪, z̪, d̪].
- La consonne dentale est produite par un mécanisme semblable que les précédentes au cours duquel la pointe de la langue entre en contact avec les dents supérieures, ainsi sont produites les consonnes [d, n, t̪, z, s, ʃ, t̪].
- La consonne alvéolaire est produite par le battement de l'apex contre les alvéoles, ainsi est produite la consonne [r].
- La consonne prépalatale est produite lorsque le dos de la langue se dirige vers la voûte palatale (le palais dur), ainsi sont produites les consonnes [ɟ̟, ʃ̟, l̟, j̟].
- La consonne vélaire est produite lorsque le dos de la langue se met en contact avec le voile du palais, ainsi sont produites les consonnes [k, ɣ, ɡ].
- La consonne pharyngale est produite avec un rétrécissement du pharynx en permettant un passage étroit de l'air, ainsi sont produites les consonnes [ħ, ʕ].
- La consonne laryngale est produite par une ouverture totale du larynx en laissant le passage de l'air libre, ainsi est produites la consonne [h].
- La consonne glottale est produite par la fermeture et l'ouverture de la glotte en produisant un coup de glotte, ainsi est produite la consonne [ʔ].
- La consonne uvulaire est produite lorsque le dos de la langue se met en contact avec le voile du palais en créant un obstacle pour le passage de l'air, ainsi est produite la consonne [q].

2. Le système vocalique

2.1. La nature des voyelles

En amont, les voyelles de la langue arabe sont définies comme des outils grammaticaux par les différents grammairiens arabes. Puis avec l'avènement de la phonétique en langue arabe, la voyelle a été définie autrement, ce que nous avons relevé chez Sibawayhi dans son ouvrage *Al-Kitāb* et Ibn Jinni dans *Sir Sinā'at Al-'i'rāb* cité par

Abdelkader Mehri dans son ouvrage *Les théories grammaticales d'Ibn Jinni* (1973)¹ et Jean Cantineau (1960), pour n'en citer que quelques-uns. La voyelle est définie par Sibawayhi comme un « *outil supplémentaire qui sert à produire les consonnes. Les voyelles sont divisées en deux catégories : les lettres de prolongation (ou les voyelles longues) et les lettres de mouvement (de la consonne) (ou les voyelles brèves)* »². Dans cette définition, l'auteur fait référence à la lettre, d'où notre interrogation, est-ce que la voyelle est une lettre dans la langue arabe ? Nous relevons que l'auteur définit la lettre comme une unité sonore articulée, constituée de deux parties l'une stable qui est la consonne et l'autre complémentaire qui indique si la lettre est en mouvement ou non. Autrement dit, pour Sibawayhi la lettre est composée de deux parties : une partie stable et une partie en mouvement, et c'est le timbre vocalique /i a u/ qui s'ajoute aux consonnes pour que celles-ci soient produites.

Par conséquent, l'auteur distingue deux types de lettres, des lettres kinésiques du genre « CV » et d'autres akinésiques du genre « VC ». Les lettres kinésiques sont celles produites par explosion, constituées de consonne akinésique et un mouvement (un timbre vocalique caractérisé par le mouvement articulaire). Or, les lettres akinésiques (qui n'ont pas de mouvement d'articulateurs) constituent la partie sonore qui se prononce en fermeture. Nonobstant, le système vocalique arabe est exceptionnel du fait que les voyelles ne sont pas considérées comme des phonèmes, mais elles sont en quelque sorte des appendices qui accompagnent les consonnes en lui procurant un mouvement désigné en arabe par *haraka*.

Ce concept de *haraka*' est défini par Khaoula Taleb-Ibrahimi³ comme des mouvements physiologiques et sonores de la langue et des lèvres produisant ainsi trois types de *haraka*, c'est-à-dire voyelle. La voyelle [a] désignée par *fatha* est articulée avec la disposition du dos de la langue au milieu du palais en créant une grande ouverture de la cavité buccale. Pour ce qui est de la voyelle [u] désignée par *ḍamma* est articulée par élévation de la langue vers l'arrière du palais avec arrondissement des lèvres. Quant à la voyelle [i] désignée par *kasra* est articulée avec étirement des lèvres vers l'arrière en créant un rétrécissement du passage de l'air. Elles sont appelées mouvement parce qu'elle se caractérise par des mouvements de la consonne et devient son point d'articulation.

¹ MEHRI. A., *Les théories grammaticales d'Ibn Jinni*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1973, p. 65.

² SIBAWAYHI, cité par Cantineau. J., Op.Cit., p. 123.

³ Op.Cit, p. 92.

Toutefois, Moncef Chelli (1980) distingue entre les voyelles et le mouvement en précisant dans ce qui suit la différence entre eux :

<i>Voyelles</i>	<i>Mouvements</i>
<i>Par la voyelle l'objet sonore est séparé de l'acte qui le produit</i>	<i>Par le mouvement le son et l'acte sont les deux faces indissociables d'une même réalité.</i>
<i>Grâce à la voyelle l'objet sonore est étalé sous le regard de la conscience.</i>	<i>La conscience kinesthésique ne se dissocie pas de son objet, mais cet objet présente son relief vers l'extérieur ; le sentiment de soi dans le vocable n'exclut pas que le vocable ait une face extérieure tournée vers autrui ;</i>
<i>Par la voyelle le vocable devient un signe transparent qui désigne un objet extérieur.</i>	<i>Le vocable mu ne suffit à lui-même, il ne renvoie pas au monde, il le double d'une réalité signifiante qui lui correspond ;</i>
<i>Par la voyelle le signe paraît avoir une existence idéale qui sert de schéma et de modèle directeur à ses différentes reproductions.</i>	<i>Le vocable mu n'a pas d'existence idéale, il est fixé non sous la forme d'un acte, mais d'une puissance qui, au lieu d'impliquer la conscience, la précède.</i>

Table 3 : La différence entre les voyelles et mouvements, selon Moncef Chelli¹

A cet égard, Najet Rjaïbi (1993) présente une description détaillée des voyelles en présentant leurs caractéristiques :

« La fatha /a/ est la première (haraka) voyelle et celle qui est la plus antérieure dans le larynx. Vient ensuite la kasra /i/ puis la damma /u/. Lorsque tu commences par articuler la fatha en allant vers l'avant de la bouche, le son produit passe successivement par le point d'articulation du [j] et du [w]. C'est pourquoi, il est permis de la tenter? dans une certaine mesure du timbre de la [kasra] /i/ et de la [damma] /u/. »²

Pour l'auteure, la voyelle est synonyme de haraka du fait que la voyelle est produite d'un mouvement physiologique qui donne une sonorité à la consonne qui le précède. De ce fait, nous soulignons que chaque mouvement renvoie à un timbre vocalique distinct.

¹ CHELLI. M., *La parole arabe*, Sindbad, Paris, 1980, p. 46.

² RJAÏBI, N., 1993, "Approches Historique, Phonologique et Acoustique de la Variabilité Dialectale Arabe : caractérisation de l'Origine Géographique en Arabe Standard." Thèse de Doctorat Université de Franche Comté, Besançon, France, p. 92.

2.2. Les types des voyelles

Les voyelles de la langue arabe se distinguent selon Henri Fleisch (1961 : 63)¹ par le processus d'articulation et il évoque l'existence de trois voyelles brèves qu'il désigne par (hara:kat) et qui renvoient à trois zones articulaires :

- Kasra /i/ pour les voyelles palatales,
- Damma /u/ pour les voyelles vélaires,
- Fatha /a/ pour celle de la catégorie /a/.

Les trois haraka indiquent les régions articulaires, (kasra) pour les voyelles palatales, (damma) pour les voyelles vélaires, fatha pour celle de la catégorie antérieure. De surcroît, Salman Al-Ani (1998)² précise que la kasra /i/ est une voyelle antérieure haute non arrondie brève, la damma /u/ est une voyelle postérieure haute arrondie brève et la fatha/a/ est une voyelle apicale basse non arrondie brève.

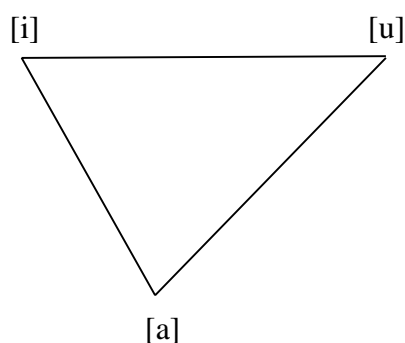


Figure 3 : Le triangle vocalique de l'arabe

Ce schéma indique que la langue arabe est constituée de :

- deux voyelles antérieures [i, a], et une voyelle postérieure [u].
- deux voyelles fermées [i, u], et une voyelle ouverte [a].
- une voyelle arrondie [u], et deux voyelles non arrondies [i, a].

¹ Op.Cit, p. 63.

² AL-ANI. S., *Sawtiyya, encyclopédie de l'islam* (Tom, IX), Brill, 1998, p. 101.

La même perception est relevée chez Nicolai Troubetzkoy (1969) en décrivant les voyelles de la langue arabe, mais en adoptant une autre vision, il énonce qu' :

« en arabe il existe entre /i/ et /a/ une opposition évidente de degré d'aperture, car le « a » [...] est réalisé la plupart du temps comme une voyelle antérieure ; après les consonnes emphatiques le « a » présente un timbre « sombre », de sorte que dans cette position il se trouve plutôt en opposition d'aperture avec « u ». Avant les consonnes emphatiques le « a » arabe est réalisé comme une voyelle postérieure ou moyenne-postérieure, mais dans cette position le /i/ bref est lui aussi prononcé comme /i/ moyen-postérieur, de sorte qu'également dans ce cas il existe entre /a/ et /i/ une opposition de degré d'aperture.»¹

Troubetzkoy met en évidence le degré d'aperture qu'il considère comme un trait distinctif. De même, pour sa part, Jean Cantineau (1960) distingue les trois voyelles /i, u, a/ en soulignant que la voyelle /a/ se caractérise par la possession d'un degré d'ouverture maximal, alors que les voyelles fermées /i, u/ ont un degré d'ouverture minimale.

Nous pouvons dire donc, que la langue arabe se caractérise par trois timbres fondamentaux qui renvoient aux trois voyelles brèves indiquées sur le triangle vocalique qui indique le lieu d'articulation de chacune ainsi que son degré d'aperture. Ce degré d'aperture nous renvoie aux trois formants acoustiques F1, F2, F3 dans la mesure où chaque formant correspond au degré d'aperture et du lieu d'articulation du timbre en postériorité ou antériorité. Pour cela, F1 désigne le timbre produit dans la cavité résonnante située entre le larynx et le dos de la langue. Le F2 désigne le timbre produit au niveau de la cavité résonnante située entre le dos de la langue et les lèvres. Quant au F3, il dépend de l'arrondissement des lèvres.

De ce fait, selon le schéma précédent (figure n°3), nous tenons compte de la disposition des voyelles au niveau du triangle, qui correspond à la position des sons vocalique dans la cavité buccale où l'axe vertical indique le degré d'ouverture et de fermeture des mâchoires et l'axe horizontal indique le point d'articulation d'antériorité et de postériorité, pour définir le formant de chaque voyelle. Ainsi, par exemple, la voyelle /i/ a un F1 plus bas, à cause de l'étroitesse de la cavité buccale. Bien que l'augmentation de fréquence de F2 de cette voyelle est liée au resserrement de la cavité dans sa partie antérieure. Pour la production de la voyelle /u/, la langue se positionne dans la partie postérieure du

¹ TROUBETZKOY. N., *Principes de phonologie*, Klincksieck, Paris, 1969, p. 114.

conduit vocal. Ainsi, la fréquence de son F2 est relativement faible, tandis que celle de son F1 est basse comme /i/ alors que le F3 est important. Cette diminution en fréquence de F2 est liée à un phénomène concernant la cavité dans sa partie arrière. Pour la voyelle/a/, la fréquence de F1 est plus élevée, justifiée en cela par un resserrement du pharynx à l'endroit de la cavité buccale.

Nous signalons en outre, qu'il y a aussi des voyelles longues [a : , i : , u :] dont la durée vocalique augmente grâce à l'adjonction d'une semi-voyelle qui est considérée par nature comme timbre d'allongement, [w], [y] ou ['alif]. Elles sont en fait une combinaison d'une voyelle brève et d'un glide d'allongement (*harf madd*). Cette conception représente les voyelles longues comme suit :

[û] =/uw/

[î] =/iy/

[â] =/a''/

Cette référence aux glides est réfutée par Djamel Eddine Kouloughli (1986)¹ du fait que, pour lui, la forme phonétique du mot [qûbila] va être représentée phonologiquement comme /quwbila/.

En outre, Ibn Jinni, fut l'un des premiers à consacrer un chapitre intégral aux études de la phonétique et de la phonologie de la langue arabe. Pour lui, le système vocalique de l'arabe est un système à trois timbres vocaliques (trois voyelles longues et trois voyelles brèves). Les voyelles longues représentent les lettres de prolongation, alors que les voyelles brèves représentent une sous-catégorie de celles-ci. Les travaux d'Ibn Jinni² relèvent de la variation allophonique des timbres vocaliques de la langue arabe. Il explique le fait de la présence de six timbres vocaliques aux différents processus d'assimilation, vu que traditionnellement, le système vocalique de l'arabe classique est composé de trois timbres.

Il explique ce fait d'augmentation du nombre de timbres vocaliques de trois à six (trois timbres vocaliques initiaux (constitués de trois voyelles longues /i : a : u : / et trois

¹ KOULOUGHLI. D., « Sur la structure interne des syllabes « lourdes » en arabe classique », *phonologie des langues sémitiques*, revue québécoise de linguistique, volume 16, n°1,129-156, 1986, p. 136. <https://id.erudit.org/iderudit/602582ar>

² IBN JINNI, cité dans CANTINEAU. J., 1960, pp. 96-102.

brèves /i a u/) et trois timbres intermédiaires (des allophones)), par les trois phénomènes d'assimilation suivants :

- L'imāla : phénomène qui se produit lorsque le /a/ s'assimile vers un /i/.

Ce qui engendre les deux cas suivants :

- Une imāla forte, ce qui donne un [e:],
- Une imāla légère, ce qui donne un [ɛ:],
- L'emphatisation : phénomène qui se produit lorsqu'il s'agit d'une production de /a:/ en contexte emphatique, ce qui donne un [o:],
- L'išmām : phénomène qui se produit quand /i:/ est incliné vers /u:/, donnant ainsi [y:].

Sibawayhi adhère à la théorie d'Ibn Jinni, en envisageant la voyelle comme une partie intégrante de la consonne qui assure à celle-ci de se produire. En effet, la voyelle ne peut exister donc isolée, elle est présente en association à la consonne, elle lui appartient.

Jean Cantineau (1960)¹, pour qui les langues sémitiques dont l'arabe classique sont des langues constituées d'un système triangulaire à trois timbres vocalique /i a u/ avec une opposition de durée. C'est-à-dire, il s'agit d'un système contenant trois voyelles longues et trois voyelles brèves. Dans son livre « *Etude de Linguistique Arabe* », Jean Cantineau (1960) expose les systèmes vocaliques et consonantiques de l'arabe classique et de l'arabe dialectal des différentes zones géographiques. En se référant aux travaux de ses prédécesseurs, il définit la voyelle, en avançant que :

« Les grammairiens arabes distinguent trois timbres vocaliques : fath= a, kasr= i, dam = u, avec diverses nuances secondaires. Les voyelles longues sont considérées comme les résultantes de la combinaison d'une voyelle brève (lettre de mouvement) avec une des semi-voyelles w, y ou alif. Ces voyelles longues sont appelées ainsi les lettres de prolongation. Elles sont alors réalisées comme des diphtongues : /u_/ ⇒ uw, /i_/ ⇒ ij, /a_/ ⇒ a + alif.»²

¹ Op. Cit, p. 191.

² Ibid, p. 187.

De cette définition, Jean Cantineau insère d'autres phénomènes que ceux des assimilations d'Ibn Jinni, en augmentant le nombre de timbres vocaliques en arabe, celui de l'allongement et celui de la réduction de la durée vocalique.

Quant à l'allongement vocalique, il s'agit d'un phénomène produit, entre autres, dans la récitation du Coran, où nous constatons que certaines voyelles longues deviennent ultra-longues. Pour ce qui est de la réduction des voyelles, Jean Cantineau l'explique par l'intégration d'une nouvelle catégorie vocalique. Il parle de voyelles ultra-brèves en faisant référence à la structure syllabique suivante : CVCCVCVV, à la suite de la chute de la voyelle brève en syllabe ouverte, la prononciation d'une succession de trois consonnes devient impossible où l'ajout d'une voyelle très brève à la structure facilite la production de telle suite, par exemple le cas de la prononciation du mot

**nidrisuu* ⇒ **nedrsuu* ⇒ *nedərsuu*.

D'ailleurs, les études réalisées par Jean Cantineau sur les variations dans les systèmes vocaliques des différents dialectes arabes sont le socle de la majorité des travaux actuels en dialectologie. Nous relevons, l'usage de toutes les variations établies par l'auteur dans les différents dialectes arabes dans les différentes études contemporaines. Voir le continuum des trois voyelles « longues » ou pleines dans tous les dialectes arabes, le changement des voyelles diphtonguées /aj, aw/ soit à des voyelles périphériques /e : o : / dans les dialectes moyen-orientaux, soit à des voyelles fermées /i : u : / dans les dialectes maghrébins, soit sont gardées sans aucune modification. En ce qui concerne les voyelles brèves, Jean Cantineau (1960) relève la présence d'opposition binaire uniquement dans les dialectes maghrébins (/ə u /, où les anciennes voyelles /i a / sont fusionné pour devenir /ə /, alors que dans les dialectes moyen-orientaux, ces voyelles sont maintenues.

En outre, les études réalisées par Salman Al-Ani (1998)¹ sur le système vocalique de l'arabe standard, démontrent, pour toutes les catégories vocaliques confondues, que les voyelles brèves ont une durée de 300 ms, comparées aux voyelles longues qui sont de durée de 600 ms. Il a affirmé aussi que les timbres vocaliques des voyelles brèves et longues sont similaires. Comme il a démontré aussi que les systèmes vocaliques de l'arabe standard et de l'arabe dialectal irakien sont analogues, ils présentent trois voyelles longues et trois voyelles

¹ Op. Cit, pp. 100-101.

brèves sans aucune différence de timbre mais une durée marquée, les voyelles longues sont deux fois plus longues que les voyelles brèves.

Par ailleurs, Méli¹ Barkat (2000) a réalisé aussi une étude trans-dialectale au niveau des systèmes vocaliques des dialectes arabes. Pour son étude, elle a élaboré une typologie des indices acoustiques afin d'identifier automatiquement les dialectes arabes. Elle a opté pour vingt-quatre locuteurs (12 hommes et 12 femmes) originaires de deux zones dialectales maghrébine et moyen-orientale, pour chaque zone elle a pris trois dialectes : l'arabe marocain, algérien, tunisien, jordanien, libanais et syrien. Les locuteurs produisaient la phrase qu'ils avaient apprise quatre fois de suite en arabe dialectal. Par la suite, l'auteure a comparé les réalisations phonétiques vocaliques des différents locuteurs et elle a établi une typologie des dialectes arabes basée sur l'opposition : Maghreb vs Moyen-Orient et en fonction du nombre de segments vocaliques.

Les résultats obtenus déterminent que l'espace vocalique des dialectes arabes du Maghreb est plus centralisé que celui des dialectes moyen-orientaux. Une différence qualitative et quantitative entre les voyelles longues et brèves dans tous les dialectes :

- Le dialecte Algérien d'Alger se caractérise par la présence de cinq timbres vocaliques et six voyelles : /i : ə œ œ : a : u : /.
- Le dialecte Marocain de Casablanca se caractérise par la présence de quatre timbres vocaliques et cinq voyelles : /i : ə a : u, u : /.
- Le dialecte Tunisien de Tunis se caractérise par la présence de cinq timbres vocaliques en opposition de durée et neuf voyelles : /i i : ə ə : œ œ : a a : u u : /.
- Le dialecte Jordanien d'Irbid se caractérise par la présence de cinq timbres vocaliques et huit voyelles : /i i : e : a a : o : u u : /, les deux voyelles /e : o : / renvoient aux anciennes diphtongues /aj aw/ qui sont soit réduites, soit gardé dans certains mots.
- Le dialecte Libanais de Beyrouth se caractérise par la présence de cinq timbres vocaliques et six voyelles et deux diphtongues : /i : e e : a o u : aj aw/.
- Le dialecte Syrien de Damas, se caractérise par la présence de cinq timbres vocaliques et huit voyelles : /i i : e : a a : o : u u : /.

¹ BARKAT.M., *Détermination des indices acoustiques pour l'identification automatique des parlers arabes*, thèse de Doctorat en science du langage, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 2000.

Cette étude a mis en exergue les caractéristiques des systèmes vocaliques des différents dialectes arabes en distinguant la qualité des timbres vocaliques et leurs différences en durée.

En dépit des convergences des points de vue, nous retenons que les voyelles et les consonnes sont tributaires de telle manière que les voyelles ne peuvent exister qu'en appartenant à des consonnes. Et les mouvements se manifestent dès la production de la parole où la distinction de deux temps de mouvement est pertinente ; un temps silencieux et un temps sonore distingué par l'usage des glides. Le nombre des voyelles est relié à l'espace qui gère la variation de chaque voyelle.

3. Les caractéristiques articulatoires des sons de la langue arabe

3.1. La durée vocalique

La durée vocalique est un trait phonologique qui permet de distinguer les trois voyelles cardinales brèves aux longues du même timbre. En arabe standard, ce trait, selon Djamel-Eddine Kouloughli (1994) est significatif du fait que les voyelles longues durent deux fois plus longtemps que les voyelles brèves correspondantes. Or, en arabe dialectale, ce trait varie selon l'origine géographique d'une part, et d'autre part, selon le timbre de la voyelle dans la syllabe et la position de la syllabe dans le mot.

Sur cette question acoustique de la quantité vocalique, l'étude réalisée par Fatouma Boukadida et Noureddine Ellouze (2005) est concomitante aux résultats des différentes études réalisées sur l'arabe standard (Ghazeli : 1979, Belkaid : 1984, Barkat-Defradas et al, 2003). Ils ont montré que l'accent lexical, la taille du groupe de souffle et la nature de la consonne adjacente (voisée ou non voisée) influence la durée vocalique. Idée controversée dans les travaux de Sofiane Baloul (2003)¹, pour qui l'accent et la taille du groupe de souffle non aucun impact sur la durée vocalique, tandis que la durée des voyelles est plus importante lorsque les voyelles sont précédées d'une consonne voisée.

La détermination de la durée vocalique selon Sofiane Baloul a été réalisée selon les paramètres suivants :

- La nature des six voyelles ; / a i u a : i: u:/;
- la position de la voyelle : pré-pausale ou non pré-pausale ;

¹ BALOUL. S., *Développement d'un système automatique de synthèse de la parole à partir du texte arabe standard voyellé*, Thèse de doctorat de l'université du Maine, 2003.

- le type de syllabe : ouverte, fermée ;
- la taille du mot exprimée en nombre de syllabes ;
- la nature de la consonne précédente : voisée non voisée ;
- Le coefficient de réduction/allongement est déterminé en fonction des valeurs précédentes pour toutes les voyelles.

Pour cela, il a utilisé des dialogues lus afin de s'exempter toutes formes d'improvisation. L'étude a démontré que la durée de la voyelle antérieure /a/ est plus importante que celle des voyelles postérieures /i/ et /u/. Les voyelles longues sont liées à leurs correspondantes brèves par un coefficient de proportionnalité estimé à 2.15¹. Pour le cas de la position pré-pausales ; La durée des voyelles brèves pré-pausales est plus élevée que les durées moyennes. En effet, elles subissent des allongements entre 1.42 et 1.73. Alors que les voyelles longues ne subissent qu'un léger allongement estimé entre 1.06 et 1.16.

Une première règle est dégagée : les voyelles brèves précédentes sont plus longues que les voyelles à l'intérieur des groupes de souffle. Les voyelles des syllabes ouvertes/fermées, seule la voyelle longue /a:/ apparaît en syllabe fermée. La seconde règle dégagée est : la durée d'une voyelle dans une syllabe ouverte est plus élevée que dans une syllabe fermée. Les durées en syllabe fermée sont inférieures aux durées moyennes, le coefficient de réduction/allongement est estimé entre 0.87 et 0.96. Par ailleurs, l'influence de la taille des mots, ils ont déduit l'existence d'une corrélation entre la taille des mots et la durée des voyelles ; les mots constitués de plus de 3 syllabes la durée des voyelles diminue au fur et à mesure que le nombre des syllabes augmente.

En outre, l'étude réalisée par Mélissa Barakat-Defradas (2000)² sur un certain nombre de dialectes arabes a révélé que la durée vocalique dans les parlers maghrébins (0,52) est supérieure par rapport à celle dégagée dans les parlers orientaux estimée à (0,42). Ces résultats ont orienté l'auteur à confirmer que les parlers orientaux se caractérisent par des espaces vocaliques plus larges ; autrement dit, les voyelles sont plus périphériques que ceux des parlers maghrébins. Le même constat est relevé par Al- Shihri (2002) qui a mené une étude sur les valeurs acoustiques des voyelles brèves et longues auprès de locuteurs saoudiens dont la conclusion est : les voyelles se situent aux extrêmes de l'espace vocalique,

¹ Ces chiffres présentent la mesure acoustique de la durée des voyelles brèves par opposition aux voyelles longues, il s'agit du rapport moyen VB/VL estimé en mil seconde.

² Op. Cit. p. 206.

elles sont périphériques. De toute manière la durée vocalique ne se limite pas en une étape de manifestation des voyelles isolées, mais en tenant compte des consonnes adjacentes qui structurent la syllabe.

3.2. L'emphatisation

La langue arabe se caractérise par un fait phonique, étant l'emphatisation, qui la distingue des autres langues. Selon Henri Fleish, Ibn Ginni définit l'emphatisation « *iṭbāq* » comme une articulation qui « *consiste à élever le dos de la langue vers le palais supérieur, le recouvrant par celui-ci.* »¹. En outre, Philippe Marçais la définit comme « *une extension de la langue de l'avant vers l'arrière, avec affaissement du milieu du dos, donc élargissement de la cavité palato- vélaire.* »². Dans la continuité de ces deux définitions, Khaoula Taleb-Ibrahimi³ perçoit l'emphase comme un fait articulatoire qui caractérise quelques sons de la langue arabe (ق-ظ-ط-ض-ص-خ-ع) et qui la distingue des autres langues. L'emphatisation « *tafḥiim* » pour elle, est un phénomène d'articulation réalisé dès que le dos de la langue s'élève vers l'arrière du palais en se disposant au niveau du haut du pharynx.

Cette disposition des articulateurs dans la cavité buccale, considérée comme une cavité de résonance, accentue les basses fréquences qui deviennent des sons emphatisés, très gonflés, ballonnés et compacts. Khaoula Taleb-Ibrahimi distingue sept consonnes emphatiques qui sont : [q] (ق), [z] (ظ), [t] (ط), [d] (ض), [s] (ص), [ħ] (ح), [ġ] (غ). Nous tenons à préciser qu'il y a uniquement cinq consonnes [q, z, t, d, s] qui sont réellement des consonnes emphatiques, vélarisées par nature. Néanmoins, les consonnes [ħ, ġ] ne sont pas emphatiques par nature, du fait de la position des organes articulateurs lors de leurs productions respectives comme l'élévation du dos de la langue, ainsi que l'amplification et leurs compacités par rapport aux autres.

La description de ce phénomène articulatoire date du huitième siècle avec Sibawayhi qui avait décrit ce phénomène de [ʔiṭbāq] pour désigner la forme incurvée du dos de la langue lors de la prononciation de certains phonèmes. Selon Sibawayhi, les expressions qui renvoient à l'emphatisation sur le plan articulatoire sont : [ʔiṭbāq], qui exprime le fait de couvrir et [ʔistilā] qui exprime le fait d'être élevé (se placer vers le haut). Ces deux phonèmes

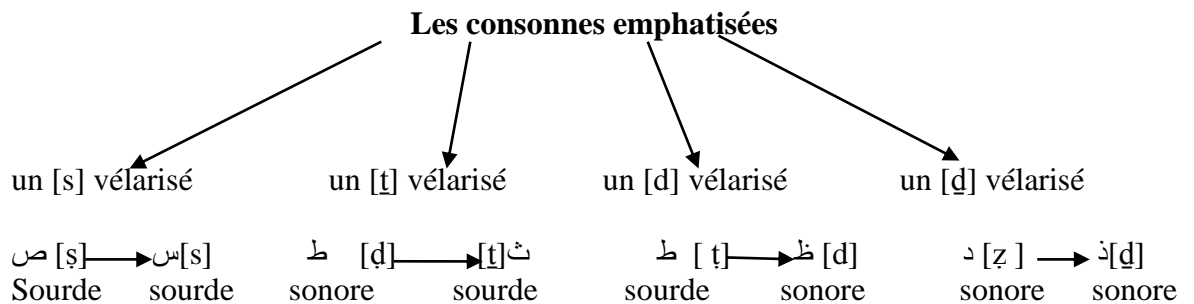
¹ Op.cit, p. 223.

² MARCAIS. P., cité dans FLEISCH.H., op.cit, p. 224.

³ Op.cit, p. 59.

de couverts [mutbaq] ou de découverts [munfatih], renvoient à la disposition de la langue comme un couvercle sur toute la surface du lieu d'articulation du phonème, en étant relevée vers la partie correspondante du palais.

Pour Sibawayhi, les phonèmes emphatiques correspondent à d'autres non emphatiques, le /t ط /serait un /d د /, le /s ص /serait un /s س /, le /z ظ /serait un /ð ذ /, et le /d ض /



Non Emphatique	س s	د d	ذ ð	ت t
Emphatique	ص ṣ ṣ̣	ض ḍ ḍ̣	ظ ḏ ḏ̣	ط ṭ ṭ̣

Tableau 4 : Les consonnes emphatiques de la langue arabe et leurs variantes non emphatiques.

En outre, David Cohen (1969) définit ce phénomène d'emphatique par un « mouvement de l'appareil phonatoire vers l'arrière, comportant une constriction pharyngale par la projection vers l'arrière de la racine de la langue qui s'infléchit et augmente ainsi le volume de la cavité buccale, »¹. Il relie le lieu d'articulation à une contraction vélaire. Or, Al-Ani² (1983) s'oppose à David Cohen en postulant qu'il s'agit de la région pharyngale et non pas vélaire. Pour lui, les consonnes pharyngalisées sont produites par la présence d'un deuxième point d'articulation au niveau du pharynx lors de la prononciation.

¹ COHEN. D., « Sur le statut phonologique de l'emphase en arabe », Word vol.25, N°1-2-3, 59-69, 1969, p. 59, disponible sur <https://www.tandfonline.com/loi/rwr20>, Consulté le 30 juillet 2015.

² AL-ANI. S.H., "The acoustical and physiological parameters, Technical Report IIB". Abstracts of 10th International Congress of Phonetic Sciences, dans Arabic, 1983.

Ce lieu et ce mode d'articulation des consonnes pharyngales et épiglottales soulèvent encore plusieurs questions aussi bien phonétiques que phonologiques. Récemment, des études portant sur l'étude physiologique des possibilités articulatoires dans la cavité pharyngale, ils ont conclu suite à l'analyse des sons consonantiques postérieures par un naso-endoscopie, que des constriction coronales de l'arabe, nommées les emphatiques possèdent, en plus de leur lieu d'articulation coronale, un second lieu produit par le recul de la partie postérieure de la langue qui se colle à l'épiglotte; cette dernière reste assez écartée de la paroi pharyngale arrière. Les résultats obtenus ont démontré que lors de l'articulation de /ص s/ par exemple, la posture de la glotte semble très similaire à celle observée lors de l'articulation de /س s/.

En revanche, ils ont observé une absence d'abduction de la partie postérieure de la glotte combinée à une légère abduction de sa partie antérieure sont enregistrées lors de l'articulation de /ط t/, où la partie de la glotte apparaît plus serrée comparée à l'articulation de /ت t/. Cette étude a démontré aussi que les emphatiques n'induisent pas de compression du sphincter aryépiglottique quoi qu'elles aient une constriction dans la cavité pharyngale. Il n'est donc pas exclu que le reculement de la langue lors de l'articulation des consonnes /ص s, ط t/ ne soit que la conséquence de cet abaissement antérieur de la langue.

Nous constatons de ces différentes définitions des nominations différentes où nous dégagons des traits phoniques distincts mais qui se connectent. De ce qui précède, il s'avère que les consonnes emphatiques sont produites par une disposition spéciale de la langue et du larynx accompagnée d'une forte tension des différents organes d'articulation. En effet, les consonnes emphatiques s'articulent en combinant plusieurs opérations articulatoires : une rétraction de la racine de la langue, un volume du pharynx rétréci, une élévation de l'os hyoïde et de l'épiglotte et une augmentation du volume de la cavité buccale.

3.3. La gémiation

La gémiation est un processus phonétique qui résulte non pas de la prononciation d'une double consonne mais il s'agit d'une consonne longue désignée par / *idgham*/ ou / *tachdid*/ ce qui engendre le renforcement de l'articulation et l'accentuation des attributs de la consonne, comme elle stimule l'allongement de la fermeture de la plosive. La gémiation en arabe est distinctive, elle permet de distinguer les mots tel que /hamam / (pigeon) et /hammam / (bain). Selon André Martinet (1970), le trait de gémiation est fréquent en arabe car

« *l'arabe classique révèle une structure qui aurait laissé attendre un affaiblissement généralisé de l'articulation consonantique : il combine en effet un accent faible et de fréquentes géminées. On y trouve bien des traces d'affaiblissement, surtout dans la série sourde "à glotte ouverte" (cf. A.M., Remarques sur le consonantisme sémitique, B.S.L., (1953), pp. 67-68) où la labiale, par exemple, s'est relâchée en [f]. Mais le système morphologico-lexical de la langue, fondé sur la permanence des racines et des schèmes, est tel qu'un laisser-aller articuloire aurait vite eu des conséquences linguistiques trop révolutionnaires pour ne pas être stoppé.* »¹

Ce processus de gémination est souvent réalisé sur une consonne ou sur une voyelle ayant le rôle d'une consonne, comme le cas des glides tel que le /ي/, et jamais sur /ل/. Dans certains cas, le son n'est pas véritablement doublé mais il prend une forme d'insistance où la durée articuloire est plus importante. Dans ce cas, il s'avère nécessaire de distinguer entre une gémination et une consonne simple suivie d'une voyelle longue. La durée de la voyelle précédant une consonne géminée diminue par rapport à une consonne simple, cette diminution peut être expliquée par une tendance du locuteur à insister sur la gémination plutôt que sur la voyelle qui la précède. C'est-à-dire, il produit cette gémination avec un seul mouvement articuloire et non pas deux successifs.

3.4. Le tanwine

La langue arabe se caractérise par un autre phénomène articuloire qui la spécifie et la distingue des autres langues aussi, qui est le tanwine. C'est un fait articuloire produit lors de l'articulation de certaines voyelles finales qui se prononcent comme si elles étaient suivies du son « n », tel que la prononciation de [kitabān – كِتَابًا], [kitābin – كِتَابٌ], [kitabun – كِتَابٌ]

3.5. La coarticulation

La coarticulation est un concept qui a intéressé les chercheurs depuis longtemps. Il constitue un concept important dans le traitement de la parole, du fait que les sons s'influencent les uns les autres et varient de façon importante avec le changement de contexte phonétique adjacent. Elle relève donc, du processus d'influence des voyelles sur les consonnes ou les consonnes sur les voyelles.

¹ MARTINET. A., *Economie des changements phonétiques, Traité de phonologie diachronique*, 3e éd., Berne, 1970, p. 132.

En l'occurrence, l'étude réalisée par Pierre Delattre (1971)¹ sur la langue arabe, a démontré l'influence des pharyngales. En premier temps, il a pris la voyelle /a/ et les 5 consonnes pharyngales dont deux /ʔ/, /h/, et les trois autres /R//x/ et /q/. Il a positionné les consonnes en position initiale suivies de trois voyelles brèves /i, u, a/, produites par un seul locuteur natif du Liban. Pierre Delattre a conclu de cette étude que le mouvement circulaire vers l'arrière et le haut des pharyngales hautes de l'arabe se retrouvait nettement dans les pharyngales hautes de l'allemand, de l'espagnol et du français.

Quant à Salem Ghazeli (1981)², l'étude qu'il a menée relève de l'étendue de la coarticulation de la consonne pharyngalisée en arabe où il a mis l'accent sur les effets des consonnes emphatiques sur les voyelles. Il a réalisé son étude en se basant sur un corpus de 76 mots et de 2 phrases produites par un seul locuteur originaire du sud de la Tunisie. L'auteur a remarqué, dès les premières analyses, les influences fortes des consonnes emphatiques sur les voyelles et les consonnes. Selon lui, toutes les voyelles subissent de fortes influences lorsqu'elles sont positionnées devant une consonne emphatique. D'après lui, cette influence se traduit par la modification des valeurs des fréquences des formants, F1 et F2 pour /i/ et /u/. Il note également que les consonnes pharyngalisées peuvent exercer des effets considérables quand elles sont au contact des voyelles brèves /i/ et /u/ par l'augmentation de la valeur de F1 et la diminution de celle de F2. Il conclut son étude en précisant que la coarticulation est causée par les articulateurs.

En outre, dans ce contexte, Mohamed Embarki (2006)³ a mené une étude acoustique sur la coarticulation bidirectionnelle dans les séquences [VCV] en arabe standard. Pour cela, il a réalisé son étude en employant un corpus de 24 mots en arabe standard, en les insérant dans un contexte symétrique ayant les formes suivantes : /iCi/, /aCa/ et /uCu/. Les consonnes choisies étaient soit des consonnes dentales et alvéolaires, soit des consonnes pharyngalisées et non pharyngalisées, produites par 8 locuteurs arabophones de sexe masculin de différentes origines dialectales (Maroc, Algérie, Libye, Soudan, Liban, Jordanie, Arabie Saoudite et Koweït). Les mesures ont été faites au milieu et à la fin de V1, ainsi qu'au début et au milieu de V2. Cette étude lui a permis de relever les valeurs moyennes de F2 pour les consonnes

¹ DELATTRE. P., « Caractéristiques pharyngales des consonnes arabes, allemandes, françaises et américaines », *Phonetica*, n°23, 129-155, 1971.

² GHAZELI. S., « La coarticulation de l'emphase en Arabe », *Arabica*, Vol.28, (2-3), .251-277, 1981.

³ EMBARKI. M., « Indices acoustique de la coarticulation bidirectionnelle dans les séquences VCV en arabe », *Actes des journées d'études sur la parole*, 2006. <https://www.Researchgate. Net>.

pharyngalisées et non-pharyngalisées chez les 8 locuteurs arabophones qui démontrent les effets de coarticulation anticipatoires et remuantes s'arrêtent avec la transition de V2 devant les consonnes non-pharyngalisées et la coarticulation est totalement dominante et n'est escompté qu'avec /i/ et /u/ en contexte pharyngalisé.

III. LES TRAITS PHONOLOGIQUES DE LA LANGUE ARABE

1. L'assimilation

En linguistique, l'assimilation désigne un phénomène par lequel deux phonèmes successives tendent à devenir identiques sous l'influence du plus fort par nature où l'un acquit le caractère distinctif de l'autre : par exemple -dt- > -tt-. En arabe, il existe deux types d'assimilation : une assimilation complète (obtenir deux phonèmes identiques) et une assimilation partielle (laisse une différence. Pour ce qui est de l'assimilation complète des consonnes juxtaposées, se manifeste dans certains cas lorsque, par exemple, la consonne latérale /l/ de l'article défini, qui devient identique à la consonne initiale du mot si elle est l'une des lettres dites *al-Hurufšamsiyya* الحروف الشمسية (lettres solaires), contrairement aux lettres dites consonnes *al-Huruf qamariyya* القمرية الحروف (lettres lunaires) où cette assimilation n'est pas réalisée.

L'assimilation de la lettre /l/ de l'article défini peut être expliquée par la règle suivante :

- la lettre /l/ de l'article défini est assimilée à la consonne qui suit si celle-ci est solaire par exemple dans les mots alšuruq (l'aurore) et albahr (la mer) la consonne /l/ s'assimile par rapport à la consonne qui la suit :

- /al+šuruq(-u)/ → ?aš-šuruq(-u)/ et non pas */?al-šuruq(-u)/ .

- /al+bahr(-u)/ → /?al-bahr(-u)/ et non pas */?ab-bhr(-u)/ .

Nous distinguons aussi un autre type d'assimilations nommé *assimilation par contact*. Dans cette optique, les grammairiens prennent le cas de l'assimilation ou non du « l » de l'article à la lettre ج *jim* 'j'. Quand le ج est prononcé comme une chuintante sonore [j] (considérée aussi comme une lettre de frontière entre lettre solaire et lunaire) elle n'assimile pas le « l » de l'article en arabe standard, par contre nous relevons qu'il l'assimile dans la plupart des dialectes. Jean Cantineau (1960) signale que l'assimilation de l'article est une réalisation qui

touche énormément les parlers du Machrek que ceux du Maghreb, le cas par exemple du mot la montagne = « *eg-gabel* ».

Toutefois, Philippe Marçais (1933) signale que l'assimilation n'est obligatoire que si le /j/ est l'élément initial d'un complexe consonantique : par exemple /*ej-jbal*/ (la montagne), par contre, quand le /j/ est le phonème initiale d'un mot déterminé est suivi d'une voyelle, l'assimilation du « l » de l'article devient facultative, par exemple, /*ej-jar*/par opposition à /*el-jar*/. En plus de l'article, l'assimilation de la lettre « ġîm » se produit quand un mot contient un ġîm et une des sifflantes s, z, š ou la chuintante š. d'où le nom d'Alger [*ed-dzâir*] qui à l'origine [*al-ğazâ'ir*].

2. La métathèse

C'est un processus phonologique très important en langue arabe. Il s'agit d'un phénomène par lequel deux phonèmes échangent leur place à l'intérieur d'une racine d'un mot, on dit aussi qu'il y a interversion. En d'autres termes, c'est l'action qui fournit des réalisations relativement importantes dont les permutations des consonnes. Par exemple, le nom du soleil شمس [*šems*] a continué en arabe dialectal la suite de ses métamorphoses où il est prononcé par métathèse de chuintement, la forme سمش [*semš*].

3. L'épenthèse

Selon la tradition de la grammaire arabe, la présence de trois consonnes successives sans voyelle est inadmissible dans le système phonologique. Afin d'éviter ce regroupement, lorsqu'un mot se termine par deux consonnes est automatiquement suivi par un autre mot ou un suffixe commençant par une consonne, et vice-versa. Dans ce cas, la voyelle haute brève [i] est insérée à la jonction, autrement dit à la fin du premier mot. Cette opération consiste à insérer une voyelle entre les consonnes. Cette voyelle est alors appelée voyelle d'*anaptyxe* et sa résonance n'est pas aussi clairement que les autres voyelles. La règle d'épenthèse en langue arabe peut être représentée comme suit :

- C+CC = Cv = CC ?nhazam (il a perdu) arabe standard
- CC+C=CCv = C nhazem (il a perdu) arabe dialectal

L'épenthèse survenant ici n'est pas vraiment une conséquence des séquences de consonnes, mais plutôt de la syllabation des consonnes, la voyelle épenthétique survient

après la première consonne en arabe standard, alors qu'en arabe dialectal, elle intervient après la deuxième consonne.

4. L'élision

L'élision en langue arabe touche beaucoup plus la variété dialectale que l'arabe standard. Ce sont les hautes voyelles brèves /i/ et /u/ qui sont souvent élidés dans des syllabes ouvertes médianes au sein d'une phrase dans l'arabe dialectal. Cette élision est produite lorsque :

- un suffixe commençant par une voyelle est relié à un mot dont la dernière syllabe est du type / CiC / ou / CuC / et l'avant-dernière syllabe est ouverte, alors le /i/ ou /u/ de la dernière syllabe est presque souvent constamment élidé. Par exemple: /kaatib/ 'un écrivain' → /katb-a/ (une écrivaine).
- les voyelles /i/ et /u/ se trouvant dans une syllabe courte et atone alors elles sont élidées si cette syllabe devient médiane dans phrase, et que le mot précédent ou le préfixe se termine par une voyelle. Par exemple : /kitaab/ (un livre) → /haḍaktaab/.

Cette élision peut être relevée aussi au niveau de l'arrêt glottal à la fin d'un mot en arabe standard ou ce fait sera élidé en arabe dialectal. Par exemple dans le mot *samaa?*-(un) (ciel) ou *faʔr*-(un) (souris) la glottale finale /ʔ/est supprimée en arabe dialectal où nous obtenons /sama/ ou /faar/, alors que la glottale fait partie de la coda de la syllabe. Ce phénomène phonologique s'explique par le fait que l'arrêt glottal devient similaire à la voyelle précédente si les deux se rencontrent à la fin d'une syllabe.

5. Le raccourcissement

Le raccourcissement désigne le fait qu'une voyelle longue ne reste pas longue dans une syllabe fermée dans la mesure où les voyelles longues sont interdites dans les syllabes fermées. Il s'agit d'une voyelle extra-longue qui devient longue et qu'une voyelle longue en devient une courte dans une syllabe fermée. Par exemple : /(?i)htajaj(-a) (a contesté) → (?i)htaajj(-a) → (?i)htajj(-a)/.

IV. LA PROSODIE

La prosodie est un fait linguistique qui recouvre plusieurs phénomènes qui relèvent de la voix et qui s'étend au-delà du phonème : l'accent, la syllabe, le rythme, le ton, l'intonation, le débit, etc. Dans la littérature linguistique, la prosodie peut être analysée au

niveau phonologique comme au niveau phonétique. C'est-à-dire, elle peut être relevée, d'une part, de la substance ou de la forme sonore, et d'autre part du contenu ou de la signification corrélée. Au niveau phonétique, la prosodie relève de l'étude des aspects physiques, comme elle désigne tous les phénomènes liés à la variation des différents paramètres de hauteur, d'intensité et de durée de son, ce qui renvoie à la perception de l'intonation des phrases, de l'accentuation et du rythme.

En effet, il s'agit des faits suprasegmentaux par opposition aux faits segmentaux corrélés à la production des phonèmes de la langue. Albert Di Cristo (2000) définit la prosodie comme suit :

« La prosodie (ou la prosodologie) est une branche de la linguistique consacrée à la description (aspect phonétique) et à la représentation formelle (aspect phonologique) des éléments de l'expression orale tels que les accents, les tons, l'intonation et la quantité, dont la manifestation concrète dans la production de la parole, est associée aux variations de la fréquence fondamentale (F0), de la durée et de l'intensité (paramètres prosodiques physiques). Ces variations étant perçues par l'auditeur comme des changements de hauteur (ou de mélodie), de longueur et de sonie (paramètres prosodiques subjectifs). »¹

Cette définition nous oriente dans la conception définitoire de la prosodie qui prend en charge les différents paramètres de la fonctionnalité de la chaîne sonore. En effet, les différentes études théoriques et descriptives perçoivent la prosodie comme étant un cadre de description, d'identification et de reconnaissance de l'accentuation (structuration métrique) et de l'intonation (mélodie) des différentes représentations phonologiques d'un énoncé formées en une structure hiérarchique de constituants dans la mesure où les différentes langues du monde exhibent des structurations prosodiques divergentes au niveau de l'énoncé voire de la syllabe jusqu'à l'énoncé.

1. La syllabe

1.1. Définition

Selon les différentes théories en phonétique et en phonologie, la syllabe relève de trois domaines : acoustique, articulatoire et fonctionnel. Alexandre Rosetti (1963) définit la syllabe selon une conception acoustique en énonçant que « *La syllabe est formée par la*

¹ DI CRISTO. A., « Interpréter la prosodie ». *Actes des XXIII èmes Journées d'Etudes sur La Parole*, 13–29, 2000, p. 13.

croissance et la décroissance de l'intensité d'un ou de plusieurs sons qui entrent dans la constitution de la syllabe. »¹. Une structure qu'il évoque en précisant que la voyelle est le noyau de la syllabe : « *La syllabe est constituée essentiellement par une poussée d'air [...] on distingue dans la syllabe une partie culminante, suivie d'une partie non-culminante, la partie culminante étant formée par une voyelle.* »². Cette focalisation sur la voyelle n'est pas aussi structurante pour Laurence Labrune (2005) qui définit la syllabe en la reliant à la production musculaire. « *La production d'une syllabe correspond d'abord à une tension des muscles de l'appareil phonatoire, suivie d'une détente [...] le débit d'air est plus important à chaque scansion syllabique, et une syllabe peut être articulée en seul mouvement respiratoire.* »³

Dans ces propos nous pouvons dire que Laurence Labrune rejoint Georges Straka (1979)⁴, qui relie la syllabe à l'énergie articulatoire selon sa position dans la syllabe. Il distingue à l'intérieur d'un mot deux positions : une position forte et une autre faible, et en particulier, les consonnes qui les relient principalement à l'effort musculaire et expiratoire à la fois, quand elles sont au milieu de chacune des syllabes. Pour lui, la position initiale dans la syllabe est considérée comme la plus forte, car elle correspond au déclenchement de l'effort musculaire et expiratoire. Quant aux voyelles et aux consonnes qui se situent au centre de la syllabe, elles sont caractérisées par une énergie articulatoire forte et stable. Pour la position finale, la syllabe est perçue comme faible au point de vue musculaire et expiratoire.

Par ailleurs, Maurice Grammont (1933) distingue la syllabe phonétique de la syllabe phonologique, en postulant que :

« Les phonèmes à tension croissante se suivent par ordre décroissant, c'est-à-dire que, jusqu'au point vocalique, les organes phonateurs s'écartent de plus en plus, et que, à partir du point vocalique, ils se suivent par ordre d'aperture décroissante [...]. La syllabe phonologique se compose de deux parties, une partie montante et une partie descendante. Dans la partie montante, les phonèmes sont tous à tension croissante et

¹ ROSETTI. A., *Sur la théorie de la syllabe*. La Hague : Mouton, 1963, p. 13.

² Ibid, p. 16.

³ LABRUNE. L., « Autour de la syllabe : les constituants prosodiques mineurs en phonologie », dans *Phonétique et phonologie, approches contemporaines*, N. Nguyen, S. Wauquiers, J. Durand (éds), Hermès, 95-116, 2005, p. 96.

⁴ STRAKA. G., *Les sons et les mots : choix d'études de phonétique et de linguistique*, Klincksieck, 1979, pp. 217-218.

le degré d'aperture augmente de l'un à l'autre; dans la partie descendante, c'est en tous points le contraire.»¹

Cette opération phonologique de la syllabe indiquée par Grammont ne peut s'effectuer que grâce à la composante phonétique de la syllabe. En effet, la production des mouvements physiques des phonèmes s'effectue par un effort physiologique des organes. Yohann Meynadier (2001) affirme, dans son article sur la syllabe phonétique et phonologique, qu'

« avec une tension croissante pour les consonnes prévoicaliques ou décroissante pour les postvoicaliques... Cette variation de la tension articuloire permettrait le marquage phonétique de la syllabe notamment pour les séquences de phonèmes d'apertures identiques.»²

Cependant, selon d'autres études phonologiques, la syllabe est considérée comme une unité segmentale ou suprasegmentale. Dans ce contexte, nous tenons en compte deux théories fondamentales élaborées par Yohann Meynadier (2001) :

- la première considère la chaîne parlée comme une unité composée d'unités phonologiques plus étendue que le phonème, organisées telle qu'une suite de séquences. « Dans cette optique, la syllabe est donc une séquence de segments chronologiquement ordonnés et délimitée par des frontières.»³
- la seconde est basée sur la notion multilinéaire de la phonologie où Chaque unité possède ses propres caractéristiques tout en étant le domaine de phénomènes phonologiques ou phonétiques particuliers. « La syllabe est considérée comme une unité phonologique ayant une structure interne et appartenant à la structure hiérarchisée en constituants phonologiquement déterminés.»⁴

Ces deux idées s'inscrivent dans l'évolution théorique générale de la phonologie où nous constatons que l'auteur passe d'une analyse linéaire à une analyse multilinéaire dans la détermination de la syllabe. En effet, Yohann Meynadier (2001) ajoute que :

¹ GRAMMONT. M., *Traité de phonétique avec 179 figures dans le texte*, Librairie Delagrave, Paris, France, 1933, pp. 99-100.

² MEYNADIER, Y., « La syllabe phonétique et phonologique : une introduction », *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage*, vol. 20, pp. 91-148, 2001, p. 99.

³ Ibid, p. 102-103.

⁴ Ibid, p. 103.

« L'existence d'une unité phonologique telle que le phonème, la syllabe est indépendamment justifiée par un certain nombre de phénomènes phonologiques généraux. Elle apparaît comme un domaine délimité de régularités phonologiques particulières segmentales et suprasegmentales. »¹

Cette définition s'oppose à l'ensemble des théories post-généralistes qui déterminent l'unité syllabique telle qu'elle est développée par Chomsky et Halle(1973)² et à la domination complète des matrices de traits descriptifs (c'est-à-dire d'éléments constituants des phonèmes) qui se sont trouvées confrontées à la détermination de la syllabe du point de vue de :

- limite de ses frontières ;
- compréhension de sa structure interne et les liens entre les positions syllabiques et les segments qui s'y actualisent ;
- d'établir les relations entre les syllabes dans le cadre de la resyllabation à l'intérieur du mot.

Ces mêmes points ont été abordés dans les propositions des diverses théories phonologiques qui traitent la syllabe en arabe. La notion de syllabe désigne le mot /maqta'/ en arabe, ce qui nous renvoie à la métrique de la poésie / 'uru :d / qui met en opposition les syllabes brèves (légères) de type CV et les syllabes longues (lourdes) de type CVV ou CVC. A cet égard, André Roman rapporte :

« En arabe l'opposition canonique de quantité, avérée par la poésie, est l'opposition « U » vs « UU ». En effet, le système syllabique de l'arabe ne comprend que les deux seules syllabes / CV/, d'une more (V) et / CVC/, de deux mores (VV), constituent des syllabes anormales ainsi produites par un conditionnement phonétique ou syntaxique. »³

Autrement dit, la syllabe pour lui est constituée d'une more et de pieds où chaque pied se compose d'un noyau de deux consonnes. La structure métrique de la langue arabe est conçue d'une manière fondamentalement quantitative où la syllabe peut être ouverte (Cv, ḥarf mutaḥarrik, « consonne (ou glide) voyellée ») ou fermée (CvC ou CV, ḥarf mutaḥarrik + sākin = « consonne voyellée » + « consonne non voyellée » ou « consonne » +

¹ Ibid, p. 107.

² CHOMSKY, N. & HALLE. M., *Principes de phonologie générative*, Paris : Editions du Seuil, 1973.

³ Op. Cit, p. 8.

« voyelle longue » (ou « glide non voyellé ») qui renvoient à la notion de syllabe brève et syllabe longue.

1.2. La structure syllabique

Les études sur la structure syllabique en arabe sont restreintes car la grammaire arabe n'a pas donné d'importance ni à la syllabe ni à son architecture. Abderrahmane Hadj-Salah (1971) avance qu' :

« en fait, les arabes ont bien conçu l'idée de syllabe mais en tant que monosyllabe seulement. C'est-à-dire en tant que position phonétique minimale prononcée séparément. Les seules interruptions perceptibles sont celles de l'arrêt momentané de l'air phonateur provoqué par l'impulsion d'un phonème le soukoun des hurûf. Or, c'est précisément à cet endroit-là que peut se faire la coupure de la chaîne parlée. Il ne peut donc se produire de « vraie syllabe » telle que l'appréhendée Stetson, qu'entre deux soukoun suivis, l'un et l'autre, d'un « waqf » (pause), c'est-à-dire entre les deux segments implorifs s'achevant sur un relâchement de la tension musculaire.¹

La syllabe en Arabe commence toujours par une consonne et une seule. Elle peut se terminer par une voyelle (syllabe ouverte) ou par une consonne (syllabe fermée). Ce qui exclut l'idée que nous pouvons avoir une syllabe à l'initiale constituée de plus de deux consonnes. Il existe en langue arabe cinq types d'architecture syllabique :

- 1- la syllabe CV = /fi/ (dans)
- 2- la syllabe CVV = /lii/ (à moi)
- 3- la syllabe CVC = /qit/ (chat)
- 4- la syllabe CVVC = / maa ?/ (eau)
- 5- la syllabe CVCC = /bahr/ (mer)

Par ailleurs, certaines études admettent l'existence d'un sixième type dont la structure est CVVCC, une syllabe qui ne pourrait apparaître qu'en position finale, en forme pausale et à la condition que les deux consonnes finales soient identiques ; ce qui renvoie à la consonne géminée qui est en réalité qu'une seule et unique consonne. En principe, si deux consonnes se suivent à l'intérieur du mot, la première appartiendra à la syllabe précédente et la seconde

¹ HADJ-SALAH.A., « La notion de la syllabe et la théorie cinéto-impulsionnelles des phonéticiens arabes », *Al-lissaniyyât* (1), Université d'Alger, 63-83, 1971, p. 72.

à la suivante. En arabe, les quatre premiers types de syllabes sont produits souvent à l'initiale, au milieu et à la fin de mot. La structure la plus fréquente étant le type CV. Le cinquième type ne se produit qu'à la fin de mot ou en isolé. Ces différentes structures sont totalement différentes de celle des dialectes, ou un grand nombre d'autres combinaisons est possible.

Selon les différentes théories, la structure de la syllabe s'analyse en deux composantes fondamentales : l'attaque suivie d'une rime obligatoire. Le noyau est la partie la plus importante de la structure de la syllabe ; la coda est constituée de toutes les consonnes suivies d'une voyelle. La rime est parfois appelée le noyau, c'est-à-dire la voyelle nucléaire située au sommet de la syllabe. Ces corrélations sont présentées dans la figure suivante :

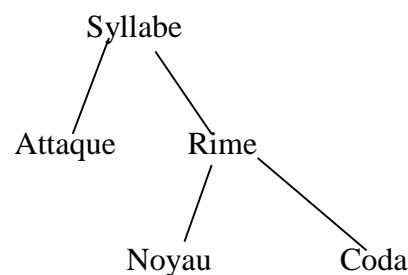


Figure 4 : structure de la syllabe

Quant à la longueur et le poids de la syllabe, deux types de syllabe à distinguer, la syllabe légère (CVC) et la syllabe lourde (CVCV). En effet, la syllabe légère est celle dont la rime est composée d'un noyau constitué d'une voyelle brève suivie d'une consonne, alors que la syllabe lourde est celle dont la structure de la rime peut prendre les formes suivantes :

- une voyelle longue, avec ou sans coda.
- une voyelle brève avec une coda composée de deux ou plusieurs syllabes.
- une voyelle courte suivie par au moins une consonne.

1.3. L'architecture syllabique de l'arabe standard

Selon les grammairiens classiques arabes, les syllabes de l'arabe commencent nécessairement par une consonne et une seule. Salman Al-Ani (2008)¹ explique que

¹ Al-ani. S.H., "Phonetics", *Encyclopedia of Arabic for language and Linguistics*, Versteegh et al (éds), vol. 3, Brill, 593-603, 2008.

l'architecture de la structure syllabique de la langue arabe se compose de six types de syllabes : [Cv], [CvC], [Cv:] [Cv:C], [CvCC] et [Cv:CC], classées elles-mêmes en sous-groupes. Ces structures peuvent, par ailleurs prendre la forme de syllabes ouvertes ou fermées. Si on s'intéresse à la fréquence de leur occurrence, les types de syllabes [Cv], [CvC] et [Cv:] sont les plus utilisées dans la structuration des mots et des phrases en arabe. Selon la conception métrique, Mc Carthy (1979) perçoit la structure syllabique des syllabes légères et lourdes de la langue arabe autrement :

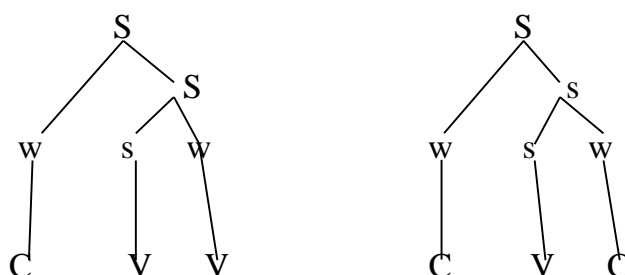


Figure 5 : Représentations des syllabes lourdes de type CVV et CVC de la langue arabe selon Mc Carthy, (1979 : 453-454)¹

Selon ce modèle, la syllabe lourde peut être envisagée en deux formes, constituée d'une attaque que représente la consonne et d'une rime composée de noyau et de coda comportant une voyelle dans la mesure où le segment peut être une voyelle ou une consonne selon le type de la syllabe. Selon ce modèle, le 'S' renvoie à la syllabe et les « s, v » renvoient aux nœuds prosodiques forts et faibles. Ce poids prosodique, est indiqué par la rime qui est l'unité la plus forte par rapport à l'attaque qui est lui-même plus que la coda. Le tableau suivant, explique les types de syllabe en arabe standard :

Structure syllabique	Syllabes libres	Structure syllabique	Syllabes conditionnées
CV	/FI/	CVVC	/Ka : n/
CVV	/Laa/	CVGC	/kayl/
CVC	/qit/	CVCC	/ħajm/

Tableau 5 : les sous types de la structure syllabique de la langue arabe

¹ Op.cit, pp. 453-454.

Le tableau ci-dessus montre que la voyelle est représentative dans la syllabe de la langue arabe, comme elle est toujours précédée d'une consonne dans la mesure où la langue arabe interdit la structure /V/ ou /VC/. Selon Djamel-eddine Kouloughli (1986)¹, dans la séquence CVV, la voyelle longue, le cas de la « hamza » dans l'exemple présenté, exprime l'absence du rapport entre voyelle en tant qu'attaque et la consonne coda. En ce qui concerne les glides (G), sont des unités ayant une fonction d'agent de corrélation entre V et C dans la mesure où la structure CVG est soumise à la fonction de la V.

Par ailleurs, d'autres études ont appréhendé la structure syllabique non pas par rapport à son architecture, mais selon la sonorité produite en mettant en exergue les chaînes phonotactiques déterminant l'occurrence et la non-occurrence des suites consonantiques en début et en fin de mot. Cet angle a été étudié par George Bohas (1986)², où il a effectué son étude non pas sur l'arabe standard mais sur le parler de Damas. Cette étude a démontré que dans ce parler la structure syllabique est reliée au processus d'épenthèse où la structure de type [CVCC] se réalise obligatoirement comme suit : [CVC əC], ce qui explique que l'insertion d'une voyelle à l'intérieur de la séquence structurale du type / CVC1C2 / est soumise aux règles de sonorité dans la mesure où la sonorité de C1 soit inférieure à celle de C2. La voyelle [ə] est considérée en arabe comme un son furtif qui assure à une consonne non vocalisée qu'elle soit facile à prononcer.

Néanmoins, la validité de ce processus de sonorité dans le phénomène de syllabation a été soulevé par Thami Benkirane (1982) qui a affirmé que « *la hiérarchie de sonorité ne serait pas un facteur décisif pour déterminer la place d'une frontière syllabique.* »³ Il constate en analysant une multitude de combinaison syllabique du parler marocain que l'insertion de la voyelle [ə] est facultative et non pas obligatoire, comme il avance aussi qu'il n'y a pas de contraintes phonotactiques lorsqu'il y a une séquence consonantique en position initiale où la consonne initiale est suivie d'une consonne de moindre sonorité, tel que [nta] toi, [rtila] araignée, le principe de sonorité est pertinent. Farouk Bouhadiba, (1988)⁴, en appliquant le même principe, explique que le recours à ce principe est engendré par le

¹ Op. cit

² BOHAS. G., « Sonorité et structure syllabique dans le parler de Damas », *Arabica* (33), Editions Brill, 199-215, 1986.

³ BENKIRANE. T., « Durée, prosodie et syllabation en Arabe Marocain », *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix* (8), 49- 83, 1982, p. 45.

⁴ Op. Cit, p. 202.

processus d'assimilation, le processus de gémination ou le processus d'affixation (combinaison de stems (forme canonique en arabe) aux affixes).

2. L'accent

Ces dernières années, la notion de l'accent a pris de l'ampleur dans les différentes recherches en linguistique de la langue arabe du fait qu'elle présente actuellement le noyau des travaux en phonétique et en phonologie. En effet, l'intérêt porté à ce concept ne se limite pas aux différentes descriptions synchronique ou diachronique du phonétisme d'une langue. Son extension nous la relevons dans différents domaines de la recherche, en informatique par exemple, en intelligence artificielle, tous les domaines où la voix humaine intrigue. En effet, nous apercevons un intérêt fulgurant pour les analyses acoustiques et perceptives de l'accent en arabe, domaine de la phonologie multilinéaire où différentes théories ont émergé que nous frelons, en l'occurrence la théorie standard (Broselow, 1979), la phonologie déclarative (Angoujard, 1979) et la théorie métrique (McCarthy, 1979) et (Hayes, 1995).

2.1. L'accent : élément phonétique

L'accent comme élément phonétique renvoie à la prononciation, à l'articulation de certains traits phoniques. Selon cette optique, Bernard Harmegnies (1997) définit l'accent selon deux visions, une première énoncée comme suit :

« Dans un premier temps l'accent renvoie au domaine de la phonétique et de la phonologie et concerne la prépondérance relative donnée par le locuteur à un segment de la chaîne parlée (accent tonique). Les paramètres qui tendent à varier sont l'intensité (amplitude), la hauteur (fréquence fondamentale) et la longueur (durée) qui peuvent ainsi contribuer à la mise en relief de traits distinctifs au niveau d'une accentuation. »¹

En effet, toutes les langues se caractérisent par des variations dues soit aux différents éléments énoncés par l'auteur corrélés au type syntaxique, lexical, énonciatif, soit dues à la production phonique, car nous ne parlons pas de la même manière dans les différentes situations de communication ; une hétérogénéité socio-langagière se manifeste en fonction d'une norme standard.

¹ HARMEGNIES. B., « Accent » dans *Sociolinguistique – Concepts de base*, Mardaga, Sprimont, pp.9-12, 1997.

De cette définition, nous pouvons dire que l'accent selon ses caractéristiques est considéré comme un élément distinctif dont la fonction est multiple selon les langues. Par exemple, il a une fonction distinctive dans certaines langues, tel que l'anglais ou l'italien où l'accent est libre, dans la mesure où il signale des différences de sens. Une autre fonction est à distinguer par l'accent, la fonction démarcative. Celle-ci démarque et délimite les mots ou les groupes de mots dans la chaîne parlée. Cette fonction démarcative de l'accent relève de trois niveaux : rythmique, syntaxique et même pragmatique où l'accent à ce niveau a une charge informative.

Pour ce qui est de l'accent en langue arabe, il a été longtemps ignoré par les différentes études linguistiques à cause de la diversité linguistique où la majorité des études sur l'accent relève des recherches portant sur les dialectes. Pour Jean Cantineau (1936) :

« l'accent a été un élément tout à fait secondaire accessoire de la langue ancienne. Il n'a joué aucun rôle morphologique ... aucun rôle rythmique : les théoriciens du vers ne lui font aucune place. Ce qui domine le système de la langue c'est la quantité qui joue un rôle à la fois morphologique et rythmique. »¹

C'est pourquoi, l'intérêt est porté à la métrique quantitative de l'accent, d'une part, et d'autre part, du fait que ce ne sont pas les formes qui constitueraient les unités accentuelles, mais les "pieds métriques" dont le dernier pied porte la rime. Il ajoute que l'accent n'a aucune influence sur la structure syllabique, et les voyelles accentuées sont toujours les voyelles longues qui sous l'influence de l'accentuation deviennent plus longues. Alors qu'en situation inaccentuée en syllabe ouverte, celles-ci sont aussi longues que les voyelles brèves accentuées. Or, Jean Lecerf (1969) critique ce que Jean Cantineau a avancé, en postulant que :

« l'accent peut être plus au moins marqué dans certains parlars sédentaire, que dans tous les cas il exerce parfois de profondes influences sur la structure syllabique, enfin que pour la région syrienne, la Palestine, le Hauran, aussi bien qu'en Irak, on le décèle, soit à l'audition, soit par ses effets, presque toujours à la place qu'on lui attribue dans l'arabe classique. »²

¹ CANTINEAU. J., « Sur quelques parlars de nomades arabes d'Orient » (II), *AIEO*, (3), 119-137, 1936, p. 128.

² LECERF. J., « Structure syllabique en arabe de Bagdad et accent de moten arabe oriental », *Word*, 25 : 1-3, 160-179, 1969, DOI: 10.1080/00437956.1969.11435566. p. 169. Consulté le 12 décembre 2014.

A ce sujet, l'auteur perçoit que l'accent est un élément constitutif des différents parlers, comme il a toujours un impact sur l'évolution de la structure syllabique qui se rapporte au rythme quantitatif de la phrase. Pour lui, Ce qui distingue l'accent des dialectes arabes et de l'arabe classique se limite à la place de l'accent où souvent celui-ci repose sur la dernière syllabe si celle-ci est longue et renforcée. Autrement, l'accent recule jusqu'à la rencontre d'une syllabe fermée, longue ou renforcée, si ce n'est pas le cas, faute de quoi, il marque la syllabe initiale.

En revanche, Emanuel Mattsson résume tous les cas d'accentuation qui pourraient s'appliquer à l'arabe classique :

« l'accent principal porte sur la première syllabe longue comptée d'arrière en avant. Si une telle syllabe fait défaut, l'accent se reporte sur la première syllabe du mot. On ne considère pas comme syllabe longue une syllabe finale formée d'une voyelle brève +une consonne brève. »¹

Autrement dit, toute syllabe finale quand elle est doublement fermée ou fermée par une voyelle longue, reçoit l'accent. Mais ces cas ne se produisent pas en arabe classique sauf dans les formes pausales, ils marquent beaucoup plus les dialectes où l'accent de mot se définit à partir de la structure syllabique.

Par ailleurs, Farouk Bouhadiba (1988)², dans son étude sur le parler d'Oran a relevé les traits d'accentuations suivants :

- Lorsque la syllabe est surlourde l'accent est placé en finale, le cas de :
/maasabag**atf**/ > [ma :sbagtʃ], /ʃaaf**uuh**/ > [ʃa :fuh].
- Lorsque la syllabe est lourde l'accent est placé sur la pénultième, le cas de :
/s**ab**agtu/ > [sabagtu].
- Lorsque la syllabe est légère l'accent porte sur l'antépénultième, le cas de :
/s**ab**agu/ > [sabagu].
- Lorsque le mot est monosyllabique l'accent porte sur le mot.

Selon ces distinctions, nous pouvons dire que l'accent dans le parler oranais est un accent d'intensité, faiblement marqué. Nous constatons aussi que le placement de l'accent varie selon la nature de la syllabe. Selon les résultats de cette étude, l'auteur affirme que les parlers

¹ MATTSSON.E., cité par LECERF. F., 1969, p. 17.

² Op. Cit, p. 221.

algériens se caractérisent par la fréquence des structures syllabiques fermées et sur fermées de type CCVC ou CVCC où les voyelles brèves sont réduites en syllabes inaccentuées en optimisant la voyelle centrale / ə / sous l'effet de l'imaala qui détermine l'accentuation.

Par ailleurs, Catherine Taine-Cheikh (1997) perçoit que l'accent est relié au timbre vocalique. Elle avance qu'

*« on peut considérer que dans l'ensemble des dialectes, le devenir des voyelles repose sur la prosodie et la répartition en pieds, maximalement binaires, associant deux syllabes faibles ou une syllabe faible à une syllabe forte. Même dans cette optique, l'accentuation continue à moins compter que la nature de la syllabe, voire du timbre vocalique. Pour une structure syllabique donnée, on peut donc dire que les trois principes d'accentuations (automaticité, mobilité, non pertinence) restent globalement valables».*¹

Cette divergence de perception de l'accent corrobore la situation sociolinguistique de la langue arabe, une divergence de parlers où chaque variété possède ses propres règles phonétiques et phonologiques et des principes d'accentuations qui lui sont propres, ce qui ne facilite pas de fixer des règles d'accentuation uniformes applicables à l'arabe standard (Bohas & kouloughli (1981)).

En effet, selon les différentes définitions de l'accent nous mettons l'accent sur celle d'El-Ani (1979) qui distingue trois niveaux d'accent qui caractérisent la langue arabe que nous considérons comme définition englobant toutes les propositions : le premier niveau renvoie à l'accent primaire qui est l'accent du mot, le second niveau est l'accent secondaire qui désigne l'accent qui se place sur les mots plurisyllabiques, ayant une fonction distincte par rapport à l'accent primaire. Quant au troisième niveau, il s'agit d'un accent qui se positionne au niveau des syllabes inaccentuées. Nous constatons que l'auteur transcrit l'accent en fonction de la structure syllabique du mot, c'est-à-dire l'accent du mot.

Par ailleurs, l'accent a été perçu sous une autre optique où son aspect acoustique a pris de l'ampleur dans les recherches récentes. Au cours de celles-ci, Yamina Belkaid (1984), dans l'étude instrumentale qu'elle a menée sur les voyelles de l'arabe littéraire moderne, a conclu que la durée vocalique n'affecte pas l'accent, mais celle-ci est produite par un pic d'intensité, dans la mesure où « la fréquence fondamentale est le paramètre le

¹ TAINE-CHEIKH. C., « Les emprunts au berbère Zénaga : un sous-système vocalique du Hassaniyya », *MAS-GELLAS*, nouvelle série (8), 94-142, 1997, p. 103.

*plus pertinent pour la perception de l'accent lexical en arabe et la durée, le facteur moins pertinent.»*¹. Autrement dit, l'accent est conditionné par une augmentation d'intensité produite par une intense énergie qui rend la syllabe accentuée plus marquée par rapport aux autres syllabes atones.

En termes de cette divergence de points de vue, nous retenons que l'accent est fixe en arabe standard par rapport à l'arabe dialectal marqué par un accent dynamique à cause des processus d'insertion et d'effacement vocalique. Cet accent est déterminé par le facteur de hauteur d'une part et d'autre part par la quantité vocalique du fait que l'accent se place souvent au niveau des syllabes lourdes du mot où le pied et le more sont considérés comme des unités de perception.

2.2. L'accent : facteur de structuration identitaire

Dans la seconde vision évoquée par Bernard Harmegnies (1997) l'accent est envisagé comme un marqueur d'appartenance communautaire, régionale et même sociale (rurale, aristocratique, sédentaire, montagnard, ...). La perception de l'accent induit tout un processus représentationnel permettant l'identification du locuteur en discours (Médéric Gasquet-Cyrus, 2010)² ; celui-là use de cet accent de manière consciente ou inconsciente de telle façon qu'il révèle un ensemble d'indices identitaires permettant non seulement de caractériser un locuteur dans sa pratique sociale mais aussi représentatif d'une communauté. Selon cette perception, l'accent devient aussi un signe d'altérité du fait que la hiérarchie sociale se manifeste à travers l'accent. Dans ce cas, nous déduisons que l'accent est perçu comme un corrélat entre le moi et l'autre où la pratique d'accent est un marqueur d'altérité dans la mesure où la perception de la différence par l'autre n'est pas prise comme un facteur de distinction et de discrimination sociale. L'accent est donc considéré comme une représentation prescriptive.

Pour Jacqueline Billiez et Agnès Millet (2001)³, l'accent est en outre identifié comme un élément de construction identitaire du moment où les pratiques discursives induisent la

¹ BELKAID. Y., « Les voyelles de l'arabe littéraire moderne : analyse spectrographique », *Travaux de l'institut de phonétique de Strasbourg*, n°16, 217-240, 1984, p. 235.

² GASQUET-CYRUS. M., « L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun ? » Dans *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Lambert-Lucas éditions, Limoges, pp.179-189, 2010.

³ BILLIEZ.J. et MILLET. A., « Représentations sociales : trajets théoriques et ethnologiques » dans *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Essais Didier, ENSLSH, pp. 31-49, 2001.

catégorisation sociale où une pratique normée est sans accent alors qu'une pratique non-normée est avec accent. Les manifestations de l'accent sont donc des représentations car la perception de l'accent est confrontée à l'appréciation / dépréciation, à la connaissance / reconnaissance, à l'évaluation / réévaluation, à l'approbation / désapprobation où les locuteurs montrent leurs intérêts et leurs présupposées.

3. Le rythme

Considéré en tant que trait prosodique, le rythme est évoqué, selon Brigitte Zellner 1998¹, sous les différentes notions représentant les fondements théoriques du rythme ; elle les structure selon le processus de production et de perception : l'ordre, la régularité, l'accentuation, le regroupement et la hiérarchie. Ces facteurs, par la suite nous allons apercevoir qu'ils sont les caractéristiques d'identification et de distinction de rythme.

Selon les théories phonologiques, la parole est une structure phonologique rythmée que ce soit au niveau de la syllabe du mot, de syntagme (s) groupé (s) en syntagme (s) intonatif (s) en se combinant. Ils forment la phrase. En phonétique, le rythme est déterminé par deux facteurs fondamentaux : l'accentuation et la durée, car les structures de la production langagière sont fondées sur une essence rythmique. Abercrombie (1967)² certifie que toutes les langues se déterminent par une catégorie rythmique, qu'elles soient « *langue à rythmicité accentuelle* » (stress-timed) ou « *langue à rythmicité syllabique* » (syllable – timed).

D'ailleurs, il est souhaitable de savoir que les langues à rythmicité accentuelle se déterminent par des pulsations pulmonaires au niveau de chaque accent réalisé, bien que les langues à rythmicité syllabique, les pulsations pulmonaires synchronisent la syllabe, lors de la production. En effet, les différences rythmiques entre les langues sont dues, selon Dauer (1983/1987)³ à des attributs phonologiques assurant la classification, en particulier l'importance de l'accent ; la simplicité / la complexité des structures syllabiques, et la présence / l'absence de réduction vocalique. Certains chercheurs, en l'occurrence, Bertinetto (1989)⁴ qui exploite les langues, les attributs phonologiques et phonétiques à la fois pour

¹ ZELLNER. B., « Caractérisation du débit de parole en français », *XXII èmes Journées d'Etude sur la Parole* (JEP 98), Martigny, Suisse, 1998, p. 15.

² ABERCROMBIE. D. 1967, cité dans HAMDI. R., 2007, p. 56.

³ DAUER. R.M., 1983, cité dans HAMDI. R., Op. Cit, p. 78.

⁴ BERTINETTO. P-M., 1989, cité dans Hamdi. R, Op. Cit, p. 108.

distinguer le rythme. A cet effet, il stipule des critères distinctifs tout en tenant compte des paramètres exploités par Dauer :

- les structures syllabiques : complexes (incertitude des frontières syllabiques) vs simples (frontières syllabiques définies),
- le décompte des syllabes : certitude / l'incertitude,
- l'accélération du tempo par le resserrement des syllabes inaccentuées,
- réduction vocalique ou articulation pleine des syllabes accentuées,
- la fréquence d'usage ou non des syllabes lourdes sous l'influence de l'accent,
- l'emplacement de l'accent : flexibilité / rigidité,
- la détermination des accents secondaires : densité relative ou non.

De ce cas de figure, la langue arabe et ses variantes sont classifiées communément comme langues accentuelles (stress-timed) (Hamdi et al, 2002) du fait que la langue arabe se caractérise par la flexibilité du timbre des sons qui est due à la réalisation de la co-articulation de la pharyngalisation, de l'imalaa et de la gémation. Par conséquent, ce qui lui octroie un rythme accentuel avec un pic d'intensité sur les syllabes accentuées. D'ailleurs, l'accentuation est notée par une augmentation d'intensité et de hauteur en se référant aux résultats d'études acoustiques où la fréquence fondamentale du formant est le paramètre principal d'accentuation en arabe. Comme il a été constaté que la structure temporelle des accents constitue l'élément décisif de distinction par le rythme.

Pour ce qui est de la réduction vocalique, selon les études effectuées, nous constatons une différence entre l'arabe standard et ses variantes : le premier cas se caractérise par une articulation pleine où la qualité vocalique n'a aucun effet significatif, le second cas se caractérise par l'abondance, le cas des parlers maghrébins. En effet, quelques études ont été effectuées dans ce domaine afin d'établir une typologie rythmique des parlers arabes selon une perspective trans-dialectale, nous relevons celles de Barkat et al (1999, 2000) et Hamdi(2007).

Les auteurs ont établi des paramètres prosodiques afin d'énoncer la discrimination des différentes zones géographiques des parlers ; les résultats ont démontré que les stimuli renvoyant aux parlers maghrébins ont été aperçus en tant qu'une suite d'enchaînement de

bruits apériodiques continus et impulsionnels brefs (consonnes complexes)– entre 60ms pour les occlusives, 100ms pour les constrictives- ce qui engendre l'émersion de la réduction vocalique et de même l'effacement des voyelles en syllabes ouvertes. Quant à l'amplitude, elle est relativement faible ; ceci explique le rythme rapide et saccadé des parlers maghrébins. Par contre, les parlers orientaux se caractérisent par la présence de sons périodiques (voyelles), amplitude forte régulière et durée moyenne de 120ms, donc une hiérarchie syllabique simple et stable, marquée aussi par une syllabation ouverte et de ce fait un rythme régulier.

En somme, le rythme résulte de la structure des syllabes qui constituent la parole et des phénomènes phonologiques qui conditionnent cette structure et organise les unités linguistiques. En effet, l'approche phonético-phonologique tient en compte, dans l'étude du rythme de la parole, non seulement la description des régularités d'accents mais de décrire les structures temporelles qui assimilent les différents événements prosodiques déterminés en tant que critères distinctifs. Dans ce sens, Rym Hamdi (2007) affirme que « *les langues et les dialectes ne se regroupent pas en classes rythmiques distinctes mais se répartissent en fonction de leurs propriétés phonologiques le long de ce qu'il convient d'appeler un continuum rythmique.* »¹

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons évoqué les systèmes phonético-phonologique de la langue arabe où nous avons tenu d'étudier principalement le système phonétique de l'arabe standard (le système vocalique ainsi que le système consonantique). La langue arabe en fait, se caractérise par une richesse de traits articulatoires ; trente-quatre phonèmes répartis en vingt-huit phonèmes consonantiques et six phonèmes vocaliques : trois brefs et trois longs. Nous avons également étudié les particularités articulatoires de la langue arabe en tenant compte des divergences existant entre l'arabe standard et ses variantes qui sont évoqués comme exemple illustratif. Ainsi la présentation du système articulatoire des consonnes et des voyelles nous permettra de comprendre les différents traits distinctifs de l'échantillon de notre présente recherche. Ceci est le maillon crucial de toute étude dialectologique, du fait que le parler de chaque ethnie est le produit d'une dynamique linguistique de la langue standard.

¹ Op, Cit, p. 132.

Par ailleurs, nous avons abordé un autre facteur important dans la production de la parole, la prosodie. Nous avons souligné la richesse du système syllabique de la langue arabe en tenant compte des particularités de cette langue par rapport à son architecture et sa hiérarchie du fait que les mêmes unités métriques canoniques : C V/C VC/C V, valant une ou deux mores. Comme nous avons mis l'accent sur deux autres facteurs qui occupent une place prépondérante dans notre recherche : celui de l'accent et du rythme. L'accent de la langue arabe est déterminé par la combinaison des différents paramètres ; fréquence fondamentale, intensité et durée, une combinaison qui nous semble opératoire pour expliquer la proéminence accentuelle. Le rythme semble être un facteur de distinction et de classement des langues où il devient déterminatif du moment où en mesurant les durées des accents, des syllabes et des mores les classes rythmiques sont identifiées.

TROISIEME PARTIE

**L'ESPACE UNIVERSITE ET LES PRATIQUES
LANGAGIERES DES ETUDIANTS**

Premier Chapitre

La perception de l'espace université comme un espace urbain

Introduction

Ce chapitre, nous allons l'aborder en plusieurs entrées qui nous ont semblées pertinentes. En considérant l'université comme un espace producteur de parlures et lieu de construction et (re)-construction identitaire et sur lequel elles se greffent, un espace sociolinguistique, compris comme lieu socio-symbolique. A cet effet, nous présenterons en premier lieu la démarche et les modalités d'enquête et de recueil du corpus. Puis, nous procédons à la présentation du terrain d'enquête ainsi que l'analyse du corpus qui s'est voulue de manière qualitative et interprétative où nous présenterons l'état de la réflexion que nous avons menée tout au long de cette recherche, sur la notion d'appropriation tout en s'interrogeant sur la manière dont l'espace université est perçu par les différents informateurs de notre corpus, ainsi que leur cohésion dans cet espace. Et par la suite, nous clôturons ce chapitre par l'interprétation des rapports des locuteurs informateurs avec leur parler dans une dynamique socio-spatiale.

Selon ce processus, nous mettrons en exergue les identités qui sont définies et redéfinies par rapport à deux espaces distincts où les étudiants originaires des périphéries font l'expérience, dans le cadre de leurs études universitaires, d'une mobilité où ils transportent avec eux leurs bagages langagier et identitaire. Comme nous tenons à préciser que le facteur temps apparaîtra car il est indissociable de la dimension langagière d'une part, et d'autre part notre échantillon vit une mobilité d'aller-retour entre deux espaces que la lecture de ces deux derniers en tant que matrice discursive prendrait en compte la cohésion des groupes et les enjeux de l'urbain lors du processus d'appropriation face aux risques d'exclusion et de ségrégation liés aux différentes pratiques langagières et à leur lecture.

Comme cette étude s'inscrit dans le cadre d'une étude sociolinguistique urbaine, nous tenons à démontrer les rapports entre « espace – langue – identité », en analysant le parler des jeunes étudiants et son positionnement comme marqueur spatial et marqueur identitaire en vue de la dynamique de la diversité des parlers. Nous mettrons en exergue, selon la théorie de Thierry Bulot de la spatialité, les rapports qui lient les espaces, le linguistique et l'identité dans un contexte de rencontre avec l'autre où le réseau social regroupe d'autres étudiants appartenant à d'autres espaces que le sien et dont la pratique de la catégorisation serait basée sur la manière de parler révélant un accent et des usages de certains traits phoniques particuliers. Nous avons bien évidemment été contraintes de limiter nos investigations

d'analyse à quelques paramètres que nous espérons qu'ils puissent expliquer les différents points abordés que nous avons pu en apercevoir la densité.

Tout au long de cette recherche, nous utilisons le concept de « parler » et non de « langue » ou de « dialecte » vu que le terme de parler écarte la notion de « norme » et il n'est pas exposé aux différents débats linguistiques et sociopolitiques ; il est pris en compte pour la détermination de la situation géographique et sociale d'un sujet. A ce propos, Dubois et al (2001) précise qu'« *une langue ou un dialecte étudiés en un point précis sont donc étudiés en tant que parlars.* »¹. Ainsi, nous tenons en compte du terme de parler tout au long de cette recherche pour désigner les différents dialectes adoptés par nos sujets informateurs.

I. PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET CADRAGE METHODOLOGIQUE

1. La problématique générale

Lorsque nous parlons, c'est la langue qui structure notre pensée, mais structure-t-elle le réel dans lequel nous vivons ? Nous vivons tous dans des espaces différents, mais parfois il y a un espace commun qui nous regroupe : le marché, l'administration, l'école, le jardin public, l'université... et chacun de nous est marqué par l'espace d'où il est issu. Nous sommes le reflet de notre territoire, de notre quartier, de notre région, ...par nos pratiques, nos attitudes, nos comportements, notre langage, notre parler, notre tenue vestimentaire...

Dès lors, quand le jeune bachelier arrive à l'université, il est en face d'un nouvel univers qui le situe en face de l'enjeu d'appropriation. Une occupation articulée en insertion et intégration universitaire où il va s'approprier ce nouvel espace en le submergeant en transposant dans ce lieu son langage, son identité et sa culture. Et qu'il partage avec d'autres étudiants qui viennent aussi avec leurs propres langages et leurs propres cultures, ce qui met en rapport trois pôles essentiels de notre recherche : la langue, l'identité et l'espace. L'espace public université est un « *espace discursif* » selon Thierry Bulot et un lieu de flux linguistique où, ce qui est important, n'est pas ce que les étudiants parlent ou écrivent, mais comment ils parlent et communiquent.

¹ DUBOIS, J. ; GIACOMO, M. ; GUESPIN, L. ; MARCELLESI, C. ; MARCELLESI, J.B. & MÉVEL, J.P., *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse-Bordas, édition de 2001, p.514.

Dans ce travail, nous voulons faire apparaître le rapport entre l'espace et la langue via le processus de mobilité dans la mesure où « *la langue exprime ou reflète le social où le locuteur n'est que support d'occurrence de variantes* »¹, et où par ailleurs, chacun perçoit cet espace à sa façon et selon ses compétences, son identité, sa culture, son point de vue..., ce qui engendre des réalisations langagières différentes. Autrement dit, l'analyse du discours épilinguistique des étudiants, va nous permettre de répondre à la question : est-ce que l'appropriation d'un nouvel espace via la mobilité influence les pratiques langagières de l'acteur social dans la mesure où l'accent, le parler, l'emploi de certains traits phoniques et prosodiques sont des traits démarcatifs et distinctifs de sa région ou de son ethnie ?

2. Les hypothèses

Les hypothèses que nous avons formulées reposent sur les observations de terrain et la recherche bibliographique. Afin de pouvoir confirmer ou infirmer les hypothèses, nous avons donc mené un travail d'enquête de terrain s'étalant sur cinq (05) années. L'étude comparative de profils distincts était nécessaire avec l'analyse des pratiques déclarées et effectives de chacun des membres, ce qui permettra de répondre à la problématique de ce travail, par lequel nous nous demandons :

- l'espace laisserait son empreinte sur les sujets parlants.
- les traits phoniques rendraient compte à des manières de parler associées à des espaces spécifiques.
- l'identité linguistique serait territorialisée dans la mesure où l'appropriation d'un nouvel espace urbain deviendrait un enjeu identitaire fort.
- l'université contribuerait à l'unification linguistique en diminuant le sentiment identitaire individuel ou régional et en déterritorialisant les parlers, en les situant dans une conception plus vaste.

Afin d'étayer nos hypothèses, nous nous appuyerons en premier abord sur l'analyse linguistique du corpus des étudiants. Pour ce faire, nous aurons recours aux théories de l'espace urbain de Thierry Bulot, et à l'analyse de la variation phonique et phonologique, où cette analyse mettra en lumière des écarts de perceptions face à l'autre dans la population

¹ CADET, dans MOÏSE Claudine « *Pour quelle sociolinguistique urbaine ?* », dans Ville-Ecole-Intégration-Enjeux, n°130, septembre 2002, p. 80.

étudiée. Dans ce processus, nous prendrons en considération la mobilité spatiale des étudiants dans une conception de mobilité physique, où l'élément de référence sera la ville de Biskra et l'étudiant qui en réside. C'est-à-dire, il devient notre référent par rapport au positionnement de l'étudiant qui vient d'ailleurs (périphérie).

Dans le contexte de cette conception, nous prenons comme référence notionnel centre et périphérie ou intérieur et extérieur ; un intérieur qui englobe une relation d'identification avec un espace de repérage ; c'est-à-dire l'étudiant qui vient d'ailleurs, d'un extérieur, est identifié par rapport à l'étudiant du centre. Des représentations qui peuvent constituer en soi des stéréotypes scientifiques à partir du moment où ils sont posés comme référents d'analyse d'une part. Et d'autre part, elles nous fournissent la matière première d'une analyse pragmatique des faits langagiers que nous décrirons, précisément les faits d'appropriation. Une appropriation opérée concrètement par le sujet parlant, et ses représentations permettent d'atteindre les motivations des locuteurs quant à la variation linguistique.

3. Les objectifs

Notre objectif d'analyse sur le plan des formes linguistiques est d'analyser les discussions avec les informateurs ainsi que le corpus enregistré puis transcrit où nous avons tenté de repérer les faits de variations en fonction de la mobilité géographique et de comprendre le pourquoi. C'est-à-dire, de voir quelles sont les attitudes et les représentations linguistiques des apprenants ? La technique utilisée est une méthode directe qui consiste à réaliser des entretiens avec notre échantillon, à réaliser des enregistrements avec les mêmes personnes avec un profil d'entrée et de sortie. Les enregistrements réalisés ont été soumis à une analyse de la variance.

En l'occurrence, nous relevons les faits phoniques attestés et par la suite de tenter de les référer à l'espace de leur énonciateur. Il s'agit de montrer et d'analyser la corrélation entre les faits spatiaux et les pratiques langagières d'une part, et d'autre part de voir comment l'organisation linguistique explique la dimension spatiale (est-elle au service de l'intégration ou d'exclusion ?). En outre, de rechercher s'il y a lieu de nouvelles formes langagières imitées et empruntées à d'autres parlers. Et enfin, nous tenterons de déterminer comment les étudiants perçoivent leur identification et, percevoir ainsi la localisation des différentes composantes phoniques des différents parlers en interaction, leur hiérarchisation et leurs influences mutuelles afin de saisir la nature et le sens de leur évolution.

4. Délimitation de l'objet de recherche

A travers cette recherche, nous nous interrogeons, dans un premier temps, sur ce qui caractérise effectivement le lieu d'appartenance des étudiants représentant notre échantillon au niveau phonique et l'impact de cette forme linguistique sur leur comportement vis-à-vis de soi et de l'autre, ainsi que le nouvel espace auquel en théorise ébranlement l'adéquation d'ici et d'ailleurs. Ceci nous mène à mettre en question la pertinence du rapport entre espace donné et une variété linguistique particulière. Nous examinerons ensuite comment ce rapport participe toutefois d'une représentation largement répandue des rapports langue-espace qui met en exergue les frontières territoriales, linguistiques et identitaires.

Nous montrerons enfin comment la mobilité spatiale met en jeu le processus du changement des comportements langagiers et les attitudes langagières des étudiants ? Est-ce à dire que c'est la façon de percevoir l'autre et d'habiter un nouvel espace qui crée le changement linguistique ? Les principaux résultats attendus sont ainsi les jugements et les évaluations de ces informateurs qui permettent d'analyser leurs manières de concevoir les espaces et les différents accents ainsi que leurs discours identitaires en s'appuyant sur leur ancrage et leur appartenance ; une adéquation qui mis en rapport le locuteur avec l'espace vécu en s'affirmant et se l'appropriant par des pratiques. De la sorte une identité s'investit dans un champ de sociabilité.

Cette réflexion est nourrie d'observations diversifiées dans la durée : la dynamique linguistique, les débats et même plutôt les polémiques que suscite le mot identité, sa définition, ses emplois, et son statut conceptuel. Nous nous interrogeons sur la pluralité (des accents et des timbres) des parlures mises à l'œuvre dans les échanges et sur la façon dont un même étudiant et susceptible de revêtir différentes postures identitaires où plusieurs pratiques se construisent pour former un « *habitus linguistique* » qui façonne l'identité de l'étudiant représentative via une « *régénération linguistique* ». En somme, nous nous interrogeons sur l'influence de l'espace sur les façons de parler et percevoir l'identité.

5. Le choix du corpus

L'étude des pratiques langagières des étudiants d'un département peut fournir des informations généralisables à l'université, en se référant à la sociolinguistique urbaine et plus spécialement à Yves GRAFMEYER (1994) pour qui :

« Un quartier peut être constitué en unité d'observation où s'imbriquent diverses populations et où se combinent de multiples processus. [...] on peut aussi s'attacher à identifier des unités jugées suffisamment représentatives pour que l'étude de la partie vaille dans une large mesure pour l'étude de la totalité »¹

Dans cette continuité, l'université est donc un espace représentatif qui comprend des images relatives à la population et devenir le support de la *crystallisation* des identités individuelles et collectives. Cet espace nous permettra de recueillir les pratiques langagières d'un groupe particulièrement fermé qui représente les jeunes de la société algérienne issue de classe, de culture et de régions différentes. Comme nous pouvons dire aussi que le parler des jeunes est devenu, ses dernières années, un sujet « *branché* » que les sciences ethnographique, sociologique, sociolinguistique, les sciences du langage plus spécialement se sont intéressées. En tout état de cause, la discontinuité sociolinguistique vécue par les étudiants de l'université de Biskra mérite d'être exploré dans sa diversité et sa complexité. Leur itinéraire de vie, avec cette expérience de mobilité spatiale occasionne automatiquement les déplacements au niveau du linguistique et des identités qui sont-elles même mobile et instable vu que les représentations sociales sont l'image d'une réalité commune à un ensemble social.

6. Méthodologie et recueil du corpus

Nous avons construit un corpus de données enregistrées (huit interactions d'une durée de 1h30mn ont été transcrites) auxquels nous ajoutons les observations sur le terrain et les entretiens réalisés avec les différents témoins au sein de l'espace université. Nous aurons ainsi accès à une façon de parler et dont les identités se négocient, se déconstruisent et se réaménagent en relation à leur expérience de mobilité spatiale. Cette analyse nous amènera à se pencher sur le rôle de l'appropriation d'un nouvel espace de vie dans l'appropriation de nouvelles pratiques langagières et dans la déconstruction-reconstruction identitaire.

Nous analyserons la partie du corpus relative aux thématiques suivantes : l'adaptation dans un nouvel espace, le vécu de la mobilité et l'évolution des pratiques et des représentations de soi et de l'autre ainsi que la dynamique identitaire. Ce corpus est collecté

¹ GRAFMEYER. Y., *Sociologie urbaine*, Armand Colin, Paris, 1994, cité par GASQUET-CYRUS. M., « Etude sociolinguistique d'un quartier : le provençal (« occitan ») à la plaine (Marseille) », *cahier de Sociolinguistique* n°6, Presses Universitaires de Rennes, 2001, p. 27.

par l'intermédiaire d'entretiens semi-directifs où les diverses prononciations du parler sont envisagées comme une multiplicité d'accents. Pour ce faire, cette analyse se focalisera sur quatre aspects :

- les pratiques individuelles ;
- les pratiques au sein des groupes formés ;
- les pratiques une fois de retour dans l'espace d'origine ;
- les nouveaux comportements langagiers d'un point de vue articulatoire et prosodique,

La méthodologie adoptée relève, dans l'ensemble, de l'analyse du discours telle qu'elle est pensée par Thierry Bulot et Vincent Veschambre (2006), une analyse du « *procès d'appropriation de l'espace* » et de son « *marquage* » langagier. Ainsi que l'analyse de Patrick Charaudeau (2009) pour qui l'espace construit l'identité sociale du locuteur. Ces approches qui privilégient la significativité des faits à leur représentativité devraient permettre de dire que l'espace public peut être construit, produit ou même commandé par les discours des étudiants. Ainsi qu'au niveau de méthodes d'enquêtes et d'explication des données, nous allons adopter la démarche « en sablier » de Philippe Blanchet dans l'étude de la communauté social sous son aspect linguistique « *en accordant une priorité chronologique, méthodologique et théorique au pôle « compréhension » que vient compléter dans un second temps le pôle « explication » avant de revenir au pôle compréhension au final, que privilégie donc le sens (qualitatif)* ». ¹

Ainsi, la méthodologie envisagée consiste d'abord à travailler par observation participante ; puis seulement par enquête. Nous réaliserons en premier lieu un questionnaire proposé aux étudiants de la faculté des lettres et des langues de l'université de Biskra afin de les identifier à partir des critères principaux : le sexe, l'âge, l'appartenance sociale et la région d'où ils viennent. Ensuite, nous procéderons à la réalisation des échantillons sonores réalisés lors des entretiens qui se sont effectués au sein de l'espace université : le premier nous l'avons réalisé lors de leur premier mois de leur arriver à l'université, il s'agit d'un enregistrement qui nous permettra d'identifier tous les traits qui caractérisent chaque

¹ BLANCHET. P., « Pour une (socio) linguistique de la complexité », *Cahier de Sociolinguistique*, n°8, 2003, p. 289.

parler. Or, les autres enregistrements, nous les avons effectués tout au long de l'année universitaire en évitant les premiers moments du retour de l'espace d'appartenance. Et chaque année, selon le cursus de chaque informateur, nous réalisons des enregistrements sonores afin d'évaluer et de comparer les réalisations langagières obtenues car la comparaison est un moyen de validation.

A partir de ces éléments, nous essayerons de montrer comment la mobilité linguistique explique la dimension spatiale en analysant les interactions verbales et en s'attachant aux différents discours produits par les filles et les garçons, du moment où les étudiants livrent leurs représentations de l'espace dans la dynamique de l'échange lors des différentes interactions. Comme nous essayerons aussi de voir si les mots spatiaux aident à identifier les locuteurs qui sont en face de nous, malgré tout le masquage spatial dans lequel ils se trouvent du fait qu'ils sont en dehors de leur propre espace, région. Nous tenterons également de mettre en exergue une réalité sociale et de voir la vie du langage chez les étudiants représentant une société estudiantine.

Sur le plan conceptuel, nous opérons à partir d'une démarche de type causal qui vise à trouver des explications aux comportements langagiers des informateurs en s'appuyant sur les travaux de la sociolinguistique urbaine amorcée par Louis-Jean Calvet et prise en charge par Thierry. Bulot. Dans cette optique nous avons mené une enquête de terrain pour théoriser les rapports entre type d'espace /et les pratiques langagières auxquelles s'ajoutent les phénomènes identitaires. Ceci, nous positionne dans un carrefour de transdisciplinarité : anthropologique, géographique, linguistique, sociologique, psychologique et sociolinguistique. Ce travail rapproche donc des théories d'urbanisation et de pratiques langagières en tenant compte de certains enjeux identitaires. C'est une réflexion qui nous met dans une posture de questionnement sur les rapports entre l'espace et le langage. Notre ambition consiste à donner des éclairages de l'impact de l'espace sur les représentations langagières en tenant compte de l'arrière-plan social et des identités préfabriquées des témoins observés en amont puis enregistrés lors de leurs interactions verbales et interrogés.

Dans une large mesure, nous nous sommes inspirée de certains travaux de (Thierry Bulot, Nicolas Tsekos et J-L Calvet, Fabienne Melliani) de la sociolinguistique urbaine fondée sur l'étude des formes linguistiques des différents groupes selon leur espace où ils vivent et sur la description des *dynamiques* socio-langagières. Ces dernières permettent de saisir la façon dont l'espace agit sur leur manière de parler. Pour se faire, nous baserons

l'analyse des données sur les représentations que se font les locuteurs étudiants, de leur identification à la communauté à laquelle ils appartiennent et de leur différenciation par rapport aux autres. C'est sur le plan phonétique - phonologique que cette étude sera centrée. La démarche qualitative sera privilégiée à l'approche quantitative. L'étude micro-linguistique s'articulera autour d'un axe interprétatif et constructiviste en passant certainement par l'analyse minutieuse des interactions verbales des étudiants. La dynamique de la variation linguistique sera alors étudiée à partir des données conversationnelles et l'interprétation du contexte communicatif ainsi que le discours identitaire serviront de base à la recherche.

Le terrain d'enquête, étant familier, est abordé non seulement avec une vision intérieure et avec une connaissance relative de ses codes linguistiques et culturels, mais aussi parce que le rapport avec ces interlocuteurs était en principe égalitaires : endogène-endogène. Ainsi, lorsque nous les approchons, nous sommes littéralement sans a priori, ce qui brise toutes les balises et toute crainte d'être jugé ou critiqué par un regard extérieur, ainsi se facilite les échanges. De ce point de vue, nous avons été guidées par une intuition façonnée par le terrain, pour cerner les éléments de discours que nous allions observer : les représentations, les attitudes, les pratiques.

7. L'échantillon des informateurs

Nous portons notre choix sur les étudiants de première année universitaire, faculté des lettres et des langues de l'université de Biskra, formeront en premier temps l'échantillon des informateurs. Dans ce processus, nous prenons en considération la mobilité spatiale de ces étudiants dans une conception de mobilité temporaire à des moments antérieurs de leur parcours de vie ; une expérience de mobilité qui se joue du passage d'une région à l'autre avec des départs et des retours où ils partagent leur temps entre le centre et la périphérie : espace urbain et espace rural dans la mesure où l'élément de référence sera la ville de Biskra et l'étudiant qui y réside. Ceci constituera le nucléus que nous étudierons, c'est-à-dire, il devient notre référent par rapport au positionnement de l'étudiant qui vient d'ailleurs. Dans cette conception, nous prenons comme référence notionnelle centre et périphérie ou intérieur et extérieur, ici et ailleurs ; un intérieur qui englobe une relation d'identification avec un espace de repérage, c'est-à-dire l'étudiant qui vient d'ailleurs, d'un extérieur, est identifié par rapport à l'étudiant du centre.

Les étudiants choisis sont originaires de la périphérie de Biskra : deux régions, Zab¹ Chergui (Est) et Zab Gharbi (Ouest) par rapport au Zab de Biskra. Chaque couple d'étudiants est originaire d'une région (deux de Sidi Okba, deux de Tolga, deux de Ouled djellel et deux de Zeriba) et de parents originaire aussi de la région. Les caractéristiques spécifiques retenues pour construire cet échantillon sont les suivantes : être âgé entre 18 ans et 24ans, être originaire de la région, d'appartenir à la même catégorie sociale.

Notre choix s'est basé sur l'accord des étudiants à participer à des entretiens et à réaliser des enregistrements sans que leurs noms soient mentionnés puisqu'il va y avoir des enregistrements réalisés par eux même au sein de leur propre groupe d'appartenance et avec les groupes d'intégration. C'est pourquoi, nous avons désigné chaque sujet informateur par son genre (sexe) auquel nous avons adhérent un chiffre. Quant à l'échantillon, il est composé de quatre formateurs de sexe féminin et quatre de sexe masculin. Le nombre est limité car il va y avoir, en second temps, le suivi tout au long de leur cursus universitaire, avec un profil d'arrivée et un autre de sortie car l'analyse longitudinale permet de mieux rendre compte du processus du changement phonique et comment les sujets interrogés ont évolué et évoluent toujours. En ce qui concerne l'espace, il détermine les enjeux et les stratégies que développent les interviewés ; la rétrospective ainsi réalisée par ces derniers au cours de l'entretien, permet de comprendre leurs motivations à s'approprier une autre variation que la sienne ou à ne pas s'approprier.

Cet échantillonnage représentatif de la population estudiantine vivant une expérience de mobilité déterminera un ensemble de variable visant l'identification de nos informateurs enquêtés. Il nous a semblé paradoxal d'interroger l'ensemble des étudiants provenant des mêmes régions. C'est pourquoi nous avons fait recours dans notre enquête à la technique de l'échantillonnage. Technique qui reste fiable et précise si elle est appliquée avec rigueur ; autrement dit, l'échantillon offre à l'observateur une portée générale à un certain nombre de faits.

La méthode adoptée, pour un contact direct, a imposé de procéder par des entrevues individuelles basées sur les récits de vie obtenus à partir de questions posées lors des entretiens, permettant de situer en contexte les représentations, les attitudes et les pratiques. Pour ce qui est des questions posées, des moments opportuns et la manière dont elles sont

¹ Le terme de Zab renvoie au singulier du mot Ziban qui signifie plusieurs oasis.

posées, ont suscité des réponses pas souvent à ce que nous attendions. Celles-ci ont été élaborées à partir d'un guide articulé sur plusieurs questions : celles qui relèvent de leur contexte social et qui précisent les variables, celles liées à la région, sur les traditions permettant de repérer certaines caractéristiques langagières (traits phoniques, emprunts, calques...), des questions épilinguistiques sur l'usage d'autres parlers, sur l'identification de soi et de l'autre et sur l'identité. Il s'agit de faire la part entre les constantes des comportements langagiers et les manifestations plus individuelles ; l'analyse est fondée sur la comparaison des différents discours émis, conduite centrée sur le dit.

En effet, cette formule adoptée revêt une importance non négligeable dans la co-construction de l'interaction car, si les informateurs vont être influencés par la présence d'autres individus, les connaissances mobilisées et les processus linguistiques de leur construction discursive et identitaire peuvent varier. Puis, nous les avons regroupés en deux groupes afin d'observer les différentes interactions et les stratégies adoptées d'être en face de l'autre, une technique plus favorisant pour cette recherche qualitative. Pour ce qui est du type d'entrevues (dirigée, semi-dirigée et non dirigée), nous avons opté pour l'entrevue semi-dirigée où le récit de vie a été utilisé pour mettre les informateurs plus à l'aise ; technique qui permet aussi de faire parler au maximum les sujets informateurs. Par ailleurs, nous nous sommes engagées à expliquer la procédure de cette enquête, dans un but d'obtenir d'éventuelles précisions des informations par souci déontologique. Un contrat tacite de confiance a également été passé entre l'enquêteur et les enquêtés afin de garantir l'anonymat de ces derniers.

7.1. Présentation de l'échantillon

Comme nous l'avons déjà signalé, l'échantillon est constitué de huit locuteurs issus de quatre régions périphériques, comme c'est présenté dans le tableau suivant :

Sexe	Age	Région	Origine des parents	
M1	20	Sidi okba	Sidi okba	
F1	18	Sidi okba	Papa : Seriana	Maman : Sidi okba
M2	18	Tolga	Tolga	
F2	19	Daoucen	Daoucen	
M3	22	Zeriba	Papa : Zeriba	Maman : Elhaouche
F3	18	Zeriba	Zeriba	

M4	18	Ouled djellel	Ouled djellel	
F4	19	Ouled djellel	Papa : ouled djellel	Maman : Sidi khaled

Tableau 6 : Profils biographiques de l'échantillon

7.2. Identification de l'échantillon

Selon le tableau précédent, nous avons sélectionné un groupe de huit sujets mixtes, garçons et filles répartis équitablement entre les deux sexes, c'est-à-dire 50% de l'ensemble de l'échantillon pour chacun des deux composants. Cette répartition équilibrée de cette variable « sexe » n'est pas un fait de hasard, mais elle nous servira à obtenir un résultat significatif dans l'analyse de notre corpus dans la mesure où les pratiques langagières des deux sexes est significatives.

Quant à l'âge des informateurs, la moyenne d'âge est estimée à 18 ans ; un public jeune vu que cette étude est centrée sur des pratiques intra-groupes de jeunes pairs. La question de l'âge, son rapport avec les pratiques langagières et l'espace ont été la problématique de plusieurs études empiriques. En outre, cette catégorie *jeune*, telle que le rappelle Bourdieu (1984)¹ n'est pas une donnée, mais une construction vu que cette notion est reliée aux différents processus : culturelle, d'organisation sociale, des enjeux sociaux, le contexte socio-économique, les conditions de vie, les pratiques sociales, etc.

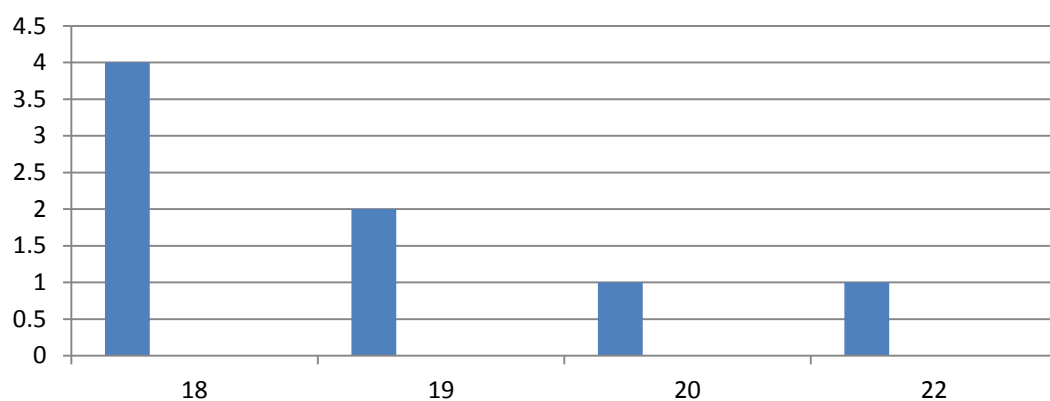


Figure 6 : Représentation de l'âge des informateurs

Or, d'un point de vue plus précis, cette catégorie corrobore la construction discursive de significations sociales telles que le positionnement interpersonnel, l'identification ou la différenciation, etc. Quoique les limites temporelles investies à la jeunesse soient variables, il est souvent approuvé en linguistique, comme en sciences sociales ou en psychologie sociale (Bourdieu, 1984 ; Chambers, 1998 ; Lamizet, 2004), que la jeunesse est en général associée à l'adolescence qui représente une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte pendant laquelle l'individu social dépourvu de responsabilité et de pouvoir, est mis « hors-jeu » socialement.

Malgré la relativité de l'âge mise en évidence, nous ne pouvons négliger l'intérêt d'étudier l'éventuel impact de l'âge du locuteur sur ses pratiques, ainsi que dans une perspective longitudinale, les étapes de la vie et les modifications que cela engendre dans les parcours et les représentations tant dans une perspective individuelle que dans une perspective collective. Lorsque nous observons les choix de timbres phoniques opérés par les jeunes informateurs en contraste avec ceux des adultes, nous distinguons deux types d'âges : un âge chronologique et un âge social où le premier âge seul n'est pas une donnée d'interprétation suffisante sans l'adjonction de l'âge social (facteur de variation) qui indique l'étape de la vie où se situe l'individu. Ce qui nous met dans l'obligation de prendre en considération le facteur d'âge ainsi que les caractéristiques sociales et les catégories sexuelles.

II. TERRAIN D'ENQUETE

Qualifié de fertile, le terrain choisi est situé à l'université Mohamed Khider à Biskra qui a ouvert ses portes en 1986. Un espace qui détient les caractéristiques de deux types d'espace : espace public et espace privé où tous les étudiants sont semblables et égaux. Elle est désormais le centre dans lequel se rassemble et se rencontre tous les jeunes issus de régions et de classes différentes. Elle est une unité de base qui accueille des individus qui se disent appartenir ou se reconnaissent dans ce lieu en se dénommant étudiant ou universitaire. Elle devient leur espace quotidien dans lequel ils opèrent un attachement d'identification qui leur permet de réaliser une partie des rapports sociaux internes et externes aux groupes formés tout en produisant leur propre existence. Cet espace paraît comme une forme physique construite par une action collective qui renvoie à des phénomènes de représentations. Nous étudions l'image de l'université selon des critères physiques, à la manière de l'urbaniste Kevin Lynch (1976 pour qui l'espace « *lisible et appropriable par les habitants doit disposer d'une identité et d'une structure* »¹).

L'université n'échappe pas à cette règle car c'est un espace entraînant une diversité de populations, une unification d'identification, une multiplication de petits groupes d'appartenances. Un lieu important très révélateur des échanges langagiers entre les membres de la communauté linguistique du fait que « *considérer l'espace urbain comme lieu spécifique d'échanges langagiers, de mise en mots du réel social, spatial, historique, ... bref qu'une ville se parle et se dit et que les discours tenus par ses habitants y sont également composant de la réalité urbaine.* »². Dans ce contexte, l'université est donc un discours où se combinent toute une variété de dimension linguistique, spatiale ainsi que sociale dans une dynamique propre aux groupes d'étudiants et des perceptions situées de la spatialité urbaine. Cet espace de rencontre et d'identification est pris comme un centre urbain où tous les locuteurs qui le fréquentent s'identifient par un statut unificateur.

En somme, il s'agit d'un espace caractérisé par la pluralité et la mixité que nous considérons comme espace sociolinguistique où interagissent différents jeunes dans un cadre institutionnel en fonction de la dynamique interactionnelle où des pratiques langagières émergent selon le processus de contact, de développement et de diffusion de certains traits

¹ LYNCH. K., *Image de la cité*, Dunod, Paris, 1976, p. 104.

² BULOT. T, Op. Cit, 1998, p. 97.

linguistiques adoptés par des groupes géographiquement distincts. Un tel type d'espace peut être envisagé comme un laboratoire sociolinguistique que nous avons pris tel qu'il se présente à l'observation. Pour ce faire, il est important de donner un bref aperçu sur la région de Biskra pour connaître les populations qui y ont vécu et avoir ainsi une idée sur l'origine du parler dans cette région.

1. État du lieu

1.1. Aspect géographique

L'université de Biskra est un espace urbain qui se trouve dans la région Est du chef-lieu de la wilaya de Biskra au niveau de l'agglomération d'El-Alia. Il s'agit de l'une des infrastructures urbaines dont le rôle est déterminant dans le développement de la ville. La ville de Biskra est une région qui se caractérise par sa position géographique sur le grand axe de communication entre le nord et le sud, une zone charnière entre le Tell et le Sahara. « *Biskra garde la porte Sud des Aurès, comme Batna la porte Nord, et commande tout le Sahara algérien oriental* »¹. Elle est située par 37° et 27° de latitude nord et 3° et 22° de longitude, et à une altitude de 111 mètres. Elle se trouve dans un hémicycle de monts.

Depuis les temps les plus reculés, la ville a toujours été une grande région de transit. Elle est considérée comme l'une des plus anciennes villes de l'Algérie, elle existait selon Ibn Khaldoun depuis 685. Un visage authentique regroupant des dynasties étalées sur un allongement d'oasis nommé Zab. Les historiens ont distingué le Zab de Biskra, le Zab de Tolga, ceux de Tehouda, de Mellili, de Doucen, et celui de Badis. Alors que d'autres historiens les répartissent en deux Zabs : Zab al-Chergui (la région de Sidi Okba) et le Zab al-Gharbi (la région de Tolga). La catégorisation des différentes oasis a connu certainement une divergence, nous relevons que Victor Largeau² distingue quatre zones de la région des Ziban :

- le Zab de Biskra,
- le Zab Chergui (Est) qui le subdivise en deux catégories territoriales, l'une regroupe dix oasis : Filiach, El Alia, Oumach, Chetma, Draa, Sidi Okba, Garta, Trouda,

¹ COTE. M., *Guide d'Algérie : paysages et patrimoine*, éditions Média-Plus, Constantine, 2006, p.328.

² LARGEAU. V., *Le Sahara Algérien- Les déserts de l'erg*, Hachette et Cie Paris, 1881, 2^{ème} édition 2017.

Seriana, Sidi Khelil. La seconde catégorie regroupe six oasis située beaucoup plus au Sud-Est : Liana, Qsar, Badès, Zeribet-el-Oued, Zeribet-Ahmed, Ain-Naga ;

- le Zab Guebli (Sud) se compose de neuf oasis : Mellili et Zaouïet Mellili, Bigou et Zaouïa, Ourlal, El menahla, Ben Thiouss et Mekhadma, Lioua, Sahira ;
- le Zab Dahraoui (septentrional), celui-là se situe au sud-ouest, il comprend sept oasis : Bouchagroun, Lichana, Farfar, Tolga, El Bordj, Foughala, El Amri.

D'autres répartitions où toute la région des Ziban est subdivisée en trois zones :

- le Zab Dahraoui comprend : El Amri, El Bordj, Foughala., Tolga, Farfar, Zaatcha, Lichana, Bouchagroune, Filiache ;
- le Zab Guebli comprend : Lioua, Sahira, Mekhadma., Bentiouss, Zaouïa Sidi el Abed, Mlili, Bigou, Filiache, Oumache, Kora, Biskra, Sidi Okba ;
- le Zab Chergui comprend : El Outaya, Branis, Chetma, Garta, Seriana, Thouda, Sidi Khelil, Ain-Naga, Zeriba, Zribet Ahmed, Bades, El Khanga, El Feïd.

Une autre division des Ziban est distinguée en trois parties, une répartition en un Zab central, un Zab Est et un Zab Ouest, qui sont respectivement le Zab de Biskra, le Zab Chergui et le Zab Gharbi, et c'est la répartition prise en considération dans notre recherche. Cette catégorisation est fondée sur une organisation spatiale et le processus d'appropriation territoriale où les différentes régions s'étalent tout au long des oueds constituant les Ziban. Au XIV siècle, Ibn Khaldoun définit le Zab comme suit :

« le Zab est un pays étendu, renfermant de nombreux villages, assez rapprochés les uns des autres et dont chacun s'appelle un zab. Le premier est le Zab de Doucen; ensuite on trouve le Zab de Tolga, le Zab de Melili, et ceux de Biskra, de Tehouda et de Badis. Biskra est la métropole de tous les villages zabiens. »¹

Il est bien clair que la délimitation de chaque Zab est reliée au contexte géographique où chaque isoglosse est représentatif à partir d'un centre étant un pôle rassemblant des oasis où celles-ci sont réparties par les conditions naturelles, où l'existence des frontières déterminent chaque zone. Toutefois, nous considérons les différents Zab comme des

¹ IBN KHALDOUN. A., *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, Traduit de l'arabe par Le Baron de Slane, Alger, imprimerie du gouvernement, Tome 3, Geuthner, Paris, 1852, Nouvelle éd. 2007, p. 125.

isoglosses du fait qu'une dynamique territoriale symbolise une construction identitaire des locuteurs d'une part. Et d'autre part, un ensemble de traits phoniques et prosodiques les délimite même si les traits distinctifs sont très rarement nets car la diffusion et l'atténuation des différents traits d'une zone à une autre n'étant régie par aucune règle.

Actuellement, avec l'aire urbaine, une remise en question de l'opposition traditionnelle ville / campagne (centre/périphérie) où l'urbanisation n'a pas affecté que le plan spatial, elle est aussi un phénomène social et culturel. Désormais, les réflexions sur les répartitions spatiales et les désignations de ville et de campagne corroborent les enjeux actuels posés par l'urbanisation où celle-ci a conduit à une redéfinition des espaces.

A fortiori, l'urbanisation a distingué deux types de territoires urbanisés, le premier désigne les territoires urbains liés à la ville et son centre, dans notre recherche ceci renvoie au Zab de Biskra. Le second type, désigne les territoires d'urbanités localisés souvent hors des agglomérations urbaines en milieu rural, le Zab Chergui et le Zab Gherbi. De ces deux types de territoires émanent des représentations sociales et des pratiques langagières ainsi que des représentations identitaires via le processus de rapprochement ou de distanciation.



Figure 7 : Les trois zones des Ziban
Source : image Google earth

1.2. Aspect ethnique

L'histoire ethnique de la population des Ziban est semblable à celle de toute l'Algérie. Sa composition hétéroclite est liée à l'historique de la région. Selon les

historiens, Biskra a connu le passage de plusieurs civilisations, les romains en 439 qui s'y installèrent alors qu'elle était peuplée de berbères d'origine judaïque. Puis sous la pression des Vandales en 439-533, les romains quittèrent le pays au III^{ème} siècle. Puis, la région était sous la domination des Byzantins jusqu'aux conquêtes des musulmans, en 682, Okba Ben Nafi Al Fihri conquiert, enleva définitivement le Zab aux Romains. Selon Ibn Khaldoun se furent les Daouidas, originaires des Riahs, envahirent le pays lors de la troisième conquête hilalienne en 1030. En 1230, les Turcs conduits par le Sultan de Tunis, Abdel Azziz, occupèrent la région. Puis, en 1834, l'arrivée des français.

Cette composition a donné à la région un caractère exceptionnel, une population composite constituée de plusieurs groupes ethniques, les arabes qui sont issus de différentes tribus : les Banou Hilal, les Ouled Nail, les Banou Sulaym, etc, les turcs (les Kouroughlis), les noirs (les Rouaghas) et les Chaouis. Une population hétérogène qui reflète l'hétérogénéité des parlers. Chaque espace géographique est approprié par une ou plusieurs tribus où ils vivent en cohabitation générée par les conflits tribaux où l'une accueille l'autre en donnant refuge. Par exemple, les Beni Ziane s'installèrent à Tolga en 1336 après que le trône Zianide était renversé par le sultan merinide Abou-l'Hacen, les Zianides dispersés, plusieurs ont regagné les Ziban chez les Oulad-Sebâa, fraction des Daouaouidas en leur offrant refuge.

En somme, nous déduisons que la population de la région de Tolga ou Zab Gharbi est aussi hétérogène. Actuellement, on parle de tribus ; Laamour originaire des Banou Hilal, Ahl Ben Ali originaire de l'ouest algérien ou du Maroc des Riahs des Banous Hilal, les Zouabis originaire aussi des Banou Hillal, Ouled Sidi Nail, une tribu originaire du Maroc, et les Bazids qui sont considérés comme les habitants autochtones. Quant à Zab Chergui, sa population est moins composée que celle du Zab Gharbi, celle-ci est constituée des tribus des Quraysh (Banou Fihri et Banou Makhzoum) de l'Hedjaz ainsi que Banou- Hilal et des Riahs. Ces différentes communautés se sont retrouvées en situation de contact où les parlers ont subi des influences traduites par une diversité d'idiomes. Tandis que le Zab de Biskra est aussi cosmopolite où des ethnies différentes cohabitent. Parmi eux les turcs, les Chaouis, les Rouagha, etc.

2. L'université : un espace public ou privé ?

La qualification des espaces est érigée par les individus qui assurent le repérage des spécificités de chaque aire ainsi que de le limiter. Cette qualification nous met en face d'une opposition entre deux notions antagonistes, un dualisme qui s'établit l'un face à face. La

partition du public-privé est la conséquence d'une normativité d'un système institutionnel. L'espace public est défini comme un espace accessible à tous, dans la mesure où tous les membres de la société pourraient le côtoyer, un lieu de rencontre où il est possible de s'unir aux autres sans tomber dans la marginalisation. Dans cette perspective l'espace public se représente comme un lieu de différenciation où toute la variabilité du public peut se rencontrer en créant un mélange urbain.

A partir de ce qui précède, nous qualifions l'université d'espace public car elle est un espace vertueux à la sociabilité et porteur d'échange interpersonnel, comme elle contribue aussi à pacifier les rapports sociaux et à développer les sentiments d'appartenance. Comme elle est également un espace privé du fait que l'étudiant exprime une appropriation privative de cet espace en déclarant « je suis universitaire », il se l'approprie tout d'abord par son corps qui prend place à travers ses mouvements et ses déplacements. L'université devient au fur et à mesure pour l'étudiant un espace de vie et au même temps un espace social étant donné qu'il pratique ses interrelations sociales ainsi que ses valeurs psychologiques qui l'attachent au lieu et qui l'unie aux autres étudiants, un espace où le privé investit le public et de façon légitime.

Selon les estimations, l'université de Biskra accueille plus de 33000 étudiants de tout le territoire algérien où les étudiants sont sujets à vivre des expériences de mobilités dans le cadre de leurs études universitaires. Une expérience qui situe l'étudiant dans un processus d'appropriation et d'intégration dans un nouvel espace et le rendre sien. L'université est donc un lieu de rencontre avec d'autres individus qui portent à la fois des identités individuelles différentes et une collective unificatrice : celle d'étudiant. Ensemble, ils construisent un réseau social soit avec ceux de la communauté d'accueil, soit avec ceux qui vivent la même expérience de mobilité. Cependant, l'arrivée dans un nouvel espace, un nouveau contexte et un nouvel environnement sera l'espace d'émergence d'un nouveau sentiment d'appartenance à partir des pratiques de cet espace qui inscrit l'identité individuelle dans une cohérence spatiale lui offrant l'opportunité de créer des rapports avec les différents espaces qui fonctionnent comme des références symboliques.

3. L'université : un espace support des identités individuelles/collectives

En arrivant à l'université, l'étudiant acteur social possède déjà ses propres références, il est engagé dans une expérience de vie, dès sa première installation. Il est étranger à cet espace et il relève déjà le problème d'intégration dans ce nouvel espace en s'interrogeant

comment ajuster ses attitudes aux différentes rencontres et aux différentes situations « *la rencontre avec des inconnus* ». En réalité, l'identité de ces jeunes s'est construite à l'image de celles de leurs aînés qui leur servent d'émules ou de duplicateur culturel. Elle s'élabore en gros en fonction de critères à vocation collective plutôt qu'individuelle. Néanmoins, en arrivant à l'université, il rentre dans une crise identitaire où la mobilité et la transformation sociale se fassent vers un niveau plus modernisant pour l'unanimité des informateurs. Réflexion soulevée par la majorité des étudiants interrogés, par nous-même, en leur posant les deux questions suivantes :

QUESTIONS	SUJETS	REponses
<i>Une fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment vous avez eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?</i>	M1	<i>Une fois que j'ai eu mon bac en premier, l'idée que j'ai eue, en se disant, tiens je vais me déplacer, je vais être universitaire et je vais changer de mode de vie. Une fois arrivé, j'étais avec mes amis du lycée, j'étais dépaysé, j'ai subi un choc culturel.</i>
	F2	<i>Elle a donné une seule réponse, en haussant les épaules, les autres vont nous accepter ? Nous venons d'un village.</i>
	M3	<i>Je pensais à Biskra, comment je vais faire ? Je ne connais personne là-bas. Je pensais à tous ; comment je vais m'habiller ? Comment je vais parler ? Je me suis posé beaucoup de questions ?</i>
	F3	<i>J'ai accédé à un rang supérieur. L'université c'est l'endroit idéal pour notre épanouissement, on rencontre d'autres personnes. Je pensais à une seule chose, je vais faire de nouvelles amies. Je vais rénover (en ajoutant l'expression), les anciennes me soulent. Et, je n'ai pas cessé de penser comment vont être les nouvelles amies, d'où elles vont être, comment je vais leur parler, etc</i>
<i>En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous allez quitter votre région ?</i>	F1	<i>Le premier sentiment que j'ai eu c'est la peur avec la joie, en pensant que je vais quitter ma famille, je vais résider ailleurs et comment je vais faire ?</i>
	M2	<i>Je n'ai rien senti, j'ai l'habitude de me déplacer (une réponse de matcho), et l'université c'est lieu comme le lycée, c'est plus grand c'est tout. En rigolant, il ajoute, je vais devenir Biskri.</i>
	F4	<i>Je vais être dans un nouvel espace, et mes amies vont être avec moi ? Un sentiment bizarre m'a accompagné tout au long des inscriptions et tout l'été, en pensant est-ce que je vais être seule ou avec mes amis ?</i>
	M4	<i>Une heure de temps est je suis chez moi, j'irai étudier et je rentre</i>

Quant à ceux qui sont restés silencieux tout au long des interactions, ils ont manifesté un désintérêt et une indifférence aux questions posées. Pour les réponses, elles étaient en

majorité en français et parfois ils utilisent l'alternance codique avec énormément de pause en cherchant le mot adéquat en français. Sachant que nous avons effectué les interactions avec les informateurs d'une façon séparée (les filles à part et les garçons aussi) pour donner plus de liberté et d'objectivité.

Ces réponses évoquent non pas un sentiment mais une perception d'un nouvel espace à découvrir et à s'approprier. En réalité, cet espace est perçu comme une enveloppe spatiale de l'identité, dont le rôle à remplir est l'adaptation d'une identité reconstruite au-delà des frontières géographiques. Il devient un lieu où s'exercent le besoin de communion, un espace propriétaire à l'émergence d'un nouveau contexte social et d'une nouvelle identité qui se construit. Une identité qui se développe en fonction de la qualité et de l'intensité des échanges que les étudiants entretiennent avec ce nouvel univers, et par le besoin d'extérioriser leur identité individuelle dans un système de relations à autrui en donnant un sens à l'ensemble de comportements sociaux qui leur permet de se sentir l'un des leur ; faisant un de l'ensemble.

D'ailleurs, ces réponses précisent le rapport qui assujettit cet espace à des intentions et à des besoins car les sujets informateurs relient l'espace aux différentes rencontres avec autrui. Autrement dit, ils pensent à la place occupée en tenant différents rôles dans différentes situations auxquelles ils participent pleinement et là où se manifeste l'identité collective. Dans le prolongement de cette idée, Edmond-Marc Lipiansky pense également « *que toute communication présuppose que le locuteur assume une identité à partir de laquelle, il peut parler comme sujet en agissant à l'autre une identité corrélative* »¹. En effet, il s'agit d'une identité pré-disponible à se rythmer en fonction du contexte en transformation permanente en tenant compte des traditions communautaires qui forment la toile de fond de leurs représentations identitaires.

Nous constatons que tout un nouveau tissu urbain se caractérise évidemment par une mobilité que ce soit sociale ou linguistique, de l'hétérogénéité et l'instabilité symbolique. Tous en mouvement spiralé, ce qui met l'étranger en quête de compétences communicatives et sociales afin de pouvoir être reconnaissable de l'autre. Ce que nous relevons dans la réponse du sujet informateurs M4. Il s'agit d'un étudiant qui ne pense pas à l'intégration où le sentiment de l'étranger est plus marqué. Dans cette perspective, le récit de M4, caractérisé

¹ LIPIANSKY. E-M., « Identité subjective et interaction », dans *stratégies identitaires*, CAMILLERI. C et al (dir), PUF, Paris, 173-211, 1998 p. 175.

par une grande réflexivité sur son identité, nous permet d'illustrer ces tensions difficilement vécues. En plus, sa réponse illustre bien sa perception de l'espace université où il précise la dimension de sa mobilité par les allers et retours. Ce qui explique les mouvements circulaires qui s'opèrent au fond de lui et qui marquent la complexité des postures identitaires et l'existence de tensions. Alors qu'au niveau des autres entretiens biographiques nous ne diagnostiquons pas de tensions apparentes.

Dans la continuité de cette réflexion, la notion de l'étranger est le fait de catégoriser un non-natif. Il s'agit d'un concept qui a créé une polémique et des contestations par les linguistes qui réfutent la description du système linguistique par une référence normative et idéologique en se référant à la catégorie nationale. De ce fait, le terrain urbain est limité à l'appartenance au même code dans la mesure où l'acceptation de l'autre est basée sur l'appartenance à une même communauté en dépit de l'hétérogénéité des pratiques langagières et identitaires qui ne représentent qu'une particularité de la communication urbaine.

En somme, les étudiants en s'appropriant ce nouvel espace, utilisent différentes stratégies en corrélation avec l'altérité du fait que cette expérience de mobilité dynamise la pluralité des identités chez les étudiants, une identité pour soi et une identité pour autrui, des identités conditionnées par les différentes situations d'interactions et les contextes rencontrés qui les situent dans une négociation de stratégies. Nous sommes donc dans la mesure d'observer que l'identité émerge lors des interactions par rapport à l'autre et se définit à chaque contexte du moment où l'individu adopte différentes postures afin d'éviter d'être stigmatisé par autrui.

III. PRODUCTION DE L'ESPACE ET COHESION DE GROUPES SOCIAUX

1. La formation des groupes

En accédant à l'université, les étudiants arrivent avec leurs propres groupes constitués d'amis du lycée ou des membres appartenant à la même famille, au même quartier, au même espace. Après observation, nous avons relevé l'existence de groupes de pairs dont les rapports sont fondés sur l'identité catégorielle ; c'est-à-dire appartenir à un groupe qui a les mêmes caractéristiques catégorielles (région, tribu, sexe, appartenance socioculturelle, intérêts, valeurs, compétences langagières, accent, ...). Il nous semble que les membres du

groupe ont un aspect d'identification qui renvoie à la théorie de Freud, en faisant référence au « *processus par lequel le sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme, totalement ou en partie, sur le modèle de celui-ci.* »¹.

Dans le prolongement de la théorie de Freud, Erik Erikson (1978) a repris la théorie d'identification pour développer ses travaux. Ses réflexions sur l'identité sont focalisées sur le processus d'identification d'où nous avons diagnostiqué l'intérêt pour cette recherche. Pour cela, il a introduit l'ethnopsychologie dans l'analyse des cas dans ses travaux. Ceci lui a permis d'étudier le cas des adolescents d'origine étrangère en France affrontés au problème de socialisation et d'intégration dans un nouvel espace, une nouvelle culture et une nouvelle langue. C'est pourquoi « (...), *le processus grâce auquel une société (souvent par l'intermédiaire des sous-sociétés) identifie le jeune individu en le reconnaissant comme quelqu'un qui avait à devenir ce qu'il est et qui étant ce qu'il est, est considéré comme accepté.* »² L'identification diagnostiquée donc chez notre échantillon est considérée comme un jeu de miroir où le regard du Moi et de l'Autre, assure à renforcer l'image que l'individu a de lui et qui lui assure la cohésion du groupe.

En raison de cette cohabitation de groupes différents nous avons relevé la dénonciation alarmiste du « *malaise* » du fait de l'anonymat des relations sociales, de l'absence des repères spatiaux et de l'éloignement. Ce malaise est affleuré dans les recherches d'Erik Erikson qui parle de « *sentiment de confiance de base* » par opposition à « *méfiance de base* » ; la première renvoie à tout ce qui implique un rapport de réciprocité satisfaisant ; le second implique le manque de réciprocité. C'est ce que nous avons relevé chez notre échantillon en dépit de la distance qui n'est pas vraiment importante entre le chef-lieu, le centre où se trouvent l'université et leur région d'origine.

Dans la relation de l'individu avec le groupe, Erik Erikson introduit le rapport temps individuel et temps historique où

« la perception de la similitude avec soi-même et de sa propre continuité existentielle dans le temps et dans l'espace et la perception du fait que les autres reconnaissent cette similitude et cette continuité (...) envisagée sous son aspect subjectif, l'identité du moi est la perception du fait qu'il y a une similitude avec soi-même et une continuité

¹ LAPLANCHE J. ET PONTALIS J. BJ., *Vocabulaire de la psychanalyse*, P.U.F, Paris, 1967, p. 167.

² ERIKSON. E.H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, Paris, 1972, p. 167.

(...) qui font qu'une personne est significative pour d'autres, elles-mêmes significatives dans la communauté immédiate. »¹

Dans cette lancée d'idée, par rapport à nos informateurs, nous avons constaté qu'au début il y avait eu une réticence d'aller vers l'autre mais après quelques mois pour les uns ; il y a eu une construction de réseau social regroupant d'autres étudiants venant d'autres régions où la différence est acceptée (l'altérité), et ce qui est confirmé par nos informateurs sachant qu'au début de l'enquête les informateurs étaient réservés et silencieux. Puis, la confiance s'est établie dans la mesure où ils parvenaient à nous livrer des révélations sur soi-même et sur les autres.

QUESTIONS	SUJETS	REponses
<p><i>Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes?</i></p> <p>-Si oui dites comment ?</p> <p>- Si non dites pourquoi ?</p>	F1	<i>Les seules amies que j'ai se sont deux copines avec qui j'étais au lycée. Puis, j'ai gardé ma relation avec eux mais j'ai adopté mes copines de chambre comme amie en plus elles viennent de la même région que moi.</i>
	M1	<i>Moi, je fais facilement des copains un peu partout, j'ai des copains là où j'habite, des copains à la résidence, des copains à la l'université.</i>
	F3	<i>Je préfère non pas faire, je n'en ai pas besoin.</i>
	M3	<i>C'est sûr, tout au début je me suis senti marginalisé, puis après j'ai créé des liens avec l'ensemble que ce soit les filles ou les garçons de ma classe.</i>
	M4	<i>j'étudie et je rentre chez moi</i>
	F2	<i>Pour moi, je ne sais même pas comment j'ai tissé des liens avec ce groupe d'amies et je n'ai même contrôlé ma façon de parler.</i>

¹ Ibid., p.45

Le sujet informateur M1 est un garçon qui a un sens d'humour, il imite les façons de parler d'un certain nombre d'acteurs algériens, égyptiens, tunisiens. Je pense que son sens d'humour a été le facteur qui a rendu son intégration dans l'espace d'accueil facile et les rapports sociaux sont établis en dépit des différences. Pour le sujet informateur F3, elle est probablement trop méfiante ; pour elle, avoir des amies constitue une source de problème car le groupe est porteurs d'influences, les filles ont toujours un potentiel inconnu, voire redouté, et des forces imprévisibles.

Quant au sujet informateur M4, en dépit de sa prise de position fixée dès le début, « *j'étudie et je rentre chez moi* », son expérience d'intégration a été délicate. Il s'agit d'un individualisme pour qui le moi existerait pour lui-même et il relève d'une structure différenciée et fermée. Puis, nous l'avons rencontré après quelques mois, et nous l'avons trouvé avec un petit groupe de pairs, un groupe formé de deux camarades de classe de sa région et qui ne se connaissaient pas auparavant. Après que nous nous sommes entretenues avec lui, nous avons relevé que l'espace a influencé un soi individuel où l'appartenance universitaire l'a tourné vers un effacement de soi au profit des relations interpersonnelles valorisant l'ancrage au sein d'un contexte et l'assimilation au groupe.

Pour la majorité des informateurs, le nouvel espace et le nouveau contexte a engendré psychologiquement des frontières avec l'autre lors des interactions. Ils rapportent que dès leurs arrivées, ils ont senti la différence entre eux et les autres dans la mesure où le groupe n'est pas inévitablement formé d'individu de l'espace de provenance et d'anciens amis du lycée. Dès lors, la rencontre avec l'autre permet à chacun, selon ses besoins et ses intentions, d'utiliser différentes stratégies afin de (re)positionner et de se (re)définir en tant que membre du groupe. Ce comportement est relié au regard de l'autre qui lui permet de s'évaluer (de regarder soi-même), de voir sa différence et s'adapter à l'autre (l'assimilation). En ce sens, chacun avant de s'intégrer à un groupe ou former son propre groupe, il procède à la catégorisation d'autrui selon des critères de référence.

2. L'identification linguistique et cohésion des groupes

2.1. Le parler, un marqueur d'appartenance et d'identification

Les situations d'identification, que nous allons évoquer à partir des récits de vie de l'expérience de mobilité de notre échantillon, attestent que dans un contexte spatial nouveau, l'identification comme pair relève d'une redéfinition ou d'une réaffirmation des critères

d'appartenance au(x) groupe(s). Ainsi, les critères adoptés par les pairs de groupe sont : l'accent, le vêtement, la langue, l'ethnie, parfois le nom parce qu'il est en rapport étroit avec l'appartenance ethnique ; ils sont considérés comme des renseignements sur l'appartenance sociale et linguistique de celui qui les déployait. Lors des interactions, les interlocuteurs situent l'autre et le catégorisent au sein d'une hiérarchie sociale et géographique en se référant aux différents critères préétablis ; différents éléments communs sont composés et recomposés en permanence dans la mesure où les différents acteurs de l'interaction se positionnent implicitement ou explicitement dans une ou plusieurs catégories sachant que cette catégorisation varie selon l'espace et le temps.

L'espace est donc par excellence le manipulateur des signes choisis d'une identité sociale qui implique la nécessité de s'identifier et être identifié par l'autre. Dès que l'interaction est entamée, le parler employé informe immédiatement sur l'appartenance régionale et sociale en raison de deux éléments que nous considérons comme marqueur fort d'appartenance : l'accent régional et les pratiques linguistiques dans la mesure où le métissage linguistique (résultant de situation de diglossie) est facteur dominant de catégorisation. Sachant que selon les stéréotypes les gens de la périphérie aient une manière de parler particulière qui se caractérise par une forte spécificité phonique et accentuelle surtout par certains traits phoniques dont l'accent est un indice qui participe à la catégorisation sociale et spatiale des locuteurs comme il est reconnu par Pierre Léon (1993).

Ainsi, dans leur expérience de mobilité, les étudiants expriment la présence de frontières entre eux et les autres lors des interactions. Les informateurs rapportent que dès leur arrivée, ils ont senti la différence entre eux et les autres comme la réponse à la question :

QUESTIONS	SUJETS	REponses
<i>Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?</i>	M2	<i>Non, c'est le contraire, lors de la première année tout au début, je me suis senti différent, où j'ai senti que je ne parle pas comme eux, mon parler, mon accent je les vois si bizarre</i>
	F2	<i>Une légère différence au niveau de l'accent qu'on cache</i>
	M4	<i>La différence est claire// on n'utilise pas le même accent « lahdja »//mangateouche sems bilgerba :l. Le fait de garder mon accent, c'est ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, euh, c'est cela qui définit mon identité.</i>

À travers les déclarations des informateurs, se dégage un regard épilinguistique (discours sur le discours) sur la façon de parler à l'intérieur du groupe, sous-tendu par une conscience des indices de catégorisation sociolinguistique. L'informatrice F3 fait état d'un sentiment d'appartenance à une identité linguistique vécue avec le sentiment de « *mal à son parler* » en disant : « *Je suis souvent silencieuse devant les autres, mon accent que je n'arrive pas à faire disparaître me gêne devant les autres. J'ai peur de leur regard* ».

En l'interrogeant, « *c'est qui les autres ?* », elle répond « *les gens d'ici* ». Cette réponse indique que cette locutrice est sous l'emprise des évaluations négatives à son parler ; elle adopte une attitude (insécurisée) en identifiant son parler comme variété *dévalorisée et dévalorisante* (Bulot : 1999). Cette tension s'exprime dans le discours à travers une activité épilinguistique fluctuante, repérable non seulement au niveau linguistique par des marques linguistiques produites lors de la rencontre avec l'autre. Mais également au niveau discursif par une variabilité de traits phoniques et phonologiques qui révèlent une contradiction, une discontinuité des positions subjectives. L'identité, toujours incohérente et contradictoire se révèle ainsi à travers les différentes positions et l'image de soi qu'ils désirent transmettre.

Ces positions subjectives hétérogènes sont révélées par une pluralité de rôles endossés par les locuteurs informateurs, qui se sentent obligés de justifier chaque identité à laquelle il recourt via l'adoption des différentes variations linguistiques. Ainsi, c'est par la conduite verbale, que l'identité s'exprime. Ce fait, nous l'avons relevé chez certains locuteurs par l'usage de l'accent algérois et certains lexiques appartenant aux régions du Nord ; parfois nous diagnostiquant le plus souvent l'usage de l'algérois et de l'oranais. Pour les uns, cet usage est pratiqué sous forme d'emprunts dont l'emploi leur permet d'aborder et se mettre en contact avec les filles, attitude adoptée par les garçons. Quant aux filles cet usage leur procure un statut de supériorité.

Quant aux sentiments d'appartenance déclarés le cas du sujet informateur M4 sont indicateurs de la complexité voire de l'incapacité des informateurs à se définir et à se situer comme individus appartenant à une seule catégorie, du fait que ce sentiment est la marque d'une identité plurielle qui le situe dans son propre dynamisme linguistique et identitaire. Percevoir les dimensions multiples de l'appartenance linguistique revendiquée par les locuteurs informateurs relève d'un sentiment d'appartenance privilégié à une communauté, et qui est conditionné en partie par les liens qui sont développés avec le groupe de l'autre et le parler de l'autre ainsi que les liens maintenus avec sa propre communauté d'appartenance.

Pour le sujet informateur M4, il exprime un profond sentiment d'appartenance envers sa région en dépit du mouvement de va-et-vient qui n'annihile point son propre accent et timbre. De ce comportement, le M4 introduit la question identitaire et met en avant son accent en évoquant qu'il est le contraire de son petit frère. Il énonce :

M4 : Mon frère est un véritable caméléon, il change son accent selon le lieu où il se trouve, mais il adopte souvent l'accent algérois, il les imite. Il ne s'est jamais senti étranger là où il se trouve.

A travers ces propos, le sujet M4 évoque l'expérience de son frère qui lui paraît normal en référant ce comportement à l'aptitude de son frère à l'adaptation et non pas par le processus d'assimilation. Ce qui nous renvoie aux propositions de Carmel Camilleri (1998)¹ sur le discours identitaire des migrants temporaires interrogés où elle rejette « l'assimilation » et prend en considération la dimension « ontologique » de l'identité tout en tenant compte des dimensions pragmatiques dans la mesure où l'affiliation au groupe est le paramètre définitoire de l'identité et tout changement linguistique. C'est ainsi que nous avons perçu chez les sujets locuteurs qui ont essayé de maintenir l'unité de leur moi par rapport à l'autre où le changement des représentations et des valeurs (la fonction "ontologique" de l'identité) leur permettra de s'adapter à leur nouvel espace.

Cependant pour le cas du sujet informateur M4, ce sentiment d'appartenance qui semblait dominer, même si les deux identifications (celle de son espace d'origine et de l'espace d'accueil) étaient constitutives de son identité actuelle, est une posture qui consiste à s'élargir au regard de l'expérience de mobilité car l'aspect temporaire de la mobilité jouerait certainement un rôle important dans cette vision expérientielle de variation linguistique.

Au regard de ces résultats d'enquêtes, le discours identitaire est présent dans une majorité des entretiens biographiques conduits auprès des étudiants informateurs. Nous observons chez eux un rapport qui s'est établi au fur et à mesure entre leurs parlers et le parler de l'autre ainsi que le sentiment d'appartenance ; une homogénéité des sentiments d'appartenance(s) linguistique(s) et identitaire(s) hormis l'échantillon M4, chez qui nous avons constaté un comportement marqué par l'oscillation entre l'intégration progressive à la vie estudiantine et le sentiment d'appartenance envers son espace d'origine.

¹ CAMILLERI.C., *Les stratégies identitaires, Psychologie d'aujourd'hui*, PUF, pp. 57-62, 1998.

Toutefois, lors des entretiens des années qui ont suivi, nous avons d'abord constaté une décontextualisation entre les parlars d'origine et les sentiments d'appartenance revendiqués par les sujets enquêtés au moment des entretiens. Le premier constat est celui d'une relative et apparente adéquation entre parlars et sentiments d'appartenance revendiqués envers la communauté d'origine pour l'ensemble d'informateurs. Sauf pour le sujet M4, les sentiments d'appartenance sont plus complexes comme l'a montré l'analyse. Par la suite, nous avons observé des changements de certains traits linguistiques dont l'usage est parfois inconscient en dépit de la résistance et le fait de nier ce comportement par le sujet M4. Il nous semble raisonnable de relier ce comportement à la période d'installation et le contact constant avec l'autre en dépit des sentiments d'appartenance qui sont relativement univoques et orientés vers leur espace d'origine.

En somme, il faut dire qu'il y a souvent adéquation entre l'appartenance déclarée envers l'espace et le groupe, et les sentiments d'appartenance éprouvés envers la communauté d'origine où l'intégration au groupe et l'acceptation est soumise au facteur ethnique même si les membres du groupe ne résident pas dans l'espace d'origine depuis des générations. En outre, le parler est souvent considéré comme un marqueur opaque masquant des sentiments identitaires mêlés et complexes que témoignent les différentes situations de contact vécues par les informateurs et qui sont liées non pas exclusivement à la mobilité mais aussi à la problématique d'intégration. Face aux différentes pratiques langagières et à l'identification, le discours identitaire met en exergue des dynamiques identitaires plurielles prises dans leur mouvement dans la mesure où le parler de tout un chacun constitue un point d'implication fort, une sorte de pilier d'identification auquel ils se rattachent.

2.2. Le parler, un moyen de communication en devenir

Lors de l'interaction, la production du sens au sein d'un groupe de pairs se traduit par le choix de traits linguistiques qui assurent la mise en relation des individus entre eux par acceptation ou rejet et d'un mode de circulation des significations qui permet d'interpréter les différents codes provenant des pairs eux-mêmes. Pour le sujet informateur F2 en répondant à la question n° 10 : *depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler ? Si oui, dites pourquoi ?*

« *Le fait de parler comme eux et adopter un accent autre, beiin, cela m'assure l'insertion et me positionne de manière hiérarchique (3andi makana) en m'accordant plus d'importance. »*

De ce fait, nous précisons que pour l'informatrice F2 l'acquisition de l'estime et l'articulation des significations se déploient lors de l'interaction si seulement il y ait un changement linguistique. Ainsi, le parler généré est un simple fait du moment de l'interaction dans la mesure où ses pratiques langagières sont en permanence variées, (re) construites au gré de la dialectique sociale en infléchissant le réel en déterminant ses stratégies linguistiques et identitaires au service de l'identification selon les besoins en s'adaptant avec l'autre lors de la rencontre et l'interaction.

La vision du changement de certains traits linguistiques se situe dans un modèle dynamique où la variation se produit en termes de procédés symboliques dont les étudiants venant d'ailleurs s'emparent pour l'échange, l'intégration et ne pas sentir le poids du regard de l'autre. Le parler devient à la fois organisateur des significations et des interprétations ainsi que producteur des liens sociaux. Il s'agit d'un réductible attribut de l'individu qui circule entre les différents partenaires de l'interaction, de sorte que chacun participe à la production du lien social parfois sans même en avoir conscience. Ce qui est relevé dans les propos du sujet F2 en répondant à la question n°7 : *depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ? Si oui dites comment ? Si non dites pourquoi ?*

« Pour moi, je ne sais même pas comment j'ai tissé des liens avec ce groupe d'amies et je n'ai même contrôlé ma façon de parler. »

Ainsi, les situations d'hétérogénéité langagière, longtemps envisagées comme défavorable à la communication et au bien-être des individus, elles sont prises pour quelques-uns comme des chances d'ouvertures et d'enrichissement pour eux, ce qui confirmé par les propos de M1 :

M1 : « On apprend d'eux, lorsqu'on est avec eux !!! Pour moi, c'est une chance. Ainsi, (netfete), dans le sens de s'ouvrir vers d'autres et de s'enrichir. »

Il est évident que les situations urbaines se caractérisent par l'hétérogénéité et la diversification dans la mesure où la rencontre véhicule notamment l'altérité par rapport aux différentes pratiques de catégorisation qui sont selon Lorenzo Mondada « *des modes d'expression de la sociabilité propre à la ville.* »¹. Dans leurs pratiques langagières, les

¹ MONDADA. L., « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de catégorisation et espace urbain », *Marges linguistiques*, 3, 72-90, 2002, p. 72. <http://www.marges-linguistiques.com>. Consulté le 23 juin 2013.

locuteurs donnent sens à leurs pratiques via les façons de parler qui sont plus saillantes à certains moments des interactions et plus que d'autres en produisant des assimilations ou des différenciations qui sont interprétées comme des marquages symboliques.

2.3. Partager des significations

Certaines situations de rencontre sous-tendent des enjeux linguistique et identitaire où les différentes pratiques langagières adoptées renvoient à des considérations linguistiques et de significations partagées. En effet, le partage des significations agrée aux nouveaux arrivants à décrypter l'environnement par rapport à leur position dans le nouvel espace en tenant compte du comment réagir et les manières possibles de s'y adapter. La confrontation à la diversité les situe par rapport à toutes sortes d'usages et de stratégies dans la mesure où les identités collectives suscitent plus l'altérité en mobilisant le mode de mise en relation des différents membres du groupe, ainsi que le mode de circulation des significations. La production linguistique, tel objet symbolique est en permanence travaillée, (re) construite au gré de la dialectique de l'espace et de l'interaction en infléchissant l'espace approprié qui détermine le parler.

Quand les locuteurs informateurs sont confrontés à d'autres situations d'interactions ou à d'autres groupes, certains se sentent gênés par leur parler, et en majorité se sont les filles qui éprouvent ce sentiment où nous avons enregistré 6/8 pour les filles, alors que nous sentons que les deux autres dissimulent la réalité confrontée du fait lorsqu'elle nous parle, elles ne maintiennent pas la même façon de parler ni la même perception de l'autre. Ce qui explique le processus de construction et du maintien de la catégorie ethnique produits au cours de la dynamique des relations intergroupes - ils ne partagent pas certains aspects culturels de façon à se différencier des autres groupes rencontrés. Elles stipulent les réponses suivantes en répondant aux questions suivantes : *Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?*

F1 : Je ne sens aucune gêne en parlant avec mon accent.

F3 : Je ne parle pas avec eux, je ne partage aucun intérêt avec eux. Nous n'avons pas les mêmes valeurs

Or, les garçons ont nié ce sentiment, en affirmant qu'ils sont fiers de leur façon de parler, à affirmer ou à dissimuler. Lors de cette situation, nous avons constaté qu'ils adoptent

alors des stratégies de discours dans la mesure où ils opposent leur parler identitaire à celui du milieu dont ils font référence. Dans ce cas, les locuteurs adoptent des traits *we* le « *we code* » et des traits *the* le « *they code* » selon John Gumperz. Ce dernier a distingué entre langue de famille, du milieu restreint et de la langue dominante. Le besoin de s'identifier à l'autre leur à imposer ce choix dont la fonction est de se situer du côté de l'identité de l'autre qui repose sur la conscience d'appartenir à une même communauté linguistique réalisée par un subtil jeu intralinguistique.

Nous avons observé ainsi, comment s'effectue l'appropriation d'un parler réinvesti afin de redéfinir sa propre identité dans le cadre d'une identité collective. Une identité plus intégrée et utilisable en déniait par défense le conflit en soi lié à son origine. Dans ce cas, cette nouvelle identité est utilisée comme une sorte d'échiquier afin de rejouer ses rapports et son évaluation par rapport à l'autre. Toute adoption de telle variété par les locuteurs leur assure donc un prestige social et mutation dans la hiérarchie sociale. Ceci est constaté par Trudgille (1990)¹ pour qui tout individu dès son jeune âge est imprégné par les traits de sa région et continuera de se faire sentir du moment où se sont les souvenirs d'enfance qui sont souvent retenus, et ce qui les attachent à leur région.

Cependant, la prise en compte de cet attachement régional établi à partir des corrélations entre le taux d'effacement de certains traits phoniques tel que : les affixes *cc* قفي et *ق* قبي au début de chaque énoncé ainsi que la substitution des deux phones *غ* غق dans certains mots, est un signe qui se réclame comme la variable de l'attachement régional. Les locuteurs masculins et féminins ont été nettement distingués par les résultats d'attachement régional où nous avons relevé 1/8 pour les filles et de 5/8 pour les garçons. En ce qui concerne le pourcentage des femmes par rapport aux hommes qui est plus élevé dans l'adoption de certaines variations par rapport à d'autres formes d'origine s'explique par le fait de la prédisposition des filles aux changements par opposition aux garçons. C'est pourquoi, la variation régionale se perd de plus en plus chez les femmes où certains traits se perdent en adoptant d'autres par imitation.

Pour saisir donc les enjeux qui sous-tendent les nouvelles situations d'interactions, ils font appel à des stratégies identitaires, pour des raisons d'identifications qui débordent le simple effet de l'image de soi. Les conduites adoptées renvoient en effet à des considérations

¹ Op. Cit, p.1.

de significations partagées. Le partage des significations assure à chacun de décrypter la situation d'interaction par rapport à l'espace, ce qui se passe dans la nouvelle vie sociale et sa propre position par rapport à l'autre. Ainsi, le sujet qui vient d'ailleurs arrive à gérer le comment de réagir dans les différentes rencontres et les situations traversées et les modalités possibles de s'y adapter. Au fil du temps, l'uniformité s'instaure, le changement linguistique se renouvelle et resurgit incessamment, ce qui explique les propos de la majorité des filles en disant « *chez nous, tous nos proches nous assignent le surnom de biskrite.* » Il s'agit, nous semble-il d'un fait de redéfinition sous-jacent à l'émergence et à la persistance des différenciations des pratiques langagières des locuteurs.

Dans cette optique, le parler devient un vivier qui rallie des perspectives communes, comme il oriente l'inscription du locuteur dans le nouveau tissu spatial via les significations partagées et acquises que les membres d'un groupe se partagent en raison de leur affiliation. Une fois articulées, elles confèrent au membre une identité collective. Dans sa globalité en tant que système d'appartenance, les individus construisent et partagent des significations qui fondent leur identification personnelle dans une dynamique sociolinguistique.

IV. LA RELATION DE L'ETUDIANT AVEC SON PARLER A L'UNIVERSITE

1. La dynamique langagière dans le contexte spatial centre/périphérie

Tout espace est désigné par des mots qui servent à le qualifier car la localisation n'est jamais neutre. Les mots qui constituent le champ sémantique forment des repères pour se situer et se localiser spatialement. Nommer un espace n'assure pas seulement de reconnaître le lieu mais de se l'approprier, une appropriation qui lui assure également d'avoir un sens. Un mot donc

« contient une espèce de définition concentrée. Il a la capacité d'exprimer de manière lapidaire une évidence. (...) Un mot peut indiquer une fonction, un type d'activité ou de relation sociale. Et il le fait soit explicitement, soit par association, par superpositions de couches diverses de signification, en impliquant une ou plusieurs affectations possibles, voire référentielles, le cas des termes génériques. »¹

¹ DEPAULE. J-CH, « Fictions littéraires et espaces habités », *Manières d'habiter, communications*, n°73, 233-242, 2002, p. 238.

Ceci montre que la langue est liée à l'espace où le parler est une façon d'habiter un espace. Claude Hagège postule dans ce sens que « *l'homme construit aussi ses langues, les cadres nécessaires à la maîtrise conceptuelle de l'espace.* »¹. Ainsi, la langue est révélatrice d'un espace, en formant un duo qui reflète l'image de la société, du groupe ou de l'individu énonciateur et occupant, en indiquant également l'état de ses relations sociales avec cet espace. C'est alors à partir de la lecture que la langue nous offre de l'organisation spatiale que nous puissions établir le lien avec l'organisation sociale.

L'attribut de centre pour l'université et de périphérie pour l'espace régional de l'échantillon a influencé les pratiques linguistiques des locuteurs sans exception, ce qui renvoie aux représentations socio-spatiales relatives à des spécificités linguistiques où l'emprunt à la variété centrale est fort marquant. Ceci dit que les locuteurs n'utilisent plus les mêmes habitus linguistiques de leurs aînés (celui de leur périphérie) où leurs pratiques langagières ont pris un autre sens dans le cadre d'un espace approprié dans lequel ils évoluent au contact de l'autre. Selon les propos de nos informatrices, à travers le parler adopté actuellement, elles sont souvent qualifiées par leurs aînées de « *biskrites* » une fois qu'elles rentrent chez elles, en faisant référence au centre et plus particulièrement au fait d'acculturation, alors que les locuteurs perçoivent ce fait comme moyen d'intégration.

A ce propos nos sujets répliquent à la question n°11 en énonçant que :

<i>Question</i>	<i>sujet</i>	<i>Réponses</i>
<i>Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction</i>	F2	<i>Pour moi, je fais exprès de parler biskri devant mes cousines, je me sens plus valorisée</i>
	F3	<i>Moi, je ne sens pas ce changement de parler, mais mes sœurs le perçoivent, elles me disent souvent qu'est-ce que t'as, tu parles maintenant comme eux.</i>
	F4	<i>Quand je rentre, je fais très attention que je garde mon parler celui de ma région afin que je ne sois pas la moquerie de mes sœurs.</i>

¹ HAGEGE. C, 2007 cité dans, SEGAUD. M., *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, Paris, 2010, p.78

Selon le point de vue de leur congénère, leurs pratiques langagières étant l'apanage exclusif d'une conscience socio-spatiale, s'inscrivent dans le modèle centre/périphérie, un centre rayonnant auquel s'oppose un ensemble périphérique dominé. Une organisation inégalitaire de l'espace stimule un sentiment d'infériorité linguistique du moment où le locuteur tente de gommer son accent devant l'interlocuteur du centre d'une part. Et d'autre part, cette réaction dissimule un sentiment d'insécurité linguistique qui se manifeste par une prédisposition à déprécier les traits phoniques de la variété locale celle de leurs aînés par opposition à la leur qui est prise comme une variété générationnel et non pas socio-spatiale centrale. En témoignant notamment les propos de cet enquêté qui insiste sur le poids qu'exerce les traits de la variété locale sur l'attitude de l'autre qui se révèle intimidante et source de leur malaise.

F2 : Dès que je prenais la parole avec mon accent, je me sens à l'écart, c'est pourquoi je m'approprie d'autres accents, et je copie mes amis. Je pense que ce n'est pas mal d'imiter ou s'identifier à l'autre.

À cet égard, il nous semble que cette enquêtée est consciente du statut socio-spatiale de son accent et que présente l'usage d'une autre variation en raison de son intégration où le changement de certains traits présente certaines des caractéristiques des variétés diatoniques du parler du centre –Biskra-. Ainsi, sous la pression du prestige conféré à la variété centrale, le parler adopté est largement marqué par l'emprunt et, elle est en quelque sorte assujettie à cette variété centrale prise comme une référence. En outre, M4 et M1 ont une autre perception des faits :

M4 : Moi je ne vois pas vraiment, ouais... pourquoi être mal à l'aise alors que c'est notre langage on va dire. C'est notre langage, eux ils ont leur langage et puis voilà, ça fait un tout. Comme moi j'accepte qu'ils me parlent avec leur accent, eux aussi ils doivent m'accepter tel que je suis.

M1 : On a chacun notre façon de parler, donc je ne vois pas pourquoi on serait mal à l'aise par rapport à notre accent, on a chacun notre façon de parler et puis je ne sais pas pourquoi ils se moqueraient d'une façon de parler. Hein, ils pensent qu'avec leur parler ils sont supérieurs à nous.

Ces propos vont tout à fait dans le même sens témoignant, par surcroît, très explicitement d'un sentiment socio-spatial périphérique. Une attitude observée comme stratégie de compensation, de valoriser leur régiolectes et porter à leur reconnaissance le territoire auquel ils appartiennent, un comportement que nous expliquons par le refus d'une

situation de sujétion linguistique conditionnée par le mode d'organisation inégalitaire des espaces.

L'examen des différents points de vue des enquêtés montrent que ces derniers ne perçoivent pas l'appropriation du nouvel espace université sous la même optique dans la mesure où ils n'accordent pas les mêmes valeurs à leurs pratiques langagières, certes différentes, mais en conséquence ils vivent en harmonie avec l'autre. Si bien qu'ils évoquent une variété dite jeune qui les rassemble avec leurs locuteurs respectifs ; un mode d'expression commun à cette jeune génération.

F4 : Nous, les jeunes nous avons notre propre parler, un mélange d'algérois, d'oranais, de tout le territoire algérien, il n'y a plus ni Chergui, ni Gharbi. Ainsi, on n'est plus intimidé, ni source de moquerie.

À cette idée, nous constatons un écart susceptible de constituer une source potentielle d'exclusion qui prend part à l'explication du malaise exposé et dont la pratique de leur propre variété est souvent cryptique. Enfin, c'est de toute évidence ce rapport centre / périphérie qui est évoqué le plus dans les propos du fait que le recours à l'imitation et l'appropriation de certains traits linguistiques de l'autre les situent dans un confort lors de la confrontation et qui suppose l'assimilation et l'intégration. Un imaginaire linguistique qu'ils construisent à partir de leur parler et le parler des autres du fait que cette appropriation leur permet de s'identifier en tant que membre du groupe sociale –ville-référence -.

2. Le parler, un cryptage d'intégration/ d'exclusion

L'université, une évidence pour le nouvel inscrit, est un espace étranger qu'il considère comme un Ailleurs, un Autre qu'il ne connaissait pas. C'est un espace doté d'un système linguistico-social différent à leur. S'approprier un nouvel espace et une nouvelle identité supposent la confrontation des visions du monde différentes et de pouvoir s'intégrer au moins partiellement, ce qui suppose en premier abord une première acceptation qui ne puisse se réaliser que dans une forme d'altérité. Une forme qui n'est perçue qu'à travers le processus d'intégration où le groupe donne sens à des pratiques à partir de l'image qu'ils se font d'eux même. Une image perçue différentes à celle des autres et qui les démarque par rapport aux autres. L'extrait suivant donne à voir comment notre informateur indique que le locuteur citadin est un sujet à part, n'appartenant à aucun groupe en se frayant un chemin singulier de marquage et cela en répondant à la question n°9 : *Les gens d'ici vous font-ils*

remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?

M3 : Si nous ne parlons pas comme eux, ils nous considèrent comme des arrivistes, on sera la moquerie de tous les autres, ils nous montrent au doigt. Il nous dévalorise par ce geste. C'est pourquoi j'adopte d'autres traits linguistiques qui n'appartiennent ni à sa communauté ni la leur. Actuellement, nous les jeunes ont créé notre propre parler, il n'y a qu'un autre jeune qui pourra saisir ce que nous disions

L'intégration et l'acceptation par le groupe s'effectuent via des pratiques à l'image qu'ils se font d'eux-mêmes ; une autoévaluation, des pratiques composées d'une certaine perception de soi différentes à celle des autres qui les mettent dans un processus d'altération tendu vers la différenciation de l'autre ; ils se démarquent en créant leur propre langage. Cela confirme les propos de notre sujet informateur M3 où la rencontre avec l'autre le situe dans le monde des réalités sociales et sert à lui attribuer un statut selon le moment de l'interaction avec l'autre. Le cryptage du langage fonctionnerait donc de façon consciente chez ces jeunes, même s'il n'intervient pas de manière systématique ; mais c'est précisément cette action volontaire qui donne à ce type de pratiques jeunes toute sa dimension « nécessairement » identitaire puisqu'elle cherche à construire une différence centre/périphérie en intégrant le processus social.

Nos informateurs ont pu s'intégrer même si cela s'est réalisé au cours des mois et même des années. Autrement dit, la majorité lors de la première année ont rencontré des obstacles d'intégration qui ont persisté, ils ne se sont dissolu qu'à partir de la 2^{ème} année et bien plus tard pour certains où le contexte scientifique a été le facteur primordial d'acceptation. Pour M3, il a bénéficié d'un statut dans le groupe pour lequel il a opté en subissant des processus d'intégration stéréotypique et identificationnelle. Pour le premier processus, l'intégration stéréotypique correspond au potentiel de préjugés et de discrimination à l'encontre des membres des autres groupes en présence où la norme ethnique est un facteur accru d'acceptation via lequel la distance sociale est réduite dans la mesure où la barrière entre « eux » et « je » disparaît progressivement. Quant à l'intégration identificationnelle, elle recourt au glissement du statut du « groupe des autres » à celui de groupe de référence, à savoir le groupe qui impose les normes d'évaluation et de classification des membres avec lesquels ils entrent en interaction.

M2 : Mon intégration à un groupe d'ici est très importante, car le sentiment d'être marginaliser par les autres est dur, cela me donne le sentiment d'infériorité. Et comme

j'ai une forte personnalité je m'intègre même en procédant au cryptage que je fais sans aucun complexe.

F1 : A l'université, il y a une façon de parler, propre à nous les jeunes, et celle des filles et différentes de celle des garçons, chacun à son propre code. Notre vocabulaire est distinctif moi et mes copines, personne ne pourra comprendre ce que nous disons

À travers ce comportement, les jeunes universitaires se distinguent par leur propre langage où la fonction cryptique est le pivot d'identification et d'acceptation. Cette fonction se substitue à l'identité étant donné qu'elle se voit comme signe d'appartenance et circonscrite par rapport à un espace approprié et réclamé. Pour eux, cette façon de parler est une pratique représentée singulière et spécifique à leur groupe. Il est éminent de noter que chacun tente d'être apprécié dans la mesure où chaque membre d'un groupe représente les normes de son groupe. Si un membre se distingue beaucoup des membres de l'exogroupe et, simultanément, diffère très peu des membres de l'endogroupe, il apparaîtra comme un membre prototypique du groupe. Le favoritisme endogroupe motive une revalorisation de l'estime de soi dans la mesure où il y aurait le risque de manifester des comportements discriminatoires.

Ainsi, l'université en tant qu'espace social d'intégration urbaine des étudiants par le processus d'altérité pris dans le sens d'hybridation et de métissage assure à tout un chacun «une pluri-construction de sens et des agencements identitaires»¹. Pour autant, les situations de contact et d'interaction sont particulièrement marquées par la variabilité et l'instabilité des pratiques langagières et aussi identitaire. Toutefois, ces changements linguistiques effectués lors de l'interaction pour s'intégrer pourraient être un indice de la vitalité du parler de référence et l'effacement du parler périphérique. Or, les uns disent qu'ils reviennent à leur parler dès qu'ils sont en dehors de leur groupe et dès qu'ils rencontrent des pairs de la même appartenance ethnique. Donc, le recours à telle ou telle parler dépend de facteurs variés imposés non par l'espace mais par la situation de l'interaction où l'altérité et le refus sont en jeu.

Dans les discours de tous et de chacun, nous constatons l'existence d'un véritable paradoxe. Les uns prétendent qu'ils n'ont jamais marginalisé les autres, qu'ils sont acceptés tel qu'ils sont ; alors que les autres affirment la stigmatisation. Un paradoxe, dans les

¹ DREYFUS. M., JUILLARD. C., *Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir*. Paris : Karthala, 2005, p. 185.

attitudes ; repose d'une part sur une catégorisation ethnique systématique et d'autre part sur cette exigence assimilationniste. Etre autre et être soi, en même temps, est une posture adoptée en mutation permanente vis-à-vis des attitudes négatives. Nous retrouvons la théorie de la tension de Claude Van den Avenne dans ses travaux sur la socialisation langagière, formulée en termes de « *conflits de rôles* » chez l'individu qui change de rôle au cours d'une interaction (Van den Avenne, 2001)¹. Ce conflit intervient lorsque l'individu se trouve plongé dans un contexte différent de celui qu'il connaissait auparavant ; il s'agit précisément de l'expérience de la mobilité.

Lorsqu'un individu évolue dans son milieu d'origine, lors de la mobilité, il se retrouve dans un contexte différent de celui auquel il était habitué : la socialisation langagière est alors hétérogène. Dans un contexte autre, le changement de son parler relève, pour lui, d'un fonctionnement non habituel remis en cause. Ce qui nous mène à énoncer que chaque espace est porteur de règles de socialisation propres et que, par conséquent toute situation de mobilité nécessite une socialisation langagière hétérogène, génératrice de conflit et d'insécurité sociale.

D'autant que cette insécurité pourrait provenir d'une différenciation ethnique, sociale, spatiale, géographique.... Cet aspect pose le principe de l'existence de système de valeurs distinctes : un système de centralité (citadin) valorisé et un système périphérique dévalorisé (rural). Un dilemme vécu par les locuteurs informateurs, d'une façon implicite pour certains, où l'opposition entre les choix d'usage de certains traits linguistiques les situe dans une hiérarchie fossilisée par le biais d'un sentiment imposé par les stéréotypes. Ce qui s'avère expressif à travers les éléments référentiels relevés dans leur discours ponctué par l'usage de traits phoniques distinctifs tel que [گ /ق], [d/ذ], [ج/ز], où des sons non emphatiques sont devenus emphatiques le cas par exemple du prénom Sofiane où le [s] est un son non emphatique devient emphatique par assimilation dont l'usage de la voyelle [o] change le timbre de ce son [ص/س].

Par conséquent, ce marquage par l'appropriation des traits non seulement citadins mais qui relève aussi d'un timbre du nord, un espace géographique auquel ils n'appartiennent pas, est une volonté d'intégration car nous constatons qu'il porte toujours les indices de son

¹ VAN DEN AVENNE C., « De l'expérience plurilingue à l'expérience diglossique – Migrants maliens en France », dans *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 163-164, CANUT C. (dir.), Langues déliées 2001, <http://etudesafriaines.revues.org/>

appartenance. Ces traces n'apparaissent pas au début de leur arrivée dans le nouvel espace voire les premiers entretiens, moment où l'interviewé n'a pas encore pris à bon escient l'espace dans lequel il se trouve où l'appréhension n'est pas encore perçue par l'opacité de la joie de l'appropriation d'une nouvelle identité. Les traces apparaissent quelques mois plus tard, au moment où il commence à évoquer les interactions avec l'autre, c'est-à-dire le moment où il parle de l'accent et des expressions spécifiques à la pratique langagière familière et intime du groupe. L'examen de l'analyse contrastive donne une indication intéressante concernant ce processus d'identification, de revendication et de rejet. Cette imitation par substitution est le signe de l'influence de l'espace.

F1 : *Pour entrer dans une autre phase j'ai / choisi donc euh / de parler comme eux/ en utilisant l'accent algérois/en introduisant des mots et des expressions de l'oranais/hein des chansons de rai et/ parfois j'utilise la langue française pour frimer, etc (rouh...rouh).*

Ce doublement de rôle est une représentation de revendication d'identité que F1 ménage son image de soi par rapport au regard de l'Autre ; un processus d'identification qui mène vers soit l'intégration une fois être acceptée par l'ensemble du groupe auquel elle désire adhérer, soit le rejet par le groupe et d'être exclue. Ceci la situe dans l'approche théâtrale d'Erving Goffman (1973)¹ pour qui les identités sont des masques interchangeables que tout individu choisit selon son auditoire et selon l'impression de l'Autre. Si celle-ci est négative, il change de masque pour que son image soit évaluée positivement. L'accès à la façon de parler d'un groupe est contrôlé au détriment de la peur d'être refusée par le groupe. Par conséquent, ils se procurent une nouvelle façon de parler qui leur épargne beaucoup de préjuger. Dans ce cas, un sentiment envers leur nouvel espace d'accueil s'inscrit au niveau de leur façon de parler et de leur (re) construction d'identitaire.

En effet, le locuteur périphérique doit être en mesure de percevoir ses droits et devoirs accéder au parler de l'autre dont la pratique relève d'une problématique générale du rapport à soi en fonction du rapport à l'autre. Nous en avons eu l'exemple du sujet informateur M 3 où lorsqu'il a désiré intégrer un groupe ; il nous rapporte qu'ils ont commencé à le mépriser lorsqu'il a parlé avec un accent régional marqué. Mais, en dépit de cet accent et cette

¹ GOFFMAN. E., *La mise en scène de la vie quotidienne, La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973.

différence il a réussi à intégrer un groupe et leur regard a changé où cette différence lui a assuré l'intégration et non pas l'exclusion et le mépris est devenu après appréciation.

M 4 : *Ils m'appelaient [wash ya qay وياش يا قاي].*

Cette capacité d'affirmer son identité rurale de façon pertinente à l'interaction à laquelle il a pris part en s'imposant en tant qu'un membre du groupe et être accepté comme tel. Ce jeu d'inclusion / d'exclusion fondé sur la perception d'autrui et les caractéristiques attribuées détermine l'appropriation de l'espace via les différents traits langagiers adoptés.

F1 : *Je pense que ça a vraiment commencé // euh / après le bac / que j'ai commencé à penser à mon groupe d'amie / et comment on va se choisir / à près mon arrivée à l'université je fréquentais deux trois personnes citadines / on va dire deux bons biskrites / sans que mon accent me trahis/ tous me disent/ ah oui tu parles comme nous/ tu n'as pas d'accent.*

Via ces propos nous constatons que les filles ont tendance à ne pas avoir un accent marqué par rapport aux garçons, elles s'incorporent à l'espace dans lequel elles se trouvent, le cas de F1 qui s'identifie aux citadines de sorte que son intégration dans le nouveau contexte soit un moyen de connaissance de soi. Il est vrai que le sentiment identitaire peut évoluer du fait que l'individu adopte des comportements à un certain moment qui corrobore certains actes d'identités qui sont très récurrents et qui sont stables et mouvants à la fois, et c'est grâce à cela que le changement est évident sans renier son identité. Mieux encore, selon Le Page & Tabouret-Keller (1985) : « *toute parole est un acte d'identité* » : nos mots, nos accents disent qui nous sommes.

Conclusion

L'université pour nos informateurs est un espace projectif, un espace de transition et de (re)construction identitaire qui leur permet d'évoluer dans un sens positif et de se libérer de toute emprise qu'elle soit sociale ou familiale dont il faut affranchir, de se voir connaître et de se différencier. Elle apparaît comme un espace réel de liberté où ils construisent leur quête identitaire par identification et par différenciation en affirmant leur autonomie. A notre sens, l'importance de cette appropriation via des faits phoniques réside dans le fait d'avoir permis la reconnaissance de la pluralité des identités par rapport à un espace doté de caractéristiques diversifiées.

Le discours que nous avons étudié ici prend en charge la parole de l'ensemble des individus qui se considèrent en amont comme étranger à l'espace et victime d'une exclusion

linguistique et ethnique à la fois. Leurs façons de parler apparaissent alors comme une catégorisation tangible capable de refléter un moi parfois dissimulé pour pouvoir s'intégrer et éviter le regard de l'autre. Nous pouvons considérer l'espace université, entant qu'un espace urbain qui tient à rendre justice à des expériences hétérogènes des locuteurs ruraux de provenance périphérique.

Le critère de l'identification fondée sur le parler par rapport à un espace donné de résidence, ou le lieu d'origine ou le lieu de transplantation opère énormément dans le processus d'acceptation et de rejet par rapport à la formation de groupe. Il s'agit d'une norme de reconnaissance identitaire où la géographie prend une valeur de détermination d'espace, de tribu et d'urbanité. Tout parler quoi que ce soit la valeur qui lui est attribué, est un outil de communication en devenir, porteur de signification partagée. Nous constatons dans le parler de quelques-uns l'usage d'autres traits linguistiques du nord (algérois et oranais), une appropriation qui n'est pas naïve car ils cherchent à travers cet usage à se distinguer des autres et de les prendre comme critères d'intégration et la clé de promotion sociale. Certes, toute variante a toujours été porteuse de valeurs distinctives mais dans ce cas le Je cherche à devenir l'Autre.

Dans l'espace université, l'usage de certains traits linguistiques appartenant à d'autres espaces que le sien est envisagé comme un processus non seulement distinctif mais il s'agit d'un fait de langue répercuté beaucoup plus sur la (re)construction identitaire, et dans leur imaginaire qui sont un aspect caractérisant toutes les productions socio-langagières des jeunes par opposition aux parlars de leurs aînés. En outre, les différents procédés disent visiblement une certaine façon un sentiment d'appropriation d'un nouvel espace et vivre une multitude d'identité dans la mesure où l'interaction avec l'autre les plonge dans un terrain de démarcation par rapport à soi ou par rapport à cet autre.

D'ailleurs, la dimension identitaire est bien dominante, puisque l'usage de tels traits phoniques ou phonologiques est une revendication spatiale qui est tacite mais exprimée par-delà des timbres et des accents du fait que l'identité est en perpétuelle dynamique sous forme non pas de spirale mais sous forme de maillon indissociable du lien social et de sa relation à l'espace. Comme l'identité est impliquée dans l'interaction, les pratiques des locuteurs informateurs témoignent d'un consensus autour du rapport entre usages langagiers et espace approprié où l'impact de l'influence sociale conduise soit à l'aliénation, soit au refus d'hétérogénéité d'identification.

En somme, dans cette expérience de mobilité vécue, nous constatons que c'est lors des moments d'interactions avec l'autre que les frontières jaillissent et deviennent opaques du moment que les étudiants se catégorisent et catégorisent les autres mutuellement. C'est pourquoi, ils utilisent différentes stratégies langagières afin de défendre une image d'eux-mêmes qui soit assujettie où plusieurs identités émergent ; une identité pour soi et une identité pour l'autre, ce qui conduit à une négociation de stratégies dans un rapport d'altérité. Ces négociations stratégiques s'observent sous plusieurs postures, soit en changeant la façon de parler pour masquer l'accent, soit en omettant d'affirmer certains aspects identitaires qui s'avère péjoratifs, en s'attribuant ainsi une autre identité qui ne correspond pas à l'identité pour soi. L'identité est donc le fruit d'un contexte qui se (re)construit au gré-de l'espace et du temps ainsi que les interactions vécues par tout un chacun.

Deuxième Chapitre

**L'émergence de nouvelles pratiques langagières dans un
nouvel espace**

Introduction

Ce deuxième chapitre est consacré à l'analyse de la production langagière contenue dans le corpus recueilli lors des enregistrements des entretiens réalisés avec nos informateurs. Cette analyse a pour objectif de relever les traits distinctifs des différents parlers des locuteurs informateurs sur des bases phonétiques et prosodiques. Il s'agit en premier abord de distinguer ce qui est du domaine segmental, puis les faits suprasegmentaux en faisant référence non pas à l'aspect du parler urbain (celui de l'espace centre) mais à celui de la périphérie auquel le locuteur appartient.

Dans cette étude, il nous paraît crucial d'accorder la priorité à l'interprétation phonétique car la description d'une variété régionale suppose une territorialisation où les frontières ont imposé des voies distinctes et accentuées des traits distinctifs. Dans cette perspective, l'intégration dans l'étude de la variation des faits subjectifs relevant des attitudes et des représentations des locuteurs informateurs seront la source de toutes interprétations. C'est pourquoi, nous avons optimisé l'hétérogénéité des pratiques langagières d'une expérience de vie en s'écartant de la profondeur historique des différents parlers de nos locuteurs. Toutefois, en examinant la situation des différents espaces périphériques (le Zab Chergui et le Zab Gharbi) par rapport à un centre (Zab de Biskra) qualifié d'urbain, la mobilité entraîne souvent une rupture dans le quotidien de la personne en stimulant certaines remises en questions ; une redéfinition de soi par rapport à de nouvelles appropriations linguistiques et géographiques dans la mesure où l'individu se retrouve dans un environnement différent du sien, sans aucun repère familial.

D'ailleurs, nous observons ces sujets en choisissant l'angle qui met l'accent sur les processus identitaires, sur les corrélations et l'interprétation de l'espace plutôt que sur l'espace proprement dit. Dans ce sens, nous procéderons par la mise en mots des espaces pour nous emparer d'une part des enjeux liés à la mobilité et, d'autre part, pour entrer dans les processus liés aux pratiques spatiales et langagières en cherchant des indices d'inscription individuelle. Cette manière de faire permettra de mettre en exergue l'appropriation dans son aspect matériel et d'intégrer cette notion aux pratiques qui traduisent des tensions dans les positionnements sociaux, ainsi que la dimension symbolique du processus qui sera suscité par le récit de vie. Ceci sera abordé dans le rapport langue-espace-identité qui ne peut être perçu que par la présence de locuteurs.

I. LA MOBILITE SPATIO-LANGAGIERES DES ETUDIANTS

Dans le cadre de cette étude, le cas de mobilité de l'échantillon situe nos sujets informateurs dans une dynamique socio-spatiale où les relations entre eux et les locuteurs résidants au centre se créent dans l'interaction et à partir des représentations de chacun. Ceci fait émerger la question de la territorialité et de la (dé) territorialisation¹ des différentes formes de domination que certains parlars exercent sur l'espace université. En effet, le parler est souvent révélateur de l'assignation des lieux et d'habitation. Nous pouvons y observer des réactions des locuteurs lors d'interaction où la proximité géographique et la distance sociale marquent le comportement langagier de chacun et le catégorise. Dans ce qui suit, nous présenterons la mobilité spatiale des différents membres de nos informateurs ainsi que l'influence de l'espace approprié et cette mobilité sur les pratiques langagières de chaque membre.

1. La mobilité spatiale

Concernant la mobilité spatiale de l'échantillon retenu ici et qui constitue le type de mobilité sur lequel se porte l'intérêt de cette recherche, l'université est un espace d'accueil qui représente un véritable paysage linguistique et culturel varié vu les appartenances ethniques des étudiants arrivants des espaces divers, produisant ainsi un « *marché franc* » (Bourdieu, 1983). Nous observons une hétérogénéité de parler qui résulte d'une hétérogénéité sociale et ethnique de cette population estudiantine, et qui détermine les modalités d'interactions de ces acteurs sociaux dans un espace que nous qualifions d'altérité imposé par des connivences intersubjectives. Le cas de mobilité vécu est une mobilité spatio-temporelle articulée autour de deux dimensions (temps et espace) dont l'intention est un retour à court terme, donc d'un déplacement circulaire (aller-retour), impliquant un changement d'espace de vie temporaire.

Dans le cas de cette étude, les enjeux de la mobilité des étudiants qui sont issus des périphéries, autrement dit des différents Zab évoqués précédemment vont vivre une expérience de mobilité ; pour les unes 2/8 (les sujets informatrices F3 et F4), c'est leur première expérience de quitter leur famille et leur région, pour le sujet informatrice F1, elle a l'habitude de venir à Biskra en visite familiale et elle a même visité l'université auparavant. Pour les autres, cette expérience est unique du fait que quitter leur maison et séjourné dans

¹ BULOT. B., Op. Cit, 2006, p. 323.

un autre lieu que leur famille relève de l'insolite. Quant aux garçons, ils ont l'habitude de venir à Biskra mais se rendre à l'espace université c'est une première ; cela ne s'est réalisé que lors des inscriptions universitaires. Mais pour séjourner, ils trouvent que cette mobilité est plus au moins difficile pour la majorité des cas consultés. Le retour chez eux est programmé pour quelques-uns chaque semaine, pour d'autres chaque quinzaine et pour certains est mensuel, que ce soit pour des raisons économique ou de distance. Dans tous les cas, cet échantillon et les natifs aussi sont sans doute regroupés différemment, leurs rapports sont soit peu chargés de tension identitaires régionales, soit il y a eu une insertion groupale vu qu'il partage les mêmes intérêts, ou même les mêmes goûts, facteurs déterminant le regroupement, ce que nous avons diagnostiqué dans le chapitre précédent.

Avec ce comportement des informateurs, lorsque nous nous sommes entretenues avec eux en deuxième année, la majorité énonce que lors de leur première année qu'ils ont subi une dévalorisation de la part des autres, un autre qui est perçu comme différent à eux par rapport à une d'identité spatiale et ethnique qui les rattachent à leurs origines territoriales et familiales. Une première année que nous considérons comme une phase de transition étant donné que le cursus d'étude est long et la mobilité devient un processus dynamique en mouvement dans le temps. Pour deux garçons de nos sujets informateurs M2 et M4 ; cette mobilité s'est achevée en licence, c'est-à-dire après trois ans. En outre, après ces trois années d'étude nous les avons conviés pour connaître leur opinion de cette expérience de vie, le sujet informateur M4 trouve que cette expérience est un calvaire où il n'a jamais pu s'intégrer et ceci s'est répercuté sur sa personnalité (identité). Une transition traumatisante dans la mesure où son parler devient un poids déterminant et constitue un facteur de déracinement d'identité régionale et ethnique.

Selon ces témoignages des étudiants informateurs, il nous semble que si l'étudiant est de sexe masculin et plus âgé au moment de la première expérience d'adaptation, plus le choc serait difficile et tenace, car le changement d'environnement nécessite des phases propédeutiques. Et celui qui atteint certain âge, l'identité est plus figée que celle d'un moins jeune où le dynamisme relève de son capital adaptatif, et ce qui aide le nouvel arrivant à l'adaptation et l'intégration à ce nouvel espace. En effet, l'étude des cohésions groupales a démontré que la mobilité spatiale soumet l'étudiant à deux cas de figures : un modèle d'identification et un modèle de différenciation où la sociabilité et le besoin de communiquer l'expose à la découverte de l'altérité dans la mesure où les stéréotypes et les préjugés sont

repoussés. C'est ce que nous avons relevé dans les propos de certaines informatrices lorsque nous avons demandé :

<i>Question</i>	<i>Sujets</i>	<i>réponses</i>
<i>En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous allez quitter votre famille ?</i>	F2	<i>Quand j'ai quitté ma famille// hein /je sais bien que fin de semaine je serai de retour/ même avant//. Euh/ avant j'avais mes amies/ avec ma famille ; c'est un environnement confortable// Ici/ je me retrouve dans un nouveau contexte/ de nouvelle personne chacune sa mentalité, certes, cela m'apporte pleins de nouvelles choses/ mais cette mobilité m'a fait sentir étrangère par rapport aux autres// On a formé un cercle fermé/ moi et quelques filles de ma région/ elles sont de même provenance que moi.</i>
	M3	<i>Si on parle de l'université/ pour moi cela a été un des grands événements de ma vie//. pour ma mère s'était une catastrophe//, pour moi changer de territoire au contraire cela peut être enrichissant/ avoir de nouveaux amis// de nouvelles inspirations et j'ai fini par remercier mon père qui m'a encouragé parce que avoir le bac et quitté le petit village là où je résidais est un sujet délicat//. C'est quelque chose de positif en dépit de ces quelques kilomètres que je parcours chaque fois// Hein, j'ai changé d'endroit/de gens/ alors qu'auparavant j'avais plus peur de quitter ma famille et changer d'endroit.</i>

Pour les sujets informateurs M3 et F2, la mobilité est relativisée ; la mobilité leur a apporté l'ouverture et la flexibilité ; elle offre la possibilité d'avoir une vie totalement différente, avec des rencontres professionnelles et privées. Comme, elle forge le caractère, rend plus tolérant et plus capable d'empathie et donne une ouverture d'esprit au-delà des idées de jugement.

2. La mobilité langagière

A partir de la description des traits caractérisant les différentes pratiques des locuteurs informateurs dans une situation de nouveaux contacts, les jeunes en mobilité adoptent-ils de nouvelles manières de parler qui les distinguent soit de leurs aînés, soit les rapproches de l'autre ? Les pratiques langagières des étudiants relèvent d'une problématique

mise en évidence depuis que les études sociolinguistiques se sont intéressées aux variations et aux changements linguistiques (Calvet, 1984 ; Merle, 1986 ; Belliez, 1992 et 2003 ; Boyer, 1997 ; Goudailler, 1997 ; Conein et Gadet, 1998 ; Bovaux, 2000). Puis, avec l'apparition de la sociolinguistique urbaine, on s'est intéressé aux rapports de ces pratiques avec l'espace. Dans ce qui suit, nous allons vérifier s'il y a articulation entre mobilité spatiale et changement langagier ; une relation incluant des rapports de territoires qui sont déterminées et reconstruits par les étudiants eux-mêmes en se positionnant dans une posture d'altérité par rapport à l'autre ou d'exclusion. Dans ce contexte, Jacqueline Belliez (2003), pose l'hypothèse ci-dessous liée au parler des jeunes :

«Ce serai parce qu'une catégorie sociale a été historiquement construite que le linguiste y voit une façon de parler socialement identifiée, et la traite en variété. Nos deux vernaculaires « français populaire » et « langue des jeunes » permettent une telle hypothèse : on parle de « langue des jeunes » à partir du moment où a été reconnu une question sociale des jeunes.»¹

Le parler de l'échantillon procède donc au même processus où il sera nécessaire d'examiner les autres versants de la mobilité perçus par les pratiques langagières telles que la mobilité spatiale, la mobilité sociale et la mobilité professionnelle qui seront explorés sous une optique phonétique-phonologique à la lumière des entretiens biographiques et qui nous amèneront à discuter la notion de la variation linguistique.

2.1. La variation de l'aspect phonique

Le parler régional des Ziban se caractérise par une pluralité de parlers où chacun se particularise par une articulation distinctive vu qu'il s'agit selon les études dialectologiques d'un parler bédouin préhilalien de catégorie A selon Jean Contineau (1960) dont les caractéristiques ont été exposées précédemment. Notons que beaucoup de ces particularités se retrouvent dans d'autres parlers du Sud- Est et Sud-Ouest de l'Algérie, probablement du fait que ces régionalismes sont issus du même substrat : l'arabe hilalien. Bien évidemment, nous ne prétendons pas non plus décrire l'ensemble des caractéristiques de tous les parlers de la région, les phénomènes de variation étant pratiquement illimités.

Une variation qui résulte de nombreux facteurs tels que l'espace d'origine et / ou actuelle des locuteurs, l'origine géographique du milieu familial, le niveau socio-éducatif ou

¹ BELLIEZ. J., *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, en collaboration avec Marielle Rispaïl, Espaces Discursifs, L'Harmattan, 2003, p. 4.

professionnel, l'âge, l'attachement du locuteur à la région, etc. Comme nous distinguons également des variations au niveau intra-locuteur qui dépendent entre autres du contexte et de la situation de communication, de l'état psychologique ou encore des variations inhérentes au langage, qui n'est pas en état stable. Le parler de la région est subjugué de divers "degrés" d'accent, allant du plus marqué au plus neutre, notion assez subjective, bien que nous tentions tout au long de ce travail de montrer que cette gradation dans l'accent s'appuie sur des réalisations phonétiques concrètes.

2.1.1. La réalisation des différents traits phoniques

2.1.1.1. Les voyelles

Le système vocalique de la langue arabe comporte, comme nous l'avons énoncé en amont, trois voyelles brèves : [a, u, i] et trois voyelles longues [a :, u :, i :] correspondant à : [أ, و, إ]. Leur réalisation phonétique est liée à la place de l'accent du mot qui est très variable ainsi que la place de la voyelle dans le mot et l'environnement consonantique. Néanmoins, nous ne comptons pas que ces six voyelles mais plus, et cela est corrélé à chaque parler où nous relevons dans les différents parlers des Ziban plus où le schwa voyelle centrale [ə] est déterminé comme une simplification du vocalisme bref lorsqu'il y a une complexité syllabique. Dans le tableau suivant nous présentons les différentes réalisations des voyelles dans les différentes agglomérations représentatives des différents Zab en tenant compte comme référence l'arabe standard :

Réalisation Des voyelles	Sidi Okba	Zeriba	Tolga	Sidi Khaled
A	[a] = [ə] ğada' = ġəda (déjeuner) [a] = [u] Ya'kul=yukel (manger)	[a] = [i] en situation initiale [a] = [ø] [nħabi]= [nahbi] (cacher)	[a] = [i] en situation initiale Tamr=timar (dattes)	[a] = [i] le même phénomène est observé
I	[i] = [ay] Sġir=sġayer	[i] = [ay] Sġir=sġayer	[i] = [ay] Sġir=sġayer	[i] = [ay] Sġir=sġayer
U	[u] = [aw] Zuz=zawz (deux) Sù :g= sog [ù]=[o] [u] = [e] Ya'kul=yukel (manger)		[u] = [aw] en situation initiale Tulga =tawlga	
Diphthongue : aw- aj	[aw] = [u] Nakraw=nakru (étudier)	[aw] = [u] Nakraw=nakro (étudier) Jaw=ju (sont venus) [ay] = [i] [zayt]= [zit] (Huile)		
E		[jê :t] = [jət] (elle vient)		
Imalaa		[ija]=[jã :] Il vient		
ə			[ə] = [i] [həwanet]=[hi wanet]	[ə] = [u]
E		e = a [mesaud] =[masaud]		

Tableau 7 : les variantes articulatoires des voyelles aux Ziban

En ce qui concerne le parler du Zab de Biskra dont les caractéristiques articulatoires des voyelles ne figurent pas sur le tableau, et que nous tenons de le prendre comme référence du changement linguistique, nous observons, en plus de l'usage des segments vocaliques simples, l'usage non pas des voyelles longues [ã] [ī] et [ū] mais des diphtongues [y] et [w], des réalisations qui s'alternent souvent dans le parler des Ziban : le cas par exemple de [we :n] réalisé [weyn], زوج [zu :j]=[zawz], زيت [zi :t]=[zayt] où le timbre de la voyelle longue est substitué par une diphtongue. Ce fait articulatoire est désigné par les dialectologues du Maghreb par le trait citadin et rural dans la mesure où l'usage de la voyelle

longue est une caractéristique du trait citadin tandis que lorsqu'il y a l'usage de la diphtongue, il s'agit d'un trait rural et l'usage des deux variations relève du trait urbain.

Nous percevons en outre l'usage de la voyelle longue avec un allongement plus marqué en position distinctive de la voyelle longue dans les deux parlers du Zab Chergui et le Zab Gharbi par opposition au parler central du Zab de Biskra. La durée pour le parler du Zab Gharbi, se positionne en situation accentuée tel que [ki :rassa] (chaise) / [kursi :], et en position inaccentuée pour le parler du Zab Chergui [bani :t]/ [bn ê :t]. Ce fait de durée est appelé par la littérature un ratage de cible ou « *undershoot* ». Le constat relevé est que toutes les voyelles brèves sont d'une part ; prononcées en voyelles longues et en plus quand elles sont en syllabes ouvertes à la fin d'un groupe rythmique ce qui crée l'allongement et donne au parler un rythme particulier, ce fait chantant dans la durée qui caractérise le parler du Zab de Biskra.

Cependant, la réalisation des différentes voyelles soient-elles longues ou brèves sont aussi conditionnées par l'environnement consonantique selon Jacques Grand'Henry (1979) qui a décrit le parler de la Saoura en tant que parler saharien. Ce fait phonique est perçu dans les parlers des Ziban de la manière suivante :

- Lorsque le [ã] est au contact d'une consonne bilabiale devient [õ], le cas de [bã bã] articulé [böy] papa ;
- Lorsque le [i] est au contact d'une consonne vélaire, pharyngale ou laryngale, celle-ci devient [ê] le cas de [thgêl] (lourd), [yitê :h] (tombera) avec un allongement plus marqué lorsqu'elle est en position inaccentuée, terminaison hyperlongue constituée de la voyelle [ê] en syllabe fermée ce qui attire l'accent tonique. Mais, pour le cas de [sg ì r] le [i] devient diphtongue [ay]=[sgaye :r] ;
- La diphtongue [y] en position initial dans tous les verbes accompli yakhdem (travaille) yetfaradj (regarde), yakoul (mange), yalaab (joue).

Le système verbal de la langue arabe est basé sur l'opposition accompli/ inaccompli exprimée par des morphèmes spécifiques. Néanmoins, nous constatons dans le parler de Zab Gharbi l'usage de la particule préverbale « qay » pour la région de Tolga et « da » pour

Ouled Djalal associée au verbe pour exprimer tous les temps. L'ajout de ['] pour les verbes inaccompli ['nrouh] je vais partir [qa'nakoul] (tolga) [di'nakoul] (Ouled Djalal) ajoute ouah à la fin d'une syllabe finale d'un mot [nechriouah], quant à Zeriba, nous relevons l'utilisation de la consonne [t] à la place de [t] [marbut] / [merbut].

Par ailleurs, la suppression de la voyelle [a] et la substituée par le [ə] par exemple [baqara] est réalisé [bagəra] caractéristique bédouine selon Jean Cantineau (1960), du fait que le maintien du [a] est une caractéristique sédentaire. Cette opposition entre [a] voyelle la plus ouverte et le [ə] voyelle centrale relève de la structure syllabique du mot, une fois le locuteur est en face d'une syllabe fermée, le passage d'une voyelle ouverte à une voyelle centrale devient pertinent dans la mesure où le contexte consonantique influe aussi la réalisation des voyelles. Ainsi, au contact des consonnes vélaires, uvulaires et les emphatiques, les locuteurs des Ziban articulent [yəkʰteb] pour la réalisation de [yaktub] (il écrit).

2.1.1.2. Les consonnes

Le système consonantique présente des particularités qui permettent d'établir des lignes d'isoglosses entre les différents parlers. Il s'agit de critères qui assurent la distinction d'un parler d'un autre. Nous tenons à préciser qu'il s'agit de parlers géographiquement proches où un réel continuum dialectal existe. Mais cela n'exclue pas l'idée qu'il y a réellement des différences suffisantes pour délimiter les frontières dialectales. En effet, nous observons dans le parler de chaque Zab des traits démarcatifs distinctifs :

Traits Démarcatifs/distinctifs	Description et conditions de réalisation
La variable /q/ uvulaire sourde qui se réalise respectivement	[g] uvulaire sonore, avec une légère affrication provoquée par le dos de la langue et le voile du palais (le vélum), une articulation dotée du trait [+ rural] par opposition au [q] dotée de trait citadin. Une consonne articulée par les locuteurs de tous les Ziban.
	[g̣] lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural] du parler de Zeriba et de ses environs.
	[g] et/ou [q] sans affrication lorsqu'elle est dotée du trait [+ urbain]. Cette articulation spécifie les deux Zab Chergui et Gharbi.

Tableau 8 : La réalisation de la variable [q]

Dans ce cas, on constate l'existence de trois types de locuteurs : ceux qui réalisent systématiquement [q], ceux qui réalisent systématiquement [g] et enfin ceux qui alternent et qui utilisent l'un ou l'autre selon les contextes et les situations de communication. Or, la réalisation de [ġ] est complètement absente dans le parler des locuteurs informateurs issus de la région de Zeriba. Pour ce qui est de l'occlusive vélaire sonore [g], la majeure partie des parlers de la région Sud-Est possède cette articulation.

Quant à l'occlusive uvulaire [q] articulation qui caractérise les régions Nord et Est de l'Algérie, elle est employée sauf dans les cas où [g] ne substitue pas le [q] tel que le mot [qar'a] (bouteille) [gar'a] (courgette). La substitution, dans ce cas donc, nous positionne devant deux sens différents. Quant à la vélaire fricative [ġ] articulation qui caractérise le parler de Zeriba, un timbre reconnu comme distinctif relevé chez les personnes âgées qui a évolué vers une occlusive vélaire sonore [g] chez les moins âgées. Dans ce cas, l'occlusive uvulaire [q] produit des allophones l'une vélaire [g] et l'autre uvulaire [ġ] et celle-ci ayant comme allophone [q] : [s ġ aye :r] = [s q a y e :r] (petit).

Pour ces trois phonèmes, nous avons donc l'occlusive uvulaire et les fricatives vélares des systèmes phonologiques qui peuvent être différents selon les parlers et leurs sous-variétés. Nous sommes en face de l'affaiblissement de l'articulation de [ġ] qui est instable dans son état actuel dans la mesure où la nouvelle génération marginalise cette articulation. Les variations observées dans la réalisation de /q/ offrent un tableau particulièrement complexe. Ce phonème peut en effet être produit de manière très différente selon le contexte discursif de tout un chacun.

Nous pouvons ajouter aussi que rares sont les phénomènes phonétiques caractérisant les différents groupes géographiques qui résistent aux contacts avec d'autres parlers. De même, la prononciation de l'occlusive uvulaire sourde [q] réalisée pour l'articulation de l'occlusive vélaire sonore [ġ], est instable dans l'espace de Zab Gharbi où elle est remplacée par une prononciation plus standard, la vélaire sonore qui demeure très stable où le passage du qâf en ġayn comme dans muġruf= muqruf, ġâba = qâba, ġnâm = qnâm. Cette régression d'usage semble survivre de manière irrégulière chez les locuteurs les plus âgés ou les moins scolarisés. Mais, sa disparition totale pourrait être proche et d'être éliminée de l'espace urbain par plusieurs locuteurs informateurs. En revanche, Nous n'avons observé aucune tentative de ce type, du moins chez les locuteurs les plus âgés, le cas de M4 où le maintien de ces traits est perceptible dans ses pratiques langagières.

Dans ce qui suit, nous présentons le deuxième trait distinctif :

Traits Démarcatifs/distinctifs	Description et conditions de réalisation
La variable [t] qui se réalise respectivement	[t] alvéodentale, sifflante lorsqu'elle est dotée du trait [+ citadin],
	[tš] palato-alvéolaire, chuintante lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural] ,
	[t] palatale, dépalatalisée lorsqu'elle est dotée du trait [+ urbain]
	[d] dentale, dépalatalisée lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural]

Tableau 9 : La réalisation de la variable [t]

Ces variantes caractérisent le parler des Ziban où le [tš] est un trait distinctif de la région du fait que son usage est stéréotypé, comme l'entend William Labov (1990), dans la mesure où les locuteurs sont conscients de cette variable linguistique et qui fait objet de commentaire. Quant aux autres variantes, ils se sont des articulations du timbre [t] par les locuteurs des Ziban où il prononce [meṭra :] (mettre) au lieu de [metra :], [ta :ga] (fenêtre). Pour la région de Zeriba, nous constatons l'inverse où le [t] est prononcé [t] et à ce moment, il aura le trait rural, merbuṭ=merbut (attacher), ṭaksi=taksi (voiture). Nous avons relevé aussi l'émphatisation des sons non emphatiques comme : [m, r, k, g], par exemple [zga :g] où la voyelle [a] sera prononcée en postériorité [ɑ] ce qui a rendu le [g] emphatique.

Le troisième trait distinctif se présente de la manière suivante :

Traits Démarcatifs/distinctifs	Description et conditions de réalisation
La variable [j] qui se réalise respectivement	[z] alvéodentale, sifflante lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural] ;
	[j] palato-alvéolaire, chuintante lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural] ;
	[J] chuintante, dépalatalisée lorsqu'elle est dotée du trait [+ urbain].

Tableau 10 : La réalisation de la variable [j]

Ces variantes /j/ et /z/ sont réalisées comme des fricatives rétroflexes en position finale ; elles sont respectivement prononcées : /zouz/ /zawz/ زوز et /zouj/ زوج. Cette rétroflexion de /j/ et /z/ constitue une caractéristique particulièrement saillante du parler saharien. Cette métathèse du jīm à un zā au contact des sifflantes ou des chuintantes le cas

de s ou du z est une marque régionale observé dans les différents parlers des Ziban. Pour le cas de dissimilation, par exemple jebš est passé à zebš puis zebš est aussi une marque des traits articulatoires de la région comme est le cas avec le quatrième trait distinctif :

<i>Traits Démarcatifs/distinctifs</i>	<i>Description et conditions de réalisation</i>
La variable [š] se réalise respectivement	• [h] laryngale, dotée de trait [+ rural],
	• [s] apéco-dental, dotée de trait [+ rural],

Tableau 11 : La réalisation de la variable [š]

Ces variantes constituent une caractéristique particulière du parler du Zab Guerbi où nous relevons dans la région de Tolga la substitution de [š] par le son laryngal [h] en position finale kifaš =kifaḥ (comment), wa'laš ='laḥ (pourquoi), Weših= chenhi. Pour ce qui est de la variante [s], il s'agit de métathèse soulevé par Jean Contineau (1960) en ce qui concerne le parler bédouin est prononcé šems (soleil) سمش semš, šajra (arbre) sajra. Ce fait de langue caractérise tous les parlers des Ziban.

2.1.2. La variété adoptée

De ce qui précède, en comparant les productions langagières de nos informateurs, selon leurs origines, nous constatons que les timbres vocaliques ont subi une nette modification articulatoire dans la mesure où chacun a adopté une version propre à ses intentions.

2.1.2.1. Les voyelles

Pour certains locuteurs et exclusivement les filles, elles prononcent la diphtongue [aw] en [u] ou [o] le cas par exemple : le nom de Tolga qui est réalisé selon le timbre local [tawlga] est réalisé [tulga] ou [tolga] qui est en train de s'imposer. Il faut noter qu'il s'agit d'une variante employée non pas par quelques une, mais il s'agit d'un phénomène phonétique perçu chez la majorité des étudiantes. Cette dernière est une articulation gutturale citadine (parler du Nord) où nous constatons que la globalité des voyelles a tendance à être articulée de façon gutturale alors que le parler des trois Ziban se caractérise par une articulation beaucoup plus palatale. Ce changement qui est une connotation géographique est passé à une connotation sociale, il s'agit donc de fluctuation.

En outre, la réalisation de la diphtongue [ay] dans le mot par exemple [waynhi] est devenue [wi : nhi] où le [ay] est articulé [i :] et dans des mots nous percevons le contraire

[iʃinhida] (c'est quoi ça) est devenu [wiʃihada] où le [n] est complètement effacé et le [i] voyelle fermée est réalisée en voyelle ouverte [a]. Un trait caractérisant le parler du Zab de Biskra ce qui donne cette propension à allonger la syllabe finale. En parallèle, la diphtongue [aw] a subi un changement articulatoire où elle est réalisée en [ē] [wayn] = [w ē : n]. Ces variantes demeurent pour le locuteur venant de la périphérie des traits à connotation positive du moment où la démarcation est réduite à néant. En outre, il faut dire que l'usage des variantes saillantes et distinctives est une attitude désapprouvée par les locuteurs informateurs du fait qu'elles deviennent un indice de catégorisation dévalorisante et de stigmatisation du moment que ceux-ci seront péjorativement critiqué par l'autre.

2.1.2.2. Les consonnes

Les variables consonantiques retenues qui vont faire l'objet de cette étude ont été choisies selon l'hypothèse de l'urbanisation qui favorise l'apparition des formes d'alternance entre les traits distinctifs ruraux, ceux typiquement citadins ainsi que celles qui jouent la fonction identitaire. Dans ce qui suit, nous abordons les manifestations linguistiques de l'alternance [ġ – q], [g – k], [t – tʃ], [j – z], [ʃ – s] qui se retrouve dans les parlers des jeunes étudiants :

- **La réalisation de la fricative vélaire ġ / q**

Une caractéristique phonétique du système consonantique propre à la région du Zab Gharbi. Cette réalisation est omni absente dans les pratiques langagières des étudiants de notre échantillon. Dans l'ensemble des parlers du Zab Gharbi l'articulation du trait [q] à la place de [ġ] dans par exemple /qaba/ au lieu de / ġaba/ forêt, est distinctif. La disparition de ce trait de position périphérique étant plus généralisée chez la jeune génération que les plus âgées. Or, lors de notre déplacement à cette région, nous avons relevé l'usage de ce trait même par les enfants, cette dissimulation est générée par le facteur de discrimination et de dérision.

- **La réalisation de l'occlusive uvulaire q/g/ ġ**

L'articulation de l'occlusive uvulaire [q] et de la fricative vélaire [g] en Algérie est effectivement distinctive où le Nord se caractérise par l'articulation de [q] qui est considérée comme une articulation sédentaire par rapport au [g] articulation bédouine. Dans la région des Ziban considérée comme une région bédouine, les deux phonèmes sont en effet partiellement confondus en un seul avec trois réalisations phonétiques possibles : [q, g et ġ] (fricative uvulaire et vélaire sonore). C'est un trait que les locuteurs de la région n'arrivent

jamais à effacer quel que soit le statut social des locuteurs et les conditions dans lesquelles ils s'expriment. Sachant que la variation entre [q] et [g] dans des mots de la langue arabe n'est pas acceptable. Et l'adoption de [q] nous la constatons dans quelques mots utilisés par les filles le cas par exemple de qal (dit), sidi Oqba, qui se justifie par le style.

Toutefois, [g] se différencie encore de [q] par un allophone supplémentaire que cette dernière ne connaît pas, à savoir l'occlusive laryngale, évolution qui entraîne, corrélativement, un transfert du trait de vélarisation sur la consonne suivante. Un même locuteur, par exemple celui qui vient de Zeriba peut dire [g/q/ġ], l'allophone vélaire [ġ] contrairement aux deux autres est souvent évité, il est à un stade avancé de régression du fait que les locuteurs de mon corpus ont fréquemment empêché son apparition et surtout de la part du sujet informateurs F3 qui l'a complètement banni de ses pratiques, par rapport au sujet informateurs M 3 plus au moins son usage est parfois inconscient.

▪ **La réalisation de l'occlusive dentale[t/tš] et de l'emphatique palatale [j/z].**

La majorité des filles adopte actuellement le [t] par opposition aux garçons où le timbre est toujours marqué de [tš]. Un timbre qualifié par les filles comme une prononciation non stylée et qui renvoie beaucoup plus aux garçons. En ce qui concerne l'emphatique palatale [j], nous distinguons la prononciation de [zu : z] prononcé [zu : j] par les filles et non de la part des garçons. En ce qui concerne toujours le [j], les filles adoptent la prononciation de [dj] en donnant à ce timbre une articulation affriquée palatalo-alvéolaire [djawzēt] (elle s'est mariée) au lieu de [zawzēt] [djazzē :r] au lieu de [zazza :r].

De ce fait, nous tenons à préciser que les jeunes étudiants en contact avec d'autres jeunes non natif de cette région ou en contact plus précisément de filles, lors d'interaction, essayent d'éviter certaines articulations. Ce qui démontre le rôle sociolinguistique distinctif que jouent dans la démarcation certains traits phoniques, comme l'affirmait William Labov (1976) « *lorsqu'un sens social se voit attribué à ces variations qu'elles commencent à jouer un rôle dans la langue.* »¹ L'usage de la variante [tš] est devenu une cible de moquerie en donnant image du ridicule au locuteur. Ceci fait la différence entre les jeunes et les adultes, entre filles et garçons. Pour les filles, cette démarcation est réalisée par rapport à une hiérarchie sociale à un civisme et modernisme. La substitution des traits régionaux par d'autres en pensant qu'ils sont plus récents et plus citadins que les leurs, met ces traits

¹ Op. Cit, p. 71.

indicateurs en voie de disparition vu qu'ils ne sont employés que par une certaine catégorie, la génération ancienne, elles sont unanimement absentes des pratiques langagières des jeunes.

D'ailleurs, en se référant à William Labov (1976), pour qui les comportements langagiers sont un important élément dans le changement linguistique car ils permettent de saisir pourquoi certaines variétés disparaissent, subsistent et s'étendent et, selon le même auteur, les jeunes sont reconnus comme un agent privilégié dans le processus du changement linguistique. En effet, nous avons relevé chez notre échantillon que le jeune étudiant en se retrouvant dans un nouvel espace, se retrouve en rupture de modèles et de normes qui régissaient sa vie sociale, et pour qui cet espace n'est qu'une source de déséquilibre et d'inadaptations multiples, il est tiraillé entre le nouveau qui lui est difficile à conquérir et l'ancien rassurant. Pris au piège du choix de l'intégration qui le situe dans une expérience de tension intérieure qui est dû au changement, il serait obligé d'imaginer des stratégies langagières performantes afin d'assurer à ses représentations identitaires un minimum de mobilité adaptative à cette nouvelle situation. Par conséquent, les concepts d'identité et d'altérité émergent des rapports entretenus avec l'espace et pratiques langagières.

Avec cette nouvelle appropriation, nous tenons à préciser que certains étudiants informateurs et non pas tous, essayent de s'approprier une identité originelle dont la volonté est de créer les conditions qui leur assureraient d'être acceptés à travers l'adoption d'autres timbres phoniques afin de percevoir et comprendre les modes de « *penser, de parler et d'agir* » propre à l'autre. Alors, comment faire pour qu'ils se démarquent de leur propre positionnement identitaire initial et s'intègrent réellement dans le discours de « *l'autre dans le même* » ? A cet effet, l'objectif de ces transformations phonétiques est d'agencer cet espace selon le désir de l'autre et non pas le sien, un espace reflétant une réalité vécue par eux et qu'ils essayent de le spécifier à leur manière propre.

Dans cette mesure, l'articulation est organisée de telle manière qu'elle leur permettra de s'approprier un parler au sens de langue et en se désignant comme Je. Dans ce sens, Emile Benveniste considère le langage comme une « *forme vides que chaque locuteur en exercice de discours s'approprie et qu'il rapporte à sa personne.* »¹ En effet, avec ce choix, le jeune

¹ Op. Cit, p. 263.

étudiant se positionne dans une dualité légitime de deux vieilles antinomies le « moi » et l' « autre », à travers l'installation dans sa propre conscience de ce nouvel aspect articulatoire, il s'ouvre alors sur l'autre où le phénomène d'altérité apparaîtra.

En ce qui concerne le degré d'avancement du changement en cours chez les locuteurs (trices) informateurs au bout de trois ans de scolarité (la licence), le seul locuteur dont les productions ne présentent aucun changement est celui qui a conservé ses habitudes de vie antérieures le sujet informateur M4. Nous constatons que les changements des variables ont été observés après les trois premiers mois de la scolarité pour les filles, alors que les garçons cela n'a été perceptible qu'après un an et deux ans de leur scolarité et cela dépend de la valeur de la variable, est-ce qu'il s'agit d'une variable neutre socialement où elle représente une valeur symbolique ?

C'est pourquoi, ils ont abandonné certaines pratiques locales en faveurs d'autres car le nouvel espace de vie s'y prête. Or, le cas du sujet informateur M4 s'explique par son fort attachement à sa région d'origine et surestimé le caractère régional de son réseau, et que ce soient plutôt des facteurs identitaires qui aient eu un impact sur son usage phonétique. Il demeure que les variations phoniques des productions sont moins régionalement marquées, confirmant ainsi que des changements phonétiques sont susceptibles de se produire chez les jeunes universitaires dont les habitudes de vie sont en perpétuelle évolution.

2.2. La variation prosodique

La prosodie véhicule comme nous l'avons déjà signalé en amont, des aspects indicateurs plus ou moins intentionnels et en même temps distinctifs et porteurs de sens. En ce titre, elle est un marqueur identitaire. Les formes prosodiques sont des activités structurantes de l'individu, elle est plus proche de l'inconscient que du rationnel. C'est l'aspect le plus, par conséquent robuste au changement. Dans le cas de notre étude, les parlers des Ziban n'échappent pas à la variation sociale et même individuelle.

D'ailleurs, nous avons aperçu que la caractérisation prosodique est difficilement concevable sans l'insérer dans un plan comparatif avec d'autres variétés. Pour le cas de notre étude la comparaison se réalise au niveau temporel, à travers un profil d'entrée et l'autre de sortie dans la mesure où le facteur temps a une fonction majeure dans le changement des pratiques langagières. A juste titre, Albert Di Cristo (2004) le fait remarquer en postulant que : « *Les caractéristiques prosodiques qui dénotent l'appartenance d'un individu à une*

communauté dialectale ou socioculturelle particulière ne sont pas linguistiquement contrastives pour les membres de cette communauté.»¹ Cette approche serait, pour le segmental, en tenant compte que du paradigme phonologique d'oppositions en traits distinctifs dans une variété, et d'occulter ainsi certains traits non contrastifs tels que la qualité vocalique de certaines voyelles. Ces traits ne seraient pas distinctifs en soi mais dans la comparaison avec d'autres variétés, et se révéleraient comme des marques régionales phonétiques et non phonologiques. Les paramètres prosodiques permettant de distinguer une variété régionale d'une autre sont divers et variés, mais pour notre cas, nous tenons en compte que de l'aspect accentuelle car l'accent informe et met en évidence des distinctions pertinentes et évolutives de certains traits régionaux.

2.2.1. L'interprétation des accents adoptées face à l'accent d'origine

L'accent est défini comme un effet auditoire qui s'ajoute aux traits de prononciation qui permettent d'identifier l'origine originale et sociale d'un locuteur, l'accent peut être régional ou étranger. L'accent est en effet considéré comme la façon de parler d'un individu en se référant à une variété distincte à d'autres variétés sur les plans phonétique et phonologique. Il s'agit d'un trait articulatoire lié aux origines territoriales ou sociales d'un locuteur, et la perception de cet accent est indice de la provenance. L'accent est soumis à une hiérarchie subjective du moment où il est assujetti à des représentations qui peuvent être positives ou négatives. En réponse à la question 10, les sujets informateurs pensent :

QUESTIONS	SUJETS	REponses
<i>Depuis que vous êtes à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?</i>	F1	<i>Ma façon de parler ? Pour m'intégrer je n'utilise jamais mon accent régional peur des regards/avec les expressions et la façon de parler de ma région/ ils vont se moquer de moi.</i>
	MI	<i>Notre accent/ actuellement a changé/ nous constatons la disparition de l'accent régional chez les jeunes/ il est employé sauf par les vieux et les émigrés/ lors des interactions à l'université/bein / on évite notre accent car cela provoque souvent des jugements négatifs pourtant qu'il est plus proche de la langue arabe littéraire. La jeune génération est influencée par l'accent algérois à cause de la situation géographique exceptionnelle/ Tolga est situé sur la route Biskra – Alger/ Et l'ouverture commerciale aussi// les liens qui unissent les gens de</i>

¹ DI CRISTO. A., « La prosodie au carrefour de la phonétique, de la phonologie et de l'articulation formes-fonctions », *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage*, vol. 23, p. 67-211, 2004, p. 189.

		<i>Tolga « les tolgués » et leurs accent sont une longue histoire// car à travers elle//ils ont exprimé leur malaise et leur joie</i>
	F2	<i>Je suis tout le temps avec ma sœur/ et je ne parle à personne// l'accent dépend du milieu, de l'entourage, du niveau social et culturel de chacun.</i>
	F3	<i>Mon accent est mal perçu par les autres/ C'est pourquoi j'utilise d'autres accents</i>
	F4	<i>Les gens d'ici ont un accent chantant, hein..., à la fin de la phrase, ils allongent ce qui donne une musicalité par rapport à notre parler, où chez nous en coupe à la fin// en plus chez nous l'accent dépend des tribus// notre génération se libère de la tradition de la première génération// on n'appuie pas sur l'intonation et on ne lève pas le ton de la voix.</i>
	M2	<i>Les jeunes sont souvent en interaction avec d'autres personnes de différentes régions donc leur parler devient différent/ c'est-à-dire l'interaction a beaucoup changé la façon de notre parler/ en fait, c'est le contact.</i>
	M3	<i>L'accent d'ici est très sympathique.</i>
	M4	<i>Non/Je tiens à mon accent même si cela va me stigmatiser/ bein...je ne le dissimule jamais par un autre accent /en gommant le mien/ Je suis conscient des risques que je prends/ celui qui veut que je sois son ami, il m'accepte tel que je suis/ je ne suis pas prêt de changer quoi que ce soit en moi.</i>

Ces expériences montrent que les attitudes diffèrent et les évaluations ne sont pas les mêmes. Pour certains, les différences sont des barrières lors des interactions alors que pour d'autres non. Pour le sujet informateurs F1, par exemple, le critère de l'accent l'amène à adopter certains comportements psychologiques, tandis que le sujet informateur F2 décide de ne pas parler devant l'autre peur du regard et l'évaluation dévalorisante. Nous relierons ces comportements à l'hypothèse de l'accent social avec les théories de l'accommodation qui envisagent des dynamiques d'intégration ou de rejet lors des interactions où le changement d'accent sera patent du moment où l'accent d'origine est dissimulé par un autre. Dans cette mesure, nous considérons que l'accent est un processus de construction identitaire et de catégorisation.

Nous tenons à préciser aussi que l'accent de nos jeunes étudiants locuteurs s'avère sensiblement différent de celui de leurs homologues dont les tranches d'âges sont supérieures. Ceci est particulièrement frappant chez les filles quand elles sont en interactions avec d'autres groupes que le sien, face à l'autre, la production se caractérise par de

nombreuses innovations phonétiques et par la régression de plusieurs traits saillants des accents traditionnels. Ces éléments semblent signaler un changement en cours dû à la mobilité géographique et à la présence de l'autre.

2.2.1.1. Accent et identité

Cette donnée est essentielle pour ce qui nous occupe dans la mesure où elle implique l'accent comme facteur identitaire que les sujets informateurs adoptent via des comportements fluctuants et adaptatifs. Ce qui leur permet de s'intégrer et de rendre l'espace sien et d'user d'une dimension identitaire mobilisée en fonction de l'espace et de l'autre. Nous procédons l'étude de l'accent sous l'optique de problématiser l'identité où les deux éléments ne sont pas homogènes, ils sont un produit intériorisé construit dans une dialectique intersubjective. De surcroît, l'accent fonctionne comme un instrument de socialisation à travers lequel l'individu affirme ou rejette son identité en se situant dans une hiérarchie sociale et dans un contexte où il inscrit son appartenance ou son non appartenance. Ainsi, dans leur expérience de mobilité géographique les étudiants ont été amenés à se familiariser avec un nouvel environnement et à faire de nouvelles rencontres où la présence de frontières entre eux et les autres lors des interactions surgit. Les informateurs rapportent leur différence puis le malaise vécu par rapport à leur accent.

QUESTIONS	SUJETS	REponses
Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?	M2	<i>C'est sûr/ tout au début/, en première année j'ai senti réellement une différence/ je ne parle pas comme/ mon parler n'est pas pareil à leur parler/ mon accent est différent / avec le temps mon accent n'est pas aussi marqué qu'au début/ je me suis adapté.</i>
	F3	<i>J'ai tellement un accent prononcé/ je ne les aborde pas et je n'entame pas de discussion avec eux/ elles critiquent trop/ elle se voit civiliser par rapport à nous.</i>

Nous constatons que la perception de l'accent est plus prononcée pour certains, ils ont pu le dissiper avec le temps. Alors que pour d'autres, dont l'accent est observable, qualifient cette situation de malaise car l'accent représente un obstacle pour prendre la parole, peur de critique et d'évaluation négative. Une évaluation qui pourrait leur indiquer comment interagir dans la mesure où l'identité devient le produit d'une négociation entre l'identité pour soi et l'identité pour autrui. Dans ce cas, adopter un autre accent devient

comme un masque amovible choisi selon le regard de l'autre. Si l'impression est négative, le locuteur cherche une image positive de lui-même.

Une nouvelle identité qui leur dispense des différentes évaluations péjoratives car ce qui importe pour eux, c'est de projeter une image positive qui leur épargne la stigmatisation. Pour ce faire, certains d'entre eux utilisent diverses stratégies identitaires grâce auxquelles ils affirment ou s'approprient de nouvelles identités. Pour d'autres, l'éloignement de leur famille et de leur territoire et le contact quotidien avec l'autre a mené à perdre une facette de leur identité, leur accent d'origine. Leur identité s'est reconstruite au gré du nouvel espace et des interactions sociales où les frontières entre les membres du groupe sont soit maintenues ou contestées au fil du parcours d'étude.

2.2.1.2. Accent et territoire

Dans la région des Ziban, chaque Zab se particularise par un accent qui lui est spécifique. Le vécu de cet accent territorial par les étudiants informateurs dans un autre espace que le sien les a impliqués dans une dialectique de reconnaissance et de dénégation car la valeur symbolique de l'accent occupe une hiérarchie dans l'habitus langagier des locuteurs et, du coup, dans la territorialisation. Les rapports de force existant entre accent et territoire reflètent un usage patent ou latent par les locuteurs car s'identifier à telle ou telle région permet de réaliser des intentions et les dispense des privilèges que les représentations sociales leur prodiguent. Or, leur propre accent représente un handicap qui leur cause des préjudices.

Toutefois, Les locuteurs ont ressenti le besoin de reconstruire leur accent régional en direction d'un accent urbain qui par définition serait l'accent noyau, un système maximal partagé par tous par opposition à l'accent régional qui est un système minimal utilisé juste par un nombre de locuteurs restreint. Ceci nous le confirmons suite aux propos des locuteurs à la question 09 sur l'accent régional :

QUESTIONS	SUJETS	REPONSES
<i>Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?</i>	F1	<i>Je parle comme eux sans aucun complexe / je fais comme elles font/ toujours devant des tierces personnes/ elles commencent à changer leur façon de parler [yalâbouha]/ et bein je fais de même</i>
	F2	<i>Je ne fréquente personne d'ici et je n'adresse la parole à personne/ Il suffit qu'elles nous entendent parler/elles tournent la tête et elles nous regardent d'une façon bizarre/ elles se sentent supérieures/ elles //c'est les gens de médina/ déjà /elles nous appellent les filles de douar.</i>
	M2	<i>J'ai un accent très marqué, et je suis fier de cet accent, et ce n'est pas un handicap pour moi, beaucoup de jeunes issus des périphéries, ce que je remarque à la cité universitaire, changent leur accent.</i>
	F3	<i>Le changement d'accent, selon moi est plus marqué chez les filles que les garçons, parce que eux je pense qu'ils ont plus de volonté de s'imposer et de marquer la différence et de marquer aussi leur appartenance régionale tandis que nous les filles on est plus sensible à l'accent de l'autre.</i>

Ces propos relèvent des expériences vécues du fait qu'il s'agit du regard posé par chacun sur la différence de l'autre. Un processus qui se fait de manière bidirectionnelle, chacun impute à l'autre les différences qui le distinguent et les similitudes qui les rapprochent. Les étudiants ont vécu en situation minoritaire lors des premiers mois de leur séjour universitaire. Il est nécessaire de savoir que des frontières territoriales s'établissent par rapport aux autres du fait que les différences sont perçues et les particularités des caractéristiques de chaque parler ne sont pas stables, ce qui mène à dire que les frontières sont constamment présentes.

En somme, la mobilité spatiale entraîne les étudiants à vivre des contacts où l'échange vécu les mène à réaliser qu'il y a des frontières sur le plan linguistique qui renvoient aux traits distinctifs territoriaux. Des frontières traversées lors des rencontres où deux histoires propres à chacun se rencontrent ainsi que des catégories sociales que chacun a à l'encontre de l'autre que se manifeste les différentes identités dans une dynamique qui suit le mouvement d'identification faites envers les territoires d'appartenances où il va s'y reconnaître ou la revendication de sa propre identité qui la favorise.

2.2.1.3. Accent et intégration vs exclusion

Cette expérience de mobilité situe l'étudiant dans un processus double : la première phase est la gestion de la rupture avec sa région où des questionnements se mettent en surface : comment se positionner par rapport à l'autre ? Et comment affirmer ou réaffirmer son identité ? Ce qui corrobore la redéfinition de soi. La seconde, la transition qui lui facilite l'adaptation qui s'articule sous deux formes : s'intégrer ou désintégrer dans un nouvel espace où le stéréotype de la distinction centre/ périphérie ou urbain/ rural et la hiérarchisation des variétés n'ont pas une fonction déterminante de statut mais leur rôle relève de l'intégration de l'acteur social dans un espace ou un groupe autre que le sien.

Le nouvel arrivant doit s'adapter et s'intégrer à son nouvel espace selon un processus dynamique en mettant en rapport l'espace, le parler et les autres qui sont différents des siens conduirait à développer un sentiment d'appartenance et d'appropriation. Un espace exerçant sur eux une violence où d'importantes variations apparaissent qui les obligent à changer leur habitudes langagières et plus précisément articulatoires ou à les calquer sur celles des autres, ces divergences se traduisent par le phénomène d'acceptation ou d'exclusion.

L'appartenance au groupe fournit des éléments importants pour l'identité des étudiants. Quand un bon nombre d'entre eux se reconnaissent de façon assez forte dans un groupe, ils ont assurément tous les mêmes pratiques langagières. Car, tout étudiant qui n'appartient pas à un groupe de pairs est perçu comme étrangers, lui-même va se sentir étranger à l'espace où il vient d'être accueilli. Ce sentiment réciproque est dû en premier lieu au comportement langagier qui est considéré comme une trace d'identité, cette trace est leur accent qui est défini comme une couleur particulière à des habitudes articulatoires, « *je suis ce que je dis* » *l'accent le trahit*.

Cet accent, dans ce contexte, est considéré comme soit un indice d'altérité, soit un motif de discrimination où le regroupement des étudiants se forme à partir de l'aspect phonétique qui s'inscrit dans une dimension sociale et elle est à la fois un indice d'identification du moment où elle présente un ensemble de traits articulatoires indicateurs de la provenance géographique ou sociale. Elle est donc un véritable emblème identitaire, elle devient un symbole d'appartenance, soit en tant de point de référence. Selon les propos de nos informateurs.

QUESTIONS	SUJETS	REPONSES
<p><i>Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est-leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?</i></p>	F4	<p><i>Il suffit qu'ils nous entendent dire qay au début d'une phrase// elles me disent tu es de Zab ou d'Ouled Djalal // et ceci c'était au début de mon installation à Biskra, maintenant je n'utilise ni qay ni ouah.</i></p>
	F2	<p><i>Ce qui fait la différence entre nous et les autres étudiants//les locaux// c'est notre accent et quelques mots on ne les prononce pas de la même façon/ nous les okbis/ on parle avec une certaine souplesse et tendresse</i></p>

L'identité sociale donne des indices quant à l'identité discursive, c'est au sujet parlant de choisir de rester le même en respectant son parler ou de le masquer. Pour l'intégration dans le groupe, les filles plus que les garçons ont adopté plusieurs stratégies, l'intégration devient une quête du moment où ils mettent au service de cette quête toutes leurs aptitudes à reconnaître la structure du groupe en déterminant les caractéristiques de l'identité sociale du groupe : l'origine et la tribu en premier puis le rang social en second, parfois nous relevons l'inverse dans certains groupes où le rang social est le facteur dominant de l'intégration.

Pour pouvoir s'intégrer, nous avons observé qu'ils passent à l'empathie afin qu'ils consentent à se diriger vers un accent similaire à le leur. Dans cette perspective, l'accent devient un élément primordial de l'image qu'ils veulent faire apparaître, ainsi que celle de lui-même où l'image qu'il désire transmettre devient une caractéristique de la personnalité qui lui assure la capacité d'accéder à cette autre. Cette représentation de l'autre est nécessaire afin de parvenir à une représentation de soi qui évolue en fonction du parler utilisé.

2.2.2. L'analyse de la structure syllabique

La structure syllabique de chaque parler des Ziban est significative au plan accentuel, et la position de l'accent varie en fonction de la structure syllabique. Nous percevons que le parler du Zab de Biskra se caractérise par une structure particulière où la place de l'accent s'étend de la dernière syllabe à la pré-antépénultième, par exemple : [l'ar'biyyā] : (l'arabe), par opposition aux parlers du Zab Chergui et du Zab Gharbi que chaque parler est distinctif où le premier se distingue par un accent placé sur la première syllabe en allongeant les voyelles brèves non accentuées sous l'effet de l'accent. Alors que le Zab Gharbi se caractérise par une accentuation antépénultième du type CVCCCV : [me'drsa] / [ma'dra'sa]. En pareil cas, l'accent est déterminé par la structure syllabique où un fort accent respiratoire tend à regrouper sur une même syllabe les sommets de hauteur et d'intensité.

En effet, avec la caractéristique de la chute de la voyelle en position initiale des mots des parlers des Ziban, ce qui entraîne une structure souvent monosyllabique [sma] (ciel) au lieu de [sa/maʔ]. Ce phénomène est observable au niveau de la structure verbale. Par exemple, on dit, [bna] (il a construit) [ba :/na], [kla] (il a mangé) [akala] ce qui nous donne une construction CCV au lieu de CVCV. Alors qu'au féminin, une première différence est perçue [klitii] la première syllabe ne peut être accentuée car la terminaison hyperlongue constituée par les voyelles i et ii attire l'accent tonique. Cet accent tonique est aussi perceptible dans le parler d'Ouled Djalal où nous relevé l'usage de [di] en position initiale dans les verbes inaccompli qui constitue une syllabe CVC et [ouah] à la fin d'une syllabe finale d'un groupe rythmique ; ce qui crée une durée vocalique qui change la position de l'accent tonique de la phrase et non du mot.

Quant à la syllabe ouverte/ syllabe fermée, le parler du Zab de Biskra et celui du Zab Chergui se particularisent par l'usage de syllabe ouverte qui se termine par une voyelle longue par opposition au Zab Gharbi qui se particularise par l'usage de la syllabe ouverte qui se termine par une voyelle brève. Dans ce cas par exemple : [a :naa'] / [a'ne] (moi) l'accentuation change de position suite à la voyelle brève en syllabe ouverte où l'accent affecte la première syllabe du mot. Les voyelles brèves ne peuvent apparaitre en syllabe ouverte du fait que le parler des Ziban se caractérise par l'allongement où la structure syllabique est recomposée au moyen d'affixes, ou par le redoublement de la consonne de la syllabe suivante de façon systématique [sita] (six) [sittša].

En ce qui concerne la syllabe fermée, les distinctions à aborder relèvent de la structure de la syllabe : S= vc, vcc, vccc ou v :c, v :cc, v :ccc. La distinction est relative aussi à la structure syllabique dans la mesure où chaque parler se distingue par une structure particulière : ukkel (vccvc) (nous tous) / bu :’kkol (ccvc)/ hna : uk’ol (vc). Nous constatons que les affixes changent la structure de la syllabe fermée.

II. LA GESTION DES POSITIONS SUBJECTIVES A L’EGARD DES PARLER

1. La position du locuteur face aux parlers

1.1. La fonction sociale du choix

L’usage de telle variation reflète une corrélation binaire établie entre le parler et la hiérarchie sociale dont la fonction est démarcative de telle façon que la prononciation des variantes [q] et [t] au lieu des variantes régionales [g] et [tš] [qay] [di] deviennent un marqueur pertinent qui assure aux locuteurs et notamment les filles un classement selon une hiérarchie sociale. Ceci leur permet une mutation, un prestige social qui n’est assuré que via l’emploi de telle variété. Cette variabilité de pratique est souvent employée comme trait de style utilisée comme stratégie de distinction sexiste et sociale dont l’adaptation au contexte ou de construction de l’image de soi.

En effet, le [g]uvulaire est un trait socio-régional relevé dans le parler de l’espace géographique de Zeriba, alors que le trait de [q] caractéristique du Zab Gharbi, utilisés par des locuteurs conservateurs. Il s’agit de trait de faible fréquence chez les jeunes locuteurs, ce qui a entraîné la disparition chez la majorité des locuteurs de certain âge. Ces sons sont en voie de disparition car l’usage est moins fréquent et il est question d’une forme périphérique sur le plan social et géographique. Ces traits articulatoires sont pris en tant que des accents de rusticité, qu’ils sont stigmatisés d’où le désir de l’abandonner au profit d’un trait plus prestigieux, alors qu’ils peuvent être tenus comme des emblèmes identitaires propre à des territoires et qui ne peuvent pas être rejeté.

En outre, nous observons que la forme verbale auquel s’ajoute [qaj-] + verbe inaccompli qui caractérise le parler du Zab Gharbi et la forme verbale [da] + verbe inaccompli qui caractérise le parler d’Ouled Djalal ont disparu dans le parler des jeunes. Cette forme préverbale a été remplacée par la forme simple dont se caractérise le parler du Zab de Biskra. Nos informateurs issus de ses deux régions justifient la disparition de cette

forme de leur parler par l'emploi subalterne relégué à la forme simple, et comme il s'agit aussi d'une forme utilisée que par les vieux et elle caractérise certaines familles en faisant référence aux tribus rurales de leur territoire. Pour nous, il ne s'agit pas de simple emprunt mais d'une réelle reconstruction du parler par cette nouvelle génération qui se réfère souvent aux variétés urbaines bénéficiaires de prestige sociales.

D'ailleurs, quant à l'usage réel des variétés urbaines, les préjugés et les stéréotypes ont créé une opinion où ces traits sont réservés aux gens d'affiliation rurale. Nous avons observé aussi que le nombre de locuteurs qui continuent à les utiliser dans leur parler demeure faible ; nous en avons relevé 0/4 pour les filles et 2/4 pour les garçons dont l'usage existe dans les situations d'interaction avec des pairs issus de la même région et leur utilisation est absente dès qu'il s'agit d'un discours pour les autres, un orgueil linguistique stimulé par une connotation négative. Ce qui explique l'hostilité que vivent les locuteurs entre un accent dévalorisé opprimé généré par des représentations négatives et un autre tenu comme une voix plus valorisé.

1.2. La fonction identitaire du choix

La langue est désormais le reflet et le vecteur des valeurs identitaires, à travers laquelle émerge l'appartenance du locuteur à un groupe. Le résultat de cette combinaison est une identité multiple produisant un « je - tu », une identité du singulier au collectif. A l'université, le sujet parlant se trouve dans une position double : d'une part, il doit être le porteur et le garant de l'existence d'un parler d'origine ; d'autre part, le masquer afin qu'il ne soit ridiculisé et rejeter. De ce fait, nous obtenons les réponses des informateurs suivants :

QUESTIONS	SUJETS	REPOSES
<i>pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui, avez-vous des exemples (de Nouveaux mots, de nouvelles expressions,</i>	F1	<i>je cache souvent les traits phoniques de mon parler/ hein, je le fait consciemment, à mon avis cela me permettra d'être comme eux.</i>
	F2	<i>je suis souvent la ruse de mes camarades de classes lorsque je commence à parler. Elle me traite de démodée, et de « caviya » et je suis étrangère à eux// c'est pourquoi je change souvent mon accent quand je suis avec elle/ mon accent a changé à cause des contacts et des nouvelles connaissances/ à la maison on a gardé le même parler qui a été utilisé par nos grands-parents</i>
	F3	aucun commentaire

<i>de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?</i>		
	F4	<i>mon parler me laisse à l'écart/ donc je dissimule ceci en adoptant d'autres variétés, de l'algérois, de l'oranais, etc / et grâce à cela/ j'accède au niveau social que je désire avoir/ et cela a été fréquent beaucoup plus au début de mon arrivée et plus tard c'est bon mon image est acceptée partout/ parfois en s'amuse en parlant avec l'accent des différentes périphéries</i>
	M1	<i>moi/ je ne change rien à ma façon de parler et je ne la change pas/ souvent, ce sont les filles qui dissimulent leur identité d'appartenance en adoptant d'autres variétés // « yahchmou » de leur façon de parler</i>
	M2	<i>On parle comme eux pour qu'on soit compris et à cause des contacts et des nouvelles connaissances / alors qu'on parle avec plus de tendresse et de souplesse que les gens d'ici.</i>

Nous constatons que ces étudiants perçoivent que l'identité urbaine par opposition à l'identité rurale est construite et exprimée par l'intermédiaire des différentes variétés appartenant à l'espace urbain adoptées dans leur parler ; tout cela est perçu plus chez les filles que les garçons. Ceci leur sert de se démarquer et avoir une posture acceptable. L'adoption d'un trait phonique particulier véhicule l'idée que les sons sont les facteurs les plus pertinents en linguistique qui assument d'articuler une identité sociale.

Les interactions sociales en leurs effets dans le choix linguistique car elles conduisent l'interlocuteur à se construire un répertoire langagier qui lui assure la confrontation avec les autres membres de la communauté d'accueil. La rencontre avec l'autre dans l'expérience de la mobilité leur permet de s'affirmer à travers leur choix du moment où la mobilité crée parfois chez le locuteur une fragilisation de ses références linguistique en modifiant ainsi le sentiment d'appartenance spatiale. Dans ce cas, le locuteur est porté à se définir différemment dans et par les interactions sociales, il suit le mouvement du groupe dans lequel il s'insère.

2. La réalité des appartenances et choix phonique

Le choix de certains timbres phoniques et accentuel répond souvent à une intention d'identification, car celui utilisé en famille dépend respectivement par celui utilisé par le père ou la mère. C'est pourquoi, nous avons tenu en compte parmi les critères des choix des informateurs l'origine des parents. Celui utilisé à l'université dépend des interlocuteurs en présence et du projet d'insertion. Il peut être individuel ou collectif imposé socialement.

QUESTIONS	SUJETS	REPOSES
<i>Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?</i>	M1	<i>A l'université, cela dépend de celui avec qui je parle, lors des discussions avec mes potes je parle comme tous les algériens un mélange d'algérois, d'oranais « ya cheriki » « ya khou », mais chez moi à la maison je parle comme mes parents.</i>
	F1	<i>Je parle comme les jeunes de ma génération, pas de /qay/ ni de /g/ ni de /ts/</i>
	M2	<i>Je parle avec eux comme je parle chez moi, je n'ai pas honte de mon accent/ je plaisante// Quand je parle avec eux// je parle comme eux.</i>
	F2	<i>Il n'y a pas de différence entre nos parlars/ une légère différence// hna ntwalu šwiya ma ?a la ḥar. //</i>
	F3	<i>Je sais que notre parler est différent// moi// je parle comme les jeunes de ma génération// avec les filles de ma région// on parle comme on parle chez nous//avec les autres on parle comme elles parlent.</i>
	M4	<i>Vous connaissez mon point de vue, hein, mon accent est intouchable, mon accent c'est moi, c'est mon identité</i>
	F4	<i>A l'université, je parle comme tous, et chez moi je parle comme ceux de mon village/ dans les deux espaces si j'adopte le même parler je vais être taquinerie soit de mes copines de classe soit de mes sœurs. Chaque espace est mon parler /li kul maqam maqal/.</i>

Selon ces propos, les jeux d'utilisation de certains aspects de quelques traits phoniques et accentuels que le sien, en situation d'interaction à l'université, constituent un capital langagier dont ils sont fiers et appréhendé comme signe d'affirmation de soi, il s'agit

d'une affirmation identitaire. Ces différentes perceptions de soi par rapport aux choix et changement de pratique nous renvoient à la théorie élaborée par Thierry Bulot (2012) où le changement linguistique est lié aux cinq dimensions de la langue selon Thierry Bulot (2012). Celui-ci évoque **la dimension diastratique** où le changement est lié à l'appartenance effective déclarée à un groupe social. La dimension diatopique où le changement est lié au lieu d'où l'on parle et où l'on parle, c'est-à-dire la région, la ville, le quartier... ; la **dimension diaphasique** où le changement est lié à la perception par rapport aux différentes personnes engagées dans une interaction ; la **dimension diagénique** où le changement est lié aux pratiques conformes au genre ; la **dimension diachronique** où le changement est lié à la dimension générationnelle.

Les informateurs adoptent ces différentes pratiques comme source de reconfiguration afin de marquer soit leur différence et leur singularité, soit au contraire qu'ils ne soient pas rejetés. Il s'agit en réalité d'un processus de propagation qui dépend de plusieurs facteurs surtout extralinguistiques. Ceux-ci ont orienté ou amorcé le choix où le fait d'abandonner un trait articulatoire en assimilant un autre rend compte d'un rapport de cause à effet où l'adoption de certains traits qui ne sont pas siens découle de la conscience d'appartenir à des groupes sociaux. Cet état de fait influe tant le choix des variables qui résulte tant du prestige social dont jouit certains traits phoniques et phonologiques dans le conscient des locuteurs, car nous constatons au cours des échanges effectués avec notre échantillon ; ils perçoivent une catégorisation Nord/Sud correspond à supériorité (prestigieux)/infériorité (non prestigieux), et urbain/ rural qui subit la même idée préconçue.

Chacun cherche à avoir une image positive de soi où la dimension langagière est une posture qui met en avant le fait de se reconnaître dans des groupes et d'être comme les autres ou de se distinguer. La perception de soi et celle des autres est déterminée en fonction de sa façon de parler et de son accent. Une évaluation négociée via ce qu'il veut être et ce que les autres sont prêt à valider ; en vertu de ce jugement, les locuteurs tendent à intégrer dans leur définition de soi une appartenance qui leur soit attribuée par le choix effectué dans un processus d'identification par rapport à un espace.

3. La dynamique langagière et devenir des étudiants

3.1. Le conflit langagier et proclamation spatiale et identitaire

Les frontières linguistiques se fabriquent spontanément à partir des représentations des locuteurs. C'est par ce processus de revendication pour la reconnaissance de soi et de l'autre au moyen de certains traits distinctifs langagier que se fabriquent indirectement une identité individuelle ou urbaine et s'instaure les frontières. En tout état de cause, les différents parlers dans une ville n'ont jamais la même valeur ou statut, ni les mêmes légitimités, ni le même impact de l'identité de l'individu sur son parcours social. De ce fait, nous pouvons dire que l'impact que jouent les différents parlers sur la territorialisation et sur l'identité relève des représentations subjectives et que celles-ci nous aide à saisir leurs impacts sur les pouvoirs qui se jouent dans les échanges et dans la territorialisation de l'espace université et l'espace de leur provenance qui est accompagné parfois par un affectif au lien spatial, au lien familial et même par un sentiment de honte où nous avons relevé chez quelques-uns au début de l'enquête la dissimulation de leur origine et de leur provenance.

A notre connaissance, les pratiques langagières au sein de l'université sont pour nous une illustration de la présence de plusieurs parlers dans le répertoire langagier de chacun (Gumperz (1972)) dont l'usage concerne les représentations collectives. Un imaginaire collectif associé à l'espace université ; il corrobore la construction et l'évolution de l'identité urbaine approprié en contexte université et l'attitude de survalorisation de l'espace. L'université est donc un espace de rencontre d'individus, un espace où se côtoient des étudiants de provenance diverses et où les parlers sont différemment évolués, valorisés ou stigmatisés. Le parler, dans ce cas, joue un rôle non négligeable dans l'identification et l'évaluation des locuteurs.

L'évaluation de jeunes locuteurs en contexte universitaire met donc en évidence la disposition au changement linguistique qui semble les caractériser. Chaque voie empruntée, de l'adoption de nouvelles habitudes linguistique, aux fréquentations sociales, à l'affirmation identitaire et aux perspectives d'avenir peut mener à un profil linguistique différent. En effet, les changements phonétiques susceptibles de survenir pendant la période de vie dans le nouvel espace en contexte universitaire sont démesurément plus importants chez l'un et non pas chez l'autre car la trajectoire individuelle est conditionnée par l'hétérogénéité des profils.

3.2. Le rapport parlures et appartenance

3.2.1. La réalité régionale et sociale des étudiants

En réalité, les choses se passent de manières beaucoup plus complexes exigeant des sujets étudiants un effort d'adaptation de tout instant. Dans cette volonté d'assumer la coexistence des différents accents, l'éclectisme social et identitaire représente une modalité d'étayage étonnante vu que l'étudiant une fois à l'université évolue à l'extérieur de l'espace familial et régional. Il ne peut se montrer entièrement traditionaliste en un lieu et entièrement moderniste en un autre. Il va chercher des attitudes de conformisme social qui créent des similitudes avec l'endogroupe ; mais une fois rentrer dans sa famille, il véhicule le changement subi et acquis du moment où l'autorité du groupe d'appartenance qui en constitue la matrice pourrait mettre en péril l'ensemble des normes et règles de l'environnement spatial d'origine car nous avons observé la perte d'intérêt pour leur parler local qui n'est guère employé au-delà de la région et même au sein de l'espace familial.

Il est à noter que le parler de la majorité des sujets informateurs favorise considérablement un type de constructions de leur propre parler en favorisant le parler urbain de référence qui exerce une influence assez forte sur leur propre parler. Nous relevons des formes d'emprunt aux parlers de la région du nord de l'Algérie où l'accent algérois domine, des formes qui ont tendances à se répandre de plus en plus grâce au moyen de communication les mass-médias, les réseaux sociaux, etc. A partir des entretiens, nous constatons que les locuteurs informateurs adaptent leur façon de parler suivant les situations et les lieux dans lesquels ils se trouvent. Ils développent des stratégies langagières : ainsi, le sujet informateur M4 depuis son arrivé à l'université et pendant tous le cursus universitaire et le contact avec l'autre n'a pas abandonné complètement ses traits périphériques, le trait [q] pour [g] uvulaire pour les sujets venus de Zab Gharbi, ainsi que le [d - ts] marqué en position médiane pour le parler des sujet venus d'Ouled Djalal n'ont pas disparu par opposition aux autres qui se sont appropriés les traits urbains en les alternant avec un minimum des leurs.

Ce dynamisme langagier peut être expliqué par la mobilité et par la volonté des locuteurs de s'adapter et de s'habituer à leur nouvelle situation du nouvel espace urbain et cela, au détriment d'un héritage langagier. Ainsi, les représentations sociales comprises dans le terme de territorialité entrent dans ce jeu et amènent à une prise de parole et, en conséquence, à une affirmation ou à un déni d'identité. L'image de soi-même qui se construit

en miroir avec l'appartenance territoriale et celle des autres ainsi que les liens interpersonnels avec les groupes tout en rappelant les facteurs spatiaux et langagiers.

C'est ainsi que cette appartenance n'est appréhendée par les locuteurs comme une donnée intrinsèque employée rarement au-delà de leur région, elle est masquée par l'émergence du parler urbain qui s'est restructuré en termes du processus socio-spatial dans lequel les étudiants se sont retrouvés. Une description des pratiques de prononciation en terme de style et non en terme d'accent régional, non de dénigrer cet accent car cette nouvelle forme permet d'appréhender les représentations négatives et le sentiment d'infériorité sous un aspect non pas de jugement mais en altérant le vécu dans un processus de jeu de rôles auxquels ils devraient se plier.

3.2.2. Le problème du territoire et d'identité

Une analyse qualitative des normes fictives qui déterminent les représentations que se font les sujets issus de périphéries du parler de l'espace de référence. Un espace auquel ils s'identifient et veulent que les autres les identifient. Ainsi, ils construisent une vision par rapport à leur parler et le parler de référence où un imaginaire linguistique se construit à partir de jugements de valeur attribués aux différents parlars en usage d'un point de vue esthétique, historique, identitaire ; autrement dit, il s'agit d'un discours épilinguistique qui décrit la fiction que se font les sujets de leur parler et le parler des autres et représente un point d'aboutissement des normes fictives. Voici des réponses justifiant ce que nous disons

QUESTIONS	SUJETS	REponses
<i>Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent, vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?</i>	F1	<i>Non/ Nous n'allons pas parler comme les anciens, personnes actuellement n'utilisent cet accent régional et ces formes phoniques.</i>
	F4	<i>Non/ j'ai tous changé /Quand on utilise une formes de l'algérois on est valorisé. Beuh, on attire tout le monde, on est le chouchou du groupe...</i>
	M4	<i>Oui/ Notre héritage réside dans notre façon de parler qui fait partie de notre culture, je parle comme mes parents, mon [q]est ma fierté et mon identité et celle de mes parents.</i>

A travers son parler le jeune est qualifié souvent par les adultes *d'arriération culturelles* sans avoir avec elle une corrélation d'acculturation ou de modernisation.

QUESTIONS	SUJETS	REponses
<i>Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent, vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?</i>	F3	<i>Je suis obligé de m'adapter et changer ma façon de parler même si personne ne m'oblige/ c'est vrai que... je sens que je peux ne pas m'adapter/ainsi / et j'ai plein d'amis / aussi... euh je parle comme eux »</i>
	M3	<i>Je ne changerai jamais ma façon de parler pour les autres/ je suis Zeribi/ donc je parle Zeribi/eux leur façon de parler leur plait/ moi aussi la mienne me plait.</i>

Deux point de vue convergents : le sujet informateurs M3 souligne son sentiment d'appartenance envers son territoire, une affirmation d'identité d'origine et cela le conduit à renforcer son identité d'origine beaucoup plus. Pour le sujet informateur F3, la pluralité identitaire s'explique par le contexte qui l'a conduit à s'identifier par rapport aux personnes qu'elle rencontre en développant des appartenances, et à la fois, elle veut éviter qu'elle soit stigmatisée.

III. LES INTERACTIONS COMPLEXES ENTRE LES DIFFERENTS PARLERS

1. L'incidence du sexe sur la production de l'expression spatiale

Le genre féminin adopte plus que le genre masculin de variables $\frac{3}{4}$; elles sont plus sensibles au prestige linguistique que le genre opposé. Elles revendiquent toutes qu'elles ne vont pas parler comme les vieilles en faisant référence à leur grand-mère qui tendent à conserver les traits ethniques de leur parler que nous prédisons en voie de disparition par opposition à elles qui convergent plus souvent vers la variété urbaine.

QUESTIONS	SUJETS	REponses
<i>Que représentent ces traits pour vous ?</i>	F1	<i>Je ne vais pas parler comme les vieilles / ces traits ne sont plus en usage.</i>
	F3	<i>Ah ! Ces traits ne sont même pas utilisés par ma mère, c'est ma grand-mère qui parle ainsi.</i>
	F4	<i>Ce n'est plus à la mode, ce ne sont pas des traits d'un parler d'actualité.</i>

Ces propos expliquent pourquoi la gente féminine abandonne beaucoup plus les variantes distinctives que la gente masculine qui tient bel et bien aux traits distinctifs de leurs parlers.

QUESTIONS	SUJETS	REPONSES
Que représentent ces traits pour vous ?	M1	<i>Il s'agit d'une part de moi-même/ Je ne vois pas pourquoi je change ma façon de parler.</i>
	M2	<i>Mon parler c'est mon identité/ En le changeant donc je ne suis plus moi-même.</i>
	M3	<i>Ce sont les anciens qui parle ainsi, maintenant on est obligé de « ouwakibu » notre ère et nos semblables/ je parle comme tout le monde.</i>
	M4	<i>Mon parler je le maintiens devant qui conque/ personne ne m'intimide à l'employer / Vous voulez que je parle comme « el hoziya », aucune virilité / Nous devons protéger notre façon de parler de toute influence extérieure.</i>

La position des filles s'explique par le processus de *leveling* (Trudgill 2004) où il s'agit de traits stigmatisés employés par une minorité et localisé dans un espace limité. Pour le genre masculin, l'abandon des traits du parler relève toutefois d'un fait psychologique relié à la virilité, à l'identité et au même temps à un patrimoine à sauve gardé.

2. L'incidence du sexe sur la variation phonique

Suite au contact de parler entre locuteurs provenant de la périphérie et des locuteurs du centre, nous constatons que les filles ont tendance à utiliser plus de variantes urbaines par rapport aux garçons pour qui les traits distinctifs régionaux jaillissent d'une manière ou d'une autre dans leur parler : nous relevons 4/4 pour les filles par rapport à une estimation qui varie temporellement entre un profil d'entrée qui était estimé à 0/4 et un profil de sortie estimé à 1/4. Leur maintien est perceptible chez les garçons, un fait est expliqué par une marque de virilité et d'engagement. Or, lorsque le [tʃ] est réalisé par une fille, il est indexé comme une variante masculine et stigmatisée alors qu'il s'agit d'un trait perceptible chez les garçons. Dans ce contexte Mohamed Benrabah postule que :

« C'est bien le changement linguistique en rapport avec le sexe des locuteurs qui singularise nos résultats. En occident, les femmes, qui semblent plus conscientes des implications de la variation linguistique, ont tendance à dépasser les hommes dans

l'usage des structures normatives. Ces derniers préfèrent des formes parlées moins « prestigieuses » à cause des attributs masculins qui leur sont associées.»¹

Par contre, si les garçons adoptent la variante[t], elle sera perçue comme dégradant et efféminé. Les filles sont donc les leaders du changement du fait que la réalisation de cette variante est connotée par un statut stéréotypé et qualifiée de variante masculine. En outre, cette variante est considérée comme un stéréotype du fait qu'elle fait l'objet de commentaires explicites, alors que nous pouvons la considérer comme un trait linguistique qui préserve le vieux parler de la région des Ziban.

Quant à la variable qa :f [q], sa réalisation chevauche entre [g] occlusive uvulaire sonore et [q]occlusive uvulaire sourde, sa fréquence selon le genre ne semble pas pertinente du fait que cette variation est perceptible chez les deux filles du Zab Gharbi où son usage caractérise quelques mots du répertoire langagier des locutrices et dont l'usage est fréquent selon le contexte. Comme nous avons relevé aussi que cela n'est pas relié à l'appartenance sociale par opposition à des travaux réalisés dans ce contexte au Maroc² où la variation [q] ~ [g] catégorise la société en classes sociales où le [g] désigne la classe ouvrière basse et le [q] désigne la classe moyenne et professionnelle.

Pour ce qui est de la variable [ġ], variante dite archaïque est reliée au contexte ethnographique dont la fréquence d'usage est estimée à 0/4 pour les filles et 2/4 pour les garçons. Une fois que nous évoquons ce timbre la réponse des filles est unanime à « *laisse tomber madame* [ħalina min hađi]. Nous constatons que les deux sexes sont sensibles à la désignation par ce timbre, ils montrent la dépréciation et le considèrent comme trait moribond par opposition au sujet informateur M4 dont l'attitude le distingue des autres. Il trouve que ce trait est démarcatif et qui caractérise les purs habitants de la région, puis il me pose la question « *pourquoi à Djelfa et à Msila les habitants l'utilisent toujours ?* » Et puis, il répond à sa question en répliquant « *parce qu'il les démarque.* » Ce commentaire, nous permet de voir clairement comment l'âge joue un rôle dans le choix linguistique et où l'évaluation de l'autre n'est qu'un facteur à valeur insignifiante.

¹ BENRABAH. M., « Les filles contre les mères », *Lidil* 19, Grenoble, Lidilem, 1999, p. 22.

² BEHNSTEDT, P. & BENABBOU, M., « Données nouvelles sur les parlers arabes du Nord-Est marocain », *Zeitschrift für Arabische Linguistik*, 44, 17-70, 2005.

3. L'incidence du sexe sur l'accent adopté

La variation de l'accent chez nos locuteurs informateurs a été distinctive beaucoup plus chez les filles que les garçons du moment où nous avons relevé précédemment la variation phonique et son impact sur l'accent de chaque locuteur. Toutefois, si l'idée que les jeunes de la périphérie parlent avec un accent prononcé par rapport à ceux du centre, ce qui les situe dans une posture de différenciation. En effet, les traits qui apparaissent lors des imitations, au moins lors de celles que nous avons entendues, sont tantôt la postériorisation des voyelles, tantôt la palatalisation très accusée des dentales et des vélaires [t, d, k, g], ou une augmentation du volume sonore, l'allongement de la syllabe pénultième, un rythme irrégulier..., tantôt plusieurs de ces traits réalisés ensemble. Il est à noter que ces traits sont des indices d'accents des différents Zab périphériques.

Toutefois, la palatalisation et l'affrication des plosives dentales [t,d] marquent l'accent des locuteurs des Ziban, une prononciation dont la fonction est purement identitaire et territoriale du fait que ces traits caractérisent l'accent de la région. Quant à l'affrication, la production des timbres [tʃ] et [dʒ] sont des réalisations produites exclusivement que par les garçons, des traits absents dans la production des filles. Il nous semble aussi que certaines variantes catégorisent les deux sexes dans l'adoption d'un autre accent que celui de leur espace d'origine où nous avons relevé aussi le trait de la réduction des groupes consonantiques qui est perceptible chez les filles. Un trait fréquent chez ces dernières où elles imitent les accents du nord qui s'opposent à l'accent saharien par le relâchement de la prononciation.

En outre, l'allongement de la pénultième dont l'usage est toujours constant chez les garçons et moindre chez les filles en situation d'interaction avec l'autre en se mettant en garde contre ce trait perceptible. Alors, lors des échanges spontanés avec les amies de provenance commune, il est par contre perçu où la syllabe pénultième est très allongée et qui n'est pas produite par la durée de cette syllabe mais produite dans la structure intonative de la séquence dont cette syllabe fait partie. Par exemple [jitiouiii] (vous êtes venus) par opposition à [jitu].

En somme, les propos recueillis révèlent du degré d'utilisation et d'abandon de l'accent d'origine où nous avons constaté que l'âge et le sexe sont des facteurs certes externes de la variation et du changement linguistique mais ils sont des vecteurs du maintien et de la disparition de l'accent d'origine. Les plus jeunes locuteurs sont donc en mesure

d'alterner entre les parlers et jugent approprié de le faire, car il s'agit selon eux d'un vecteur d'intégration. L'usage de la variation semble au contraire plus décisif chez les locuteurs plus âgés, et ce, indépendamment du nombre d'années passées à l'université.

IV. LA DYNAMIQUE DE LA PERCEPTION ET L'APPROPRIATION DU PARLER DE L'AUTRE

1. De l'imitation à l'appropriation

Lors des entretiens, nous avons observé que chaque informateur de notre échantillon utilise au départ (profil d'entrée), une seule variété, utilisée au sein de son propre groupe familial et social. Cette variété dessine toute la gamme des identités langagières et culturelles. En entrant en contact avec d'autres parlers, nous cherchons à relever les résultats du croisement et d'interactions entre deux univers langagier et spatial qui s'interpénètrent et se métamorphosent en s'adaptant à de nouvelles conditions. Ils se mettent en situation de *syncrétisme*, le désir de changer et être modernes dans une conception de jeunes, par rapport aux origines traditionalistes des parents ou de la région. Leur parler va être déprécié voire même dénaturé, du fait que certains copient et imitent l'autre. Des stratégies adoptées selon les circonstances lorsqu'ils sont en interaction avec l'autre afin de dépasser les stéréotypes et de garder une image de soi même crédible.

Le problème d'appartenance n'est pas récent en Algérie, la montée du communautarisme date depuis antan. Les revendications identitaires, ethniques et linguistiques s'immiscent à l'université, ébranlant son principe universel. Dans le nouvel espace, les étudiants se constituent en véritable groupes sociaux et construisent leurs propres marques langagières et territoriales. Les processus identitaires entrent en jeu dans les identifications choisies parmi les membres du groupe, l'existence du processus « *d'individuation linguistique et sociale* » selon Fabienne Meliani (2000). Dans ce contexte, nous évoquons une réalité des interactions qui sont en réalité prises en tant que communication sociale du fait que les frontières de cette communication ont des limites ainsi que ses pratiquants et dans chaque échange verbal nous entendons des mots qui se décomposent en consonnes et en voyelles puis à des sons distinctifs.

Les données phonétiques et discursives recueillies sur le terrain ont montré que l'identité des groupes de pairs est favorisée par la mise en commun d'identités diverses où le « je » se dissimule sous plusieurs aspects phonique et accentuel. En effet, l'appropriation

des différents aspects quoique ce soit leurs natures, est déclenchée par l'influence de la sphère spatiale (l'environnement) en premier temps. Puis, la sphère sociale dans la mesure où il est amené à fréquenter des groupes et à s'intégrer.

QUESTIONS	SUJETS	REPOSES
<i>Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?</i>	M3	<i>Si je m'adresse aux autres en parlant comme on le fait chez nous/ on sera la risée de tous/ en plus le monde s'est développé/ on ne va pas rester dans l'ancien/ déjà ils ont l'idée que nous sommes des nomades/ on connaît rien/ ni parler /ni s'habiller/ entre copains de la même région on parle le plus normale/ euh, suffit qu'on voit quelqu'un d'autre arrive tous changent en plus parfois inconsciemment.</i>
	F3	<i>Même chez moi/ je parle comme je parle ici/ spontanément</i>

L'appropriation de l'espace s'effectue via l'appropriation du parler de l'autre qui n'est qu'un moyen d'intégration spatial et social à la fois. Or, il n'y aurait pas nécessairement de relais dans l'espace du moment où il y ait une désappropriation du parler d'origine du fait qu'il est souvent dissimulé ; un recul progressif même dans l'espace familial comme le cas de F3. Il y aura donc appropriation dès que le locuteur s'investit et est investi en tant que locuteur appartenant à cet espace. Dans ce contexte, l'appropriation sera alors considérée comme un fait de parole qui place le sujet en position de locuteur de ce parler. Ce fait étant par conséquent plus ou moins spatial, plus ou moins répété, plus ou moins intense. L'appropriation n'aura lieu donc réellement qu'à partir du moment où le locuteur ait le sentiment d'appartenir à cet espace et à ce groupe où celui-ci est considéré comme l'un des siens. Sur la base des entretiens, nous avons relevé des différences entre le sentiment du sujet et la perception des autres ; une dévalorisation par soi-même qui intervient dans la construction de sa propre identité et de l'identité sociale.

Se centrer sur les questions des appartenances et des identités, nous permettra de comprendre les attitudes d'appropriation d'espace via le parler du moment où l'appartenance de l'étudiant informateur à cet espace et à ce groupe est un ultimatum revendiqué par un changement dans sa façon de parler et la reconstruction d'une identité parfois dissimulée et rejetée par certains. Le modèle d'intégration attribut des substrats estimant que l'identité

assignée prend sens par un sentiment affectif où l'image de soi atteint ce sentiment identitaire qui est l'indice de changement, et qui est en constant réaménagement et évolution. Ainsi, à partir de leur imitation de l'autre, l'ensemble des filles cherchent un consensus qui mène à une identification à l'autre, une appropriation qui leur assurent la construction des rapports avec l'autre. S'identifier à un autre espace que le sien, peut être source d'intégration ou d'exclusion, indice d'insécurité plutôt sociale que linguistique.

2. La ressemblance à l'autre

La perception de l'autre est intimement liée en premier temps à son physique puis à son parler à travers ce qui constitue son identité personnelle (l'âge, le sexe, l'éducation, le vécu préalable, l'appartenance à une couche socioculturelle déterminée, la profession des parents, les origines, etc), et ce qui constitue son identité culturelle (la conception spatio-temporelle). Le milieu dans lequel a prospéré lui donne donc sens ; que ce soit d'un point de vue culturel, identitaire ou parlure. La ressemblance à l'autre devient un vecteur de prolifération de l'image de soi et l'impression laissée chez l'autre qui permette au fur et à mesure de s'intégrer et être catégoriser parmi les leurs.

En effet, les théoriciens de l'identité sociale ont adopté une perspective différente au sujet de l'effet d'homogénéité. D'abord, ils ne postulent pas que l'homogénéité de l'exogroupe existe a priori. Ils défendent plutôt l'idée que les gens perçoivent aussi les endogroupes et les exogroupes comme plus homogènes qu'ils ne le sont en réalité, en raison de la catégorisation intergroupe. Ensuite, une identité sociale positive n'existe pas dans un vide social mais elle est liée au contexte.

Ce raisonnement nous oriente à l'effet de l'homogénéité exogroupe qui est généralement obtenu parce que tous les étudiants quoique ce soit leurs origines supposent qu'ils font partie d'un seul groupe défini par l'attribut d'étudiant ; alors que l'endogroupe est plus homogène parce qu'il s'agit d'une minorité. Lorsque les mots utilisés pour désigner l'autre sont aussi une manière de dire comment il se situe par rapport à lui. Nous observons en effet l'usage très fréquent l'interpellation par les origines (son territoire). Le premier jour, pour l'ensemble de notre échantillon, ils ont eu un sentiment immergé dans un univers qui leur est complètement étranger. « *Il nous appelle les gens du douar* » « *ma famille m'appelle la biskrite* » le premier discours reflète l'étrangéité et la différence par rapport à l'autre, par opposition au second discours qui reflète la ressemblance à l'autre dans la mesure où l'endogroupe perçoit l'homogénéité du locuteur par la variation adoptée ; ils adoptent des

stratégies qui leur permettent la valorisation au sein du groupe. Parmi celles-ci, nous distinguons : l'accent algérois, un lexique du hip hop, l'effacement du phonème / qay/ la substitution du son /g/ par /q/ uvulaire, etc.

Les locuteurs via ce comportement contrôlent et surveillent plus au moins consciemment leur parler en fonction des réactions escomptées, souhaités ou craintes. Il s'agit, dans ce cas, de la gestion de l'autre en ayant cru avoir les mêmes traits linguistiques de ses interlocuteurs lors des différentes interactions. Ainsi, le trait linguistique adopté assure la fonction qui lui est attribué par le locuteur, comme il apporte une confirmation de son appartenance. Cette conduite constitue pour les locuteurs un critère qui leur épargne la marginalisation et la valorisation sur le plan social dans ce nouveau contexte spatial.

3. La démarcation par rapport à l'autre

Le choc dû au contact est la conséquence du simple déplacement effectué où la déformation de la plupart des habitudes intériorisées, par d'autres habitudes. La rencontre avec l'autre estimerait la valeur de ce groupe en le comparant à son propre groupe d'origine ; une comparaison effectuée en se référant à une réalité physique où ils évalueraient leurs opinions et leurs impressions par comparaison avec celles d'autres personnes dont le résultat est l'image de soi en choisissant bien sûr une stratégie de maximisation des différences afin d'établir une meilleure position dans l'endogroupe que dans l'exogroupe.

En arrivant à l'université, la comparaison sociale est engagée dès les premiers contacts avec l'autre. En réalité, les étudiants sont mus par un besoin de maintenir leur estime de soi. Lorsqu'ils comparent leur parler à celui des autres, chacun va donc privilégier ou dénigrer le sien afin de donner une image favorable de soi-même. Ils feront ceci pour les dimensions qui s'avèrent pertinentes pour leur nouveau profil au sein du nouvel espace. Ils vont former des auto-catégorisations à différents niveaux d'abstraction, allant d'une conception abstraite du moi en tant qu'étudiant, passant par le niveau intermédiaire des représentations endogroupe-exogroupe, jusqu'au niveau subordonné d'auto-catégorisation personnelle en tant qu'individu unique. Le moi fait donc simultanément partie de divers niveaux : étudiants, groupe, individualité.

Chaque parler est indicateur de l'espace d'appartenance, additionné à l'accent montrerait les ressemblances et les divergences. Pour pouvoir s'intégrer, nous avons relevé que certains locuteurs essayent de masquer leur accent ainsi que leur prononciation d'origine

en masquant l'indice qui leur permet d'être reconnus comme tel. Ainsi, soit, ils revendiquent une identité et un territoire qui les particularise, soit ils les perdent. L'appropriation d'un nouveau parler de l'espace approprié est un des facteurs d'intégration. Pour cela, ils adoptent de nouvelles stratégies linguistiques.

Cet effet d'acceptation d'un point de vue psychologique représente la capacité subjective qui est un sentiment positif de soi lié à l'estime de soi. Pour M4 qui n'est guère lié aux jugements des autres par leur regard au moment où il prend la parole ou à travers l'expression de leur visage, élément dont il n'accorde pas énormément attention. Dès lors, il dessine des lignes significatives de démarcation qui définissent son appartenance. Par contre, la démarcation des autres serait floue du fait que leurs pratiques linguistiques chevauchent entre celle de l'espace d'accueil et celle de l'espace d'origine et/ ou disjointes l'une et l'autre. En effet, l'identification via ce comportement linguistique demeure instable, et la redéfinition du soi adopte un caractère flou, ce qui les situe au niveau d'un choix de valorisation ou dévalorisation.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons montré que la mobilité spatiale affecte les différentes formes linguistiques où les traits phoniques et accentuelles sont décrits à partir des productions discursives de l'échantillon qui attribue des facteurs déterminant la vision que les sujets se font de leur parler et celui de l'autre. Ces deux formes catégorisent le parler d'origine (périphérie) et celui de l'espace de référence (centre). Deux états de figures vécus par les sujets lors de leur expérience de mobilité à savoir : celui de stigmatisation (insécurité sociale) et de valorisation (sécurité sociale).

Ces deux états vécus sont un sentiment subjectif qui nous renseignent sur la manière dont les sujets abandonnent et maintiennent leurs traits distinctifs locaux d'une part, et d'autre part de s'identifient à un espace de référence qui devient pour eux le représentant d'une nouvelle identité tenue comme prestigieuse. Par conséquent, la notion d'identité est à envisager comme un processus, puisqu'elle est impliquée dans une interaction. L'idée d'une identité attribuée permet de mesurer l'impact de l'influence de l'espace sur les attitudes linguistiques de l'individu, impact qui peut conduire soit à l'aliénation d'une première identité et l'affirmation d'une identité choisie.

En effet, lors des déplacements les locuteurs étudiants, en dépit de changement des traits distinctifs de leur parler, l'abandon n'est pas toujours total ; il en va que la dimension spatiale est une référence territoriale et la représentation se projette hors de son territoire d'appartenance sans en posséder de façon intrinsèque les caractères de stabilité, du fait que l'usage dépend de la fonctionnalité et de la situation d'interaction. En réalité, les marques distinctives de chaque parler n'étaient pas systématiques, elles n'apparaissent que rarement dans l'espace universitaire, alors qu'elles sont importantes dans la caractérisation linguistique. L'incidence du rapport entre centre et périphérie se manifeste chez de nombreux enquêtés à travers des représentations linguistiques reflétant un certain malaise, voire un sentiment d'infériorité linguistique. Selon nous, il s'agit d'une réaction de classe socio-spatiale à l'endroit exclusif des locuteurs du centre.

Nous sommes donc en face d'usages individualisés de variations dans des situations d'interactions où le fait d'opposer deux espaces différents correspond à des investissements langagiers différents en corrélation avec des constructions identitaires différentes centrées sur la mobilité spatiale d'une part, et d'autre part sur la construction d'une nouvelle identité spatiale via l'adaptation de nouveaux traits linguistiques. Dès lors, cette identité devient prédominante dans la mesure où le timbre et l'accent deviennent l'enjeu de l'interaction et de s'emparer d'une valeur référentielle en dépit du masquage assigné par la charge territoriale et sociale à la fois.

En effet, l'émergence du sentiment d'appartenance à partir des pratiques des espaces a inscrit l'identité individuelle des locuteurs dans une cohérence spatiale qui leur offre l'opportunité de créer des rapports avec l'espace approprié qui fonctionne comme référence symbolique. Par ce processus d'identification, les locuteurs ont pu s'intégrer aux groupes avec qui ils partagent les mêmes attitudes et comportements mis en œuvre comme ancrage d'affirmation de soi et d'exprimer leur appartenance en dépit de la figure repoussoir omniprésente de gens de périphérie « *les gens de douaouir* ».

Toutefois, en ce qui concerne les faits relevés qui sont susceptibles au changement sifflantes/chuintantes, vélarisation de /q/, variantes de /q/, degré d'emphase, structure syllabique, diphtongaison, système vocalique, ces variantes parmi d'autres, prennent des trajectoires différentes où l'évaluation et les stéréotypes représentent des facteurs générateurs du processus identitaire. Encore, le plus frappant est le fait que la plupart, sinon la totalité des variantes relevées se rencontrent, parfois identiques, dans les parlers des

différents Zab, ainsi l'exemple le plus pertinent est l'usage de /g/ et des diphtongues /aw/ /ay/ ntiya, les formes "longues" se rencontrent par exemple à ântùmà et hùmà.

Il faut ajouter aussi que le trait [t] est considéré comme un trait féminin, néanmoins, il n'est pas prononcé ainsi par toutes les filles. A ce propos, il faut noter que cette expansion peut se faire grâce à l'association des marques "féminin" et "raffiné", parfois explicitées comme telles par les locuteurs : il est plus "seyant" pour une femme de dire [t]/que [tš] ; si ce timbre est produit par la gente féminine, il s'agit d'un manque de féminité. Ce fait nous le relevons aussi pour le cas où des emphatiques lorsqu'elles sont trop pharyngalisées. Ces réalisations de variantes semblent être appréciées des filles car elles leur assurent de s'identifier à leurs homologues du centre. Quant aux garçons, en reconnaissant eux-mêmes que les traits régionaux sont plus prononcés dans leur parler et ceux-ci les démarquent des autres.

Vraisemblablement, la question de la variation dans les pratiques langagières des locuteurs étudiants est une source d'identification et d'appartenance. Ainsi, la posture adoptée envers les variantes et l'accent qu'elles soient visibles ou au contraire invisible dépend de la perception de soi et de l'autre où l'espace d'accueil influence le choix linguistique en imposant une variante qui devient une référence du moment où les autres variétés leur relèguent le statut d'annexe. Nous constatons que l'espace université est donc un espace unificateur où l'étudiant à travers ses attitudes langagières révèle une dynamique linguistique et identitaire gérée par les rapports sociaux entretenus avec l'autre.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette recherche, nous avons tenté de révéler quelques aspects qui pourraient caractériser les productions socio-langagières que nous prêtons aux jeunes étudiants exposés à une expérience de mobilité. Aussi, dans ce travail, il était question de soulever plutôt quelques éléments à la réflexion du linguiste tout autant que du sociolinguiste, en adoptant une posture descriptive avant tout, mais aussi interprétative de formes réelles de certains comportements langagiers lorsqu'ils sont exposés à l'appropriation d'un nouvel espace lors d'une expérience de vie. Dans ce travail, nous sommes intéressée à une réalité linguistique vécue par de jeunes locuteurs présentant une communauté donnée, lors d'une mobilité spatiale où nous avons tenu compte de deux facteurs : la diversité spatiale des locuteurs et la diversité de leurs pratiques linguistiques. Il est donc question de rechercher les manifestations de l'influence d'un nouvel espace approprié sur le comportement linguistique de jeunes locuteurs.

Ainsi, le processus de mobilité constitue la cause qui invite généralement le sujet à être confronté à des contextes et à des situations linguistiques diversifiées. Ce fait, nous a initié à postuler un rapport de congruence asymétrique entre langue, espace et identité du fait que le sujet locuteur croit qu'il est en mesure de changer son attitude à l'égard de l'espace et de l'autre qui comptent pour lui étant donné qu'il est exposé à l'évaluation par soi et par l'autre. Dans cette perspective, l'identité devient complexe du moment où le locuteur la construit et la reconstruit en insérant et en juxtaposant des traits linguistiques empruntés aux différents groupes auxquels il s'identifie et par rapport aux espaces auxquels il se positionne en dedans (centre) ou en dehors (périphérie).

En tout état de cause, via les productions langagières (les traits phoniques choisis), le locuteur étudiant éprouve le besoin de se catégoriser par un aspect de différence ou de ressemblance. Il nous semble qu'il s'agit d'une prise de position de la part du locuteur qui fait retour sur sa propre catégorisation dans son rapport à l'autre ; son identité est donc reconstruite dans la position du regard de l'autre sur les pratiques linguistiques mises en jeu. Nous avons également constaté, lors de cette recherche, que le discours identitaire dissimule une ambiguïté constitutive qui tient à la fois du conflit et de la quête d'une autodéfinition de soi, dans la mesure où celle-ci fonde les rapports d'intégration ou d'exclusion. En effet, l'existence d'un malaise signalée par les locuteurs signifie que le sujet vit mal ce contexte et son parler à la fois, d'où l'attitude de se replier sur soi-même par opposition à d'autres. Cependant, c'est dans ce même contexte que l'intégration s'est effectuée par un comportement d'ouverture. En effet, il s'agit bien de la perception de soi et des autres, et de la

perception de l'espace d'accueil qui stimulent le changement linguistique en adoptant des variantes qui s'inscrivent dans l'espace et dans le temps.

Toutefois, la question d'appropriation nous a interpellée du fait qu'elle est doublement articulée ; une configuration spatiale qui a joué un rôle important dans la configuration linguistique d'où l'analyse épilinguistique a permis de mettre en exergue les fondements du cadre conceptuelle. Ainsi, l'étude du terrain a servi de socle pour comprendre comment le locuteur se construit face à l'autre en faisant se rencontrer des pratiques linguistiques différentes. Le recours à des réflexions élaborées par des chercheurs occidentaux a donné la possibilité d'apercevoir et de comprendre ce qui était opaque dans notre contexte en le rendant très visible.

Les résultats obtenus confirment que les pratiques linguistiques de chaque locuteur sont sous une forme instable, rétive à l'introduire dans un cadre attributif dont la fonctionnalité est de marquer l'identité. Dans cette mesure, les identités du locuteur étudiant deviennent directement relatives à l'imprédictibilité des formes choisies. Plus la dimension du parler d'origine s'amenuise plus le parler de l'espace d'accueil prend de l'importance, plus le locuteur ne tend à se sentir assuré lors de ses interactions avec l'autre. Ainsi, le parler référentiel constitue pour lui une source optimale dans ses rapports socio-spatiaux. Dès lors, la variabilité des usages d'autres traits phonétiques-phonologiques lors d'interaction assume plusieurs fonctions parmi lesquelles nous distinguons la dignité urbaine par son adaptation au nouvel espace, un moyen d'intégration et cohésion aux groupes, un moyen d'accéder à un statut social prestigieux, un moyen qui révèle d'un mode stylistique et d'être en tendance avec son époque (à la mode).

L'espace université joue donc un rôle en faveur de l'organisation pragmatique de contact où nous tenons à le considérer comme le seul espace qui prend en charge non seulement la diversité des publics avec tous les éléments d'identification, mais il est aussi un espace identitaire multiple où chacun peut affirmer une identité personnelle. Comme il peut l'élargir en adaptant une autre collective qu'il partage avec les autres pairs du groupe dans un espace commun où chaque étudiant se reconnaît en toute dignité. La dimension identitaire de l'espace bannit toutes les frontières liées aux variations dans la catégorisation.

Par le biais des dynamiques situées à plusieurs niveaux, entre l'appropriation spatiale, langagière et identitaire, nous pensons que le schéma triadique qui relie les trois concepts clés de cette recherche mettent en scène tous les cas de figure de la rencontre entre deux types d'interlocuteurs ; l'un s'exprime par un « Je » et l'autre par « Autre ». Les

interactions fonctionnent de manières socio-spatiales où les locuteurs s'accordent un choix qui définit des valeurs relationnelles et sociales de telle manière qu'ils construisent des identités variables au gré de l'image qu'ils désirent transmettre à l'autre. Il faut signaler qu'à un moment donné le choix est justifié sous peine d'exclusion, tout est justifié, aucun acte n'est inconscient.

A un certain moment, le locuteur venant d'ailleurs ne peut plus admettre qu'il obéit à une logique de l'autre mais à celle d'un espace misé comme stable, uniforme. Dans celui-ci, le maintien d'équilibre doit s'investir dans l'ouverture d'une pluralité et dans un dynamisme où l'hétérogénéité de l'espace université s'articule dans sa configuration. Cette articulation s'opère selon l'approche spatiale qui a apporté plus d'informations et qui nous a permis d'être apte à les catégoriser après l'analyse tout en enrichissant les rapports qui nous ont servi de point d'appui dans la compréhension des phénomènes relatifs à notre public et à son rapport aux différents parlers et à l'espace université.

En conséquence, dans son appropriation de l'espace, le locuteur étudiant s'est investi en deux axes ; un premier horizontal représenté par son parcours de mobilité et son arrivée à l'université où l'aspect spatial a été appréhendé par des enjeux linguistiques et identitaires en raison de la formation des groupes (intégration/exclusion). Le deuxième axe vertical représenté par le phénomène de contact des parlers et l'influence d'une norme linguistique établie dans son imaginaire linguistique sur les caractéristiques des différents parlers dont se caractérisent chaque locuteur et la variation adoptée. Sachant que tous les locuteurs ne sont pas égaux devant les changements qui sont justifiés par une dynamique suscitées par le vécu relatif à l'espace.

Enfin, prétendre l'exhaustivité de ce travail, serait peut-être un objectif plus au moins difficile sinon impossible à atteindre. Certes, nous avons dégagé les facteurs qui déterminent et expliquent le changement linguistique lors de l'appropriation d'un nouvel espace. Encore, l'analyse menée nous a procuré une nouvelle vision du processus identitaire à partir de l'analyse de la corrélation langue/espace dans la mesure où ses derniers sont pris comme une entité unique où les pratiques linguistiques se présentent comme des manifestations des différentes représentations d'acteurs sociaux.

Ainsi, l'analyse du corpus d'étudiants montre que les parler de la région des Ziban est extrêmement riche et mérite plus d'attention car nous sommes en face d'un véritable laboratoire pour l'étude de la variation et le contact des parlers. C'est pourquoi, il nous

semble souhaitable voire légitime de réfléchir à d'autres pistes qui pourraient aborder d'autres sujets et proposer d'autres visions pour constituer un corpus plus vaste du parler des Ziban. Celui-ci permettra d'effectuer une analyse aussi approfondie des particularités phoniques - prosodiques et tenir compte des diverses variables afin d'identifier son issu du substrat arabe hilalien. Ce travail n'est donc qu'une première voie qui mènerait vers des pistes que nous espérons être en mesure d'explorer dans de futures recherches.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. AL-SAMARAI. A., *L'évolution de la langue historique*, Beyrouth, Maison Andalousie, 65-80, 1982.
2. AMOSSY. R., *Images de soi dans le discours, la construction de l'Ethos*, Genève, Delachaux Et Niestlé, S.A, 1999.
3. AUGÉ, M., *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la sur-modernité*, Seuil, 1992.
4. AZZI. E-A & KLEIN. O., *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Les Topos, DUNOD, Paris, 2013.
5. BACCOUCHE. T., *L'emprunt en arabe moderne*, Beit-el-Hikma – IBLV, Tunis, 1994.
6. BANGE. P., *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier, 1992.
7. BELLIEZ. J., *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, Espaces Discursifs, L'Harmattan, 2003.
8. BENVENISTE. E., *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1974, p. 260.
9. BLANCHET. P., *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2000.
10. BONETTI. M, *Le bricolage imaginaire de l'espace*, Marseille : Ed. Hommes et perspectives, 1994.
11. BOUCHERIT.A., *L'arabe parlé à Alger : aspect sociolinguistique et énonciatif*, Editions ANEP, 2004.
12. BOURDIEU, P., *Raisons pratiques sur la théorie de l'action*, France, Seuil, 1994.
13. BOURDIEU. P., *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982.
14. BOURDIEU. P., *Le sens pratique*, Paris, Ed. De Minuit, 1980.
15. BOURDIEU. P., *Sociologie de l'Algérie, Que sais-je ?* PUF, Paris, 1960.
16. BOYER. H., *Eléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*. Paris, Dunod, 1991.
17. BOYER H., *Eléments de sociolinguistique, Langue, communication et société*, 1996,
18. BOYER. H., *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, 1996.
19. BULOT, T., *Lieux des villes et identité, Perspectives en sociolinguistique urbaine*, L'Harmattan, Paris, 2004.

20. CALVET. J-L., *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glossophagie*, Paris, Payot, 1974.
21. CALVET. J-L., *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot, 1994.
22. CALVET. L-J., *La sociolinguistique*, PUF, (7ème édition), 2011.
23. CAMILLERI.C., *Les stratégies identitaires, Psychologie d'aujourd'hui*, PUF, 1998.
24. CANTINEAU. J., *Cours de phonétique arabe*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1960.
25. CANTINEAU.J., *Etudes linguistique arabe*, Paris, Klincksieck, 1960.
26. CASTELLS. M., *La question urbaine*, La découverte, Collection : La fondation, 1981.
27. CHAMBERS.J.K. & TRUDGILL. P., *Dialectology*, Cambridge University Press, 1998.
28. CHAOUCKI ZINE. M., *Identités et Altérités, Réflexions Sur L'Identité au Pluriel*, Editions El-Ikhtilef, 2002.
29. CHARAUDEAU, P, *Identités Sociales Et Discursives Du Sujet Parlant*, L'Harmattan, 2009.
30. CHELLI. M., *La parole arabe*, Sindbad, Paris, 1980.
31. CHERIGUEN, F., *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2007,
32. CHOMSKY, N. & M. HALLE., *Principes de phonologie générative*, Paris : Editions du Seuil, 1973.
33. CLAVAL, P., *Epistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, p. 325, 2001.
34. CLAVAL, P., *La Nouvelle Géographie, Que Sais-Je*. PUF, 1977.
35. COSTALAT-FOUNEAU. A-M., *Identité sociale et dynamique représentationnelle*, Presses Universitaires de Rennes, 1997.
36. COTE. M., Guide d'Algérie : *paysages et patrimoine*, éditions Média-Plus, Constantine, 2006
37. DACHEUX, E., *L'espace public*, L'Hermès, CNRS Editions, 2008.
38. DE CERTEAU. M., *L'invention du quotidien, L'Art de faire*, Gallimard, 1990.
39. DE SAUSSURE. F., *Cours de la linguistique générale*, Payot, Paris, 1971.
40. DESCHAMPS, J-C. MOLINER, P., *L'identité en psychologie sociale : des processus identitaires aux représentations sociales*, Paris, Armand Colin, p. 2008.
41. DI MEO. G., *Les territoires du quotidien*, Paris, l'Harmattan, 1996.

42. DI MEO. P et BULEON. G., *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2005.
43. DREYFUS. M., JUILLARD. C., *Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir*. Paris : Karthala, 2005.
44. ERIKSON. E. H., *Adolescent et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, Paris, 1972.
45. FLEISCH. H., *Traité de Philologie Arabe*, Vol I Préliminaires, Phonétique et Morphologie Nominale, Imprimerie Catholique, 1961.
46. GAID.M., *Les berbère dans l'histoire*, Editions Mimouni, Alger, 1990.
47. GARMADI.J., *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 1981.
48. GOFFMAN. E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973.
49. GRAMMONT, M., *Traité de phonétique avec 179 figures dans le texte*, Librairie Delagrave, Paris, France, 1933.
50. GUMPERZ. J., *Discours et stratégies*, Cambridge, Cambridge University, 1982.
51. GUMPERZ.J., *Sociolinguistique interactionnelle- une approche interprétative*, L'Harmattan et Université de la Réunion, Paris, 1989.
52. HALL. E-T., *La dimension cachée*, France, éditions Le Seuil, 1971.
53. IBN KHALDOUN. A., *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, 1852, Traduit de l'arabe par Le Baron de Slane, Alger, imprimerie du gouvernement, Tome 3, Geuthner, Paris, Nouvelle éd. 2007.
54. JULIEN C-A., *Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à 1830*, Paris, Payot, 1994.
55. L'ECUYER, R., *Le développement du concept de Soi de l'enfance à la vieillesse*, Montréal : Presse de l'Université de Montréal, 1994.
56. LAMIZET. B., *Le sens de la ville*, L'Harmattan, Collection Ville et Sociétés, Paris, 2002.
57. LAPLANCHE. J. et PONTALIS. J.BJ., *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, P.U.F., 1967.
58. LARGEAU. V., *Le Sahara Algérien- Les déserts de l'erg*, Hachette et Cie Paris, 1881, 2ème édition 2017.
59. LEIMDORFER. F., *Les sociologues et le langage*, Editions de la maison des Sciences de l'Homme, 2010.
60. LEVI-STRAUSS. C., *L'identité, Séminaire interdisciplinaire*, Paris, P.U.F, 1977.
61. LIPIANSKY. E-M., *Identité communication*, Paris, PUF, p.1992

62. LIPIANSKY E.M., ET CO., *Guide de l'interculturelle en formation*, Paris, Metz, 1999.
63. LODGE. A., *Le français, Histoire d'un dialecte devenu langue*, Fayard, Paris, coll, 1997.
64. LYNCH. K., *Image de la cité*, Dunod, Paris, 1976.
65. MARC. E., *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*, Dunod, 2004.
66. MARÇAIS. P., *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Anrien Maisonneuve, Paris, 1977.
67. MARÇAIS. W., *Articles et conférences*, Adrien-Maisonneuve, 1961.
68. MARTINET. A., *Economie des changements phonétiques, Traité de phonologie diachronique*, 3e éd, Berne, 1970.
69. MEHRI. A., *Les théories grammaticales d'Ibn Jinni*, Les Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1973.
70. MONGIN. O., *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil, Coll. « La couleur des idées », 2005.
71. MOREAU. M-L., *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, Liège, Belgique, 1997.
72. MOSCOVICI. S., *Introduction à la Psychologie sociale*, Paris, librairie Larousse, 1972.
73. NUTTIN. J., *La structure de la personnalité*, Paris, PUF Le psychologue, 1980.
74. PEPIN. N., *Identités fragmentées : éléments pour une grammaire de l'identité*, PETER LANG, Frankfurt, 2007.
75. QUEFFELEC. A et al, *Le français en Algérie Champs linguistiques*, éd De Boeck Supérieur, 2002.
76. REYNAUD. A., *Société, espace et justice*, Paris, PUF, 1981.
77. ROMAN. A., *Etude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe*, 2 vols, Aix-en-Provence : Université de Provence, 1983.
78. ROMAN. A., *Grammaire de l'arabe, « Que sais-je ? »*, Paris, PUF, 1990.
79. ROSETTI. A., *Sur la théorie de la syllabe*. La Hague : Mouton, 1963.
82. SEGAUD. M., « *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer* », Armand Colin, Paris, 2010.
83. STORA. B., *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 2004.
84. STRAKA. G., *Les sons et les mots : choix d'études de phonétique et de linguistique*, Klincksieck, 1979.

85. TALEB IBRAHIMI. K., 1997, *Les algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger : Editions el Hikma, 1997.
86. TALEB- IBRAHIMI. K., *Initiation à la linguistique arabe*, La Casbah, p. 2004.
87. TAPIERO. N., *Pour une didactique de l'arabe moderne langue de communication : Apprendre à communiquer en arabe moderne avec des moyens audio-visuels*. Paris : Klincksieck, 1976.
88. TIRVASSEN. R., *Langages de jeunes, plurilinguismes et urbanisation*, l'Harmattan, Paris, 2012.
89. TODOROV. T., *Mikail Bakhtine. Le principe dialogique, suivi de Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil, 1981.
90. TOUALBI. N., *L'identité au Maghreb, L'errance*, Casbah, 2000.
91. TROUBETZKOY. N., *Principes de phonologie*, Klincksieck, Paris, 1969.
92. VERSTEEGH. K., *The Arabic Language*, Edinburgh University Press, 2nd édition, 2001.
93. VIAUT. A et PAILHE. J., *Langue et espace*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2010.

II. ARTICLES

1. ABRIC.J-C., « *L'étude expérimentale des représentations sociales* », dans, DENISE. J (Dir), *Les représentations sociales*, PUF, Paris, p. 205-223, 1997.
2. AGULHON. M., « *Le centre et la périphérie* », dans, NORA. P (dir), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, tome III, 825-852, 1992.
3. AISSAOUI. L et DE SOUSA. M., « *Etranger ici, étranger là-bas. Le discours identitaire des jeunes issus de l'immigration en France* », dans, *Synergie Monde* n°5, 17-27, 2008.
4. Al-Ani. S. H., "*Phonetics*", *Encyclopedia of Arabic for language and Linguistics*, Versteegh et al (éds), vol. 3, Brill, 593-603, 2008.
5. AL-ANI. S. H., "*The acoustical and physiological parameters, Technical Report IIB*". Abstracts of 10th International Congress of Phonetic Sciences, Arabic, 1983.
6. AREZKI. A., « *L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction Socio-discursive ?* » *Synergies Algérie*, n°2, 191-198, 2008.
7. ARMSTRONG. N., « *Les français devant la "norme urbaine non méridionale* », *Changement linguistique et identité sociale*, *Cahiers de sociolinguistique*, n°13, Presse Universitaire de Rennes, p. 15-29, 2008/1.

8. BAUVOIS. C & BULOT. T., « *Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique* », Revue Parole 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 61-80, 1998.
9. BECCOUCHE. T., « *Dialectes et dialectologies en linguistique arabe* », dans, MEJRI. S (dir), L'arabe dialectal : enquêtes, descriptions, interprétations, CERES, Tunis, 15-26, 2006a.
10. BEHNSTEDT, P. & BENABBOU, M., « *Données nouvelles sur les parlers arabes du Nord-Est marocain* », Zeitschrift für Arabische Linguistik, 44, 17-70, 2005.
11. BELKAID. Y., « *Les voyelles de l'arabe littéraire moderne : analyse spectrographique* », Travaux de l'institut de phonétique de Strasbourg, n°16, 217-240, 1984.
12. BENKIRANE. T., « *Durée, prosodie et syllabation en Arabe Marocain* », Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix (8), 49- 83, 1982.
13. BENRABAH. M., *Les filles contre les mères*, Lidil 19, Grenoble, Lidilem, 11-28, 1999.
14. BERQUE. J., « *Identités collectives et sujets de l'histoire* », dans, MICHAUD. G (dir) Identités collectives et relations inter-culturelles, PUF, 11-18, 1978.
15. BILLIEZ.J. et MILLET. A., « *Représentations sociales : trajets théoriques et ethnologiques* », dans, Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes, Essais Didier, ENSLSH, pp. 31-49, 2001.
16. BLANCHE-BENVENISTE. C., « *Le français parlé au XXI siècle : Réflexions sur les méthodes de descriptions : système et variations* », dans, ABECASSIS. M et al. (dirs), Le français parlé au XXI siècle. Norme et variations géographiques et sociales, Paris, L'Harmattan, 17-39, 2008.
17. BLANCHET. P., « *Pour une (socio) linguistique de la complexité* », dans, Langues, contacts, complexité Perspectives théoriques en sociolinguistique, Cahier de Sociolinguistique, n°8, 28-32, 2003.
18. BOHAS. G., « *Sonorité et structure syllabique dans le parler de Damas* », Arabica (33), Editions Brill, 199- 215, 1986.
19. BOUHADIBA. F., « *Continuum linguistique ou alternance de code ? Essai d'analyse dynamique des faits (états des lieux)* », dans, Cahiers de Linguistique et Didactique (1), 1-11, 1998.
20. BOURDIEU. P., « *Effet de lieu* », dans, BOURDIEU. P (dir), La misère du monde, Paris, Seuil, Coll. « Point », 249- 262, 1993.
21. BOURHIS. R-Y, GAGNON. A, MOISE. L.C, « *Discrimination et relations intergroupes* », dans, BOURHIS. R.Y et LEYENS. J- P (dir), Stéréotypes, discrimination, et relations intergroupes, deuxième édition, Mardaga, 161-193, 1999.
22. BOUTET.J., « *La part langagière du travail : bilan et évolution* », dans, Langues et insertion sociale, Langage et Société, Editions de la Maison des Sciences de L'homme, n° 98, 17-42, 2001.

23. BRETON. R., « *La place de la géographie des langues* », *Annales de Géographie*, n°465, 514-523, 1975.
24. BULOT, T., « *La double articulation de la spatialité urbaine : « Espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique* », dans, BULOT. T (dir), *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*, Paris, L'Harmattan, 113-146, 2004.
25. BULOT. T et VESCHAMBRE. V, « *Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces* », dans, SÉCHET. R et VESCHAMBRE. V, (dirs.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes, 305-324. 2006.
26. BULOT. T, « *Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité* », dans, BLANCHET. P et ROBILLARD. D (dirs.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Cahiers de Sociolinguistique n°8, Presses Universitaires de Rennes 2, p.p. 99-110, 2003.
27. BULOT. T, « *De la matérialité Discursive des murailles Urbaines. Quelques questions autour des écrits illicites* », dans, *Variations aux cœurs et aux marges de la sociolinguistique*, L'Harmattan, *Espaces Discursifs*, 187- 194, 2007.
28. BULOT. T., « *La production de l'espace urbain à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée* ». Dans, BULOT. T, (dir), *Langue urbaine et identité*. Paris, L'Harmattan, p.39-70, 1999.
29. BULOT. T., « *Le français, les langues et les villes* » dans, BULOT. T et BLANCHET. P, *Une introduction à la sociolinguistique : Pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*. Editions des archives contemporaines, 113-134, 2013.
30. BULOT. T., « *Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques* », dans *Le Cittàplurilingui. Lingue e cultura a confronto in situazioni urbane/ Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Forum Editrice Universitaria Udinese SRL, Udine, 111-125, 2004.
31. BULOT.T & LEDEGEN-GUDRUN. E., « *Langues et espaces. Normes identitaires et urbanisation.* », dans, *Cahiers de sociolinguistique* n°13, Presses Universitaires de Rennes, 5-14, 2008.
32. BULOT.T., 2001, « *Sociolinguistique urbaine, variations linguistiques : images urbaines et sociales* », dans, *Cahiers de Sociolinguistique* n°6, Presses Universitaires de Rennes, 1-11, 2001.
33. CALVET. J-L., « *Espace urbain et plurilinguisme* » dans BARBERIS J-M. (dir), *La ville : arts de faire, manières de dire*, Collection Langue et Praxis, Université Paul Valéry, Montpellier III, pp. 161-171, 1994.
34. CALVET. J-L., « *Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ?* », dans, *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n°1, 9-30, 2005.

35. CANTINEAU. J., « *Sur quelques parlars de nomades arabes d'Orient* », (II), AIEO, (3), 119-137, 1936.
36. CANTINEAU. J., "*Remarques sur les parlars de sédentaires syro-libano sédentaires*", dans, Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, Vol. 40, 80-89, 1938.
37. CANUT. C., « *De la sociolinguistique à la sociologie du langage : de l'usage des frontières* », dans, Langage et société n° 91, 89-95, 2000.
38. CARTON. F., « *Etre confronté à un système éducatif différent : témoignages d'étudiants* », dans, Les cahiers de l'Asdifle n°13, *éducation comparée et enseignement des langues*, Paris, 99- 123, 2001.
39. CASTELLOTTI. V et ROBILLARD. D., « *Langues et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociolinguistique* », dans Langage et société n°98, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 43-75, 2001.
40. CHARAUDEAU. P., 1995, « *Le dialogue dans un modèle de discours* » dans, Cahier de linguistique française 17, Les différents plans d'organisations du dialogue et leurs interrelations, Université de Genève, 141-178, 1995.
41. COHEN. D., "*Le chamito-sémitique*", dans, Les langues dans le monde ancien et moderne, J. Perrot (Ed), CNRS, 698- 734, 1996.
42. COHEN. D., « *Koinè, langue communes et dialectes arabes* », dans, Etudes de linguistique sémitique et arabe, Mouton, Paris, 105-125, 1970.
43. COHEN. D., *Langue arabe*, dans, Encyclopædia Universalis, S. A, Paris, 707-713, 1996.
44. CORDIER. A, GAUTHERON-BOUTCHATSKY. C., « *Mobilité et processus identitaire : deux regards sur les trajectoires de normaliens de l'ENS de Fontenay Saint-Claud* », dans, ZARATE. G (dir), Mobilité internationale et formation : dimensions culturelles et enjeux professionnels, Recherche et formation. N°3, Edition Géorgi, 63-82, 2000.
45. DELATTRE. P., « *Caractéristiques pharyngales des consonnes arabes, allemandes, françaises et américaines* », dans, Phonetica, n°23, 129-155, 1971.
46. DEPAULE. J-CH, 2002, « *fictions littéraires et espaces habités* », dans, Manières d'habiter, communications, n° 73, 233-242, 2002.
47. DI CRISTO. A., *Interpréter la prosodie*, Actes des XXIII èmes Journées d'Etudes sur La Parole, Aussois, 13–29, 2000.
48. DOÏSE. W., « *Attitudes et représentations sociales* », dans, JODELET. D (Ed)., Les représentations sociales, Presses Universitaires de France, Paris, 220-238, 1989.
49. DUFOUR. J., « *L'arabe en France, Langues et cité* », dans, Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, n° 15, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2-12, 2009.

50. ELISSALDE. B., « *Une géographie des territoires* », dans, L'information géographique, Volume 66, n°3, 193-201, 2002.
51. EMBARKI, M., « *Les dialectes arabes modernes : état et nouvelles perspectives pour la classification géosociologique* », dans Arabica 55, 583 – 604, 2008.
52. EMBARKI. M., « *Evolution et conservatisme phonétiques dans le domaine arabe* », dans Diachronica, 31(4) : 506-534, 2014. .
53. FERGUSON.C.A., « *National sociolinguistic profile formulas* », dans, WRIGHT. W (Ed), Sociolinguistics Hague, Paris : Mouton, 309-315, 1966.
54. FREMONT. A., « *L'espace vécu et la notion de région* », dans, Travaux de l'institut de Géographie de Reims, 41-58, 1980.
55. GASQUET-CYRUS. M, 2001, « *Etude sociolinguistique d'un quartier : le provençal (« occitan ») à la plaine (Marseille)* », dans, Cahier de Sociolinguistique n°6, Presses Universitaires de Rennes, 21- 37, 2001.
56. GASQUET-CYRUS. M., « *L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun ?* », dans, LUCAS. L (éd), Pour une épistémologie de la sociolinguistique, Limoges, 179-189, 2010.
57. GHAZALI S., HAMDI R. et BARKAT, M., 2002, « *Rhythm Variation in Arabic Dialects* », dans, Speech Prosody, Université Aix-en-Provence, 331-334, 2002.
58. GHAZALI. S., « *Du statut des voyelles en arabe* », dans, Etudes arabes : Analyses-théories (2/3), 199-219, 1979.
59. GHAZALI. S., « *La coarticulation de l'emphase en arabe* », Etude de linguistique arabe, Leiden, E.J. Brill, 225-277, 1981.
60. GIBLIN. B., « *Langues en territoires : Une question géopolitique.* », dans, Hérodote, n° 105, 3- 14, 2002.
61. GRANDGUILLAUME. G., « *L'interpénétration des cultures dans le bassin occidental de la Méditerranée* », dans, Actes du colloque de l'Association Mémoire de la Méditerranée, Sorbonne, 14 novembre 2001, Edition mémoire de la Méditerranée, Paris, 99-110, 2003.
62. GRANDGUILLAUME. G., « *Langue et nation : le cas de l'Algérie* » dans, L'Algérie contemporaine, bilan et solutions pour sortir de la crise. Paris, L'Harmattan, 89-99, 2000.
63. GRISE.J-B., « *La logique naturelle et représentations sociales* », dans, DENISE. J (dir), Les représentations sociales, PUF, Sociologie aujourd'hui, Paris, p. 170-186, 1997.
64. GUMPERZ.J., « *Types of linguistic communities* », in, Anthropological linguistics, n°1, 28-40, 1962.
65. HADJ-SALAH.A., « *La notion de la syllabe et la théorie cinéto-impulsionnelles des phonéticiens arabes* », dans, Al-lissaniyyât (1), Université d'Alger, 63-83, 1971.

66. KAUFMANN. V., « *Indispensable et indésirable : les paradoxes de l'automobile en ville* », dans, Les sens du mouvement, modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines, Colloque de Cerisy/ Institut pour la ville en mouvement, Belin, 239-248, 2004.
67. KREMnitz. G., « *Normes, variation linguistique, frontières et communication.* » dans VIAUT. A. (dir), Variable territoriale et promotion des langues minoritaires, MSHA, 19-31. 2007.
68. LABOV. W., « *La stratification sociale de /r/ dans les grands magasins new-yorkais* », dans, sociolinguistique, Paris, Editions de Minuit, 94- 126, 1976.
69. LABOV. W., « *Qu'est-ce qu'un fait linguistique* », dans, SANTACROCE. M (Ed), Fait de langue-Faits de discours. Données, processus et modèles, Volume1, L'Harmattan, 19- 34, 2002.
70. LABRUNE. L., « *Autour de la syllabe : les constituants prosodiques mineurs en phonologie* », dans, Nguyen. N, Wauquiers. S, Durand. J (éds), Phonétique et phonologie, approches contemporaines, Hermès, 95-116, 2005.
71. LAJARGE. R. et MOISE. C., « *Enseignes commerciales, traces et transition urbaine. Quartier de Figuerolles, Montpellier.* » dans, BULOT. T et Dubois. L (dirs), Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de villes (Configurations et enjeux sociolinguistiques), Volume 36, numéro 1, Revue de l'Université de Moncton, 97-127, 2005.
72. LARDJANE.O, « *Identité collective et identité individuelle* », dans, Elites et questions identitaires en Algérie, édit. Casbah, Alger, 32-65, 1997
73. LAROUSSE. F., « *Processus de minoration linguistique au Maghreb* », dans, Laroussi. F (dir.), Minoration linguistique au Maghreb, Cahiers de Linguistique sociale n° 22, CNRS, Université de Rouen, 45-56, 1993.
74. LAURENDEAU.P., « *Percept, praxie et langage* », dans Siblot. P et Madray-Lesigne. F., Langage et praxie, Publications de la recherche, Université de Montpellier, 99-109, 1999.
75. LEVY. J., « *A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire ?* », Dans, VIAUT. A et PAILHE. J (dirs) Langue et espace, Espaces temps, n°51-52, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 102-142, 2010.
76. LIPIANSKY. E-M., « *Identité subjective et interaction* », dans, CAMILLERI. C et al (dir), stratégies identitaires, PUF, Paris, 173-211, 1998.
77. MADI, M., « *Langue et identité : de la marginalisation à la résistance (Analyse de quelques repères)* », Collectif : Réflexions. Elites et questions identitaires. Alger : Casbah Éditions, pp 107- 127, 1997.
78. MALHERBE.M., « *Les Langages de l'humanité* », dans, ROSENBERG. S, une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde, Paris, Laffont, 198-231, 1995.

79. MESSAOUDI, L., « *Le parler ancien de Rabat face à l'urbanisation linguistique* », dans Proc. Of the 4th Conférence of AIDA (Association Internationale de Dialectologie Arabe), Marrakech, Maroc, 223- 233, 2002.
80. MEYNADIER, Y., « *La syllabe phonétique et phonologique : une introduction* », dans, Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage, vol. 20, 91-148, 2001.
81. MILLION.G., « *Les parlers de la région d'Alger* », dans, revue Africaine, volume 80, 345-351, 1937
82. MOÏSE. C., « *Pour quelle sociolinguistique urbaine ?*» dans, BIER. B, BAUTIER. E, BREVAN. C et al (dirs), Pratiques Langagières Urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs, VEI Enjeux, n°130, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique, 75-85, 2002.
83. MOÏSE. C., « *Des configurations urbaines à la circulation des langues ...ou...les langues peuvent-elles dire la ville ?* » Dans, Sociolinguistique urbaine, frontières et territoires, Proximités, E.M.E, Cortil-Wotan, 49- 60, 2003.
84. MURPHY-LEJEUNE. E., « *L'étudiant européen voyageur, un nouvel étranger* », dans, coll. Crédif Essais, Paris, Didier, 2003.
85. OSTROWTSKY. S., « *Le différent identitaire* », dans, Question (s) d'identité, Sens, Editions Evreux, 33-53, 1999.
86. PAILHE. J., « *Géographie des langues : Problème et application.* » dans VIAUT. A (dir), Variable territoriale et promotion des langues minoritaires, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 65- 85, 2007.
87. PALVA, H., "*Is there a North West Arabian dialect group?*" in Festgabe für Hans-Rudolf Singer, M. F, (Ed), P. Lang, Frankfurt Ammain, 151-166, 1991.
88. PAVEL. S., « *Changement sémantique et terminologique* », La terminologie dans le monde : Orientation et recherche, Meta, Volume 36, n°1, 41-48, 1991.
89. PETRACEK. K., « *Le système de l'arabe dans une perspective diachronique* ». Arabica, 28/2-3 : 162-177, 1981.
90. PRUDENT L. F., « *Diglossie et interlecte* », Langages, n° 61, 13-38, 1981.
91. QUERE. L., 1992, « *L'espace public : De la théorie politique à la métaphore sociologique* » dans Quaderni, n° 18 automne. Les espaces publics, 75-92.
92. RISPAIL M., « *Il y a frontière et frontière* », dans BERCHOUD. M-J, Les mots de l'espace entre expression et appropriation, Paris, L'Harmattan, 95-117, 2009.
93. ROMAN. A., « *Des causes de l'évolution des langues : l'exemple de la langue arabe* », dans, Arabica (34), 129-146, p. 1987.
94. ROUSSEAU. V., « *Analogie et disparités du fait urbain au Maghreb* », dans, Revue Insaniyat, Oran, 15-30, 2000.

95. SABIETIER. N., « *Figures identitaires d'élèves issus de la migration maghrébine à l'école élémentaire en France* », dans, Education et Francophonie, n°34 (1), 111-132, 2006.
96. TABOURET-KELLER, A., « *Incidences de la normalisation des langues instituées (standard) sur l'alphabétisation et « la mort des langues* », dans, Langue - Communauté - Signification. Approches en linguistique fonctionnelle. Actes du XXVème colloque international de linguistique fonctionnelle, édité par Harald Weidt, Frankfurt/ Main : Peter Lang, 154-163, 2002.
97. TABOURET-KELLER. A., « *Traduction de la préface d'André Martinet à languages in contact d'Uriel Weinreich* », dans La Linguistique, Paris, PUF, (Vol. 37), 29-32, 2001.
98. TAINE-CHEIKH. C., « *Les emprunts au berbère Zénaga : un sous-système vocalique du Hassaniyya* », MAS-GELLAS, nouvelle série (8), 94-142, 1997.
99. TALEB IBRAHIMI. K., « *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* », dans, L'Année du Maghreb, CNRS Editions, 207-218, 2006.
100. TASSIN. E., « *Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité* », dans DACHEUX. E, (Dir), 2008, L'espace Public, 2 Hermès, CNRS, Editions, 113-133, 2008,.
101. VESCHAMBRE. V., « *Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest* », dans, VESCHAMBRE. V., et RIPOLL. F., (dir) *L'appropriation de l'espace. Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoirs*, PU de Rennes, Revue Norois n° 195, 79-92, 2005.
102. VIAUT. A., « *Approche sociolinguistique de la dimension spatiale des langues et des déclinaison* », dans, VIAUT. A et Joël PAILHE. J (dirs), Langue et espace, Maison Des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 23-50, 2010.
103. ZELLNER. B., *Caractérisation du débit de parole en français*, XXII èmes Journées d'Etude sur la Parole (JEP 98), Martigny, Suisse, 1998.

III. DICTIONNAIRES

1. AL-ANI. S., *Sawtiyya, encyclopédie de l'islam* (Tom, IX), Brill, 1998.
2. DUBOIS. J., *Dictionnaire de linguistique*, Larousse 1980.
3. LAROUSSE., *Nouveau Dictionnaire Etymologique et Historique*, Paris, 1971.
4. LEVY. J & LUSSAULT. M. (dir)., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, p. 67, 2003.
5. REY. A., *Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française*, 2002.
6. SEGAUD. M, BRUN. J, DRIANT. J-C (dirs)., *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Editions Armand Colin, 2003.

IV. SITOGRAPHIE

1. AUZANNEAU. M., et al, « *Parole de jeunesse : vers une meilleure prise en compte de la différenciation sociale* », dans, GLOTTOPOL- n° 29- juillet 2017, <http://glottopol.univ-rouen.fr>, consulté le 2/11/2017.
2. BERGAMASCHI. A., « *Attitudes et représentations sociales* », dans, Revue européenne des sciences sociales [En ligne], 49-2 | 2011, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 30 septembre 2015. URL : <http://ress.revues.org/996>.
3. BERNSTEIN. B., « *Classes sociales, systèmes de parole et psychothérapie* », <http://journals.Openedition.org/Sociologie/8245>. Consulté le 23/3/2013.
4. BULOT. T., « *L'approche de la diversité linguistique en sociolinguistique* », dans BULOT. T., BLANCHET. P., Dynamique de la langue française au 21^{ème} Siècle : Une introduction à la sociolinguistique, 2011, WWW. Sociolinguistique. FR.
5. COHEN. D., « *Sur le statut phonologique de l'emphase en arabe* », Word, vol.25, N°1-2-3, 59-69, p. 59, 1969, disponible sur <https://www.tandfonline.com/loi/rwr20>, Consulté le 30 juillet 2015.
6. DEVAUX. J., « *L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale* », dans, sociologie, n° 4, vol. 6, 2015, mis en ligne le 3 janvier 2016, URL : <http://sociologie.Revues.org/2648>. Consulté le 20 mars 2016.
7. ELIMAM. A., « *Politique linguistique ou linguistique politique, Le cas de l'Algérie* », dans Langues et Conflits, 1986, www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique47
8. EMBARKI. M., « *Indices acoustique de la coarticulation bidirectionnelle* » dans les séquences VCV en arabe, Actes des journées d'études sur la parole, 2006, <https://www.Researchgate.Net>.
9. ESPAGNE. M., « *La question des imbrications culturelles chez Franz Boas* », Revue germanique internationale [En ligne], 17 | 2002, mis en ligne le 21 juillet 2011, consulté le 18 janvier 2014. URL : <http://journals.openedition.org/rgi/892> ; DOI : 10.4000/rgi.892.
10. [fr. wikipédia.org](http://fr.wikipedia.org).
11. GASQUET-CYRUS. M., « *Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique* » Marges linguistiques, n°3, 2002. Disponible sur : <http://www.Revue-texto.net>.
12. <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/monde/famarabe.htm>
13. KOULOUGHLI. D., « *Sur la structure interne des syllabes « lourdes » en arabe classique* », dans, Phonologie des langues sémitiques, revue québécoise de linguistique, volume 16, n°1,129- 156, 1986. <https://id.erudit.org/iderudit/602582ar>

14. LAUR. E., « *Le statut a-t-il un genre ? La perception du français et de l'anglais à Montréal en 1960 et en 2004* », dans Actes du Congrès mondial de linguistique française, Paris, Institut de linguistique française, 23-35, 2008. En ligne <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08117>, Consulté le 23/5/2013.
15. LECERF. J., « *Structure syllabique en arabe de Bagdad et accent de mot en arabe oriental* », Word, 25 : 1-3, 160-179 1969. DOI: 10.1080/00437956.1969.11435566. p. 169. Consulté le 12 décembre 2014.
16. MONDADA. L., « *La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de catégorisation et espace urbain* », Marges linguistiques, 3, 72-90, 2002. (<http://www.marges-linguistiques.com>).
17. VAN DEN AVENNE C., « *De l'expérience plurilingue à l'expérience diglossique – Migrants maliens en France* », dans, CANUT C. (dir.), Cahiers d'Etudes Africaines, n° 163-164, « Langues déliées » 2001, <http://etudesafricaines.revues.org/>
18. www.Dilap.com

V. THESES

1. AÏT-OUMEZIANE, *Etude phonologique et phonétique du parler de Constantine*, Thèse de doctorat, Nouveau Régime (N.R.) en Sciences du Langage, Université la Sorbonne Nouvelle, Paris. France, 1980.
2. BALOUL. S., *Développement d'un système automatique de synthèse de la parole à partir du texte arabe standard voyellé*, Thèse de doctorat de l'université du Maine, France. 2003
3. BARKAT.M., *Détermination des indices acoustiques pour l'identification automatique des parlers arabes*, thèse de Doctorat en science du langage, Université Lumière Lyon 2, Lyon. France. 2000
4. CHACHOU. I., *Aspects des contacts des langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistiques*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Mostaganem, 2011.
5. HAMDI.R., *La variation rythmique dans les dialectes arabes*, Thèse de doctorat, en sciences du langage, Université Lumière Lyon 2. France, 2007.
6. RJAÏBI, N., *Approches Historique, Phonologique et Acoustique de la Variabilité Dialectale Arabe : caractérisation de l'Origine Géographique en Arabe Standard*. Thèse de Doctorat Université de Franche- Comté, Besançon, France. 1993

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : La famille chamito-sémitique(ou afro-asiatique) source : http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/monde/famarabe.htm	119
Figure 2 : Arbre linguistique des langues sémitiques	120
Figure 3 : Le triangle vocalique de l'arabe.....	176
Figure 4 : structure de la syllabe.....	197
Figure 5 : Représentations des syllabes lourdes de type CVV et CVC de la langue arabe selon Mc Carthy, (1979 : 453-454).....	198
Figure 6 : Représentation de l'âge des informateurs	223
Figure 7 : Les trois zones des Ziban Source : image Google earth.....	227

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des unités phonologiques, vocaliques et consonantiques, caractéristiques des quinze systèmes dialectaux, en fonction des cinq groupes régionaux et des variétés sociologiques qui les divisent. Etablit par M. Embarki, (2008).....	136
Tableau 2 : Le système articuloire des consonnes arabes	171
Tableau 3 : La différence entre les voyelles et mouvements, selon Moncef Chelli.....	175
Tableau 4 : Les consonnes emphatiques de la langue arabe et leurs variantes non emphatiques.	185
Tableau 5 : les sous types de la structure syllabique de la langue arabe.....	198
Tableau 6 : Profils biographiques de l'échantillon	222
Tableau 7 : les variantes articuloires des voyelles aux Ziban	259
Tableau 8 : Les variantes articuloires de la consonne [q].....	262
Tableau 9 : La réalisation de la variable [t].....	263
Tableau 10 : La réalisation de la variable [j].....	263
Tableau 11 : La réalisation de la variable [š].....	264

ANNEXES

Les questions posées aux participants lors des entretiens.

Le premier questionnaire sert à établir le profil universitaire des participants.

Remarque:

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

Questions biographique : (version vierge)

- Sexe : Femme / homme

- Âge :

- Lieu de naissance :

- Lieu de résidence :

- Date d'arrivée à l'université :

- Lieu d'origine du père :

- Niveau de scolarité du père :

- Emploi du père :

- Lieu d'origine de la mère :

- Niveau de scolarité de la mère :

- Emploi de la mère :

Second questionnaire : les questions pour l'entretien semi-directif

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

- 1- Une fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment avez-vous eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?
- 2- En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous avez quitté votre famille ?
- 3- Que représente pour vous l'université ?
- 4- À quelle fréquence retournez-vous chez vous ? (toutes les semaines, tous les mois, seulement lors du week-end prolongé et des vacances)
- 5- Est-ce que vous vous entendez bien avec les autres étudiants de votre groupe classe ?
- 6- Les personnes que vous fréquentez le plus souvent en ce moment, de quelle(s) région(s) sont-elles d'origine ?
- 7- Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ?
- 8- -Si oui dites comment ?
- 9- Si non dites pourquoi ?
- 10- Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?
- 11- Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? Et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?
- 12- Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?
- 13- Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction ?
- 14- pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui,

- 15- avez-vous des exemples (de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?
- 16- Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent, vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?
- 17- Quelles sont les traits qui distinguent votre parler régional ?
- 18- Que représentent ces traits pour vous ?

Entretien semi-directif avec F1

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

E : **Une** fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment avez-vous eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?

F1 : *Une fois que j'ai eu mon bac en premier// l'idée que j'ai eue, en se disant, tiens je vais me déplacer, je vais être universitaire et je vais changer de mode de vie. Une fois arrivé, j'étais avec mes amis du lycée, j'étais dépaysé, j'ai subi un choc culturel.*

E : En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous avez quitté votre famille ?

F1 : *Le premier sentiment que j'ai eu c'est la peur avec la joie, en pensant que je vais quitter ma famille, je vais résider ailleurs et comment je vais faire ?*

E : Que représente pour vous l'université ?

F1 : *L'université est pour moi, un lieu où je vais avoir plus de contact et plus d'amies. Je vais être adulte et compter que sur moi-même.*

E : À quelle fréquence retournez-vous chez vous ? (toutes les semaines, tous les mois, seulement lors du week-end prolongé et des vacances)

F1 : *Je rentre une fois par semaine et parfois chaque deux ou trois jours, cela dépend... même si ce n'est pas loin*

E : Est-ce que vous vous entendez bien avec les autres étudiants de votre groupe classe ?

F1 : *je ne sais pas trop/ j'ai l'impression que je m'entends avec eux.*

E : Les personnes que vous fréquentez le plus souvent en ce moment, de quelle(s) région(s) sont-elles d'origine ?

F1 : *Les seules amies que j'ai eu auparavant se sont deux copines avec qui j'étais au lycée. Puis, j'ai gardé ma relation avec eux mais et j'ai adopté mes copines de chambre comme amie en plus elles viennent de la même région que moi.*

E : Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ?

- Si oui dites comment ?

- Si non dites pourquoi ?

F1 : *à près mon arrivée à l'université/ comme je vais ai dit mon groupe était restreint// ... puis, je commençais à fréquenter deux trois personnes citadines / on va dire deux biskrites / Je pense que ça a vraiment commencé // euh / après le bac / que j'ai commencé à penser à mon groupe d'amie /et comment on va se choisir / sans que mon accent ne me trahis/ tous me disent/ ah oui tu parles comme nous/ tu n'as pas d'accent.*

E : Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?

F1 : *A l'université/ il y a une façon de parler, propre à nous les jeunes/ et celle des filles et différentes de celle des garçons, chacun à son propre code/Notre vocabulaire est distinctif moi et mes copines/personne ne pourra comprendre ce que nous disons//*

E : Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? Et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?

F1 : *Je parle comme eux sans aucun complexe / je fais comme elles font/ toujours devant des tierces personnes/ elles commencent à changer leur façon de parler [yalâbouha]/ et bein je fais de même//// et le fait de parler comme eux et adopter un accent autre/ beiin, cela m'assure l'insertion et me positionne de manière hiérarchique (3andi makana) en m'accordant plus d'importance//*

E : Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?

F1 : *Je parle comme les jeunes de ma génération, pas de /qay/ ni de /ğ/ ni de /tʃ/ Pour entrer dans une autre phase j'ai / choisi donc euh / de parler comme eux/ en utilisant l'accent algérois/en introduisant des mots et des expressions de l'oranais/hein des chansons de rai et/ parfois j'utilise la langue française pour frimer, etc (rouh...rouh).*

- E :** Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction ?
- F1 :** *Pour moi/ je fais exprès de parler biskri devant mes cousines/ je me sens plus valorisée*
- E :** pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui, avez-vous des exemples (de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?
- F1 :** *je cache souvent les traits phoniques de mon parler/ hein, je le fait consciemment, à mon avis cela me permettra d'être comme eux.*
- E :** Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent ? Avez-vous consciemment fait un effort pour ne rien changer ?
- F1 :** *Je ne sens aucune gêne en parlant avec mon accent.*
- E :** Quelles sont les traits qui distinguent votre parler régional ?
- F1 :** *hein/ par exemple on dit [bani :t] en allongeant le [i]/ il y a une différence/ les vieux disent [moqref], ils utilisent q à la place de ġ/ il y a d'autres traits*
- E :** Que représentent ces traits pour vous ?
- F1 :** *Je ne vais pas parler comme les vieilles / ces traits ne sont plus en usage/ et personnes actuellement n'utilisent cet accent régional et ces formes phoniques.*
- E :** Je te remercie beaucoup pour ces informations //

Entretien semi-directif avec F2

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

E : Une fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment vous avez eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?

F2 : *Elle a donné une seule réponse/ en haussant les épaules/les autres vont nous accepter ? Nous venons d'un village/*

E : En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous avez quitté votre famille ?

F2 : *étrangère dans un lieu qui m'est inconnu/ hein, même lorsque je suis venu avec ma soeur*

E : Que représente pour vous l'université ?

F2 : *le lieu de savoir et un lieu où plusieurs personnes se regroupent venus de différentes régions [euh]*

E : À quelle fréquence retournez-vous chez vous ? (toutes les semaines, tous les mois, seulement lors du week-end prolongé et des vacances)

F2 : *cela dépend...*

E : Est-ce que vous vous entendez bien avec les autres étudiants de votre groupe classe ?

F2 : *je ne sais pas/ peut être se sont eux qui n'accepte pas de s'entendre avec nous/ ne ne pensent-ils pas que les gens originaires des régions périphériques sont des personnes qui ne connaissent rien ou qu'ils ne sont pas brillants // que ce sont des gens avec lesquels on ne peut pas être amis / je trouve que des deux côtés les étudiants ne sont pas motivés pour faire connaissance en premier / et après une certaine distance est créée / c'est tout simple / chaque groupe occupe un côté de la classe et ainsi de suite / cela devient une habitude /*

E : Les personnes que vous fréquentez le plus souvent en ce moment, de quelle(s) région(s) sont-elles d'origine ?

F2 : *c'est les filles de ma région*

E : Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ?

- Si oui dites comment ?
- Si non dites pourquoi ?

F2 : *non/ Je ne fréquente personne d'ici et je n'adresse la parole à personne/ Il suffit qu'elles nous entendent parler/elles tournent la tête et elles nous regardent d'une façon bizarre/ elles se sentent supérieures/ elles //c'est les gens de médina/ déjà /elles nous appellent les filles de douar.*

E : Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?

F2 :

E : Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?

F2 : *Dès que je prenais la parole avec mon accent, je me sens à l'écart, c'est pourquoi je ne parle qu'aux filles de notre région c'est dire qui viennent du Zab sans s'approprier d'autres accents.*

E : Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?

F2 : *Ma façon de parler ? Pour m'intégrer je n'utilise jamais mon accent régional peur des regards/avec les expressions et la façon de parler de ma région/ ils vont se moquer de moi. C'est pourquoi dès fois je copie d'autres accents celles de mes amies. Je pense que ce n'est pas mal d'imiter ou s'identifier à l'autre.*

E : Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction ?

F2 : *oui/ il me font souvent la remarque/ mon grand frère me dit [ya lbiskriya]*

E : pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui, avez-vous des exemples (de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?

F2 : *comme je suis souvent la ruse de mes camarades de classes lorsque je commence à parler. Elle me traite de démodée, et de « caviya »// en plus je suis étrangère à elles// c'est pourquoi je change souvent mon accent quand je suis avec elle/ mon accent a changé à cause des contacts et des nouvelles connaissances/ à la maison on a gardé le même parler qui a été utilisé par nos grands-parents//j'utilise souvent des expressions en algérois*

E : Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent ? Vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?

F2 :

E : Quelles sont les traits qui distinguent votre parler régional ?

F2 : *Ce qui distingue notre parler// en premier nous utilisons q à la place de g, comme nous utilisons qay au début de chaque phrase //la première lettres des mots est allongée avec une forme d'usage d'un son spécifique à nous on dit [timar]// on parle avec une certaine souplesse et tendresse sans allongement finale comme les gens de Biskra// on zézaye le j ... il y a plus traits qui caractérise notre parler mais ne sont plus utilisés par nous les jeunes*

E : Que représentent ces traits pour vous ?

F1 : *pour mon cas / je trouve que l'accent de ma province même s'il est différent et que nous devons nous adapter au lieu où nous trouvons / c'est-à-dire nous devons nous intégrer dans l'environnement mais garder en même temps l'identité régionale et notre personnalité / moi quand je suis à l'université je m'adapte à la façon de parler d'ici/ mais lorsque que je retourne dans ma région je suis toujours comme avant /*

E : Je te remercie beaucoup pour ces informations //

Entretien semi-directif avec F3

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

E : Une fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment vous avez eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?

F3 : *J'ai accédé à un rang supérieur/ L'université c'est l'endroit idéal pour notre épanouissement/ on rencontre d'autres personnes/ Je pensais à une seule chose, je vais faire de nouvelles amies/ Je vais rénover (en ajoutant l'expression)/ les anciennes me soulent/ Et, je n'ai pas cessé de penser comment vont être les nouvelles amies / d'où elles vont être/ comment je vais leur parler/ etc*

E : En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous allez quitter votre famille ?

F3 : *Quand j'ai quitté ma famille// hein /je sais bien que fin de semaine je serai de retour/ même avant//. Euh/ avant j'avais mes amies/ avec ma famille ; c'est un environnement confortable// Ici/ je me retrouve dans un nouveau lieu/ de nouvelle personne chacune sa mentalité, certes, cela m'apporte pleins de nouvelles choses/ mais cette mobilité m'a fait sentir étrangère par rapport aux autres// On a formé un cercle fermé/ moi et quelques filles de ma région/ elles sont de même provenance que moi.*

E : Que représente pour vous l'université ?

F3 : *l'autonomie et être responsable de moi-même//*

E : À quelle fréquence retournez-vous chez vous ? (toutes les semaines, tous les mois, seulement lors du week-end prolongé et des vacances)

F3 : *chaque semaine*

E : Est-ce que vous vous entendez bien avec les autres étudiants de votre groupe classe ?

F3 : *avec quelques une qui sont simples et modestes*

E : Les personnes que vous fréquentez le plus souvent en ce moment, de quelle(s) région(s) sont-elles d'origine ?

F3 : *elles habitent à Biskra mais elles ne sont originaires d'ici//*

E : Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ?

- Si oui dites comment ?
- Si non dites pourquoi ?

F3 : *Je préfère non pas en faire, je n'en ai pas besoin //en fait [euh] je n'ai pas beaucoup de contacts avec les gens d'ici sauf dont je vous ai parlé / car je ne me sens pas à l'aise avec eux // Je ne parle pas avec eux, je ne partage aucun intérêt avec eux// Nous n'avons pas les mêmes valeurs //*

E : Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?

F3 : *Je suis souvent silencieuse devant les autres/ à cause de mon accent que je n'arrive pas à dissimuler et cela me gêne devant les autres// euh/ J'ai peur de leur regard// J'ai tellement un accent prononcé/ je ne les aborde pas et je n'entame pas de discussion avec eux/ elles critiquent trop/ elle se voit civiliser par rapport à nous//*

E : Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?

F3 : *Je suis tout le temps avec ma sœur/ et je ne parle à personne// l'accent dépend du Milieu/ de l'entourage, du niveau social et culturel de chacun. Il n'y a pas de différence entre nos parlers/ une légère différence// hna ntwalu šwiya ma ?a la ḥar// Mon accent est mal perçu par les autres/ C'est pourquoi j'utilise d'autres accents Je sais que notre parler est différent// moi// je parle comme les jeunes de ma génération// avec les filles de ma région// on parle comme on parle chez nous//avec les autres on parle comme elles parlent//Même chez moi/ maintenant je parle comme je parle ici/ spontanément*

E : Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?

F3 : *Le changement d'accent, selon moi est plus marqué chez les filles que les garçons, parce que eux je pense qu'ils ont plus de volonté de s'imposer et de marquer la différence et de marquer aussi leur appartenance régionale tandis que nous les filles on est plus sensible à l'accent de l'autre.*

- E :** Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction ?
- F3 :** *Moi, je ne sens pas ce changement de parler, mais mes sœurs le perçoivent, elles me disent souvent qu'est-ce que t'as, tu parles maintenant comme eux.*
- E :** pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui, avez-vous des exemples (de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?
- F3 :** *Laissez-moi réfléchir / je pense que oui / mais [euh] peut-être est-ce que je n'ai pas bien fait attention je ne peux pas vous donner d'exemples maintenant //*
- E :** Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent, vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?
- F3 :** *Non/ mon accent persiste toujours et j'ai fourni un effort énorme pour ne rien Changer/ mais ma famille pense le contraire// bein /que ma façon de parler a changé et je commence à parler comme les gens d'ici//*
- E :** Quelles sont les traits qui distinguent votre parler régional ?
- F3 :** *pour faire la distinction / nous pouvons parler de moi-même / malgré tous Mes efforts pour avoir un accent qui ressemble à celui des citadins mon accent est toujours différent / j'adopte l'accent pour avoir plus de confiance en moi dans les communications avec les autres / dans ma région les gens prononce g à la place de q / dans ma région il y a des expressions locales que l'on ne trouve pas dans le parler de Biskra à/*
- E :** Que représentent ces traits pour vous ?
- F3 :** *Ah ! Ces traits ne sont même pas utilisés par ma mère/ c'est ma grand-mère qui parle ainsi//Ce n'est plus à la mode/ ce ne sont pas des traits d'un parler d'actualité// alors qu'on doit être fier de notre parler/ je trouve qu'il y a des gens issus de zones rurales dont il ne sont point fiers/ je pense que l'on doit être fier//*
- E :** Je te remercie beaucoup pour ces informations //

Entretien semi-directif avec F4

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

E : Une fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment vous avez eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?

F4 : *la joie comme tout le monde*

E : En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous allez quitter votre famille ?

F4 : *Je vais être dans un nouvel espace, et mes amies vont être avec moi ? Un sentiment bizarre m'a accompagné tout au long des inscriptions et tout l'été// en pensant est-ce que je vais être seule ou avec mes amis ?*

E : Que représente pour vous l'université ?

F4 : *chose normale//*

E : À quelle fréquence retournez-vous chez vous ? (toutes les semaines, tous les mois, seulement lors du week-end prolongé et des vacances)

F4 : *chaque semaine et cela dépend.....*

E : Est-ce que vous vous entendez bien avec les autres étudiants de votre groupe classe ?

F4 : *oui/*

E : Les personnes que vous fréquentez le plus souvent en ce moment, de quelle(s) région(s) sont-elles d'origine ?

F4 : *les filles que je fréquente réellement, une copine de chambre de Daoucen et une autre que je considère comme une vraie amie/ elle est de Sidi Okba//*

E : Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ?

- Si oui dites comment ?

- Si non dites pourquoi ?

- F4 :** *oui/ comment ? je ne sais pas// avant mon arrivée je pensais que je vais être seule// mais maintenant// c'est différent par rapport à ce que je pensais//les personnes sont gentilles et polis// comme partout/ il y a des gens bien et des gens moins bien/ quelques-uns ont des comportements différents par rapport à nous que nous évitons//*
- E :** Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?
- F4 :** *oui/ il n y a aucune différence/ vous désignez notre façon de parler// déjà moi chez nous on parle différemment des gens d'Ouled Djellal// dans notre région cela dépend des familles et l'origine// par exemple nous/ nous parlons pas comme les Nouails//*
- E :** Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?
- F4 :** *en réalité/ elles attendent que je parle en utilisant qay au début d'une phrase comme les gens de notre région// elles me disent souvent tu es d'Ouled Djallal // et tu ne parles pas comme eux// je n'utilise ni qay ni ouah// je leur explique que cela dépend des ethnies d'appartenance comme à Biskra/ euh/ chacun parle d'une façon différente//*
- E :** Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?
- F4 :** *A l'université, je parle comme tous/ et chez moi je parle comme ceux de ma famille / dans les deux espace si j'adopte le même parler je vais être la taquinerie soit de mes copines de classe soit de mes sœurs. Chaque espace a son parler /li kul maqam maqal/*
- E :** Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction ?
- F4 :** *Quand je rentre/ déjà comme je vais ai dit chez moi on parle comme les gens d'ici avec une légère différence au niveau des mots / on n'utilise pas les même mots*
- E :** pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui, avez-vous des exemples (de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?

F4 : *je vais vous parler des autres filles dont la prononciation régionale est trop marquée dans leur façon de parler car cet accent les met mon à l'écart/ donc elle le cache et l'efface en adoptant d'autres variétés, de l'algérois, de l'oranais, etc / et grâce à cela/ elles ne sont plus mal vue par les autres et accèdent ainsi au niveau social qu'elles désirent avoir/ et cela est fréquent chez les filles beaucoup le font pour avoir du prestige parmi les autres / parfois en s'amuse en parlant avec l'accent des différentes périphériques pour les taquiner// de toute façon nous/ les jeunes nous avons notre propre parler/ un mélange d'algérois, d'oranais, de tout le territoire algérien/ il n'y a plus ni Chergui/ ni Gharbi/ ainsi/ personne ne sera plus intimidé, ni source de moquerie /*

E : Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent, vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?

F4 : *moi je n'ai rien à changer//*

E : Quelles sont les traits qui distinguent votre parler régional ?

F4 : *Les gens d'ici ont un accent chantant, hein..., à la fin de la phrase, ils allongent ce qui donne une musicalité par rapport à notre parler, où chez nous en coupe à la fin// en plus chez nous l'accent dépend des tribus// notre génération se libère de la tradition des anciens et des vieux// on n'appuie pas sur l'intonation et on ne lève pas le ton de la voix// en plus il l'utilisation de [da] par exemple au début de phrase/ plusieurs d'autres traits comme [g] et [q]//*

E : Que représentent ces traits pour vous ?

F4 : *rien parce que je n'utilise pas ces traits et cette façon de parler*

E : Je te remercie beaucoup pour ces informations //

Entretien semi-directif avec M1

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

E : Une fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment vous avez eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?

M1 : *un sentiment de joie comme tous ce qui ont eu le bac//*

E : En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous allez quitter votre famille ?

M1 : *Je n'ai rien senti, j'ai l'habitude de me déplacer (une réponse de matcho), et l'université c'est lieu comme le lycée, c'est plus grand c'est tout. En rigolant, il ajoute, je vais devenir Biskri.*

E : Que représente pour vous l'université ?

M1 : *une autre étape de la vie// de nouvelle rencontre// quelque chose de nouveau*

E : À quelle fréquence retournez-vous chez vous ? (toutes les semaines, tous les mois, seulement lors du week-end prolongé et des vacances)

M1 : *chaque jours// je suis ici dès le matin jusqu'au soir/*

E : Est-ce que vous vous entendez bien avec les autres étudiants de votre groupe classe ?

M1 : *au début/ vous savez on se connaissait pas/ maintenant je parle avec tous//*

E : Les personnes que vous fréquentez le plus souvent en ce moment, de quelle(s) région(s) sont-elles d'origine ?

M1 : *je parle avec tous mais il y a des exceptions//*

E : Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ?

1- Si oui dites comment ?

2- Si non dites pourquoi ?

M1 : *Mon intégration à un groupe d'ici est très importante, car le sentiment d'être marginaliser par les autres est dur, cela me donne le sentiment d'infériorité. Et comme j'ai une forte personnalité je m'intègre même en procédant au cryptage que je fais sans aucun complexe.*

E : Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?

M1 : *C'est sûr/ tout au début/, en première année j'ai senti réellement une différence/ je ne parle pas comme/ mon parler n'est pas pareil à leur parler/ mon accent est différent / avec le temps mon accent n'est pas aussi marqué qu'au début/ je me suis adapté/Non, c'est le contraire, lors de la première année tout au début, je me suis senti différent, où j'ai senti que je ne parle pas comme eux, mon parler, mon accent je les vois si bizarre//*

E : Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?

M1 : *J'ai un accent très marqué, et je suis fier de cet accent, et ce n'est pas un handicap pour moi, beaucoup de jeunes issus des périphéries, ce que je remarque à dans la cours de l'universitaire/ à la cafétéria changent leur accent//*

E : Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?

M1 : *Les jeunes sont souvent en interaction avec d'autres personnes de différentes régions donc leur parler devient différent/ c'est-à-dire l'interaction a beaucoup changé la façon de notre parler/ en fait, c'est le contact/Je parle avec eux comme je parle chez moi/ je n'ai pas honte de mon accent/ je plaisante// Quand je parle avec eux// je parle comme eux//*

E : Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction ?

M1 : *normale...*

E : pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui, avez-vous des exemples (de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?

M1 : *On parle comme eux pour qu'on soit compris et à cause des contacts et des nouvelles connaissances / nous parlons avec plus de tendresse et de souplesse que les gens d'ici.*

E : Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent, vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?

M1 : *il n y a rien/ aucun effort//hein/ il s'agit que de parole//*

E : Quelles sont les traits qui distinguent votre parler régional ?

M1 : *il y a plusieurs différences/ c'est à vous de les trouver.....*

E : Que représentent ces traits pour vous ?

M1 : *Mon parler c'est mon identité/ En le changeant donc je ne suis plus moi-même.*

E : Je te remercie beaucoup pour ces informations //

Entretien semi-directif avec M2

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

E : Une fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment vous avez eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?

M2 : *fraht (la joie)*

E : En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous allez quitter votre famille ?

M2 : *normale /j'ai l'habitude de me déplacer//*

E : Que représente pour vous l'université ?

M2 : *rien....*

E : À quelle fréquence retournez-vous chez vous ? (toutes les semaines, tous les mois, seulement lors du week-end prolongé et des vacances)

M2 : *Bon, parfois je rentre un jour sur deux et parfois tous les jours ce n'est pas loin/ si je reste c'est à cause des cours, quand je commence à 8 heure je préfère passer la nuit à Biskra//*

E : Est-ce que vous vous entendez bien avec les autres étudiants de votre groupe classe ?

M2 : *oui*

E : Les personnes que vous fréquentez le plus souvent en ce moment, de quelle(s) région(s) sont-elles d'origine ?

M2 : *je ne connais pas leurs origine/ sauf ceux qui viennent de Tolga comme moi*

E : Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ?

1- Si oui dites comment ?

2- Si non dites pourquoi ?

M2 : *oui/ moi/ je fais facilement des copains un peu partout/ j'ai des copains là où j'habite/ des copains à la résidence, des copains à la l'université// On apprend d'eux/ lorsqu'on est avec eux !!! Pour moi, c'est une chance/ Ainsi/ (netfeteH)/ dans le sens de s'ouvrir vers d'autres et de s'enrichir//*

E : Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?

M2 : *je parle normale//*

E : Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?

M2 : *On a chacun notre façon de parler/ donc je ne vois pas pourquoi on serait mal à l'aise par rapport à notre accent/ on a chacun notre façon de parler et puis je ne sais pas pourquoi ils se moqueraient d'une façon de parler/ hein / ils pensent qu'avec leur parler ils sont supérieurs à nous//*

E : Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?

M2 : *Notre accent/ actuellement a changé/ nous constatons la disparition de l'accent régional chez les jeunes/ il est employé sauf par les vieux et les émigrés/ lors des interactions à l'université/bein / on évite notre accent car cela provoque souvent des jugements négatifs pourtant qu'il est plus proche de la langue arabe littéraire. La jeune génération est influencée par l'accent algérois à cause de la situation géographique exceptionnelle/ Tolga est situé sur la route Biskra – Alger/ Et l'ouverture commerciale aussi// les liens qui unissent les gens de Tolga « les tolgués » et leurs accent sont une longue histoire// car à travers elle//ils ont exprimé leur malaise et leur joie//à l'université, cela dépend de celui avec qui je parle, lors des discussions avec mes potes je parle comme tous les algériens un mélange d'algérois, d'oranais « ya cheriki » « ya khou », mais chez moi à la maison je parle comme mes parents.*

E : Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction ?

E : Pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui, avez-vous des exemples (de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?

M2 : *moi/ je ne change rien à ma façon de parler et je ne la change pas/ souvent, ce sont les filles qui dissimulent leur identité d'appartenance en adoptant d'autres variétés // « yahchmou » de leur façon de parler//*

E : Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent, vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?

E : Quelles sont les traits qui distinguent votre parler régional ?

M2 : *oui/ il y a énormément de différences au niveau du lexique/ la prononciation des mots/ nous/ nous utilisons qay dans notre parler/ on dit qudwa...il y a d'autres//*

E : Que représentent ces traits pour vous ?

M2 : *Il s'agit d'une part de moi-même/ Je ne vois pas pourquoi je change ma façon de parler//*

E : Je te remercie beaucoup pour ces informations //

Entretien semi-directif avec M3

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

E : Une fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment vous avez eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?

M3 : *Je pensais à Biskra, comment je vais faire ? Je ne connais personne là-bas. Je pensais à tous ; comment je vais m'habiller ? Comment je vais parler ? Je me suis posé beaucoup de questions ?*

E : En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous allez quitter votre famille ?

M3 : *Si on parle de l'université/ pour moi cela a été un des grands événements de ma vie// Pour ma mère s'était une catastrophe//, pour moi changer de territoire au contraire cela peut être enrichissant/ avoir de nouveaux amis// de nouvelles inspirations et j'ai fini par remercier mon père qui m'a encouragé parce que avoir le bac et quitté le petit village là où je résidais est un sujet délicat//. C'est quelque chose de positif en dépit de ces quelques kilomètres que je parcours chaque fois// Hein, j'ai changé d'endroit/de gens/ alors qu'auparavant j'avais plus peur de quitter ma famille et changer d'endroit.*

E : Que représente pour vous l'université ?

M3 : *un lieu//*

E : À quelle fréquence retournez-vous chez vous ? (toutes les semaines, tous les mois, seulement lors du week-end prolongé et des vacances)

M3 : *cela dépend de mes conditions//*

E : Est-ce que vous vous entendez bien avec les autres étudiants de votre groupe classe ?

M3 : *pas tous/ on n'a pas les mêmes valeurs/ le mode de vie/ etc//*

E : Les personnes que vous fréquentez le plus souvent en ce moment, de quelle(s) région(s) sont-elles d'origine ?

M3 : *de ma région// et quelques -uns de Biskra mais sont originaire de Zeriba// je parle avec tous/ mais avec les autres on forme un groupe//*

E : Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ?

1- Si oui dites comment ?

2- Si non dites pourquoi ?

M3 : *C'est sûr, tout au début je me suis senti marginalisé, puis après j'ai créé des liens avec l'ensemble que ce soit les filles ou les garçons de ma classe.*

E : Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?

E : Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?

M3 : *je suis ce que je dis*

E : Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?

M3 : *L'accent d'ici est très sympathique !!! un air ironique/ Si je m'adresse aux autres en parlant comme on le fait chez nous/ on sera la risée de tous/ en plus le monde s'est développé/ on ne va pas rester dans l'ancien/ déjà ils ont l'idée que nous sommes des nomades/ on connaît rien/ ni parler/ ni s'habiller/ entre copains de la même région on parle le plus normale/ euh, suffit qu'on voit quelqu'un d'autre arrive tous changent en plus parfois inconsciemment.*

E : Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction ?

M3 : *je ne pense pas que j'ai changé quoique ce soit// s'il y a eu un changement c'est Inconscient// de toute façon jusqu'à aujourd'hui je n'ai pas de remarque/ plus tard Possible/ on sait jamais// nous changerons//*

E : pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui, avez-vous des exemples (de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?

M3 : *Si nous ne parlons pas comme eux, ils nous considèrent comme des arrivistes, on sera la moquerie de tous les autres, ils nous montrent au doigt. Il nous dévalorise par ce geste. C'est pourquoi j'adopte d'autres traits linguistiques qui n'appartiennent ni à sa*

communauté ni la leur. Actuellement, nous les jeunes ont créé notre propre parler, il n'y a qu'un autre jeune qui pourra saisir ce que nous disions

E : Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent, vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?

M3 : *Je ne changerai jamais ma façon de parler pour les autres/ je suis Zeribi/ donc je parle Zeribi/eux leur façon de parler leur plait/ moi aussi la mienne me plait//*

E : Quelles sont les traits qui distinguent votre parler régional ?

M3 : *nous à Zeriba notre accent est différent de celui de Biskra/ déjà nous / nous disons [gahwa] et notre accent est aigu par rapport à celui de Biskra/ on dit par exemple [arweh] que le [r] est prononcé autrement//*

E : Que représentent ces traits pour vous ?

M3 : *Ce sont les anciens qui parlent ainsi, maintenant on est obligé de « ouwakibu » notre ère et nos semblables/ je parle comme tout le monde//*

E : Je te remercie beaucoup pour ces informations //

Entretien semi-directif avec M4

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions, mais vos réponses aideront grandement à faire avancer la recherche. La confidentialité de votre personnalité est assurée.

E : Une fois que vous avez obtenu votre bac, quel sentiment vous avez eu en pensant que vous allez à l'université et vous allez quitter votre région ?

M4 : *normale, l'essentiel pour moi que je vais faire des études supérieurs/ après plusieurs tentatives/ l'université est devenue pour moi un objectif que je doit atteindre//*

E : En arrivant à l'université, pour la première fois, quel était votre sentiment envers cet espace en pensant que vous allez quitter votre famille ?

M4 : *Une heure de temps même plus et je suis chez moi/ j'irai étudier et je rentre//*

E : Que représente pour vous l'université ?

M4 : *un objectif//*

E : À quelle fréquence retournez-vous chez vous ? (toutes les semaines, tous les mois, seulement lors du week-end prolongé et des vacances)

E : Est-ce que vous vous entendez bien avec les autres étudiants de votre groupe classe ?

M4 : *je ne parle pas avec tous// quelques-uns en plus par rapport aux cours//*

E : Les personnes que vous fréquentez le plus souvent en ce moment, de quelle(s) région(s) sont-elles d'origine ?

E : Depuis que vous êtes à l'université avez-vous intégré d'autres groupes ?

1- Si oui dites comment ?

2- Si non dites pourquoi ?

M4 : *j'étudie et je rentre chez moi// je ne suis pas en âge de faire des amis//*

- E :** Lors des interactions avec l'autre, vous intervenez sans apercevoir aucune différence ?
- M4 :** *La différence est claire// on n'utilise pas le même accent« lahdja »//manğateouche šems bilğerba :l //le fait de garder mon accent, c'est ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, euh, c'est cela qui définit mon identité//moi je ne vois pas vraiment, ouais pourquoi être mal à l'aise alors que c'est notre langage on va dire. C'est notre langage, eux ils ont leur langage et puis voilà, ça fait un tout. Comme moi j'accepte qu'ils me parlent avec leur accent, eux aussi ils doivent m'accepter tel que je suis.*
- E :** Les gens d'ici vous font-ils remarquer que vous avez un accent différent à le leur ? Si oui, quelle est leur réaction ? et quelle est votre réaction par rapport à ce comportement ?
- E :** Depuis que vous êtes arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler (un nouvel accent) ? Si oui, dites pourquoi ?
- M4 :** *Non/Je tiens à mon accent même si cela va me stigmatiser/ bein...je ne le dissimule jamais par un autre accent /en gommant le mien/ Je suis conscient des risques que je prends/ celui qui veut que je sois son ami, il m'accepte tel que je suis/ je ne suis pas prêt de changer quoi que ce soit en moi//Vous connaissez mon point de vue, hein, mon accent est intouchable, mon accent c'est moi, c'est mon identité*
- E :** Quand vous retournez dans votre région, les gens de là-bas vous font-ils remarquer que vous avez changé votre façon de parler depuis que vous êtes à l'université ? Si oui, quelle est leur réaction ?
- E :** pensez-vous avoir changé certaines choses dans votre façon de parler ? Si oui, avez-vous des exemples (de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouvelles façons de prononcer, etc.) ? Sinon, comment expliquez-vous cela ?
- M4 :** *moi non, comme je vous ai dit, mon parler est toujours le même/ j Mon frère est un véritable caméléon, il change son accent selon le lieu où il se trouve, mais il adopte souvent l'accent algérois, il les imite. Il ne s'est jamais senti étranger là où il se trouve. Vous connaissez l'expression [be :t maa djaran ssabeh iqarqar].*
- E :** Est-ce qu'il n'y avait rien à changer parce que vous n'avez pas vraiment d'accent, vous avez consciemment fait un effort pour ne rien changer ?

M4 : *Oui/ Notre héritage réside dans notre façon de parler qui fait partie de notre culture, je parle comme mes parents, mon [q]est ma fierté et mon identité et celle de mes parents.*

E : Quelles sont les traits qui distinguent votre parler régional ?

M4 : *il y a beaucoup de traits qui sont différents // le lexique et la prononciation*

E : Que représentent ces traits pour vous ?

M4 : *Mon parler je le maintiens devant qui conque/ personne ne m'intimide à l'employer / Vous voulez que je parle comme « el hoziya », aucune virilité / Nous devons protéger notre façon de parler de toute influence extérieure.*

E : Je te remercie beaucoup pour ces informations //